LECTURES LITTÉRAIRES

PAGES CHOISIES

des

Grands Écrivains

Mme de Sévigné

U d'/of OTTAWA
39003002238490

PARIS
Librairie Armand Colin

Digitized by the Internet Archive
in 2011 with funding from
University of Toronto

http://www.archive.org/details/mmedesvign00sv

PAGES CHOISIES DES GRANDS ÉCRIVAINS

Mme de Sévigné

A LA MÊME LIBRAIRIE

Pages choisies des Grands Écrivains

H. de Balzac, par G. Lanson, broché, 3 fr. 50; relié..... 4 »
Chateaubriand, par S. Rocheblave, broché, 3 fr. 50; relié. 4 »
Cicéron, par Paul Monceaux, broché, 3 fr. 50; relié..... 4 »
Victor Cousin, par T. de Wyzewa, broché, 3 fr. 50; relié. 4 »
Alphonse Daudet, par G. Toudouze, broché, 3 fr. 50; relié. 4 »
Diderot, par G. Pellissier, broché, 3 fr. 50; relié..... 4 »
Alexandre Dumas, par H. Parigot, broché, 3 fr. 50; relié. 4 »
Gustave Flaubert, par G. Lanson, broché, 3 fr. 50; relié.. 4 »
R. P. Gratry, par l'abbé Pichot, broché, 3 fr. 50; relié... 4 »
Th. Gautier, par P. Sirven, broché, 3 fr. 50; relié..... 4 »
Guizot, par Mme Guizot de Witt, broché, 3 fr. 50; relié.. 4 »
Guyau, par Alfred Fouillée, broché, 3 fr. 50; relié..... 4 »
Henri Heine, par L. Roustan, broché, 3 fr. 50; relié..... 4 »
Homère, par Maurice Croiset, broché, 3 fr. 50; relié..... 4 »
Lesage, par P. Morillot, broché, 3 fr. 50; relié..... 4 »
Mérimée, par Henri Lion, broché, 3 fr. 50; relié..... 4 »
Michelet, par Ch. Seignobos, broché, 4 fr.; relié..... 4 50
Mignet, par Georges Weill, broché, 3 fr.; relié..... 3 50
Alfred de Musset, par P. Sirven, broché, 3 fr. 50; relié... 4 »
Rabelais, par E. Huguet, broché, 3 fr. 50; relié..... 4 »
Ernest Renan, broché, 3 fr. 50; relié..... 4 »
J.-J. Rousseau, par S. Rocheblave, broché, 3 fr.; relié... 3 50
George Sand, par S. Rocheblave, broché, 3 fr. 50; relié.. 4 »
Sainte-Beuve, par H. Bernès, broché, 3 fr. 50; relié..... 4 »
Mme de Sévigné, par R. Doumic et L. Levrault, br. 3 fr. 50; rel. 4 »
Shakespeare, par E. Legouis, broché, 3 fr. 50; relié..... 4 »
Thiers, par G. Robertet, broché, 3 fr.; relié..... 3 50
Virgile, par A. Waltz, broché, 3 fr. 50; relié..... 4 »

Pages choisies des Auteurs contemporains

Paul Bourget, par G. Toudouze, broché, 3 fr. 50; relié... 4 »
Jules Claretie, par Bonnemain, broché, 3 fr. 50; relié..... 4 »
Anatole France, par G. Lanson, broché, 3 fr. 50; relié... 4 »
E. et J. de Goncourt, par G. Toudouze, broché, 3 fr. 50; relié. 4 »
André Theuriet, par Bonnemain, broché, 3 fr. 50; relié.. 4 »
Pierre Loti, par Bonnemain, broché, 3 fr. 50; relié..... 4 »
Hector Malot, par G. Meunier, broché, 3 fr. 50; relié... 4 »
Tolstoï, par R. Candiani, broché, 3 fr. 50; relié..... 4 »
Émile Zola, par G. Meunier, broché, 3 fr. 50; relié..... 4 »

Droits de traduction et de reproduction réservés pour tous les pays, y compris la Suède, la Norvège et la Hollande.

ANNEXE DE LA BIBLIOTHÈQUE
uOttawa
LIBRARY ANNEX

Madame de Grignan, par Mignard.

PAGES CHOISIES

des

Grands Écrivains

M^me de Sévigné

Avec une introduction et des notes par MM. René DOUMIC
et L. LEVRAULT

BIBLIOTHEQUES
ANNEXE DE LA BIBLIOTHÈQUE
uOttawa
LIBRARY ANNEX
University of Ottawa

PARIS
Librairie Armand Colin
5, rue de Mézières, 5

1900

Tous droits réservés.

ANNEXE DE LA BIBLIOTHÈQUE
uOttawa
BIBLIOTHECA
Ottawensis
O. M. I.
OTTAWIENSIS

PQ
1925
.A6D6
1900
ex.1

PAGES CHOISIES

DE

MADAME DE SÉVIGNÉ

INTRODUCTION

A quelques kilomètres au sud de Vitré, la petite ville bretonne si pittoresque avec ses rues silencieuses où tout rappelle le moyen âge, se dresse le château des Rochers. N'allez point, attirés par la réputation du lieu, chercher en cette solitude quelque admirable panorama : vous seriez étrangement déçus et vous regretteriez d'avoir suivi la grande route qui s'étend, ombragée de chênes, entre des champs de seigle et de blé. Le site n'a, en effet, rien de bien remarquable; l'horizon est presque entièrement borné par des futaies, et, si ce tranquille paysage offre des charmes à un esprit rêveur, il n'a rien qui puisse piquer la curiosité d'un touriste. Cependant, ce coin de la Bretagne voit toujours venir vers lui les visiteurs. Ils regardent avec intérêt le château, assez banal malgré la tour sur laquelle s'appuient les deux corps de bâtiment qui le composent. Ils parcourent les sombres allées du parc, où dans les hêtres on entend comme autrefois « la feuille qui chante », et le joli parterre si bien dessiné par Le Nôtre. Enfin, ils entrent avec émotion dans une chambre qu'on a conservée telle qu'elle était, il y a plus de deux cents ans. Sur le mur à gauche, un tableau attire aussitôt et retient l'attention. C'est le

portrait d'une grande dame du XVII[e] siècle; c'est, reproduite sans doute par le pinceau de Mignard, celle qui écrivit auprès de cette fenêtre les lettres que nous admirons; c'est la femme spirituelle, dont les pèlerins lettrés viennent évoquer le souvenir : Marie de Rabutin-Chantal, marquise de Sévigné.

*
* *

Née le 5 février 1626 à Paris, notre épistolière appartenait à une vieille famille de Bourgogne. Son père, Celse-Bénigne de Rabutin, avait eu, sous le règne de Louis XIII, la réputation d'un brillant gentilhomme, et Bussy nous fait quelque part, l'éloge de cet oncle dont il était fier : « Il devint, dit-il, un des cavaliers les plus accomplis de France, soit pour le corps, soit pour l'esprit, soit pour le courage. Il était extrêmement enjoué. Il y avait un tour à tout ce qu'il disait qui réjouissait les gens, mais ce n'était pas seulement par là qu'il plaisait; c'était encore par l'air et par la grâce dont il disait les choses : tout jouait en lui. » Hélas! ce père qui lui légua sa gaieté et sa verve, où nous retrouvons la saveur du terroir bourguignon, Marie de Chantal ne devait pas le connaître. En 1627, le baron tenta de repousser, avec quelques gentilshommes volontaires, les Anglais qui descendaient dans l'île de Ré pour porter secours à la Rochelle. Mais ses troupes furent écrasées par l'artillerie des envahisseurs, et le père de la future marquise tomba, les armes à la main, en défendant son pays. Six ans plus tard, elle perdait sa mère et son grand-père maternel qui moururent tous deux en 1633. Et c'est alors que le conseil de famille eut l'excellente idée de confier la tutelle de l'orpheline à son oncle, l'abbé de Livry, le tout jeune Christophe de Coulanges.

Marie de Chantal garda toujours une affection profonde à celui qu'elle appelait « le Bien Bon ». Jamais surnom ne fut mieux mérité. L'aimable tuteur assura

« une jeunesse riante » à sa pupille. Merveilleusement doué pour les affaires et fort économe de sa nature, il défendit avec bonheur les intérêts de l'enfant. Il lui donnait, en même temps, pour maîtres des érudits appréciés à cette époque : le docte Chapelain et le pédant Ménage. On aurait pu lui souhaiter d'autres précepteurs ; car, entre les mains de ces gens-là, elle risquait de devenir une précieuse. Mais les intentions de l'abbé étaient bonnes, et, en choisissant les plus célèbres professeurs du moment, il prouvait sa sollicitude pour sa nièce. Elle sut comprendre le dévouement de son tuteur et l'en récompenser : Christophe de Coulanges fut aimé par elle comme un père, et jamais elle ne parla sans émotion du « Bien Bon », de « son bienfaiteur », de l'homme auquel elle devait « tout le repos de sa vie ».

Les années, cependant, avaient passé, et Marie de Chantal était devenue une belle jeune fille. Malgré « ses paupières bigarrées » et son nez « un peu carré par le bout », on trouvait aimable cette blonde à la taille aisée, au teint frais, aux yeux brillants. Elle plaisait également par les qualités de son esprit et par ses talents de société ; car elle était lettrée, avait une jolie voix et dansait bien. Aussi la joyeuse et vive bourguignonne séduisit-elle un gentilhomme de Bretagne, ami du rire et des gais propos. Et, le 4 août 1644, Christophe de Coulanges, avait le bonheur de voir unir sa chère pupille au marquis de Sévigné. Le bonheur du brave abbé ne devait pas être durable ; mais, au début, tout alla bien. Le marquis emmena sa femme dans sa propriété des Rochers, et, malgré les railleries du cousin Bussy[1], ils y vécurent plus de deux ans. Après la naissance de Charles et de Fran-

[1] Voir la lettre de Bussy (mars 1646) :

Salut à vous, gens de campagne,
A vous, *immeubles* de Bretagne,
Attachés à votre maison
Au delà de toute raison, etc.

çoise, ce fut un changement complet. M. de Sévigné n'était pas pour rien le parent et le familier de Gondi : léger, ami du plaisir, prodigue, il se mit à dépenser royalement la dot de sa femme[1] et il ne fut bruit un peu partout que de ses aventures. Enfin, le 4 février 1651, il tombait mortellement frappé dans un duel avec le chevalier d'Albret pour la plus misérable des querelles, et ses contemporains le regrettèrent fort peu. « Il disait souvent à sa femme — écrit l'un d'eux — qu'il croyait qu'elle eût été très agréable pour un autre ; mais que pour lui elle ne lui pouvait plaire. On disait aussi qu'il y avait cette différence entre son mari et elle qu'il l'estimait et ne l'aimait point, au lieu qu'elle l'aimait et ne l'estimait pas... Et elle avait cela de commun avec la plupart des honnêtes gens ; car, bien qu'il eût quelque esprit et qu'il fût assez bien fait de sa personne, on ne s'accommodait pas de lui et il passait presque partout pour fâcheux, de sorte que peu de gens l'ont regretté[2]. » La marquise dut pleurer cet infidèle époux disparu si tragiquement ; mais il semble qu'elle l'oublia assez vite, et, dans sa volumineuse correspondance, elle ne fait point allusion à lui. Il ne lui rappelait certes pas de bien agréables souvenirs !

Toutefois une veuve dévouée à la mémoire d'un époux n'aurait point agi autrement que le fit Mme de Sévigné. On connaît le fameux passage de Bossuet sur les jeunes veuves de son temps : la marquise ne mérita aucun des reproches que l'orateur adresse si nettement à la princesse palatine et à d'autres dames de la cour. Sans pruderie et sans fracas, elle tint les galants à distance. Avec la même fermeté, elle se refusa à contracter un second mariage, bien que les prétendants ne fissent point défaut. Dégoûtée par la première expérience, elle ne voulut point courir de nouveaux hasards, et le bon-

[1] Cette dot fut de cent mille écus (700.000 francs d'aujourd'hui).

[2] *Mémoires manuscrits de Conrart.*

heur qu'elle n'avait point trouvé dans son union avec M. de Sévigné, elle le chercha dans son amour pour ses enfants. Ils avaient, d'ailleurs, bien besoin qu'elle se consacrât uniquement à leur assurer un heureux avenir. Le marquis avait tellement semé les écus, de droite ou de gauche, sur sa route, que Mme de Sévigné était, selon sa propre expression, au fond d'un « abîme ». Le « Bien Bon » mit au service de la veuve les talents d'homme d'affaires qu'il avait déployés pour sa pupille, et, grâce à lui, elle commença de remonter la pente.

A cette époque de sa vie, la marquise eût à subir deux cruelles épreuves. Son cousin Bussy traça d'elle, dans son *Histoire amoureuse des Gaules*, un portrait fort peu flatté. Avec une perfidie sans égale, il ne la calomnia pas beaucoup; mais il se plut à glisser de menues critiques sur sa beauté, à diminuer les mérites de son esprit ou de son cœur, à insinuer qu'elle n'était restée vertueuse que par froideur. Le motif de ces attaques n'est malheureusement que trop clair. « Cette belle, ajoutait Bussy, n'est amie que jusqu'à la bourse. Il n'y a qu'elle de jolie femme au monde qui se soit déshonorée par l'ingratitude; il faut que la nécessité lui fasse grand'peur, puisque, pour en éviter l'ombre, elle n'appréhende pas la honte. Ceux qui la veulent excuser disent qu'elle défère en cela au conseil de gens qui savent ce que c'est que la faim et qui se souviennent encore de leur pauvreté. » La marquise avait eu le tort de ne point envoyer assez rapidement à son orgueilleux parent une somme assez considérable qu'il daignait lui emprunter... et voilà pourquoi il la déchirait de la sorte. Plus tard, il fut obligé de se « jeter à ses pieds » pour qu'elle lui pardonnât. Encore eût-elle longtemps la morsure au cœur et lui fit-elle sentir par des épigrammes amères qu'elle n'avait point oublié. La seconde épreuve fut moins dure; mais la réputation de Mme de Sévigné courut alors un grand danger. Lorsqu'on arrêta Fouquet, dans la cassette de ce surintendant qui n'avait guère connu de « cruelles »

on découvrit quelques lettres de la marquise. Les nouvellistes et les médisants eurent alors beau jeu. Heureusement, le secrétaire d'État Le Tellier proclama que ces lettres « étaient celles d'une amie qui avait bien de l'esprit » et que le roi s'en était déclaré charmé. Devant la parole du ministre et de Louis XIV, tous s'inclinèrent : l'honneur d'une honnête femme était sauvé.

Au milieu de ces tourmentes, Mme de Sévigné ne perdait pas de vue le principal but qu'elle se proposait d'atteindre, c'est-à-dire l'établissement de sa fille. En 1663, Françoise de Sévigné avait été présentée à la cour; bientôt, elle brillait, déguisée en nymphe marine ou en Omphale, dans les ballets où figurait le roi; et Benserade aussi bien que La Fontaine, célébrait « la plus jolie fille de France[1] ». Mais cette beauté célèbre était, semble-t-il, assez froide; et on fut tout heureux, après deux mariages manqués de l'accorder au comte de Grignan, en 1669. C'était, au dire de Saint-Simon, un personnage « fort honnête homme, fort poli, fort noble »; mais il avançait en âge, il avait déjà eu deux femmes, il lui restait de ses précédents mariages deux enfants. La marquise s'était flattée que le comte ne quitterait point Paris : son espérance ne se réalisa point. M. de Grignan, nommé lieutenant général de Provence, dût partir pour cette province où il commanda en l'absence du gouverneur M. de Vendôme. En février 1671, la comtesse rejoignit son époux; il sembla à Mme de Sévigné qu'un second veuvage commençait pour elle, et ce fut, à dater de ce jour-là, une nouvelle période de son existence.

Elle pleura; elle écrivit; elle voyagea. A plusieurs reprises, sa fille vint la voir à Paris, et la marquise,

[1] Voici quelques vers de la Fontaine, en tête du *Lion amoureux* :

Sévigné, de qui les attraits
Servent aux Grâces de modèle,
Et qui naquites toute belle,
A votre indifférence près... etc.

en ce temps de communications peu rapides, osa descendre jusqu'au château de Grignan, après avoir traversé ce Rhône dont le nom seul la faisait frissonner. C'étaient pour Mme de Sévigné d'heureuses époques que celles de ces voyages, et la douceur de ces réunions était telle qu'on restait souvent ensemble pendant dix-huit mois, quelquefois pendant deux ans. Dans l'intervalle, la marquise séjournait à Paris ou partait pour la solitude des Rochers. Les séjours en terre bretonne devinrent même de plus en plus fréquents et longs. Hélas ! l'amour de la belle nature et des grands arbres n'était pas le seul motif de ces absences prolongées. Il fallait économiser et thésauriser pour les prodigues du château de Grignan, qui menaient un trop magnifique train de vie et qui jouaient souvent un jeu d'enfer. Il fallait pourvoir aux dépenses de Charles de Sévigné, guidon indolent, sous-lieutenant peu zélé, ami trop assidu de la dame de pique. Il fallait enfin songer aux petits-enfants qui grandissaient, à Marie-Blanche, à Pauline, et à ce charmant marquis de Grignan, dont les exploits à Philipsbourg rendaient orgueilleuse sa grand'mère. On comprend que de pareils soucis aient attristé Mme de Sévigné, d'autant plus qu'elle avait subi les atteintes d'une cruelle maladie et qu'elle avait cherché vainement la guérison de ses souffrances à Vichy et à Bourbon-l'Archambault. Ne nous étonnons donc point que cette belle rieuse ait eu des heures de tristesse, en songeant aux amies de la capitale, en regardant tomber dans l'allée qu'elle appelait l'*Infinie* les feuilles d'automne.

Cependant, après dix mariages manqués, Charles avait épousé la fille d'un conseiller au Parlement de Bretagne, et les Grignan se résignaient à d'importants sacrifices, la marquise n'en pouvant plus faire pour eux. Elle mit une certaine coquetterie à se montrer parfois aux fêtes de la cour. Puis, laissant les Rochers au jeune ménage, elle partit pour la Provence où elle resta auprès de sa fille. Ses meilleures amies dispa-

raissaient, Mme de La Fayette d'abord, Mme de Lavardin ensuite. Elle ne tarda point à les suivre. Le 18 avril 1696, elle mourait de la petite vérole au château de Grignan, avec le courage et le stoïcisme dont faisaient preuve à cette minute suprême ces messieurs de Port-Royal qu'elle avait tant aimés.

*
* *

C'est là surtout ce que le XVIIe siècle connut et estima chez la marquise. On respectait la grande dame; on aimait la femme aimable; on citait avec éloge son esprit et son bon goût. Tout le monde lui aurait dit volontiers, comme Mme de La Fayette, dans le portrait qu'elle fit d'elle sous le nom d'un inconnu : « Vous êtes née la plus civile et la plus obligeante personne qui ait jamais été ; et par un air libre et doux qui est dans toutes vos actions, les plus simples compliments de bienséance paraissent en votre bouche des protestations d'amitié, et tous ceux qui sortent d'auprès de vous s'en vont persuadés de votre estime et de votre bienveillance, sans qu'ils en puissent dire à eux-mêmes quelle marque vous leur avez donnée de l'un et de l'autre. Enfin vous avez reçu des grâces du ciel, qui n'ont jamais été données qu'à vous, et le monde vous est obligé de lui être venu montrer mille agréables qualités, qui jusqu'ici lui avaient été inconnues[1]. » Toutefois, bien des gens ne soupçonnaient point son vrai mérite, et l'orgueilleux Bussy, qui flattait la femme influente, n'aurait jamais cru qu'auprès de la postérité sa cousine « aux yeux bigarrés » se placerait parmi les auteurs qu'on admire.

Ce serait, néanmoins, erreur de croire qu'elle fut absolument méconnue de son vivant. Ceux qui eurent l'heureuse fortune de lire quelques-unes de ses lettres

[1] Edouard de Barthélémy, *Galerie des portraits de Mlle de Montpensier*, p. 95 et suivantes.

en sentirent la grâce et le charme. Mme de Sévigné s'en étonnait et elle écrivait naïvement à sa fille : « J'embrasse premièrement M. de Grignan; je l'admire bien, et vous aussi, ma fille, d'aimer tant mes lettres; je suis toujours étonnée du bien que vous m'en dites; elles passent si vite chez moi que je ne sens jamais ce qu'elles valent, ni aussi ce qu'elles ne valent pas. » Mais les Grignans n'étaient point seuls à goûter la prose de la marquise, et Mme de Coulanges lisait les lettres de son amie dans les salons ou en laissait prendre des copies : « Je ne veux point oublier ce qui m'est arrivé ce matin, écrit-elle le 10 avril 1673. On m'a dit : « Madame, voilà un laquais de Mme de « Thianges ! » J'ai ordonné qu'on le fît entrer. Voilà ce qu'il avait à me dire : « Madame, c'est de la part de « Mme de Thianges, qui vous prie de lui envoyer la lettre « du *cheval* de Mme de Sévigné, et celle de la *prairie*. » J'ai dit au laquais que je les porterais à sa maîtresse, et je m'en suis défaite. Vos lettres font tout le bruit qu'elles méritent, comme vous voyez : il est certain qu'elles sont délicieuses et vous êtes comme vos lettres. » Plus tard, en 1681, le roi trouva dans les mémoires de Bussy, que lui communiquait cet assez plat courtisan, quelques billets de Mme de Sévigné et il s'en déclara charmé. On voit donc qu'elle jouit d'une certaine réputation littéraire dans un siècle où il y avait tant de dames habiles à envoyer de jolies lettres et où, suivant un mot célèbre, « la moindre femmelette savait mieux sa langue que Voltaire et Diderot ».

Cependant elle ne fut bien connue qu'après sa mort. En 1697, Mme de Coligny, fille de Bussy-Rabutin, publia les *Mémoires* de son père et y joignit les lettres qu'il avait reçues de sa cousine. Le succès fut considérable et l'on attendit avec impatience de nouvelles indiscrétions; mais la famille de Mme de Sévigné veillait : pendant vingt-huit ans, le public n'eut point une page inédite de la marquise. C'est seulement en 1725 et 1726 que des éditeurs parvinrent à se procurer cer-

taines copies, naturellement bien incomplètes et bien fautives. Ils les publièrent à Troyes, à Rouen, à La Haye, et, dans l'intérêt même de sa grand'mère, Mme de Simiane, la petite Pauline, se vit forcée de faire imprimer le manuscrit authentique (1734-1737). Avec l'aide du chevalier de Perrin, elle corrigea ou supprima les passages qui auraient pu blesser certaines familles ; elle maquilla un peu le texte de Mme de Sévigné ; et l'on ajouta un nouveau nom à la liste, déjà longue des grands écrivains du XVIIe siècle. Depuis, MM. de Monmerqué et Adolphe Régnier ont donné d'excellentes éditions où ils ont tâché de rétablir le vrai texte ; mais c'est à peine si l'on ajouta quelques lettres à celles qu'avait publiées Mme de Simiane... Souhaitons qu'on retrouve des liasses enfouies dans les archives familiales ; sans croire toutefois qu'elles soient de nature à modifier l'opinion que le recueil actuel permet de se faire touchant Mme de Sévigné.

*
* *

Les lettres de la marquise présentent pour nous un triple intérêt : historique, moral et littéraire. Quand on les lit, il semble que l'époque revive devant les yeux du lecteur ; on admire la femme de cœur et d'esprit ; on s'étonne qu'il y ait dans des pages écrites au jour le jour et destinées seulement à quelques intimes un tel talent d'écrivain. Les historiens, les psychologues et les amateurs de beau style trouvent leur plaisir et leur profit dans l'œuvre de Mme de Sévigné.

Quiconque voudrait tracer un tableau complet de la société française sous le règne de Louis XIV, ne saurait négliger les *Lettres* de la marquise pas plus que les comédies de Molière. A cette époque, les journaux étaient rares ; ils paraissaient généralement à des dates éloignées ; ils contenaient plus de nouvelles littéraires et mondaines que de renseignements sur les affaires du pays et sur les mille petites choses de la

vie sociale. Aussi les Parisiens envoyaient-ils de véritables journaux à leurs amis de province; et c'est pourquoi, quand elle écrivait à sa fille ou à des disgraciés comme Bussy ou Pomponne, Mme de Sévigné les tenait au courant de tout ce qui peut intéresser des hommes politiques en réforme et une jeune femme absente de Paris.

Malicieuse et spirituelle, elle se plaît d'abord à raconter les anecdotes drôles et scandaleuses qu'on lui rapporte ou dont elle fut le témoin. Le maréchal de Grammont a déclaré mauvais des vers, sur lesquels Louis XIV lui demandait son jugement, et sa confusion fut très grande en apprenant qu'ils étaient l'œuvre du roi : vite, la marquise prend sa plume et joyeusement elle raille le courtisan pris au piège. Les chevaliers du Saint-Esprit ont offert, lors de leur réception, le plus plaisant des spectacles, ou bien l'archevêque de Reims, si fier, si prétentieux, a vu son carrosse renversé dans des circonstances ridicules : c'est l'occasion de quelque billet vivement troussé, qu'elle griffonne, on le sent, avec un sourire. Et partout se pressent les historiettes : dramatiques, s'il s'agit du suicide de Vatel ou du procès de la Voisin; comiques et piquantes, quand Lauzun veut épouser Mademoiselle, et quand se querellent d'élégants gentilshommes, devenus les adorateurs de la dame de pique. Rien ne manque à ce tableau de la vie mondaine, pas même les histoires de toilette et de chiffons. C'est le carnet d'une aimable bavarde qui, en un style alerte et mordant, nous fait la chronique amusante de son époque.

D'ailleurs, Mme de Sévigné ne se borne point à ces menus faits et à ces commérages si instructifs pour nous. Dans sa correspondance, les grands événements de l'histoire tiennent une place fort importante. Ici, par exemple, c'est toute une série de lettres sur le procès de Fouquet, et un publiciste moderne ne conterait pas mieux les péripéties d'une affaire à sensation que ce témoin tour à tour inquiet, confiant ou

indigné. Ailleurs, c'est le passage du Rhin et la mort de Turenne ou bien les troubles de Bretagne et la révolution d'Angleterre. Mais, partout, c'est le même genre de mérite et d'intérêt. Mme de Sévigné ne disserte point sur les causes ou les conséquences des événements : par mille détails, qu'aurait négligés un historien de profession, elle fait voir les choses et les hommes. Après avoir lu toutes les lettres consacrées à Turenne, qui ne connaît le cœur de ce héros, si bon pour les soldats qu'ils l'appelaient « leur père » ? Et, sur les rois en exil au XVIIe siècle, où trouverions-nous des détails plus curieux que dans les pages où elle nous montre Jacques II et sa famille à Saint-Germain ?... Certes, il ne faut point accepter sans contrôle toutes ses informations : elle écrivait vite, d'après ce qu'on lui rapportait, pour renseigner plus tôt Mme de Grignan, et il lui arrivait de s'écrier, le lendemain, avec impatience : « On ne fait que mentir cette année. » Elle avait, d'autre part, ses amitiés, ses haines, ses engouements ; et son indulgence est excessive pour M. de Pomponne et pour Fouquet, qui méritèrent tous deux leur disgrâce, l'un par sa légèreté proverbiale, l'autre par ses indéniables concussions. Mais, toutefois, elle reste un précieux document, la correspondance de cette grande dame, bien informée, fréquentant les gens qui savaient le dessous des choses et consignant pour sa fille toutes les nouvelles d'une main alerte et fiévreuse. Femme d'imagination et d'esprit, elle a traduit dans ses lettres les impressions vives et fortes que produisaient sur elle les événements. Elle est, on peut bien le dire, le plus charmant des gazetiers.

*
* *

« Que faire dans un gîte à moins que l'on ne songe ? » disait le bonhomme La Fontaine. A moins qu'elle n'eût vécu en compagnie de livres aimés, que serait devenue cette femme mondaine et intelligente,

au cours de ses longs voyages et dans la solitude de son château breton ? Mais elle adorait la lecture et ce fut ce qui la sauva de l'ennui. Aussi parmi les sujets les plus intéressants que traite la marquise, faut-il compter ceux qui touchent à la littérature. Pendant la période qu'embrasse notre correspondance, il ne paraîtra pas un livre, il ne se jouera point une pièce de théâtre, sans que Mme de Sévigné signale cette « nouveauté » à sa fille et lui donne à ce propos son opinion ou celle de son entourage. Cela nous permet aujourd'hui de connaître ses goûts littéraires et d'apprécier en elle la femme d'esprit.

Mme de Sévigné ne fut point exclusive : elle lisait des ouvrages sérieux et frivoles, des traités philosophiques et des pièces de théâtre. Le 5 juin 1680, elle écrivait des Rochers au sujet de sa bibliothèque et nous en dressait ainsi le catalogue : «... Toute une tablette de dévotion, et quelle dévotion ! Bon Dieu ! quel point de vue pour honorer notre religion ! L'autre est toute d'histoires admirables ; l'autre de poésie, et de nouvelles, et de mémoires. Les romans sont méprisés et ont gagné les petites armoires. » Ceci nous donne une idée des livres qui furent aimés et relus souvent par la marquise.

Elle eut, d'abord, un goût très vif pour les récits merveilleux qui divertissaient son imagination. Elle aima les romans pour les délicates analyses de sentiments qu'elle y trouvait ; elle les aima encore pour le côté purement romanesque : aventures extraordinaires et grands coups d'épée. Mme de Sévigné rougit bien un peu de cette faiblesse, mais elle se console en pensant qu'elle la partage avec toute la société polie de son temps et elle se laisse « prendre comme à la glu » par le style « maudit » de La Calprenède. Honoré d'Urfé, Mlle de Scudéry, Mme de La Fayette excitèrent aussi son enthousiasme. On le verra au chapitre des *Opinions littéraires* et l'on constatera en quelle estime elle tint, presque toujours, malgré leurs défauts, une *Cléopâtre*

ou un *Cyrus*. L'âge diminua évidemment le goût de la marquise pour ces lectures frivoles, mais elle garda un souvenir indulgent aux livres qui l'avaient enchantée. Elle n'hésitait point à faire mettre les romans italiens entre les mains de Pauline ; et, quant aux romans français, elle ne croit pas que la lecture en soit absolument dangereuse : tout dépend des dispositions qu'on y apporte, et c'est ce qu'elle exprime, le 16 novembre 1689, en des termes dont on ne saurait trop louer l'élévation.

Néanmoins, les romanciers purent se plaindre, vers la fin, de sa tiédeur ; mais il n'en fut pas de même pour les poètes. Elle les chérit tous depuis Benserade jusqu'à Boileau, depuis les moindres jusqu'aux plus élevés. Une des premières, elle sut comprendre et louer dignement « les charmes des fables de La Fontaine » qu'elle cite à tout propos et avec beaucoup de justesse. Despréaux fut raillé par elle en qualité d'historiographe et pour faire plaisir à l'envieux Bussy ; mais les *Satires*, les *Epîtres*, le *Lutrin*, l'*Art poétique* sont appréciés dans les termes les plus flatteurs. Par les allusions perpétuelles aux pièces de Molière on devine une connaissance intime de son œuvre et une sympathie qui venait de nature : la verve de la femme d'esprit s'alimente dans celle du grand comique. Mais c'est à propos de Corneille et de Racine que l'opinion de M^me^ de Sévigné offre le plus d'intérêt. On a sur ce point exagéré, en prétendant que son admiration pour Corneille l'avait empêchée de comprendre et de goûter Racine. Ce qui est vrai, c'est que l'auteur du *Cid* fut toujours à ses yeux le maître incomparable de la scène française. L'esprit romanesque du théâtre cornélien était fait pour plaire à la marquise : Corneille lui rappelait les admirations de sa jeunesse, et la gloire du poète était consacrée par le temps. Au contraire, M^me^ de Sévigné, qui avait assisté aux débuts de Racine, eut quelque peine à le considérer comme un grand écrivain. Peu à peu pourtant, et, en dépit

des préventions premières, elle s'y habitua. Au lendemain de la fameuse représentation d'*Esther*, elle se rangea à l'avis de la jeune cour et convint que « Racine avait bien de l'esprit ».

Enfin, les favoris de notre épistolière furent les auteurs dont les ouvrages étaient rangés sur la « tablette de dévotion ». Un peu railleuse pour les philosophes de l'école rationaliste, les Descartes et les Malebranche, dont la rigueur et la sécheresse lui déplaisaient, elle goûte fort l'éloquence religieuse, rend justice à l'évêque de Meaux, et admire surtout « le grand Pan », c'est-à-dire Bourdaloue, « qui est d'une force à faire trembler les courtisans » et qui prêche « généreusement » les vérités chrétiennes. On peut regretter que, dans son enthousiasme pour les jansénistes, elle ait mis absolument sur la même ligne l'immortel Pascal et le médiocre Nicole, dont la pensée était peu originale et dont le style nous semble lourd. Mais comme elle a bien vu le génie qu'il y a dans les « Petites lettres »! et que nous sommes heureux de rencontrer chez cette grande dame un tel amour des ouvrages sérieux!

On soupçonne à présent ce qu'il faut penser des opinions littéraires de M^me^ de Sévigné. N'y cherchons pas des jugements sans appel : la marquise ne se pose point en femme de lettres et elle est simplement une femme lettrée. Elle lit les livres pour le plaisir qu'elle y trouve ; mais elle apporte dans ces lectures un goût délicat, une sympathie très vive pour les belles choses, une rare faculté d'enthousiasme. M^me^ de Sévigné a pu se tromper : ses erreurs, en tout cas, ne viennent point de préventions et de parti pris. Cette femme du monde n'est d'aucune coterie, et le seul reproche qu'on serait tenté de lui faire, c'est d'avoir poussé parfois la bienveillance jusqu'à l'excès !

*
* *

La marquise montre la même chaleur et la même

vivacité d'impressions dans sa vie intime et dans ses relations avec les siens. Après la femme d'esprit, la correspondance nous permet de connaître la femme de cœur.

On a beaucoup loué chez elle la sensibilité, et l'on rapporte à cette qualité de son âme le sentiment assez profond qu'elle éprouva en face des choses de la nature. Certes, excepté La Fontaine, nul au XVII^e^ siècle n'aima comme elle la campagne. Obligée de quitter souvent Paris et d'habiter pendant de longs mois son castel provincial, elle apprit à goûter « la fraîcheur des bois » et l'odeur enivrante du foin coupé. Non seulement elle s'amuse des mille riens de la vie champêtre, mais elle décrit avec une justesse admirable les aspects changeants de la nature. Tantôt, par une belle matinée d'hiver, ce sont les arbres « parés de perles et de cristaux » ; tantôt, c'est le « vert » qui « montre le bout de son nez », et le rossignol, le coucou, la fauvette, qui viennent « d'ouvrir le printemps dans les forêts » ; ailleurs, enfin, quelle charmante aquarelle que ce petit passage sur les feuilles d'automne : « Je suis venue achever ici les beaux jours et dire adieu aux feuilles. Elles sont encore toutes aux arbres ; elles n'ont fait que changer de couleur. Au lieu d'être vertes, elles sont d'aurore, et de tant de sortes d'aurore que cela compose un brocart d'or riche et magnifique que nous voulons trouver plus beau que du vert, quand ce ne serait que pour changer. » En contemplant ces peintures si vraies et si pittoresques, on sent qu'elle avait beaucoup regardé et qu'elle aimait ce dont elle parle. Son amour pour les arbres est « maternel », et, quand Charles de Sévigné saccage le petit bois du Buron, la marquise déplore sincèrement les victimes : Ronsard ne pleura point la forêt de Gastine avec plus de réelle douleur, et, dans la *Mort d'un chêne*, Victor de Laprade, ne témoigna point une plus grande émotion.

Toutefois, ne nous figurons point la marquise comme

une femmelette versant des larmes devant de la pervenche en fleurs. Elle était trop gauloise pour connaître cette sensiblerie maladive, et ses heures de mélancolie sont assez rares pour qu'on ait jugé curieux de les noter. Avouons même qu'en certaines circonstances elle pourrait sembler assez dure de cœur. Elle bafoue avec acharnement cette bonne M^lle du Plessis, qui avait eu le malheur de déplaire à M^me de Grignan. Elle se réjouit des mésaventures arrivées aux chères amies de la cour et souvent elle contribue à leur jouer des tours désagréables. Elle n'admet pas, en revanche, qu'on lui manque et elle fait acheter le pardon qu'elle accorde, obligeant Bussy, par exemple, à s'agenouiller, et retournant le fer dans la plaie. Que dire aussi des lettres sur la révolte de Bretagne ? Est-ce bien M^me de Sévigné qui écrivait : « Les mutins de Rennes se sont sauvés, il y a longtemps : ainsi les bons pâtiront pour les méchants ; mais je trouve tout fort bon, pourvu que les quatre mille homme de guerre qui sont à Rennes sous MM. de Forbin et de Vins ne m'empêchent point de me promener dans mes bois, qui sont d'une hauteur et d'une beauté merveilleuse » ? Hélas, oui !... Et il faut entendre sur quel ton léger ou badin elle parle des gens qu'on pend ou qu'on roue. La grande dame ne pouvait comprendre les souffrances de ces bourgeois et de ces vilains. D'ailleurs, n'avaient-ils point jeté mille pierres dans le jardin de M. de Chaulnes, l'ami de notre marquise, celui qu'elle appela toujours « le bon duc » ? Admettons qu'en la circonstance elle obéit à ses préjugés aristocratiques et à sa tendresse pour le gouverneur. Cela explique sa conduite, sans l'excuser.

Ce serait, au surplus, une injustice que de l'accabler sous ces fâcheux souvenirs. Elle n'eût point la large humanité de notre siècle ; mais elle fut dévouée pour les siens. Quelle sollicitude et quelle tendresse !... Frappée par la maladie, M^me de Coulanges la voyait

s'asseoir à son chevet. Un deuil venait-il briser l'âme d'une amie? celle-ci la trouvait à ses côtés, et Mme de La Fayette lui dut les plus douces consolations. Enfin, lorsque c'était la disgrâce, la prison ou l'exil, elle n'abandonnait point ceux qu'elle aimait : Fouquet, Pomponne, Bussy nous permettent d'apprécier à cet égard sa fidélité et son courage. « Le malheur ne me chassera point de cette maison, » disait-elle; et, au risque de déplaire à Louis XIV, elle ne reniait point les gens qu'elle avait fréquentés aux jours de bonheur. Voilà qui rachète un peu les malencontreuses lettres sur les « penderies » de Bretagne!

A plus forte raison, nous faut-il admirer son affection pour ses enfants. Charles est pendant longtemps le moins raisonnable des fils et il se permet de regrettables escapades ; mais il s'agenouille en souriant devant sa mère qui lui pardonne avec un sourire. Cette indulgence, dont elle fait preuve à l'égard des siens quand ils sont en faute, elle la prodigue quand il s'agit de faire valoir les moindres de leurs actions. MM. de Grignan n'eurent point à la cour de meilleur panégyriste que la marquise. Le comte avait réussi péniblement à s'emparer de la ville d'Orange : si on ne mit point cet exploit sur la même ligne que ceux de Turenne, ce ne fut pas la faute de Mme de Sévigné. Le gentil et galant marquis fut effleuré par une balle dans une escarmouche : c'est à sa grand'mère qu'il dût, avec les félicitations de toutes les dames, les compliments officiels de la cour. On sourit de cette réclame indiscrète; mais, au fond, rien n'est plus touchant. Il y a dans ces petites intrigues la preuve manifeste d'un vif amour.

Cependant, tout s'efface devant la tendresse passionnée de la marquise pour celle dont elle avait fait son idole, pour Mme de Grignan. Timide et dissimulant cette timidité sous une gravité un peu froide, la belle admiratrice de Descartes ne semblait point mériter tant d'affection. Elle aimait bien Mme de Sévigné,

mais elle laissait voir que ses perpétuelles attentions lui étaient importunes. Elle se montrait, paraît-il, sévère pour Marie-Blanche et pour Pauline, et l'on jugeait parfois utile de lui rappeler ses devoirs de mère. « Tâtez ! tâtez un peu de l'amour maternel ! » s'écriait Mme de Sévigné qui ajoutait : « Je ne sais pas comme l'on fait pour ne point aimer sa fille. » On n'avait pas eu besoin de lui donner à elle de pareils conseils : elle était idolâtre de son enfant. Lorsque la comtesse dût rejoindre M. de Grignan dans le midi, on crut que la marquise ne survivrait point à cette sépation. Un an plus tard, elle écrivait encore : « Ma chère enfant, je n'en puis plus ; votre souvenir me tue en mille occasions. J'ai pensé mourir dans ce jardin où je vous ai vue si souvent. Je ne veux pas vous dire en quel état je suis : vous avez une vertu sévère qui n'entre point dans la faiblesse humaine. Il y a des jours, des heures, des moments où je ne suis pas la maîtresse : je suis faible et ne me pique point de ne l'être pas. » Rien ne put diminuer cette affection, Mme de Sévigné associe à tout la pensée de l'absente : à ses lectures ; à ses promenades dans les bois, où elles allaient toutes deux jadis ; aux fêtes et réceptions, où on lui parle de Mme de Grignan. Elle a vécu surtout pour sa fille ; et sa correspondance, admirable à tant d'autres égards, nous plaît parce que nous y trouvons une femme de cœur et parce qu'elle est le livre de l'amour maternel.

*
* *

Les lettres de Mme de Sévigné sont donc pour tous un vrai régal. Les historiens y cherchent des renseignements et des indiscrétions sur la cour de Louis XIV. Les lettrés apprécient plus encore certains jugements littéraires et quelques pages où se montre le sentiment de la nature. Les cœurs sensibles sont délicieusement ravis par les effusions de tendresse, et Guizot

déclarait la correspondance avec Mme de Grignan supérieure à tout le reste, si séduisant d'ailleurs que le reste fût. Mais tous se réunissent dans une commune admiration : celle que l'on doit à l'écrivain.

Au XVIIe siècle, de bons juges comme la Rochefoucauld et Mme de Coulanges vantaient le style de la marquise. « Vous ne sauriez croire, disait l'auteur des *Maximes*, le plaisir que vous m'avez fait de m'envoyer la plus agréable lettre qui ait jamais été écrite. Elle a été lue et admirée, comme vous le pouvez souhaiter. Il me serait difficile de vous rien envoyer de ce prix-là; mais je chercherai à m'acquitter, sans espérer néanmoins d'en trouver les moyens. » On verra par les extraits que nous donnons combien Mme de Sévigné méritait de pareils éloges.

Parfois, elle s'observe attentivement et soigne le style de ses lettres, quand elle s'adresse à des personnages, dont elle n'est point assez sûre. Bussy, par exemple, communique à tout venant le moindre billet de sa cousine, et il faut bien se surveiller chaque fois qu'on écrit à cet aimable indiscret. Mais, généralement, Mme de Sévigné s'abandonne sans aucune réserve ; elle se félicite d'avoir à son service « une bonne plume et bien éveillée » ; elle la « laisse courir » sur le papier et « lui met la bride sur le cou ». Aussi, partout dans son œuvre, nous trouvons des dons naturels qu'aucune éducation n'aurait pu lui faire acquérir. Ici, c'est la gaieté la plus vive et la plus franche qui éclate en joyeuses saillies ; ailleurs, voici de douces larmes, coulant au souvenir de l'absente adorée ; ou bien encore quelque événement considérable suggère à la marquise des réflexions de la plus haute éloquence. Il arrive même qu'elle ne recule point devant le style familier dans ses « grandes chiennes de lettres » ; qu'elle n'aime pas chez quelqu'un « son air de gueule enfarinée », et qu'elle avoue avoir « saboulé » un importun. Mais, grave ou folle, ayant ses « dragons » ou débitant des « lanternes »,

Mme de Sévigné nous plaît toujours par sa finesse dans l'expression, par sa variété charmante, par cette imagination prodigieuse qui anime et colore tous ses récits. Au premier chapitre des *Caractères* La Bruyère définit subtilement et avec beaucoup de justesse les mérites qu'il reconnaît au style des femmes dans le genre épistolaire. « Si elles étaient toujours correctes, ajoute-t-il, j'oserais dire que les lettres de quelques-unes d'entre elles seraient ce que nous avons dans notre langue de mieux écrit. » Mme de Sévigné joignant la correction aux qualités, que nous indiquions tout à l'heure chez elle, nous pouvons rectifier le jugement de La Bruyère et saluer vraiment en la châtelaine des Rochers un de nos écrivains les plus originaux et les plus parfaits.

PREMIÈRE PARTIE

QUELQUES ÉPISODES DE SA VIE[1]

I. — LA RÉCONCILIATION AVEC BUSSY[2]

[*A M. de Bussy*] Paris, 26 juillet 1668.

Je veux commencer à répondre en deux mots à votre lettre et puis notre procès sera fini.

Vous m'attaquez doucement, monsieur le comte, et me reprochez finement que je ne fais pas grand cas des malheureux, mais qu'en récompense je battrai des mains pour votre retour ; en un mot, que je hurle avec les loups, et que je suis d'assez bonne compagnie pour ne pas dédire ceux qui blâment les absents.

Je vois bien que vous êtes mal instruit des nouvelles de ce pays-ci, mon cousin : apprenez donc de moi que ce n'est pas la mode de m'accuser de faiblesse pour mes amis. J'en ai beaucoup d'autres, comme dit Mme de Bouillon, mais je n'ai pas celle-là ; cette pensée

[1] Quoique toute la correspondance de la marquise constitue une vaste autobiographie, avant de donner des extraits sur ses voyages, ses relations avec les siens, ses lectures, nous avons réuni ici quelques pages qui se rapportent à des épisodes intéressants de sa vie.

[2] M. de Bussy-Rabutin, furieux contre sa cousine parce qu'elle ne lui prêtait point assez vite une somme d'argent dont il avait besoin, inséra un portrait injurieux de Mme de Sévigné dans son roman satirique : *Les Amours des Gaules*. Il en résulta une brouille complète. Les relations reprirent en 1666, mais la véritable réconciliation n'eut lieu qu'après la lettre que nous donnons.

n'est que dans votre tête, et j'ai fait ici mes preuves de générosité sur le sujet des disgraciés[1], qui m'ont mise en honneur dans beaucoup de bons lieux, que je vous dirais bien si je voulais. Je ne crois donc pas mériter ce reproche, et il faut rayer cet article sur le mémoire de mes défauts. Mais venons à vous.

Nous sommes proches et de même sang; nous nous plaisons, nous nous aimons, nous prenons intérêt dans nos fortunes. Vous me parlez de vous avancer de l'argent sur les dix mille écus que vous aurez à toucher dans la succession de M. de Châlons[2] : vous dites que je vous l'ai refusé, et moi je dis que je vous l'ai prêté ; car vous savez fort bien, et notre ami Corbinelli en est témoin, que mon cœur le voulut d'abord, et que lorsque nous cherchions quelques formalités pour avoir le consentement de Neuchèse, afin d'entrer en votre place pour être payé, l'impatience vous prit ; et m'étant trouvée par malheur assez imparfaite de corps et d'esprit pour vous donner sujet de faire un fort joli portrait de moi, vous le fîtes et vous préférâtes à notre ancienne amitié, à notre nom et à la justice même, le plaisir d'être loué de votre ouvrage. Vous savez qu'une dame de vos amies vous obligea généreusement de le brûler ; elle crut que vous l'aviez fait, je le crus aussi ; et quelque temps après, ayant su que vous aviez fait des merveilles sur le sujet de M. Fouquet et le mien, cette conduite acheva de me faire revenir ; je me raccommodai avec vous à mon retour de Bretagne ; mais avec quelle sincérité ? Vous le savez. Vous savez encore notre voyage de Bourgogne, et avec quelle franchise je vous redonnai toute la part que vous aviez jamais eue dans mon amitié : je revins entêtée de votre société. Il y eut des gens qui me dirent en ce temps-là : « J'ai vu votre

[1] M. de Pomponne et Fouquet, par exemple.

[2] Jacques de Neuchèse, évêque de Châlons, grand-oncle de la marquise.

portrait entre les mains de Mme de La Baume[1], je l'ai vu. » Je ne répondis que par un sourire dédaigneux, ayant pitié de ceux qui s'amusaient à croire à leurs yeux. « Je l'ai vu, » me dit-on encore au bout de huit jours ; et moi, de sourire encore. Je le dis en riant à Corbinelli : il reprit le même sourire moqueur qui m'avait déjà servi en deux occasions, et je demeurai cinq ou six mois de cette sorte, faisant pitié à ceux dont je m'étais moquée. Enfin le jour malheureux arriva où je vis moi-même, et de mes propres yeux *bigarrés*[2], ce que je n'avais pas voulu croire. Si les cornes me fussent venues à la tête, j'aurais été bien moins étonnée. Je le lus et je le relus, ce cruel portrait ; je l'aurais trouvé très joli, s'il eût été d'une autre que de moi et d'un autre que de vous : je le trouvai si bien enchâssé, et tenant si bien sa place dans le livre, que je n'eus pas la consolation de me pouvoir flatter qu'il fût d'un autre que de vous. Je le reconnus à plusieurs choses que j'en avais ouï dire, plutôt qu'à la peinture de mes sentiments, que je méconnus entièrement. Enfin, je vous vis au Palais-Royal, où je vous dis que ce livre courait ; vous voulûtes me conter qu'il fallait qu'on eût fait ce portrait de mémoire, et qu'on l'avait mis là : je ne vous crus point du tout. Je me ressouvins alors des avis qu'on m'avait donnés, et dont je m'étais moquée. Je trouvai que la place où était ce portrait était si juste, que l'amour paternel vous avait empêché de vouloir défigurer cet ouvrage en l'ôtant d'un lieu où il tenait si bien son coin. Je vis que vous vous étiez moqué et de Mme de Montglas et de moi ; que j'avais été votre dupe, que vous aviez abusé de ma simplicité, et que vous aviez eu sujet de me trouver bien innocente, en voyant le retour de mon cœur pour vous, et sachant

[1] La marquise de la Baume se procura une copie des *Amours des Gaules* et fit imprimer le livre en Hollande, à l'insu de Bussy.

[2] Allusion à un passage du portrait.

que le vôtre me trahissait : vous savez la suite.

Être dans les mains de tout le monde ; se trouver imprimée ; être le livre de divertissement de toutes les provinces, où ces choses-là font un tort irréparable; se rencontrer dans les bibliothèques, et recevoir cette douleur, par qui ? Je ne veux point vous étaler davantage toutes mes raisons ; vous avez bien de l'esprit ; je suis assurée que si vous voulez faire un quart d'heure de réflexion, vous les verrez et vous les sentirez comme moi. Cependant que fais-je quand vous êtes arrêté ? Avec la douleur dans l'âme, je vous fais faire des compliments, je plains votre malheur, j'en parle même dans le monde, et je dis assez librement mon avis sur le procédé de Mme de la Baume, pour en être brouillée avec elle. Vous sortez de prison, je vous vais voir plusieurs fois; je vous dis adieu quand je partis pour la Bretagne; je vous ai écrit, depuis que vous êtes chez vous, d'un style assez libre et sans rancune ; et enfin je vous écris encore, quand Mme d'Époisses me dit que vous vous êtes cassé la tête.

Voilà ce que je voulais vous dire une fois en ma vie, en vous conjurant d'ôter de votre esprit que ce soit moi qui ai tort. Gardez ma lettre, et la relisez, si jamais la fantaisie vous prenait de le croire, et soyez juste là-dessus, comme si vous jugiez d'une chose qui se fût passée entre deux autres personnes. Que votre intérêt ne vous fasse pas voir ce qui n'est pas; avouez que vous avez cruellement offensé l'amitié qui était entre nous, et je suis désarmée. Mais de croire que si vous répondez, je puisse jamais me taire, vous auriez tort, car ce m'est une chose impossible. Je verbaliserai toujours ; au lieu d'écrire en deux mots comme je vous l'avais promis, j'écrirai en deux mille ; et enfin j'en ferai tant, par des lettres d'une longueur cruelle et d'un ennui mortel, que je vous obligerai, malgré vous, à me demander pardon, c'est-à-dire à me demander la vie. Faites-le donc de bonne grâce.

[*De Bussy à Mme de Sévigné*] 31 août 1668.

On ne peut pas être moins capable de la triplique[1] que je le suis, ma belle cousine : pourquoi m'y voulez-vous obliger ? Je me suis rendu dans la réplique que je vous ai faite ; je vous ai demandé la vie, vous me voulez tuer à terre, et cela est un peu inhumain. Je ne pensais pas que vous vous mêlassiez, vous autres belles, d'avoir de la cruauté sur d'autres chapitres que sur celui de l'amour. Cessez donc, petite brutale, de vouloir souffleter un homme qui se jette à vos pieds, qui vous avoue sa faute et qui vous prie de la lui pardonner ; si vous n'êtes pas encore contente des termes dont je me sers en cette rencontre envoyez-moi un modèle de la satisfaction que vous souhaitez, et je vous la renverrai écrite et signée de ma main, contresignée d'un secrétaire, et scellée du sceau de mes armes. Que vous faut-il davantage ?

[*De Mme de Sévigné à Bussy*] Paris, 4 septembre 1668.

Levez-vous, Comte : je ne veux point vous tuer à terre, ou reprenez votre épée pour recommencer notre combat. Mais il vaut mieux que je vous donne la vie, et que nous vivions en paix. Vous avouerez seulement la chose comme elle s'est passée, c'est tout ce que je veux. Voilà un procédé assez honnête : vous ne me pouvez plus appeler justement une petite brutale.

II. — LE MARIAGE DE SA FILLE LA MAISON DE SÉVIGNÉ

[*A Bussy*] Paris, 4 décembre 1668.

... Il faut que je vous apprenne une nouvelle qui, sans doute, vous donnera de la joie ; c'est qu'enfin la plus jolie fille de France[2] épouse, non pas le plus

[1] Bussy avait bien répondu, mais en plaidant et en ergotant. Mme de Sévigné voulait le forcer à demander pardon, purement et simplement : elle y réussit.

[2] Françoise-Marguerite de Sévigné, née en 1648.

joli garçon, mais un des plus honnêtes hommes du royaume : c'est M. de Grignan [1], que vous connaissez il y a longtemps. Toutes ses femmes sont mortes pour faire place à votre cousine, et même son père et son fils, par une bonté extraordinaire ; de sorte qu'étant plus riche qu'il n'a jamais été, et se trouvant d'ailleurs, et par sa naissance, et par ses établissements, et par ses bonnes qualités, tel que nous le pouvions souhaiter, nous ne le marchandons point, comme on a accoutumé de faire : nous nous en fions bien aux deux familles qui ont passé devant nous. Il paraît fort content de notre alliance, et aussitôt que nous aurons des nouvelles de l'archevêque d'Arles, son oncle, son autre oncle l'évêque d'Uzès étant ici, ce sera une affaire qui s'achèvera avant la fin de l'année. Comme je suis une dame assez régulière, je n'ai pas voulu manquer à vous en demander votre avis et votre approbation. Le public paraît content, c'est beaucoup : car on est si sot, que c'est quasi sur cela qu'on se règle.

Voici encore un autre article sur quoi je veux que vous me contentiez, s'il vous reste un brin d'amitié pour moi : je sais que vous avez mis au bas du portrait que vous avez de moi [2] que j'ai été mariée à un gentilhomme breton, *honoré* des alliances de Vassé et de Rabutin. Cela n'est pas juste, mon cher cousin ; je suis depuis peu si bien instruite de la maison de Sévigné, que j'aurais sur ma conscience de vous laisser dans cette erreur. Il a fallu montrer notre noblesse en Bretagne, et ceux qui en ont le plus ont pris plaisir de se servir de cette occasion pour étaler leur marchandise. Voici la nôtre.

[1] François-Adhémar de Grignan, conseiller du roi, lieutenant général en Languedoc. Il avait déjà été marié deux fois avec Angélique d'Angennes et Marie-Angélique du Puy-du-Fou. De son premier mariage il lui restait deux filles : Louise-Catherine de Grignan et Françoise-Julie de Grignan, plus connue sous le nom de Mlle d'Alérac.

[2] Il s'agit d'un portrait que Bussy avait dans son salon.

Quatorze contrats de mariage de père en fils ; trois cent cinquante ans de chevalerie ; les pères quelquefois considérables dans les guerres de Bretagne, et bien marqués dans l'histoire, quelquefois retirés chez eux comme des Bretons, quelquefois de grands biens, quelquefois de médiocres, mais toujours de bonnes et de grandes alliances ; celles de trois cent cinquante ans, au bout desquels on ne voit que des noms de baptême, sont du Quelnec, Montmorency, Baraton et Châteaugiron. Ces noms sont grands, ces femmes avaient pour maris des Rohan et des Clisson. Depuis ces quatre, ce sont des Guesclin, des Coaquin, des Rosmadec, des Clindon, des Sévigné de leur même maison, des du Bellay, des Rieux, des Bodegal, des Plessis-Ireul, et d'autres qui ne me reviennent pas présentement, jusqu'à Vassé et jusqu'à Rabutin. Tout cela est vrai, il faut m'en croire... Je vous conjure donc, mon cousin, si vous me voulez obliger, de changer votre écriteau, et, si vous n'y voulez point mettre de bien, n'y mettez point de rabaissement ; j'attends cette marque de votre justice et du reste d'amitié que vous avez pour moi.

III. — LA SÉPARATION [1]

[*A M^me^ de Grignan*] Paris, 6 février 1671.

Ma douleur serait bien médiocre, si je pouvais vous la dépeindre ; je ne l'entreprendrai pas aussi. J'ai beau chercher ma chère fille, je ne la trouve plus, et tous les pas qu'elle fait l'éloignent de moi. Je m'en allai donc à Sainte-Marie [2] toujours pleurant et tou-

[1] M. de Grignan avait été nommé lieutenant général en Provence, 29 novembre 1669. M^me^ de Grignan, qui venait d'avoir une petite fille, alla rejoindre le comte en 1671, et partit le 5 février.

[2] Couvent fondé dans le faubourg Saint-Jacques par la grand'mère de M^me^ de Sévigné.

jours mourant : il me semblait qu'on m'arrachait le cœur et l'âme ; et en effet quelle rude séparation ! Je demandai la liberté d'être seule ; on me mena dans la chambre de Mme du Housset; on me fit du feu. Agnès [1] me regardait sans me parler, c'était notre marché ; j'y passai jusqu'à cinq heures sans cesser de sangloter : toutes mes pensées me faisaient mourir. J'écrivis à M. de Grignan, vous pouvez penser sur quel ton ; j'allai ensuite chez Mme de La Fayette, qui redoubla mes douleurs par l'intérêt qu'elle y prit : elle était seule, et malade, et triste de la mort d'une sœur religieuse ; elle était comme je la pouvais désirer. M. de La Rochefoucauld y vint ; on ne parla que de vous, de la raison que j'avais d'être touchée, et du dessein de parler comme il faut à *Mellusine* [2]. Je vous réponds qu'elle sera bien relancée. D'Hacqueville vous rendra un bon compte de cette affaire. Je revins enfin à huit heures de chez Mme de La Fayette ; mais en entrant ici, bon Dieu ! comprenez-vous bien ce que je sentis en montant ce degré ? Cette chambre où j'entrais toujours, hélas ! j'en trouvai les portes ouvertes ; mais je vis tout démeublé, tout dérangé, et votre petite fille qui me représentait la mienne. Comprenez-vous bien tout ce que je souffris ? Les réveils de la nuit ont été noirs, et le matin je n'étais pas avancée d'un pas pour le repos de mon esprit. L'après-dînée se passa avec Mme de la Troche [3] à l'Arsenal. Le soir, je reçus votre lettre, qui me remit dans les premiers transports, et ce soir j'achèverai celle-ci chez M. de Coulanges, où j'apprendrai des nouvelles; car, pour moi, voilà ce que je sais, avec les douleurs de tous ceux que vous avez laissés ici ; toute ma lettre serait pleine de compliments si je voulais.

[1] Sœur de la marquise de Villars qui était entrée dans les ordres.

[2] Surnom plaisant que donnait Mme de Sévigné à la comtesse de Marans.

[3] Mme de la Troche, femme d'un conseiller au Parlement de Rennes.

V. — UNE GRANDE ÉMOTION

[*A M^me^ de Grignan*] Paris, 20 février 1671.

... Vous saurez, ma petite, qu'avant-hier au soir, mercredi, après être revenue de chez M. de Coulanges, où nous faisons nos paquets les jours d'ordinaire, je songeai à me coucher ; cela n'est pas extraordinaire : mais ce qui l'est beaucoup, c'est qu'à trois heures après minuit j'entendis crier au voleur, au feu, et ces cris si près de moi, et si redoublés, que je ne doutai point que ce ne fût ici ; je crus même entendre qu'on parlait de ma pauvre petite-fille ; je ne doutai point qu'elle ne fût brûlée : je me levai dans cette crainte, sans lumière, avec un tremblement qui m'empêchait quasi de me soutenir. Je courus à son appartement, qui est le vôtre ; je trouvai tout dans une grande tranquillité. Mais je vis la maison de Guitaud [1] toute en feu ; les flammes passaient par-dessus la maison de M^me^ de Vauvineux ; on voyait dans nos cours, et surtout chez M. Guitaud, une clarté qui faisait horreur : c'étaient des cris, c'était une confusion, c'était un bruit épouvantable des poutres et des solives qui tombaient. Je fis ouvrir ma porte, j'envoyai mes gens au secours : M. de Guitaud m'envoya une cassette de ce qu'il a de plus précieux ; je la mis dans mon cabinet, et puis je voulus aller dans la rue pour béer comme les autres ; j'y trouvai M. et M^me^ de Guitaud quasi nus, l'ambassadeur de Venise, tous ses gens, la petite Vauvineux qu'on portait tout endormie chez l'ambassadeur, plusieurs meubles et vaisselles d'argent qu'on sauvait chez lui. M^me^ de Vauvineux faisait démeubler : pour moi, j'étais comme dans une île, mais j'avais grande pitié de mes pauvres voisins.

[1] Le comte de Guitaud, qui avait été attaché au prince de Condé.

Mme Guêton et son frère donnaient de très bons conseils ; nous étions dans la consternation : le feu était si allumé qu'on n'osait en approcher et l'on n'espérait la fin de cet embrasement qu'avec la fin de la maison de ce pauvre Guitaud. Il faisait pitié ; il voulait aller sauver sa mère, qui brûlait au troisième étage ; sa femme s'attachait à lui, et le retenait avec violence ; il était entre la douleur de ne pas secourir sa mère et la crainte de blesser sa femme, grosse de cinq mois ; enfin il me pria de tenir sa femme, je le fis : il trouva que sa mère avait passé au travers de la flamme, et qu'elle était sauvée. Il voulut aller retirer quelques papiers ; il ne put approcher du lieu où ils étaient : enfin il revint à nous dans cette rue où j'avais fait asseoir sa femme : des capucins [1], pleins de charité et d'adresse, travaillèrent si bien, qu'ils coupèrent le feu. On jeta de l'eau sur le reste de l'embrasement, et enfin le combat finit faute de combattants, c'est-à-dire après que le premier et le second étage de l'antichambre et de la petite chambre et du cabinet, qui sont à main droite du salon, eurent été entièrement consumés. On appela bonheur ce qui restait de la maison, quoiqu'il y ait pour Guitaud pour plus de dix mille écus de perte ; car on compte de faire rebâtir cet appartement, qui était peint et doré. Il y avait plusieurs beaux tableaux à M. Le Blanc, à qui est la maison ; il y avait aussi plusieurs tables, miroirs, miniatures, meubles, tapisseries. Ils ont un grand regret à des lettres : je me suis imaginé que c'étaient des lettres de M. le Prince. Cependant, vers les cinq heures du matin, il fallut songer à Mme de Guitaud, je lui offris mon lit ; mais Mme Guêton la mit dans le sien, parce qu'elle a plusieurs chambres meublées. Nous la fîmes saigner ; nous envoyâmes quérir Bouchet : il craint bien que cette grande émotion ne la

[1] Il n'y avait point alors de pompiers et c'étaient les capucins qui éteignaient les incendies.

fasse accoucher devant les neuf jours. Elle est donc chez cette pauvre Mme Guêton ; tout le monde la vient voir, et moi je continue mes soins, parce que j'ai trop bien commencé pour ne pas achever. Vous m'allez demander comment le feu s'était mis à cette maison : on n'en sait rien ; il n'y en avait point dans l'appartement où il a pris. Mais si on avait pu rire dans une si triste occasion, quels portraits n'aurait-on pas faits de l'état où nous étions tous ? Guitaud était nu en chemise, avec des chausses ; Mme de Guitaud était nu-jambes, et avait perdu une de ses mules de chambre ; Mme de Vauvineux était en petite jupe sans robe de chambre ; tous les valets, tous les voisins, en bonnet de nuit ; l'ambassadeur était en robe de chambre et en perruque, et conserva fort bien la gravité de la *Sérénissime ;* mais son secrétaire était admirable. Vous parlez de la poitrine d'Hercule ; vraiment celle-ci était bien autre chose ; on la voyait tout entière : elle est blanche, grasse, potelée, et surtout sans aucune chemise, car le cordon qui la devait attacher avait été perdu à la bataille. Voilà les tristes nouvelles de notre quartier. Je prie Deville [1] de faire tous les soirs une ronde pour voir si le feu est éteint partout ; on ne saurait avoir trop de précautions pour éviter ce malheur. Je vous souhaite que l'eau vous ait été favorable ; en un mot, je vous souhaite tous les biens, et je prie Dieu qu'il vous garantisse de tous les maux.

V. — MADAME DE SÉVIGNÉ MALADE [2]

[*A Mme de Grignan*] Aux Rochers, 17 janvier 1676.

A force de me parler d'un torticolis, vous me l'avez donné. Je ne puis remuer le côté droit ; ce sont, ma

[1] Maître d'hôtel de M. de Grignan.

[2] Mme de Sévigné tomba malade, aux Rochers, vers la fin de 1675. La maladie fut longue, et, malgré plusieurs saisons à Vichy ou à Bourbon, elle se ressentit toujours de ce fâcheux rhumatisme.

chère enfant, de ces petits maux que personne ne plaint, quoiqu'on ne fasse que criailler. Mon fils s'en pâme de rire ; je lui donnerai sur le nez tout aussitôt que je le pourrai. En attendant, ma chère enfant, je vous embrasse de tout mon cœur avec le bras gauche. Le *frater*[1] va vous conter des *lanternes*[2].

[*A Mme de Grignan*] Aux Rochers, 19 janvier 1676.

Je me porte mieux, ma très chère ; ce torticolis était un très bon petit rhumatisme : c'est un mal très douloureux, sans repos, sans sommeil ; mais il ne fait peur à personne. Je suis au huitième ; un peu d'émotion et les sueurs me tireront d'affaire : j'ai été saignée une fois du pied, et l'abstinence et la patience achèveront bientôt. Je suis parfaitement bien servie par Larmechin[3], qui ne me quitte ni nuit ni jour.

[*Charles de Sévigné à Mme de Grignan*] 21 janvier 1676.

Commencez, s'il vous plaît, ma petite sœur, à croire fermement tout ce que nous vous dirons aujourd'hui, le *Bien bon*[4] et moi, et ne vous effarouchez point si par hasard vous ne voyez point l'écriture de ma mère. L'enflure est encore si grande sur les mains que je ne crois pas que nous lui permettions de les mettre à l'air. Il y a encore une autre raison, c'est que depuis hier, qui était le neuf, la sueur s'est tellement mise à couler, sur toutes les parties qui sont enflées, qu'il ne faut pas se jouer à la faire rentrer. C'est la santé qui revient ; et il n'y a que ce moyen de guérir ses mains, ses pieds et ses jarrets. Il y a encore un peu de douleur, et beaucoup d'enflure, mais sans fièvre. Voilà le véritable état de notre *maman mignonne*. Ne croyez point qu'on n'ait pas eu soin d'elle, et qu'elle ait été abandonnée ; il y a à Vitré un très bon médecin : elle a été saignée du pied en perfection ; enfin elle est aussi bien qu'à Paris ; et ce qu'il y a de bon, c'est

[1] « Votre frère. » La marquise appelle souvent Charles de la sorte.

[2] Des choses folles, insignifiantes et plaisantes.

[3] Valet de chambre du marquis.

[4] On appelait ainsi dans l'intimité l'abbé de Coulanges, oncle de Mme de Sévigné.

qu'elle le trouve ainsi elle-même, et qu'elle est fort en repos de ce côté-là..... La maladie a été rude et douloureuse pour la première qu'elle ait eue en sa vie ; mais comme c'est presque une nécessité d'être malade cette année, il vaut incomparablement mieux qu'elle ait eu ce rhumatisme, quelque cruel et douloureux qu'il ait été qu'un de ces rhumes sur la poitrine, qui ont tant couru, surtout dans un pays où la saignée du bras aurait été presque impossible. Enfin nous trouvons tous les jours de la consolation à notre misère, et nous sentons quasi plus vivement le plaisir de voir ma mère les deux bras empaquetés dans vingt serviettes, et ne se pouvant soutenir sur ses jarrets, que nous ne sentions celui de la voir se promener et chanter du matin au soir dans nos allées.

[*A M^me^ de Sévigné à M^me^ de Grignan*] 27 janvier 1676.

Il est donc vrai que depuis cette sueur, à la suite de plusieurs autres petites, je me trouve sans fièvre et sans douleur ; il ne me reste plus que la lassitude du rhumatisme. Vous savez ce que c'est pour moi que d'être seize jours sur les reins, sans pouvoir changer de situation. Je me suis rangée dans ma petite alcôve, où j'ai été très chaudement et parfaitement bien servie. Je voudrais bien que mon fils ne fût pas mon secrétaire [1] en cet endroit, pour vous dire ce qu'il a fait en cette occasion. Ce mal a été fort commun dans ce pays, et ceux qui ont évité la fluxion sur la poitrine y sont tombés ; mais, pour vous dire le vrai, je ne croyais pas être sujette à cette loi commune : jamais une femme n'a été plus humiliée ni plus traitée contre son tempérament. Si j'avais fait un bon usage de tout ce que j'ai souffert, je n'aurais pas tout perdu : il faudrait peut-être m'envier ; mais je suis impatiente, ma fille, et je ne comprends pas comment on peut vivre sans pieds, sans jambes, sans jarrets et sans mains. Il faut que vous pardonniez aujourd'hui cette lettre à l'occupation naturelle d'une personne malade ; c'est à n'y plus revenir. Dans peu de jours je serai en état

[1] Cette lettre, comme d'ailleurs celle du 3 février, fut écrite par Charles de Sévigné sous la dictée de sa mère.

de vous écrire tout comme les autres. Il me semble avoir entendu dire, pendant que j'avais la fièvre, que votre cardinal Grimaldi[1] était mort; j'en serais en vérité bien fâchée. Adieu, ma chère enfant; avec tout cela mon mal n'a été que douloureux, et tous ceux qui prennent intérêt à moi n'ont pu trouver un moment le moindre sujet d'avoir peur : la fièvre même était nécessaire pour consumer l'humeur du rhumatisme; et présentement que je n'en ai plus, il n'y a qu'à attendre patiemment le retour de mes forces, et que l'enflure se dissipe. J'embrasse M. de Grignan. La princesse a fait des merveilles pendant ma maladie.

[*A M^me^ de Grignan*] Aux Rochers, 31 janvier 1676

Ne soyez nullement en peine de moi ; je suis hors d'affaire, quoique j'aie les bras, les jarrets, les pieds gros et enflés, et que je ne m'en aide point : on m'assure que cette incommodité, qui est incroyable, finira bientôt. J'ai été mille fois mieux ici qu'à Paris; je suis servie et traitée comme la reine.

[*A M^me^ de Grignan*] Aux Rochers, 3 février 1676.

Devinez ce que c'est, mon enfant, que la chose du monde qui vient le plus vite, et qui s'en va le plus lentement; qui vous fait approcher le plus près de la convalescence, et qui vous en retire le plus loin; qui vous fait toucher l'état du monde le plus agréable, et qui vous empêche le plus d'en jouir; qui vous donne les plus belles espérances, et qui en éloigne le plus l'effet? Ne sauriez-vous le deviner? *jetez-vous votre langue aux chiens?* C'est un rhumatisme. Il y a vingt-trois jours que j'en suis malade; depuis le quatorze, je suis sans fièvre et sans douleurs, et dans cet état bienheureux, croyant être en état de marcher, qui est tout ce

[1] Jérôme de Grimaldi, archevêque d'Aix, très aimé dans son diocèse.

que je souhaite, je me trouve enflée de tous côtés, les pieds, les jambes, les mains, les bras; et cette enflure, qui s'appelle ma guérison, et qui l'est effectivement, fait tout le sujet de mon impatience, et ferait celui de mon mérite, si j'étais bonne. Cependant je crois que voilà qui est fait, et que dans deux jours je pourrai marcher : Larmechin me le fait espérer, *o che spero*[1] ! Je reçois de partout des lettres de réjouissance sur ma bonne santé, et c'est avec raison. Je me suis purgée une fois de la poudre de M. de Lorme, qui m'a fait des merveilles. Je m'en vais encore en reprendre; c'est le véritable remède pour toutes ces sortes de maux. On me promet après cela une santé éternelle; Dieu le veuille! Le premier pas que je ferai sera d'aller à Paris : je vous prie donc, ma chère enfant, de calmer vos inquiétudes; vous voyez que nous vous avons toujours écrit sincèrement. Avant que de fermer ce paquet, je demanderai à ma grosse main si elle veut bien que je vous écrive deux mots : je ne trouve pas qu'elle le veuille; peut-être qu'elle le voudra dans deux heures. Adieu, ma très belle et très aimable; je vous conjure tous de respecter, avec tremblement, ce qui s'appelle un rhumatisme; il me semble que présentement je n'ai rien de plus important à vous recommander.

A Mme de Grignan. Aux Rochers, 22 mars 1676.

Mon visage n'est point changé; mon esprit et mon humeur ne le sont guère. Je suis maigre, et j'en suis bien aise; je marche, et je prends l'air avec plaisir; et si l'on me veille encore, c'est parce que je ne puis me tourner toute seule dans mon lit; mais je ne laisse pas de dormir. Je vous avoue bien que c'est une incommodité, et je la sens un peu. Mais enfin, ma fille, il faut souffrir ce qu'il plaît à Dieu, et trouver encore que je

[1] « O quel espoir ! »

suis bien heureuse d'en être sortie, car vous savez quelle bête c'est qu'un rhumatisme.

... Vous croyez que nous avons ici un mauvais temps : nous avons le temps de Provence ; mais ce qui m'étonne, c'est que vous ayez le temps de Bretagne. Je jugeais que vous l'aviez cent fois plus beau, comme vous croyiez que nous l'avions cent fois plus vilain. J'ai bien profité de cette belle saison, dans la pensée que nous aurions l'hiver dans le mois d'avril et de mai, de sorte que c'est l'hiver que je m'en vais passer à Paris. Au reste, si vous m'aviez vue faire la malade et la délicate dans ma robe de chambre, dans ma grande chaise avec des oreillers, et coiffée de nuit, de bonne foi vous ne reconnaîtriez pas cette personne qui se coiffait en toupet, qui mettait son busc entre sa chair et sa chemise, et qui ne s'asseyait que sur la pointe des sièges pliants : voilà sur quoi je suis changée [1].

[*A M^me^ de Grignan*] Paris, 17 avril 1676.

Il me semble que je n'écris pas trop mal, Dieu merci : du moins je vous réponds des premières lignes ; car vous saurez que mes mains, c'est-à-dire ma main droite, ne veut entendre encore à nulle autre proposition qu'à celle de vous écrire ; je l'en aime mieux. On lui présente une cuiller, point de nouvelle : elle tremblote et renverse tout ; on lui demande encore d'autres certaines choses : elle refuse tout à plat, et croit que je lui suis encore trop obligée. Il est vrai que je ne lui demande plus rien ; j'ai une patience admirable, et j'attends mon entière liberté du chaud et de Vichy.

[*A M^me^ de Grignan*] Paris, 8 juillet 1676.

... Vous me paraissez toujours en peine de ma santé : votre amitié vous donne des inquiétudes que je ne

[1] M^me^ de Sévigné quitta alors les Rochers et s'en alla, bientôt après, faire une saison à Vichy. On trouvera plus loin des pages charmantes où elle nous raconte son voyage.

mérite plus[1]. Il est vrai que je ne puis fermer les mains; mais je les remue, et m'en sers à toutes choses. Je ne saurais couper ni peler des fruits ni ouvrir des œufs; mais je mange, j'écris, je me coiffe, je m'habille; on ne s'aperçoit de rien, et je ne mérite aucune louange de souffrir patiemment cette légère incommodité. Si l'été ne me guérit pas, on me fera mettre les mains dans une gorge de bœuf. Mais comme ce ne sera que cet automne, je vous assure que je vous attendrai pour ce vilain remède; peut-être n'en aurai-je pas besoin. Je marche fort bien, et mieux que jamais, car je ne suis plus une *grosse crevée*. J'ai le dos d'une *plateur* qui me ravit. Je serais au désespoir d'engraisser, et que vous ne me vissiez pas comme je suis. J'ai encore quelque légère douleur aux genoux; mais en vérité c'est si peu de chose que je ne m'en plains point du tout.

[*A M^me^ de Grignan*] Livry, 16 septembre 1676.

... Ah! que j'en veux aux médecins! quelle forfanterie que leur art[2]! On me contait hier cette comédie du *Malade imaginaire*, que je n'ai point vue : il était donc dans l'obéissance exacte à ces messieurs; il comptait tout : c'était seize gouttes d'un élixir dans treize cuillerées d'eau; s'il y en eût eu quatorze, tout était perdu. Il prend une pilule; on lui a dit de se promener dans sa chambre; mais il est en peine, et demeure tout court, parce qu'il a oublié si c'est en long ou en large. Cela me fit fort rire, et l'on applique cette folie à tout moment.

[1] Ceci fut écrit après le séjour à Vichy : on voit que la guérison n'était pas encore complète.

[2] M^me^ de Sévigné va mieux et elle raille ici les médecins. La marquise était toutefois fort crédule à l'égard des remèdes et elle en acceptait de toutes mains : poudre « du bonhomme », moelle de cerf, poudre d'écrevisse, esprit d'urine, etc. Elle ne tarit point d'éloges sur le compte des capucins qui se mêlaient de médecine.

VI. — UNE VISITE A LA COUR

[*A M^me^ de Grignan*] Paris, 29 juillet 1676.

Voici un changement de scène qui vous paraîtra aussi agréable qu'à tout le monde. Je fus samedi à Versailles avec les Villars : voici comme cela va. Vous connaissez la toilette de la reine, la messe, le dîner; mais il n'est plus besoin de se faire étouffer, pendant que Leurs Majestés sont à table; car à trois heures le roi, la reine, MONSIEUR, MADAME, MADEMOISELLE, tout ce qu'il y a de princes et de princesses, M^me^ de Montespan, toute sa suite, tous les courtisans, toutes les dames, enfin ce qui s'appelle la cour de France, se trouve dans ce bel appartement du roi que vous connaissez. Tout est meublé divinement, tout est magnifique. On ne sait ce que c'est que d'y avoir chaud; on passe d'un lieu à l'autre sans faire la presse nulle part. Un jeu de revêrsi donne la forme, et fixe tout. Le roi est auprès de M^me^ de Montespan, qui tient la carte; MONSIEUR, la reine et M^me^ de Soubise; Dangeau[1] et compagnie; Langlée et compagnie; mille louis sont répandus sur le tapis : il n'y a point d'autres jetons. Je voyais jouer Dangeau, et j'admirais combien nous sommes sots au jeu auprès de lui. Il ne songe qu'à son affaire, et gagne où les autres perdent; il ne néglige rien, il profite de tout. il n'est point distrait; en un mot, sa bonne conduite défie la fortune : aussi les deux cent mille francs en dix jours, les cent mille écus en un mois, tout cela se met sur le livre de sa recette. Il dit que je prenais part à son jeu; de sorte que je fus assise très agréablement et très commodément. Je saluai le roi, ainsi que vous me l'avez appris; il me rendit mon salut,

[1] Philippe de Courcillon, marquis de Dangeau. Il avait par ses talents de société gagné la confiance du roi et il nous a laissé un volumineux *Journal de la cour de Louis XIV*.

comme si j'avais été jeune et belle. La reine me parla aussi longtemps de ma maladie que si c'eût été une couche. Elle me dit encore quelques mots de vous. M. le Duc me fit mille de ces caresses à quoi il ne pense pas. Le maréchal de Lorges m'attaqua sous le nom du chevalier de Grignan, enfin *tutti quanti*. Vous savez ce que c'est que de recevoir un mot de tout ce que l'on trouve en son chemin. Mme de Montespan me parla de Bourbon[1]; elle me pria de lui conter Vichy, et comment je m'en étais trouvée; elle me dit que Bourbon, au lieu de guérir un genou, lui a fait mal au deux. Je lui trouvai le dos bien plat, comme disait la maréchale de La Meilleraie; mais sérieusement, c'est une chose surprenante que sa beauté; sa taille n'est pas la moitié si grosse qu'elle était, sans que son teint, ni ses yeux, ni ses lèvres, en soient moins bien. Elle était tout habillée de point de France; coiffée de mille boucles; les deux des tempes lui tombent fort bas sur les joues; des rubans noirs sur sa tête, des perles de la maréchale de L'Hôpital, embellies de boucles et de pendeloques de diamants de la dernière beauté, trois ou quatre poinçons, point de coiffe, en un mot une triomphante beauté à faire admirer à tous les ambassadeurs. On a su qu'on se plaignait qu'elle empêchait toute la France de voir le roi; elle l'a redonné, comme vous voyez; et vous ne sauriez croire la joie que tout le monde en a, ni de quelle beauté cela rend la cour. Cette agréable confusion, sans confusion, de tout ce qu'il y a de plus choisi dure depuis trois heures jusqu'à six. S'il vient des courriers, le roi se retire un moment pour lire ses lettres, et puis revient. Il y a toujours quelque musique qu'il écoute, et qui fait un très bon effet. Il cause avec les dames qui ont accoutumé d'avoir cet honneur. Enfin on quitte le jeu à six heures; on n'a point du tout de peine à faire les comptes; il n'y a point de jetons ni de marques; les poules sont au

[1] Mme de Montespan était allée cette année-là aux eaux de Bourbon.

moins de cinq, six ou sept cents louis, les grosses de mille, de douze cents. On en met d'abord vingt-cinq chacun, c'est cent; et puis celui qui fait en met dix. On donne chacun quatre louis à celui qui a le quinola; on passe; et quand on fait jouer, et qu'on ne prend pas la poule, on en met seize à la poule, pour apprendre à jouer mal à propos. On parle sans cesse, et rien ne demeure sur le cœur. « Combien avez-vous de cœurs? — J'en ai deux, j'en ai trois, j'en ai un, j'en ai quatre : il n'en a donc que trois, que quatre. » Et Dangeau est ravi de tout ce caquet : il découvre le jeu, il tire ses conséquences, il voit à qui il a affaire; enfin j'étais fort aise de voir cet excès d'habileté. Vraiment c'est bien lui qui sait le dessous des cartes, car il sait toutes les autres couleurs. On monte donc à six heures en calèche, le roi, Mme de Montespan, Monsieur, Mme de Thianges et la bonne d'Heudicourt sur le strapontin, c'est-à-dire comme en paradis, ou dans *la gloire de Niquée*[1]. Vous savez comme ces calèches sont faites; on ne se regarde point, on est tourné du même côté. La reine était dans une autre, avec les princesses, et ensuite tout le monde attroupé, selon sa fantaisie. On va sur le canal dans les gondoles, on y trouve de la musique; on revient à dix heures, on trouve la comédie; minuit sonne, on fait *media noche*[2]; voilà comme se passe le samedi.

De vous dire combien de fois on me parla de vous, combien on me demanda de vos nouvelles, combien on me fit de questions sans attendre la réponse, combien j'en épargnai, combien on s'en souciait peu, combien je m'en souciais encore moins, vous reconnaîtriez au naturel l'*iniqua corte*[3]. Cependant elle ne fut jamais si agréable, et l'on souhaite fort que cela continue.

[1] Allusion à un épisode du fameux roman de chevalerie *Amadis de Gaule*, où un héros contemple avec admiration la princesse Niquée dans sa gloire.

[2] Repas gras que l'on faisait à minuit après un jour maigre.

[3] « L'inique cour. »

VII. — HEURES DE MÉLANCOLIE ET DE PESSIMISME[1]

[*A M^me^ de Grignan*] Paris, 16 mars 1672.

... Vous me demandez, ma chère enfant, si j'aime toujours bien la vie : je vous avoue que j'y trouve des chagrins cuisants; mais je suis encore plus dégoûtée de la mort. Je me trouve si malheureuse d'avoir à finir tout ceci par elle, que si je pouvais retourner en arrière, je ne demanderais pas mieux. Je me trouve dans un engagement qui m'embarrasse : je suis embarquée dans la vie sans mon consentement; il faut que j'en sorte, cela m'assomme. Et comment en sortirai-je? par où? par quelle porte? quand sera-ce? en quelle disposition? souffrirai-je mille et mille douleurs, qui me feront mourir désespérée? aurai-je un transport au cerveau? mourrai-je d'un accident? comment serai-je avec Dieu? qu'aurai-je à lui présenter? la crainte, la nécessité, feront-elles mon retour vers lui? n'aurai-je aucun autre sentiment que celui de la peur? Que puis-je espérer? suis-je digne du paradis? suis-je digne de l'enfer? Quelle alternative! quel embarras! Rien n'est si fou que de mettre son salut dans l'incertitude; mais rien n'est si naturel, et la sotte vie que je mène est la chose du monde la plus aisée à comprendre : je m'abîme dans ces pensées, et je trouve la mort si terrible, que je hais plus la vie parce qu'elle m'y mène que par les épines dont elle est semée. Vous me direz que je veux donc vivre éternellement : point du tout! Mais si on m'avait demandé mon avis, j'aurais bien aimé mourir entre les bras de ma nourrice : cela m'aurait ôté bien des ennuis, et m'aurait donné le ciel bien sûrement et bien aisément. Mais parlons d'autre chose.

[1] M^me^ de Sévigné ayant le caractère enjoué, de pareils accès de mélancolie étaient intéressants à noter.

[*A Bussy*] 6 août 1675.

... Pour ma vie, vous la connaissez aussi. On la passe avec cinq ou six amies dont la société plaît, et à mille devoirs à quoi l'on est obligé, et ce n'est pas une petite affaire. Mais ce qui me fâche, c'est qu'en ne faisant rien les jours se passent, et notre pauvre vie est composée de ces jours, et l'on vieillit, et l'on meurt. Je trouve cela bien mauvais. La vie est trop courte : à peine avons-nous passé la jeunesse, que nous nous trouvons dans la vieillesse. Je voudrais qu'on eût cent ans d'assurés, et le reste dans l'incertitude. Ne le voulez-vous pas aussi, mon cousin ? Mais comment pourrions-nous faire !

[*A M^me^ de Grignan*] Paris, 20 octobre 1679.

M^me^ de La Fayette prend des bouillons de vipères, qui lui redonnent une âme et des forces à vue d'œil. Elle croit que cela vous serait admirable. On coupe la tête et la queue à cette vipère, on l'ouvre, on l'écorche, et toujours elle remue ; une heure, deux heures, on la voit toujours remuer. Nous comparâmes cette quantité d'esprits, si difficiles à apaiser, à de vieilles passions, et surtout à celles de ce quartier : que ne leur fait-on point ? On dit des injures, des rudesses, des cruautés, des mépris, des querelles, des plaintes, des rages, et toujours elles remuent : on n'en saurait voir la fin. On croit que quand on leur arrache le cœur, c'en est fait, et qu'on n'en entendra plus parler ; point du tout, elles sont encore en vie, elles remuent encore. Je ne sais pas si cette sottise vous paraîtra comme à nous ; mais nous étions en train de la trouver plaisante : on en peut faire souvent l'application.

[*A M^me^ de Grignan*] Aux Rochers, 30 novembre 1689.

Vous avez donc été frappée du mot de M^me^ de La

Fayette, mêlé avec tant d'amitié[1]. Quoique je ne me laisse pas oublier cette vérité, j'avoue que j'en fus tout étonnée ; car je ne me sens encore aucune décadence qui m'en fasse souvenir. Je ne laisse pas cependant de faire souvent des réflexions et des supputations, et je trouve les conditions de la vie assez dures. Il me semble que j'ai été traînée, malgré moi, à ce point fatal où il faut souffrir de la *vieillesse* : je la vois ; m'y voilà, et je voudrais bien, au moins, ménager de ne pas aller plus loin, de ne point avancer dans ce chemin des infirmités, des douleurs, des pertes de mémoire, des *défigurements* qui sont près de m'outrager ; et j'entends une voix qui dit : « Il faut marcher malgré vous, ou bien, si vous ne voulez pas, il faut mourir, qui est une autre extrémité à quoi la nature répugne. » Voilà pourtant le sort de tout ce qui avance un peu trop ; mais un retour à la volonté de Dieu, et à cette loi universelle où nous sommes condamnés, remet la raison à sa place, et fait prendre patience : prenez-la donc aussi, ma très chère, et que votre amitié trop tendre ne vous fasse point jeter des larmes que votre raison doit condamner.

VIII. — MADAME DE SÉVIGNÉ PERD LE « BIEN-BON »

[*A Bussy*] Paris, 2 septembre 1687.

Je viens de recevoir vos lettres de Cressia, mon cher cousin, qui m'ont donné quelque consolation, car je suis accablée de tristesse ; j'ai vu mourir depuis dix jours mon cher oncle[2] : vous savez ce qu'il était pour

[1] Pour décider Mme de Sévigné à ne point passer l'hiver en Bretagne Mme de La Fayette lui avait écrit : « Il est question, ma belle, qu'il ne faut point que vous passiez l'hiver en Bretagne, à quelque prix que ce soit ; *vous, êtes vieille ;* les Rochers sont pleins de bois ; les catarrhes et les fluxions vous accableront, etc.

[2] Le « Bien Bon » (l'abbé de Coulanges) était mort le 29 août 1687.

sa chère nièce. Il n'y a point de bien qu'il ne m'ait fait, soit en me donnant son bien tout entier, soit en conservant et rétablissant celui de mes enfants. Il m'a tirée de l'abîme où j'étais à la mort de M. de Sévigné : il a gagné des procès ; il a remis toutes mes terres en bon état ; il a payé nos dettes ; il a fait la terre où demeure mon fils la plus jolie et la plus agréable du monde ; il a marié mes enfants ; en un mot, c'est à ses soins continuels que je dois la paix et le repos de ma vie. Vous comprenez bien que de si sensibles obligations et une si longue habitude font souffrir une cruelle peine quand il est question de se séparer pour jamais. La perte qu'on fait des vieilles gens n'empêche pas qu'elle ne soit sensible, quand on a de grandes raisons de les aimer et qu'on les a toujours vus. Mon cher oncle avait quatre-vingts ans ; il était accablé de la pesanteur de cet âge ; il était infirme et triste de son état. La vie n'était plus qu'un fardeau pour lui. Qu'eût-on donc voulu lui souhaiter ? Une continuation de souffrances ! Ce sont ces réflexions qui m'ont aidée à me faire prendre patience. Sa maladie a été d'un homme de trente ans : une fièvre continue, une fluxion sur la poitrine. En sept jours il a fini sa longue et honorable vie, avec des sentiments de piété, de pénitence et d'amour de Dieu, qui nous font espérer miséricorde pour lui. Voilà, mon cousin, ce qui m'a occupée et affligée depuis quinze jours. Je suis pénétrée de douleur et de reconnaissance.

IX. — MORT DE Mme DE SÉVIGNÉ[1]

[*Mme de Grignan au président de Moulceau*] 28 avril 1696.

Votre politesse ne doit point craindre, Monsieur, de renouveler ma douleur en me parlant de la douloureuse perte que j'ai faite. C'est un objet que mon esprit ne perd pas de vue, et

[1] Elle mourut à Grignan, le 17 avril 1696, de la petite vérole.

qu'il trouve si vivement gravé dans mon cœur, que rien ne peut l'augmenter ni diminuer. Je suis très persuadée, Monsieur, que vous ne sauriez avoir appris le malheur épouvantable qui m'est arrivé, sans répandre des larmes ; la bonté de votre cœur m'en répond. Vous perdez une amie d'un mérite et d'une fidélité incomparables ; rien n'est plus digne de vos regrets. Et moi, Monsieur, que ne perdé-je point ! quelles perfections ne réunissait-elle point, pour être à mon égard, par différents caractères, plus chère et plus précieuse ! Une perte si complète et irréparable ne porte pas à chercher de consolation ailleurs que dans l'amertume des larmes et des gémissements. Je n'ai point la force de lever les yeux assez haut pour trouver le lieu d'où doit venir le secours ; je ne puis encore tourner mes regards qu'autour de moi, et je n'y vois plus cette personne qui m'a comblée de biens, qui n'a eu d'attention qu'à me donner tous les jours de nouvelles marques de son tendre attachement, avec l'agrément de la société. Il est bien vrai, Monsieur, il faut une force plus qu'humaine pour soutenir une si cruelle séparation et tant de privation. J'étais bien loin d'y être préparée : la parfaite santé dont je la voyais jouir, un an de maladie qui m'a mise cent fois en péril, m'avaient ôté l'idée que l'ordre de la nature pût avoir lieu à mon égard. Je me flattais, je me flattais de ne jamais souffrir un si grand mal ; je le souffre et je le sens dans toute sa rigueur. Je mérite votre pitié, Monsieur, et quelque part dans l'honneur de votre amitié, si on la mérite par une sincère estime et beaucoup de vénération pour votre vertu. Je n'ai point changé de sentiment pour vous depuis que je vous connais, et je crois vous avoir dit plus d'une fois qu'on ne peut vous honorer plus que je fais.

[*M. de Grignan à M. de Coulanges*] Grignan, 23 mai 1696

Vous comprenez mieux que personne, Monsieur[1] la grandeur de la perte que nous venons de faire, et ma juste douleur. Le mérite distingué de M^me^ de Sévigné vous était parfaitement connu. Ce n'est pas seulement une belle-mère que je regrette, ce nom n'a pas accoutumé d'imposer toujours ; c'est une amie aimable et solide, une société délicieuse. Mais ce qui est encore bien plus digne de notre admiration que de nos regrets, c'est une femme forte dont il est question, qui a envisagé la mort, dont elle n'a point douté dès les premiers jours de sa maladie avec une fermeté et une soumission étonnantes. Cette personne si tendre et si faible pour tout ce

[1] Le « petit Coulanges », cousin de la marquise.

qu'elle aimait n'a trouvé que du courage et de la religion quand elle a cru ne devoir songer qu'à elle, et nous avons dû remarquer de quelle utilité et quelle importance il est de se remplir l'esprit de bonnes choses et de saintes lectures, pour lesquelles Mme de Sévigné avait un goût, pour ne pas dire une avidité surprenante, par l'usage qu'elle a su faire de ces bonnes provisions dans les derniers moments de sa vie. Je vous conte tous ces détails, Monsieur, parce qu'ils conviennent à vos sentiments et à l'amitié que vous aviez pour celle que nous pleurons ; et je vous avoue que j'en ai l'esprit si rempli, que ce m'est un soulagement de trouver un homme aussi propre que vous à les écouter et à les aimer. J'espère, Monsieur, que le souvenir d'une amie qui vous estimait infiniment contribuera à me conserver dans l'amitié dont vous m'honorez depuis longtemps ; je l'estime et la souhaite trop pour ne pas la mériter un peu.

DEUXIÈME PARTIE

MADAME DE SÉVIGNÉ

EN PROVINCE ET EN VOYAGE

I. — A LIVRY[1]

LA SEMAINE SAINTE A LIVRY

A M^me^ de Grignan. Livry, mardi saint 24 mars 1671.

Voici une terrible causerie, ma chère enfant ; il y a trois heures que je suis ici. Je suis partie de Paris avec l'abbé, Hélène, Hébert et *Marphise*[2], dans le dessein de me retirer du monde et du bruit pour jusqu'à jeudi au soir : je prétends être en solitude ; je fais de ceci une petite Trappe, je veux y prier Dieu, y faire mille réflexions ; j'ai résolu d'y jeûner beaucoup pour toutes sortes de raisons, de marcher pour tout le temps que j'ai été dans ma chambre, et surtout de m'ennuyer pour l'amour de Dieu. Mais ce que je ferai beaucoup mieux que tout cela, c'est de penser à vous, ma fille[3] ; je n'ai pas encore cessé depuis que je suis arrivée, et ne pouvant contenir tous mes sentiments,

[1] Livry, à 22 kilomètres de Paris, possédait une abbaye dont l'oncle de M^me^ de Sévigné, Christophe de Coulanges, était abbé.

[2] Ce sont la femme de chambre, le valet de chambre et la petite chienne de la marquise.

[3] M^me^ de Grignan était partie pour la Provence, au début de février 1671 : cette première séparation fut très douloureuse.

je me suis mise à vous écrire au bout de cette petite allée sombre que vous aimez, assise sur ce siège de mousse où je vous ai vue quelquefois couchée. Mais, mon Dieu, où ne vous ai-je point vue ici ? et de quelle façon toutes ces pensées me traversent-elles le cœur ? Il n'y a point d'endroit, point de lieu, ni dans la maison, ni dans l'église, ni dans le pays, ni dans le jardin où je ne vous aie vue ; il n'y en a point qui ne me fasse souvenir de quelque chose. De quelque manière que ce soit, cela me perce le cœur : je vous vois, vous m'êtes présente ; je pense et repense à tout. Ma tête et mon esprit se creusent ; mais j'ai beau tourner, j'ai beau chercher, cette chère enfant que j'aime avec tant de passion est à deux cents lieues de moi, je ne l'ai plus ; sur cela je pleure, sans pouvoir m'en empêcher.

[*A M^me^ de Grignan*] Livry, jeudi saint 26 mars 1671.

Si j'avais autant pleuré mes péchés que j'ai pleuré pour vous depuis que je suis ici, je serais très bien disposée pour faire mes pâques et mon jubilé. J'ai passé ici le temps que j'avais résolu, de la manière dont je l'avais imaginé, à la réserve de votre souvenir, qui m'a plus tourmenté que je ne l'avais prévu. C'est une chose étrange qu'une imagination vive, qui représente toutes les choses comme si elles étaient encore ; sur cela on songe au présent, et, quand on a le cœur comme je l'ai, on se meurt. Je ne sais où me sauver de vous : notre maison de Paris m'assomme encore tous les jours, et Livry m'achève. Pour vous, c'est par un effort de mémoire que vous pensez à moi : la Provence n'est point obligée de me rendre à vous, comme ces lieux-ci doivent vous rendre à moi. J'ai trouvé de la douceur dans la tristesse que j'ai eue ici ; une grande solitude, un grand silence, un office triste, des Ténèbres chantés avec dévotion, un jeûne canonique et une beauté dans ces jardins dont vous seriez charmée : tout cela m'a plu. Je n'avais jamais été à Livry la semaine sainte ;

hélas ! que je vous y ai souhaitée ! Quelque difficile que vous soyez sur la solitude, vous auriez été contente de celle-ci ; mais je m'en retourne à Paris par nécessité...

UNE BELLE JOURNÉE DE PRINTEMPS

[*A M^me^ de Grignan*] Livry, mercredi 29 avril 1671

Depuis que j'ai écrit ce commencement de lettre, j'ai fait un fort joli voyage. Je partis hier assez matin de Paris ; j'allai dîner à Pomponne ; j'y trouvai notre bon homme [1], qui m'attendait : je n'aurais pas voulu manquer à lui dire adieu. Je le trouvai dans une augmentation de sainteté qui m'étonna : plus il approche de la mort, plus il s'épure. Il me gronda très sérieusement, et transporté de zèle et d'amitié pour moi, il me dit que j'étais folle de ne point songer à me convertir ; que j'étais une jolie païenne ; que je faisais de vous une idole dans mon cœur ; que cette sorte d'idolâtrie était aussi dangereuse qu'une autre, quoiqu'elle me parût moins criminelle ; qu'enfin je songeasse à moi : il me dit tout cela si fortement que je n'avais pas le mot à dire. Enfin, après six heures de conversation très agréable, quoique très sérieuse, je le quittai, et vins ici, où je trouvai tout le triomphe du mois de mai : le rossignol, le coucou, la fauvette, ont ouvert le printemps dans nos forêts ; je m'y suis promenée tout le soir toute seule. J'y ai trouvé toutes mes tristes pensées ; mais je ne veux plus vous en parler. J'ai destiné une partie de cette après-dînée à vous écrire dans le jardin, où je suis étourdie de trois ou quatre rossignols qui sont sur ma tête. Ce soir je m'en retourne à Paris pour faire mon paquet et vous l'envoyer.

[1] Arnauld d'Andilly (1589-1674), frère du Grand Arnauld.

II. — LE VOYAGE DE BRETAGNE EN 1671 [1]

COMMENT VOYAGEAIT LA MARQUISE

[*A M^me^ de Grignan*] Paris, 13 mai 1671

... Pour moi, je suis encore ici ; j'en suis en furie : je voulais partir vendredi ; l'abbé se met à genoux pour que ce ne soit que lundi : on ne peut tirer les prêtres de Paris ; il n'y a que les dames qui en veuillent partir. Je m'en irai donc lundi, il me semble que vous voulez savoir mon équipage, afin de me voir passer comme j'ai vu passer M. Busche. Je vais à deux calèches ; j'ai sept chevaux de carrosse, un cheval de bât qui porte mon lit, et trois ou quatre hommes à cheval. Je serai dans ma calèche tirée par mes deux beaux chevaux ; l'abbé sera quelquefois avec moi. Dans l'autre, mon fils, La Mousse et Hélène [2]. Celle-ci aura quatre chevaux avec un postillon. Quelquefois le bréviaire assemblera le second ordre, et laissera place à un certain bréviaire de Corneillle, que nous avons envie de dire, Sévigné et moi.

L'ARRIVÉE AUX ROCHERS

[*A M^me^ de Grignan*] Aux Rochers, 31 mai 1671.

... Ils avaient fait ici une manière d'entrée à mon fils ; Vaillant avait mis plus de quinze cents hommes sous les armes, tous fort bien habillés, un ruban neuf

[1] M^me^ de Sévigné partit le 18 mai 1671, elle passa par le Mans et arriva aux Rochers dans les derniers jours du mois. Elle revint par le même chemin, au mois de décembre.

[2] L'abbé de la Mousse, parent de la marquise.

à la cravate ; ils vont en très bon ordre nous attendre à une lieue des Rochers. Voici un bel incident : M. l'abbé avait mandé que nous arriverions le mardi, et puis tout d'un coup il l'oublie ; ces pauvres gens attendent le mardi jusqu'à dix heures du soir ; et quand ils sont tous retournés chacun chez eux, bien tristes et bien confus, nous arrivons paisiblement le mercredi, sans songer qu'on eût mis une armée en campagne pour nous recevoir : ce contretemps nous a fâchés ; mais quel remède ? Voilà par où nous avons débuté. Mlle du Plessis [1] est tout justement comme vous l'avez laissée ; elle a une nouvelle amie à Vitré, dont elle se pare, parce que c'est un bel esprit qui a lu tous les romans, et qui a reçu deux lettres de la princesse de Tarente. J'ai fait dire méchamment par Vaillant que j'étais jalouse de cette nouvelle amitié ; que je n'en témoignerais rien, mais que mon cœur était saisi. Tout ce qu'elle dit là-dessus est digne de Molière : c'est une plaisante chose de voir avec quel soin elle me ménage, et comme elle détourne adroitement la conversation pour ne point parler de ma rivale devant moi ; je fais aussi fort bien mon personnage. Mes petits arbres sont d'une beauté surprenante ; Pilois [2] les élève jusqu'aux nues avec une probité admirable ; tout de bon, rien n'est si beau que ces allées que vous avez vues naître.

L'INSTALLATION AUX ROCHERS
QUELQUES PROVINCIALES RIDICULES

[*A Mme de Grignan*] Aux Rochers, 28 juin 1671.

... Je me souviens de toutes ces folies que nous avons dites ici, et de tout ce que vous faisiez, et de

[1] Mlle du Plessis d'Argentré, que raille sans pitié Mme de Sévigné. La marquise l'appelle souvent dans ses lettres Mlle de *Kerlouche*.

[2] Pilois, jardinier du château des Rochers.

tout ce que vous y disiez : ce souvenir ne me quitte jamais ; et puis tout d'un coup je pense où vous êtes ; mon imagination ne me présente qu'un grand espace fort éloigné ; votre château [1] m'arrête maintenant les yeux ; les murailles de votre mail me déplaisent. Le nôtre est d'une beauté surprenante, et tout le jeune plant que vous avez vu est délicieux : c'est une jeunesse que je prends plaisir d'élever jusqu'aux nues ; et très souvent, sans considérer les conséquences ni mes intérêts, je fais jeter de grands arbres à bas, parce qu'ils font ombrage ou qu'ils incommodent mes jeunes enfants. Mon fils regarde cette conduite ; mais je ne lui en laisse pas faire l'application. Pilois est toujours mon favori, et je préfère sa conversation à celle de plusieurs qui ont conservé le titre de chevalier au parlement de Rennes. Je suis *libertine* plus que vous ; je laissai l'autre jour retourner chez soi un carrosse plein de *Fouesnellerie* [2], par une pluie horrible, faute de les prier de bonne grâce de demeurer ; jamais ma bouche ne put prononcer les paroles qui étaient nécessaires. Ce n'étaient pas les deux jeunes femmes, c'était la mère et une guimbarde de Rennes, et les fils. Mlle du Plessis est toute telle que vous la représentez, et encore un peu plus impertinente ; ce qu'elle dit tous les jours sur la crainte de me donner de la jalousie est une chose originale dont je suis au désespoir, quand je n'ai personne pour en rire. Sa belle-sœur est fort jolie, sans être ridicule en rien, et parle gascon au milieu de la Bretagne : j'en ai la même joie que vous avez de ma Laguette, qui parle parisien au milieu de la Provence : cette petite Basse-Brette est fort aimable.

[*A Mme de Grignan*] Aux Rochers, 15 juillet 1671.

... Mlle du Plessis nous honore souvent de sa présence ; elle disait hier à table qu'en Basse-Bretagne on

[1] Le château de Grignan, en Provence.

[2] Il s'agit de la famille des Fouesnel.

faisait une chère admirable, et qu'aux noces de sa belle-sœur on avait mangé pour un jour douze cents pièces de rôti : nous demeurâmes tous comme des gens de pierre. Je pris courage, et lui dis : « Mademoiselle, pensez-y bien ; n'est-ce point douze pièces de rôti que vous voulez dire ? on se trompe quelquefois. — Non, Madame, c'est douze cents pièces ou onze cents ; je ne veux pas vous assurer si c'est onze ou douze, de peur de mentir ; mais enfin je sais bien que c'est l'un ou l'autre » ; elle le répéta vingt fois, et n'en voulut jamais rabattre un seul poulet. Nous trouvâmes qu'il fallait qu'ils fussent pour le moins trois cents piqueurs pour piquer menu, et que le lieu fût un grand pré, où l'on eût fait dresser des tentes ; et que s'ils n'eussent été que cinquante, il fallait qu'ils eussent commencé un mois auparavant. Ce propos de table était bon ; vous en auriez été contente. N'avez-vous point quelque exagéreuse comme celle-là ?

[A *Mme de Grignan*] Aux Rochers, 19 juillet 1671.

... La divine Plessis est justement et à point toute *fausse ;* je lui fais trop d'honneur de daigner seulement en dire du mal. Elle joue toute sortes de choses : elle joue la dévote, la capable, la peureuse, la petite poitrine, la meilleure fille du monde ; mais surtout elle me contrefait, de sorte qu'elle me fait toujours le même plaisir que si je me voyais dans un miroir qui me fît ridicule, ou que je parlasse à un écho qui me répondît des sottises. J'admire où je prends celles que je vous écris. Adieu, ma très aimable ; vous qui voyez tout, ne voyez-vous point comme je suis belle les dimanches, et comme je suis négligée les jours ouvriers ?

[A *Mme de Grignan*] Aux Rochers, 22 juillet 1671.

... Cette Mme Quintin [1], que nous disions qui vous res-

[1] Suzanne de Montgommery, comtesse de Quintin.

semblait pour vous faire enrager, est comme paralytique ; elle ne se soutient pas. Demandez-lui pourquoi : elle a vingt ans. Elle est passée ce matin devant cette porte, et a demandé à boire un petit coup de vin ; on lui en a porté, elle a bu sa *chopine*, et puis s'en est allée au Pertre consulter une espèce de médecin qu'on estime en ce pays. Que dites-vous de cette manière bretonne, familière et galante ? Elle sortait de Vitré, elle ne pouvait pas avoir soif ; de sorte que j'ai compris que tout cela était un air, pour me faire savoir qu'elle a un équipage de *Jean de Paris*[1]. Ma chère enfant, ne sortirai-je point des nouvelles de Bretagne ? Quel chien de commerce avez-vous là avec une femme de Vitré ?

[*A M^me^ de Grignan*] Aux Rochers, 26 juillet 1671.

Je veux vous apprendre qu'hier, comme j'étais toute seule dans ma chambre avec un livre précieusement à la main, je vois ouvrir ma porte par une grande femme de très bonne mine ; cette femme s'étouffait de rire, et cachait derrière elle un homme qui riait encore plus fort qu'elle : cet homme était suivi d'une femme fort bien faite, qui riait aussi ; moi, je me mis à rire sans les reconnaître et sans savoir ce qui les faisait rire. Quoique j'attendisse aujourd'hui M^me^ de Chaulnes[2], qui doit passer deux jours ici, j'avais beau la regarder, je ne pouvais comprendre que ce fût elle. C'était elle pourtant, qui m'amenait Pomenars[3], qui, en arrivant à Vitré, lui avait mis dans la tête de me venir surprendre. La *Murinette* beauté[4] était de la partie, et la gaieté de Pomenars était si extrême, qu'il aurait réjoui la tris-

[1] C'est-à-dire couleur chamois.

[2] La femme du gouverneur de Bretagne.

[3] Le marquis de Pomenars, gentilhomme d'un caractère enjoué, mais dont les plaisanteries n'étaient pas toujours innocentes. A Laval, en 1671, il se vit pendre... en effigie.

[4] M^lle^ Marie-Anne du Pui de Murinais.

tesse même : ils jouèrent d'abord au volant : Mme de Chaulnes y joue comme vous ; et puis une légère collation, et puis nos belles promenades, et partout il a été question de vous. J'ai dit à Pomenars que vous étiez fort en peine de toutes ses affaires, et que vous m'aviez mandé que pourvu qu'il n'y eût que le courant, vous ne seriez point en inquiétude, mais que tant de nouvelles injustices qu'on lui faisait vous donnaient beaucoup de chagrin pour lui. Nous avons fort poussé cette plaisanterie ; et puis cette grande allée nous a fait souvenir de la chute que vous y fîtes un jour ; la pensée m'en a fait devenir rouge comme du feu. On a parlé longtemps là-dessus, et puis du dialogue bohême, et puis enfin de Mlle du Plessis, et des sottises qu'elle disait, et qu'un jour vous en ayant dit une, et son vilain visage se trouvant auprès du vôtre, vous n'aviez pas marchandé, et lui aviez donné un soufflet pour la faire reculer ; et que moi, pour adoucir les affaires, j'avais dit : « Mais voyez comme ces petites filles se jouent rudement » ; et que j'avais dit à sa mère : « Madame, ces jeunes créatures étaient si folles ce matin, qu'elles se battaient : Mlle du Plessis, agaçait ma fille, ma fille la battait ; c'était la plus plaisante chose du monde » ; et qu'avec ce tour j'avais ravi Mme du Plessis, de voir nos petites filles se réjouir ainsi. Cette *camaraderie* de vous et de Mlle du Plessis, dont je ne faisais qu'une même chose pour faire avaler le soufflet, les a fait rire à mourir. La *Murinette* vous approuve fort, et jure que la première fois qu'elle viendra lui parler dans le nez, comme elle fait toujours, elle vous imitera, et lui donnera sur sa vilaine joue. Je les attends tous présentement. Pomenars tiendra bien sa place ; Mlle du Plessis viendra aussi ; ils me montreront une lettre de Paris faite à plaisir, où l'on mandera cinq ou six soufflets donnés entre femmes, afin d'autoriser ceux qu'on veut lui donner aux états, et même de les lui faire souhaiter pour être à la mode. Enfin, je n'ai jamais vu un homme si fou que Pomenars. Sa gaieté

augmente en même temps que ses affaires criminelles : s'il lui en vient encore une, il mourra de joie.

LA FENAISON

[*A M. de Coulanges*] Aux Rochers, le 22 juillet 1671.

Ce mot sur la semaine est par-dessus le marché de vous écrire seulement tous les quinze jours, et pour vous donner avis, mon cher cousin, que vous aurez bientôt l'honneur de voir Picard ; et comme il est frère du laquais de M^me^ de Coulanges, je suis bien aise de vous rendre compte de mon procédé. Vous savez que M^me^ la duchesse de Chaulnes est à Vitré ; elle y attend le duc, son mari, dans dix ou douze jours, avec les états de Bretagne : vous croyez que j'extravague ; elle attend donc son mari avec tous les états, et en attendant, elle est à Vitré toute seule, mourant d'ennui. Vous ne comprenez pas que cela puisse revenir à Picard : elle meurt donc d'ennui ; je suis sa seule consolation, et vous croyez bien que je l'emporte d'une grande hauteur sur M^lle^ de Kerbone et de Kerqueoison. Voici un grand circuit, mais pourtant nous arriverons au but. Comme je suis donc sa seule consolation, après l'avoir été voir, elle viendra ici, et je veux qu'elle trouve mon parterre et mes allées nettes, ces grandes allées que vous aimez. Vous ne comprenez pas encore où cela peut aller. Voici une autre petite proposition incidente : vous savez qu'on fait les foins ; je n'avais pas d'ouvriers ; j'envoie dans cette prairie, que les poètes ont célébrée, prendre tous ceux qui travaillaient, pour venir nettoyer ici : vous n'y voyez encore goutte ; et, en leur place, j'envoie tous mes gens faner. Savez-vous ce que c'est que faner ? Il faut que je vous l'explique : faner est la plus jolie chose du monde, c'est retourner du foin en batifolant dans une prairie ; dès qu'on en sait tant, on sait faner. Tous mes gens

y allèrent gaiement ; le seul Picard me vint dire qu'il n'irait pas, qu'il n'était pas entré à mon service pour cela, que ce n'était pas son métier, et qu'il aimait mieux s'en aller à Paris. Ma foi ! la colère m'a monté à la tête ; je songeai que c'était la centième sottise qu'il m'avait faite ; qu'il n'avait ni cœur ni affection ; en un mot, la mesure était comble. Je l'ai pris au mot, et, quoi qu'on m'ait pu dire pour lui, je suis demeurée ferme comme un rocher, et il est parti. C'est une justice de traiter les gens selon leurs bons ou mauvais services. Si vous le revoyez, ne le recevez point ; ne le protégez point ; ne me blâmez point, et songez que c'est le garçon du monde qui aime le moins à faner, et et qui est le plus indigne qu'on le traite bien.

Voilà l'histoire en peu de mots : pour moi, j'aime les relations où l'on ne dit que ce qui est nécessaire, où l'on ne s'écarte point ni à droite ni à gauche ; où l'on ne reprend point les choses de si loin ; enfin je crois que c'est ici, sans vanité, le modèle des narrations agréables.

LES ÉTATS DE BRETAGNE EN 1671

[*A M^me^ de Grignan*] Aux Rochers, 5 août 1671.

... Vous aurez maintenant des nouvelles de nos états[1] pour votre peine d'être Bretonne. M. de Chaulnes arriva dimanche au soir, au bruit de tout ce qui peut en faire à Vitré. Le lundi matin il m'écrivit une lettre : j'y fis réponse pour aller dîner avec lui. On mange à deux tables dans le même lieu ; il y a quatorze couverts à chaque table ; Monsieur en tient une et Madame l'autre. La bonne chère est excessive ; on remporte les plats de rôti tout entiers, et pour les pyramides de fruits, il faut faire hausser les portes. Nos pères ne prévoyaient pas ces sortes de machines,

[1] Dans la Bretagne, comme dans tous les pays d'Etats, des assemblées fixaient le chiffre ainsi que le mode de répartition des impôts.

puisque même ils ne comprenaient pas qu'il fallût qu'une porte fût plus haute qu'eux. Une pyramide veut entrer; une de ces pyramides qui font qu'on est obligé de s'écrire d'un bout de la table à l'autre; mais bien loin que cela blesse ici, on est souvent fort aise, au contraire, de ne plus voir ce qu'elles cachent : cette pyramide donc, avec vingt ou trente porcelaines, fut si parfaitement renversée à la porte, que le bruit qu'elle causa fit taire les violons, les hautbois et les trompettes. Après le dîner, MM. de Lomaria et Coëtlogon dansèrent avec deux Bretonnes des passe-pieds merveilleux, et des menuets, d'un air que les courtisans n'ont pas à beaucoup près : ils y font des pas de Bohémiens et de Bas-Bretons avec une délicatesse et une justesse qui charment. Je pensais toujours à vous, et j'avais un souvenir si tendre de votre danse et de ce que je vous avais vue danser, que ce plaisir me devint une douleur. On parla fort de vous. Je suis assurée que vous auriez été ravie de voir danser Lomaria : les violons et les passe-pieds de la cour font mal au cœur au prix de ceux-là; c'est quelque chose d'extraordinaire que cette quantité de pas différents et cette cadence courte et juste; je n'ai point vu d'homme danser comme Lomaria cette sorte de danse. Après ce petit bal, on vit entrer tous ceux qui arrivaient en foule pour ouvrir les états. Le lendemain, M. le premier président, MM. les procureurs et avocats généraux du parlement, huit évêques, MM. de Molac, La Coste et Coëtlogon le père, M. Boucherat, qui vient de Paris, cinquante Bas-Bretons dorés jusqu'aux yeux, cent communautés. Le soir devaient venir M^me^ de Rohan d'un côté, et son fils de l'autre, et M. de Lavardin, dont je suis étonnée. Je ne vis point ces derniers, car je voulus venir coucher ici, après avoir été à la tour de Sévigné[1] voir M. d'Harouïs et MM. de

[1] C'était une tour qui faisait partie des murailles de Vitré et qui appartenait à M^me^ de Sévigné.

Fourché et Chesières, qui arrivaient. M. d'Harouïs vous écrira; il est comblé de vos honnêtetés : il a reçu deux de vos lettres à Nantes, dont je vous suis encore plus obligée que lui. Sa maison va être le Louvre des états : c'est un jeu, une chère, une liberté, jour et nuit, qui attirent tout le monde. Je n'avais jamais vu les états; c'est une assez belle chose. Je ne crois pas qu'il y ait une province rassemblée qui ait un aussi grand air que celle-ci; elle doit être bien pleine, du moins, car il n'y en a pas un seul à la guerre ni à la cour; il n'y a que le petit Guidon[1], qui peut-être y reviendra un jour comme les autres. J'irai voir tantôt Mme de Rohan; il viendrait bien du monde ici, si je n'allais à Vitré : c'était une grande joie de me voir aux états, où je ne fus de ma vie; je n'ai pas voulu en avoir l'ouverture, c'était trop matin. Les états ne doivent pas être longs; il n'y a qu'à demander ce que veut le roi; on ne dit pas un mot : voilà qui est fait. Pour le gouverneur, il trouve, je ne sais pas comment, plus de quarante mille écus qui lui reviennent. Une infinité de présents, des pensions, des réparations de chemins et de villes, quinze ou vingt grandes tables, un jeu continuel, des bals éternels, des comédies trois fois la semaine, une grande *braverie*[2] : voilà les états. J'oublie trois ou quatre cents pipes de vin qu'on y boit; mais, si je ne compte pas ce petit article, les autres ne l'oublient pas, et c'est le premier. Voilà ce qui s'appelle des contes à dormir debout; mais cela vient au bout de la plume, quand on est en Bretagne et qu'on n'a pas autre chose à dire.

[*A Mme de Grignan*] A Vitré, 12 août 1671.

Enfin, ma chère fille, me voilà en pleins états; sans cela, les états seraient en pleins Rochers. Dimanche

[1] Charles de Sévigné, fils de la marquise, était guidon des gendarmes Dauphins.

[2] Mot populaire pour exprimer la recherche dans l'habillement.

dernier, aussitôt que j'eus cacheté mes lettres, je vis entrer quatre carrosses à six chevaux dans ma cour, avec cinquante gardes à cheval, plusieurs chevaux de main et plusieurs pages à cheval. C'étaient M. de Chaulnes, M. de Rohan, M. de Lavardin, MM. de Coëtlogon, de Lomaria, les barons de Guais, les évêques de Rennes, de Saint-Malo, les MM. d'Argouges, et huit ou dix que je ne connais point ; j'oublie M. d'Harouïs, qui ne vaut pas la peine d'être nommé. Je reçois tout cela : on dit et on répondit beaucoup de choses. Enfin, après une promenade dont ils furent fort contents, une collation très bonne et très galante sortit d'un des bouts du mail, et surtout du vin de Bourgogne, qui passa comme de l'eau de Forges ; on fut persuadé que cela s'était fait avec un coup de baguette. M. de Chaulnes me pria instamment d'aller à Vitré. J'y vins donc lundi soir ; Mme de Chaulnes me donna à souper, avec la comédie de *Tartufe*, point trop mal jouée, et un bal où le passe-pied et le menuet pensèrent me faire pleurer : cela me fait souvenir de vous si vivement que je n'y puis résister ; il faut promptement que je me dissipe. On me parle de vous très souvent, et je ne cherche point longtemps mes réponses, car j'y pense à l'instant même, et je crois toujours que c'est qu'on voit mes pensées au travers de mon corps de jupe. Hier je reçus toute la Bretagne à ma tour de Sévigné. Je fus encore à la comédie ; c'était *Andromaque*, qui me fit pleurer plus de six larmes : c'est assez pour une troupe de campagne. Le soir on soupa, et puis le bal. Je voudrais que vous eussiez vu l'air de M. de Lomaria, et de quelle manière il ôte et remet son chapeau : quelle légèreté ! quelle justesse ! Il peut défier tous les courtisans, et les confondre, sur ma parole : il a soixante mille livres de rente, et sort de l'Académie ; il ressemble à tout ce qu'il y a de plus joli, et voudrait bien vous épouser. Au reste, ne croyez pas que votre santé ne soit point bue ici ; cette obligation n'est pas grande, mais telle qu'elle est, vous l'avez

tous les jours à toute la Bretagne : on commence par moi, et puis Mme de Grignan vient tout naturellement. M. de Chaulnes vous fait mille compliments. Les civilités qu'on me fait sont si ridicules, et les femmes de ce pays si sottes, qu'elles laissent croire qu'il n'y a que moi dans la ville, quoiqu'elle soit toute pleine. Il y a, de votre connaissance, Tonquedec, le comte des Chapelles, Pomenars, l'abbé de Montigni, qui est évêque de Saint-Paul de Léon, et mille autres ; mais ceux-là me parlent de vous, et nous rions un peu de notre prochain. Il est plaisant ici le prochain, particulièrement quand on a dîné ; je n'ai jamais vu tant de bonne chère. Mme de Coëtquen est ici avec la fièvre ; Chesières se porte mieux ; on a député les états pour lui faire un compliment. Nous sommes polis pour le moins autant que le poli Lavardin : on l'adore ici ; c'est un gros mérite qui ressemble au vin de Grave. Mon abbé bâtit, et ne veut pas venir s'établir à Vitré ; il y vient dîner : pour moi, j'y serai encore jusqu'à lundi ; et puis j'irai passer huit jours dans ma solitude, après quoi je reviendrai dire adieu ; car la fin du mois verra la fin de tout ceci. Notre présent est déjà fait, il y a plus de huit jours : on a demandé trois millions ; nous avons offert sans chicaner deux millions cinq cent mille livres, et voilà qui est fait. Du reste, M. le gouverneur aura cinquante mille écus, M. de Lavardin quatre-vingt mille francs, le reste des officiers à proportion ; le tout pour deux ans. Il faut croire qu'il passe autant de vin dans le corps de nos Bretons, que d'eau sous les ponts, puisque c'est là-dessus qu'on prend l'infinité d'argent qui se donne à tous les états.

[*A Mme de Grignan*] Aux Rochers, 19 août 1671.

... Je n'ai jamais vu une si grande chère ; nulle table à la cour ne peut être comparée à la moindre des douze ou quinze qui y sont : aussi est-ce pour nourrir trois cents personnes qui n'ont que cette res-

source pour manger. Je partis lundi de cette bonne ville, après avoir fait vos compliments à Mme de Chaulnes et à Mlle de Murinais, qui a quelque chose dans l'esprit et dans l'humeur qui vous serait très agréable ; on ne peut jamais ni mieux les recevoir ni mieux les rendre. Toute la Bretagne était ivre ce jour-là ; nous avions dîné à part. Quarante gentilshommes avaient dîné en bas, et avaient bu chacun quarante santés ; celle du roi avait été la première, et tous les verres cassés après l'avoir bue; le prétexte était une joie et une reconnaissance extrême de cent mille écus que le roi a donnés à la province sur le présent qu'on lui a fait, voulant récompenser, par cet effet de sa libéralité, la bonne grâce qu'on a eue à lui obéir. Ce n'est donc plus que deux millions deux cent mille livres, au lieu de cinq cents. Le roi a écrit de sa propre main des bontés infinies pour sa bonne province de Bretagne ; le gouverneur a lu la lettre aux états, et la copie en a été enregistrée : il s'est élevé jusqu'au ciel un cri de *Vive le roi*, et tout de suite on s'est mis à boire, mais boire, Dieu sait!

[*A Mme de Grignan*] 23 août 1671.

... Il y a huit jours que je suis ici, dans une paix qui m'a guérie d'un rhume épouvantable : j'ai bu de l'eau, je n'ai point parlé, je n'ai point soupé ; et, quoique je n'en aie point raccourci mes promenades, je me suis guérie. Mme de Chaulnes, Mlle de Murinais, Mme Fourché, et une fille de Nantes fort bien faite, vinrent ici jeudi. Mme de Chaulnes entra en me disant qu'elle ne pouvait être plus longtemps sans me voir, que toute la Bretagne lui pesait sur les épaules, et qu'enfin elle se mourait. Là-dessus elle se jette sur mon lit, on se met autour d'elle, et en un moment la voilà endormie de pure fatigue : nous causons toujours ; elle se réveille enfin, trouvant plaisante et adorant l'aimable liberté des Rochers. Nous allâmes nous promener; nous nous

assîmes dans le fond de ces bois ; pendant que les autres jouaient au mail, je lui faisais conter Rome et par quelle aventure elle avait épousé M. de Chaulnes, car je cherche toujours à ne me point ennuyer. Pendant que nous en étions là, voilà une pluie traîtresse comme une fois à Livry, qui, sans se faire craindre, se met d'abord à nous noyer, mais noyer à faire couler l'eau de partout sur nos habits : les feuilles furent percées dans un moment, et nos habits percés dans un autre moment. Nous voilà toutes à courir ; on crie, on tombe, on glisse ; enfin on arrive, on fait grand feu : on change de chemise, de jupe : je fournis à tout ; on se fait essuyer ses souliers ; on pâme de rire. Voilà comme fut traitée la gouvernante de Bretagne dans son propre gouvernement. Après cela on fit une jolie collation, et puis cette pauvre femme s'en retourna, plus fâchée sans doute du rôle ennuyeux qu'elle allait reprendre, que de l'affront qu'elle avait reçu ici.

[*A M^me^ de Grignan*] A Vitré, 6 septembre 1671.

... « Il n'est si bonne compagnie qui ne se sépare, » dit M. de Chaulnes aux Bretons, en les renvoyant chez eux. Les états finirent à minuit : j'y fus avec M^me^ de Chaulnes et d'autres femmes ; c'est une très belle, très grande et très magnifique assemblée. M. de Chaulnes a parlé à *tutti quanti* avec beaucoup de dignité, et en termes fort convenables à ce qu'il avait à dire. Après dîner, chacun s'en va de son côté. Je serai ravie de retrouver mes Rochers. J'ai fait plaisir à plusieurs personnes : j'ai fait un député, un pensionnaire ; j'ai parlé pour des misérables ; et de *Caron pas un mot*[1], c'est-à-dire rien pour moi, car je ne sais point demander sans raison. Voici ce que je fis l'autre jour : vous savez comme je suis sujette à me tromper ; je vis

[1] Citation tirée d'un dialogue de Lucien, dont M^me^ de Sévigné donne elle-même le sens.

avant dîner, chez M. de Chaulnes, un homme au bout de la chambre, que je crus être le maître d'hôtel ; j'allai à lui, et lui dis : « Mon pauvre monsieur, faites-nous dîner, il est une heure, je meurs de faim. » Cet homme me regarde, et me dit : « Madame, je voudrais être assez heureux pour vous donner à dîner chez moi ; je me nomme Pécaudière, ma maison n'est qu'à deux lieues de Landernau. » Mon enfant, c'était un gentilhomme de Basse-Bretagne : ce que je devins n'est pas une chose qu'on puisse redire ; je ris encore en vous l'écrivant.

III. — LE VOYAGE DE PROVENCE, EN 1672[1]

MARSEILLE EN 1672

[*A Mme de Grignan*] A Marseille, mercredi ..... 1672.

Je vous écris après la visite de Mme l'intendante et une harangue très belle. J'attends un présent, et le présent attend ma pistole. Je suis ravie de la beauté singulière de cette ville. Hier le temps fut divin, et l'endroit[2] d'où je découvris la mer, *les bastides*, les montagnes et la ville, est une chose étonnante ; mais surtout je suis ravie de Mme de Montfuron[3] : elle est aimable, et on l'aime sans balancer. La foule des chevaliers qui vinrent hier voir M. de Grignan à son arrivée ; des noms connus des Saint-Hérem, etc. ; des aventuriers, des épées, des chapeaux du bel air, une idée de guerre, de roman, d'embarquement, d'aven-

[1] Mme de Sévigné partit pour voir sa fille en Provence, au mois de juillet 1672. Elle ne devait revenir qu'au mois d'octobre 1673. C'est pendant son séjour au château de Grignan qu'elle alla visiter Marseille.

[2] Endroit fameux pour la beauté du point de vue.

[3] Marquise de Montfuron, cousine germaine de M. de Grignan.

tures, de chaines, de fers, d'esclaves, de servitude, de captivité ; moi, qui aime les romans, je suis transportée. M. de Marseille vint hier au soir [1] : nous dînons chez lui ; c'est l'affaire des deux doigts de la main. Il fait aujourd'hui un temps abominable, j'en suis triste ; nous ne verrons ni mer, ni galères, ni port. Je demande pardon à Aix, mais Marseille est bien plus joli, et plus peuplé que Paris à proportion ; il y a cent mille âmes au moins ; de vous dire combien il y en a de belles, c'est ce que je n'ai pas le loisir de compter ; l'air en gros y est un peu scélérat, et parmi tout cela je voudrais être avec vous. Je n'aime aucun lieu sans vous, et moins la Provence qu'un autre ; c'est un vol que je regretterai. Remerciez Dieu d'avoir plus de courage que moi, mais ne vous moquez pas de mes faiblesses ni de mes *chaînes*.

UNE BELLE RÉCEPTION A MARSEILLE

[A *Mme de Grignan*] A Marseille, jeudi à midi ..... 1672.

Le diable est déchaîné en cette ville ; de mémoire d'homme, on n'a point vu de temps si vilain. J'admire plus que jamais de donner avec tant d'ostentation les choses du dehors, de refuser en particulier ce qui tient au cœur ; poignarder et embrasser, ce sont des manières : on voudrait m'avoir ôté l'esprit ; car, au milieu de mes honnêtetés, on voit que je vois ; et je crois qu'on rirait avec moi si on l'osait ; tout est de carême-prenant [2]. Nous dînâmes hier chez M. de Marseille ; ce fut un très bon repas. Il me mena l'après-dîner faire des visites nécessaires, et me laissa le soir ici. Le gouverneur me donna des violons, que je trouvai très bons ; il vint des masques plaisants : il y avait une

[1] L'évêque Forbin de Janson qui avait des démêlés avec M. de Grignan.

[2] Allusions malicieuses au manège de l'évêque de Marseille, qui était hostile aux Grignan malgré son amabilité apparente.

petite Grecque fort jolie ; votre mari tournait tout autour : ma fille, c'est un fripon ; si vous étiez bien glorieuse, vous ne le regarderiez jamais. Il y a un chevalier de Saint-Mêmes qui danse bien à mon gré ; il était en Turc : il ne hait pas la Grecque, à ce qu'on dit. Je trouve, comme vous, que Bétomas ressemble à Lauzun, et Mme de Montfuron à Mme d'Armagnac, et Mlle des Pennes à feu Mlle de Cossé. Nous ne parlons que de Mlle de Scudéri et de La Troche avec la Brétèche, et de toutes choses, avec plusieurs qui connaissent Paris. Si tantôt il fait un moment de soleil, M. de Marseille me mènera *béer*. En un mot, j'ai déjà de Marseille et de votre absence jusque-là, et en même temps je porte ma main un peu au-dessus de mes yeux. La *Santa-Crux*[1] est belle, fraîche, gaie et naturelle ; rien n'est faux ni emprunté chez elle. Je vous prie de songer déjà à des remerciements pour elle, et à la louer du rigodon, où elle triomphe. Adieu, ma chère enfant : hélas ! je ne vous ai point vue ici, cette pensée gâte ce qu'on voit. Adhémar, qui, par parenthèse, a pris le nom de chevalier de Grignan[2], a fait le petit démon quand je lui ai dit que vous m'aviez envoyé de l'argent pour lui : il n'en a que faire ; il a dix mille écus ; il les jettera par la place. Vous êtes folle, il ne vous le pardonnera jamais ; mais là-dessus je me sers de ce pouvoir souverain que j'ai sur lui, et j'ai obtenu qu'il recevra seulement un sac de mille francs. Cela est fait, et, quoi qu'il dise, je crois qu'il sera dépensé avant que vous receviez cette lettre ; le reste viendra en peu de temps ; n'en soyez point en peine, ma fille ; ôtez cette bagatelle de votre esprit.

[1] Mme Forbin de Sainte-Croix.

[2] Un des frères de M. de Grignan, devenu chevalier en février 1672.

UN FACHEUX RETARD

[*A Mme de Grignan*] A Lambesc, 20 décembre 1672.

Quand on compte sans la Providence il faut très souvent compter deux fois. J'étais tout habillée à huit heures, j'avais pris mon café, entendu la messe, tous les adieux faits, le bardot chargé, les sonnettes des mulets me faisaient souvenir qu'il fallait monter en litière; ma chambre était pleine de monde; on me priait de ne point partir, parce que depuis plusieurs jours il pleut beaucoup, et depuis hier continuellement, et même dans ce moment plus qu'à l'ordinaire. Je résistais hardiment à tous ces discours, faisant honneur à la résolution que j'avais prise et à tout ce que je vous mandai hier par la poste, en assurant que j'arriverai jeudi, lorsque tout d'un coup M. de Grignan, en robe de chambre d'omelette, m'a parlé si sérieusement de la témérité de mon entreprise, disant que mon muletier ne suivrait pas ma litière, que mes mulets tomberaient dans les fossés, que mes gens seraient mouillés et hors d'état de me secourir, qu'en un moment j'ai changé d'avis, et j'ai cédé entièrement à ses sages remontrances. Aussi, ma fille, coffres qu'on rapporte, mulets qu'on dételle, filles et laquais qui se sèchent pour avoir seulement traversé la cour, et messager que l'on vous envoie, connaissant vos bontés et vos inquiétudes, et voulant aussi apaiser les miennes, parce que je suis en peine de votre santé, et que cet homme nous reviendra nous en apporter des nouvelles, ou me retrouvera par les chemins. En un mot, ma chère enfant, il arrivera à Grignan jeudi au lieu de moi, et moi, je partirai bien véritablement quand il plaira au ciel et à M. de Grignan, qui me gouverne de bonne foi, et qui comprend toutes les raisons qui me font souhaiter passionnément d'être à

Grignan. Si M. de La Garde[1] pouvait ignorer tout ceci, j'en serais aise, car il va triompher du plaisir de m'avoir prédit tout l'embarras où je me trouve ; mais qu'il prenne garde à la vaine gloire qui pourrait accompagner le don de prophétie dont il pourrait se flatter. Enfin, ma fille, me voilà ; ne m'attendez plus du tout ; je vous surprendrai, et ne me hasarderai point, de peur de vous donner de la peine, et à moi aussi. Adieu, ma très chère et très aimable ; je vous assure que je suis fort affligée d'être prisonnière à Lambesc, mais le moyen de deviner des pluies qu'on n'a point vues dans ce pays depuis un siècle ?

A BOURBILLY

[*A M^me^ de Grignan*] A Bourbilly, 16 octobre 1673.

Enfin, ma chère fille, j'arrive présentement dans le vieux château de mes pères[2]. Voici où ils ont triomphé, suivant la mode de ce temps-là. Je trouve mes belles prairies, ma petite rivière, mes magnifiques bois et mon beau moulin, à la même place où je les avais laissés. Il y a ici de plus honnêtes gens que moi ; et cependant au sortir de Grignan, après vous avoir quittée, je m'y meurs de tristesse. Je pleurerais présentement de tout mon cœur, si je m'en voulais croire ; mais je m'en détourne, suivant vos conseils. Je vous aie vue ici. Bussy y était, qui nous empêchait fort de nous y ennuyer. Voilà où vous m'appelâtes *marâtre* d'un si bon ton. On a élagué des arbres devant cette porte, ce qui fait une allée fort agréable. Tout crève ici de blé, et *de Caron pas un mot*[3], c'est-à-dire pas un

[1] Le comte de La Garde était cousin germain du comte de Grignan.

[2] Bourbilly, à deux lieux d'Epoisses (Côte-d'Or). C'était l'apanage de la branche aînée des Rabutins. M^me^ de Sévigné y passait en retournant à Paris.

[3] Voir plus haut, lettre du 6 septembre 1671, page 65.

sol. Il pleut à verse ; je suis désaccoutumée de ces continuels orages ; j'en suis en colère.

IV. — LE VOYAGE DE BRETAGNE EN 1675

AVENTURES DE VOYAGE [1]

[*A M^me^ de Grignan*] Mardi 17 septembre 1675.

Voici une bizarre date. *Je suis dans un bateau, dans le courant de l'eau, fort loin de mon château ;* je pense même que je puis achever : *ah! quelle folie !* car les eaux sont si basses, et je suis si souvent engravée, que je regrette mon équipage, qui ne s'arrête point et qui va son train. On s'ennuie sur l'eau quand on y est seule : il faut un petit comte des Chapelles [2] et une mademoiselle de Sévigné. Mais enfin c'est une folie de s'embarquer, quand on est à Orléans, et peut-être même à Paris : c'est pour dire une gentillesse. Il est vrai cependant qu'on se croit obligé de prendre des bateliers à Orléans, comme à Chartres d'acheter des chapelets.

Je vous ai mandé comme j'avais vu l'abbé d'Effiat dans sa belle maison. Je vous écrivis de Tours ; je vins à Saumur, où nous vîmes Vineuil ; nous repleurâmes M. de Turenne : il en a été vivement touché. Vous le plaindrez quand vous saurez qu'il est dans une ville où personne n'a vu le héros. Vineuil est bien vieilli, bien toussant, bien crachant et dévot, mais toujours de l'esprit ; il vous fait mille et mille compliments. Il y a trente lieues de Saumur à Nantes ; nous avons résolu de les faire en deux jours, et d'arriver aujourd'hui à Nantes. Dans ce dessein, nous allâmes hier

[1] M^me^ de Sévigné se rendit à Orléans, où elle prit le bateau pour Nantes. De là, elle gagna les Rochers.

[2] Le comte des Chapelles était enjoué, quoique fort précieux.

deux heures de nuit ; nous nous engravâmes, et nous demeurâmes à deux cents pas de notre hôtellerie sans pouvoir aborder. Nous revînmes au bruit d'un chien, et nous arrivâmes à minuit dans un *tugurio*[1] plus pauvre, plus misérable qu'on ne peut vous le représenter : nous n'y avons trouvé que deux ou trois vieilles femmes, qui filaient, et de la paille fraîche, sur quoi nous avons tous couché sans nous déshabiller. J'aurais bien ri, sans l'abbé, que je meurs de honte d'exposer ainsi à la fatigue d'un voyage. Nous nous sommes rembarqués à la pointe du jour, et nous étions si parfaitement bien établis dans notre gravier que nous avons été près d'une heure avant que de reprendre le fil de notre discours : nous voulons, contre vent et marée, arriver à Nantes. Nous ramons tous. J'y trouverai de vos lettres, ma fille ; mais j'ai si bonne opinion de votre amitié, que je suis persuadée que vous serez bien aise de savoir des nouvelles de mon voyage, et, comme on m'a dit que la poste va passer à Ingrande, je vais y laisser cette lettre chemin faisant. Je me porte très bien ; il ne me faudrait qu'un peu de causerie. Je vous écrirai de Nantes, comme vous pouvez penser...

LES ARBRES DES ROCHERS

[*A M^me^ de Grignan*] Aux Rochers, 29 septembre 1675.

... Nous arrivâmes ici jeudi. Je trouvai d'abord M^lle^ du Plessis plus affreuse, plus folle et plus impertinente que jamais : son goût pour moi me déshonore ; *je jure sur ce fer* de n'y contribuer d'aucune douceur, d'aucune amitié, d'aucune approbation. Je lui dis des rudesses abominables ; mais j'ai le malheur qu'elle tourne tout en raillerie : vous devez en être persuadée

[1] Une chaumière

après le soufflet dont l'histoire a pensé faire mourir Pomenars de rire. Elle est donc toujours autour de moi ; mais elle fait la grosse besogne : je ne m'en incommode point ; la voilà qui me coupe des serviettes. J'ai trouvé ces bois d'une beauté et d'une tristesse extraordinaire ; tous les arbres que vous avez vus petits sont devenus grands et droits, et beaux en perfection ; ils sont élagués, et font une ombre agréable ; ils ont quarante ou cinquante pieds de hauteur. Il y a un petit air d'amour maternel dans ce détail : songez que je les ai tous plantés, et que je les ai vus, comme disait M. de Montbazon de ses enfants, *pas plus grands que cela*. C'est ici une solitude faite exprès pour y bien rêver ; vous en feriez bien votre profit, et je n'en use pas mal : si les pensées n'y sont pas tout à fait noires, elles y sont tout au moins gris-brun. J'y pense à vous à tout moment ; je vous regrette, je vous souhaite : votre santé, vos affaires, votre éloignement, que pensez-vous que tout cela fasse entre chien et loup ? J'ai ces vers dans la tête :

> Sous quel astre cruel avez-vous mis au jour
> L'objet infortuné d'une si tendre amour ?

Il faut regarder la volonté de Dieu bien fixement, pour envisager sans désespoir tout ce que je vois, dont assurément je ne vous entretiendrai pas.

[*A M^me^ de Grignan*] Aux Rochers, 20 octobre 1675.

... Ces bois sont toujours beaux : le vert en est cent fois plus beau que celui de Livry. Je ne sais si c'est la qualité des arbres ou la fraîcheur des pluies ; mais il n'y a pas de comparaison. Tout est encore aujourd'hui du même vert du mois de mai ; les feuilles qui tombent sont feuille-morte, mais celles qui tiennent sont encore vertes : vous n'avez jamais observé cette beauté. Pour l'arbre bienheureux qui vous sauva la vie, je serais tentée d'y faire bâtir une chapelle ; il me

paraît plus grand, plus fier et plus élevé que les autres : il a raison, puisqu'il vous a sauvée; du moins je lui dirai la stance de Médor dans l'Arioste, quand il souhaite tant de bonheur et tant de paix à cet antre qui lui avait fait tant de plaisir [1]. Pour nos sentences [2], elles ne sont point défigurées ; je les visite souvent ; elles sont même augmentées, et deux arbres voisins disent quelquefois les deux contraires.

[*A M^me^ de Grignan*] 13 novembre 1675.

... L'été de Saint-Martin continue, et mes promenades sont fort longues. Comme je ne sais point l'usage d'un grand fauteuil, je repose *mia corporea salma* [3] tout du long de ces allées ; j'y passe des jours toute seule avec un laquais, et je n'en reviens point que la nuit ne soit bien éclairée, et que le feu et les flambeaux ne rendent ma chambre d'un bon air. Je crains l'entre-chien-et-loup quand on ne cause point, et je me trouve mieux dans ces bois que toute seule dans une chambre : c'est ce qui s'appelle *se mettre dans l'eau de peur de la pluie ;* mais je m'accommode mieux de cette grande tristesse que de l'ennui d'un fauteuil. Ne craignez point le serein, ma fille ; il n'y en a point dans les vieilles allées : ce sont des galeries; ne craignez que la pluie extrême, car en ce cas il faut revenir, et je ne puis rien faire qui ne me fasse mal aux yeux. C'est pour conserver ma vue que je vais à ce que vous appelez le serein. Ne soyez en aucune peine de ma santé : je suis dans la très parfaite.

[*A M^me^ de Grignan* Aux Rochers, 15 décembre 1675.

Ah, mon enfant ! que je viens bien de me promener dans *l'humeur de ma fille !* Il n'est point question en ce

[1] *Roland furieux*, c. 23, stance 109.

[2] Des phrases qu'elles avaient gravées sur les arbres.

[3] « Mon fardeau corporel ».

pays de *l'humeur de ma mère*[1]. Je viens de ces bois; vraiment ces allées sont d'un agrément à quoi je ne m'accoutume point. Il y en a six que vous ne connaissez point du tout, mais celles que vous connaissez sont fort embellies par la beauté du plant. Le mail est encore plus beau que tout le reste, et c'est *l'humeur de ma fille*. Il fait présentement doux et sec; j'y suis demeurée au delà de l'entre-chien-et-loup, mais c'est parce qu'aujourd'hui il ne passe point de troupes; car quand il en vient à Vitré, on m'oblige, contre mon gré, à me retirer une heure plus tôt. C'est là, ma très chère, où j'ai bien le loisir de vous aimer. Je comprends très bien que vous n'avez pas toujours ce temps-là; il en faut jouir quand on peut. Vous êtes au milieu de mille choses qui empêchent fort qu'on ne puisse trouver sa tendrese à point nommé : mais il est vrai que trois jours après il me paraît que vous vous acquittez bien de votre promesse de m'aimer une autre fois, et je crois qu'en vérité vous m'aimez beaucoup.

LE PETIT CHIEN

[*A M. de Grignan*] Aux Rochers, 13 novembre 1675.

... Vous êtes étonnée que j'aie un petit chien; voici l'aventure. J'appelais, par contenance, une chienne courante d'une madame qui demeure au bout de ce parc. M^me^ de Tarente[2] me dit : « Quoi ! vous savez appeler un chien? je veux vous en envoyer un, le plus joli du monde. » Je la remerciai, et lui dis la résolution que j'avais prise de ne me plus engager dans cette sottise. Cela se passe, on n'y pense plus; deux jours après je vois entrer un valet de chambre avec une petite maison de chien, toute pleine de rubans et

[1] Nom d'une allée du jardin de Livry.

[2] M^me^ de Tarente, femme romanesque, qui était fille de Guillaume V, landgrave de Hesse-Cassel.

sortir de cette jolie maison un petit chien tout parfumé, d'une beauté extraordinaire, des oreilles, des soies, une haleine douce, petit comme *Sylphide*, blondin comme un blondin ; jamais je ne fus plus étonnée, ni plus embarrassée : je voulus le renvoyer, on ne voulut jamais le reporter. La femme de chambre qui l'avait élevé en a pensé mourir de douleur. C'est Marie[1] qu'aime le petit chien ; il couche dans sa maison et dans la chambre de Beaulieu ; il ne mange que du pain ; je ne m'y attache point, mais il commence à m'aimer : je crains de succomber. Voilà l'histoire que je vous prie de ne point mander à *Marphise*[2], car je crains ses reproches : au reste, une propreté extraordinaire. Il s'appelle *Fidèle*[3].

V. — LE PREMIER VOYAGE A VICHY (1676)

EN VOYAGE[4]

[*A Mme de Grignan*] A Nevers, 15 mai 1676

Voici une route où l'on serait tentée de vous écrire, quand on ne le voudrait pas ; jugez ce que c'est quand on y est d'ailleurs aussi bien disposée que je le suis. Le temps est admirable, cette grosse chaleur s'est dissipée sans orage. Je n'ai plus de ces crises dont je vous ai parlé. Je trouve le pays très beau, et ma rivière de Loire m'a paru quasi aussi belle qu'à Or-

[1] Femme de chambre de Mme de Sévigné.

[2] C'est le nom d'une petite chienne que Mme de Sévigné avait laissée à Paris.

[3] La marquise souffrit violemment — nous l'avons vu ailleurs — d'un rhumatisme pendant les mois de janvier et de février 1676. Elle ne revint à Paris qu'au mois de mars, et, peu de temps après, on l'envoya « faire une saison » à Vichy.

[4] Mme de Sévigné, partie le 12 mai, se rendit en passant par Montargis, Nevers et Moulins à Vichy, où elle arriva le 18 mai.

léans. C'est un plaisir de trouver en chemin d'anciennes amies. J'ai amené mon grand carrosse ; de sorte que nous ne sommes nullement pressées, et nous jouissons avec plaisir des belles vues dont nous sommes surprises à tout moment. Tout mon déplaisir, c'est que l'hiver les chemins sont bien différents, et que vous aurez autant de fatigue que nous en avons peu.

LES AGRÉMENTS D'UNE VILLE D'EAUX

[*A M^me^ de Grignan*] Vichy, 20 mai 1676

J'ai donc pris des eaux ce matin, ma très chère ; ah ! qu'elles sont mauvaises ! J'ai été prendre *le chanoine*, qui ne loge point avec M^me^ de Brissac. On va à six heures à la fontaine : tout le monde s'y trouve ; on boit, et l'on fait une fort vilaine mine ; car imaginez-vous qu'elles sont bouillantes, et d'un goût de salpêtre fort désagréable. On tourne, on va, on vient, on se promène, on entend la messe, on rend ses eaux, on parle confidemment de la manière dont on les rend : il n'est question que de cela jusqu'à midi. Enfin, on dîne. Après dîner, on va chez quelqu'un : c'était aujourd'hui chez moi. M^me^ de Brissac a joué à l'hombre avec Saint-Hérem [1] et Planci ; *le chanoine* [2] et moi, nous lisons l'Arioste ; elle a l'italien dans la tête, elle me trouve bonne. Il est venu des demoiselles du pays avec une flûte, qui ont dansé la bourrée dans la perfection. C'est ici où les Bohémiennes poussent leurs agréments : elles font des *dégoignades*, où les curés trouvent un peu à redire ; mais enfin à cinq heures on va se promener dans des pays délicieux, à sept heures on soupe légèrement, on se couche à dix. Vous en

[1] Le marquis de Saint-Hérem et le marquis de Planci fils du secrétaire d'État.

[2] M^me^ de Longueval, chanoinesse de Remiremont.

savez présentement autant que moi. Je me suis assez bien trouvée de mes eaux ; j'en ai bu douze verres : elles m'ont un peu purgée, c'est tout ce qu'on désire. Je prendrai la douche dans quelques jours. Je vous écrirai tous les soirs ; ce m'est une consolation, et ma lettre partira quand il plaira à un petit messager qui apporte les lettres, et qui veut partir un quart d'heure après : la mienne sera toujours prête. L'abbé Bayard vient d'arriver de sa jolie maison [1], pour me voir : c'est le *druide Adamas* [2] de cette contrée.

[*A Mme de Grignan*] Vichy, 8 juin 1676.

... Tout mon déplaisir, c'est que vous ne voyez point danser les bourrées de ce pays [3] ; c'est la plus surprenante chose du monde. Des paysans, des paysannes, une oreille aussi juste que vous, une légèreté, une disposition ; enfin j'en suis folle. Je donne tous les soirs un violon avec un tambour de basque, à très petits frais ; et dans ces prés et ces jolis bocages c'est une joie que de voir danser les restes des bergers et des bergères du Lignon. Il m'est impossible de ne vous pas souhaiter, toute sage que vous êtes, à ces sortes de folies.

[*A Mme de Grignan*] Vichy, 12 juin 1676.

... Passez donc votre été gaiement, ma très chère. Je voudrais bien vous envoyer pour la noce deux filles et deux garçons qui sont ici, avec le tambour de basque, pour vous faire voir cette bourrée. Enfin les Bohémiens sont fades en comparaison. Je suis sensi-

[1] La maison de Langlar, dont il sera question plus loin.

[2] Personnage de l'*Astrée*, roman d'Honoré d'Urfé. Ce druide Adamas était le confident de tous les héros de cette pastorale, où l'on nous raconte les aventures arrivées sur les bords du Lignon à des bergers et bergères de fantaisie.

[3] Danse auvergnate

ble à la parfaite bonne grâce : vous souvient-il quand vous me faisiez rougir les yeux à force de bien danser? Je vous assure que cette bourrée, dansée, sautée, coulée naturellement, et dans une justesse surprenante, vous divertirait.

UNE MALADE RIDICULE

[*A M^me^ de Grignan*] Vichy, 21 mai 1676.

Mes eaux m'ont fait encore aujourd'hui beaucoup de bien; il n'y a que la douche que je crains. M^me^ de Brissac avait aujourd'hui la colique; elle était au lit, belle et coiffée à coiffer tout le monde. Je voudrais que vous eussiez vu l'usage qu'elle faisait de ses douleurs, et de ses yeux, et des cris, et des bras, et des mains qui traînaient sur sa couverture, et les situations, et la compassion qu'elle voulait qu'on eût : chamarrée de tendresse et d'admiration, je regardais cette pièce, et je la trouvais si belle, que mon attention a dû paraître un saisissement dont je crois qu'on me saura fort bon gré, et songez que c'était pour l'abbé Bayard, Saint-Hérem, Montjeu [1] et Planci, que la scène était ouverte. En vérité, vous êtes une vraie *pitaude* [2]; quand je pense avec quelle simplicité vous êtes malade, le repos que vous donnez à votre joli visage, et enfin quelle différence, cela me paraît plaisant.

[*A M^me^ de Grignan*] Vichy, 24 mai 1676.

...La beauté des promenades est au-dessus de ce que je puis vous en dire; cela seul me redonnerait la santé. On est tout le jour ensemble. M^me^ de Brissac et

[1] Le marquis de Montjeu, descendant du président Jeannin et conseiller au Parlement de Metz.

[2] Expression méprisante, empruntée au langage populaire.

le chanoine dînent ici fort familièrement. Comme on ne mange que des viandes simples, on ne fait nulle façon de donner à manger. Vous aurez vu par ce que je vous mandai avant-hier combien je suis prête à aimer quelqu'un plus que vous. Après la pièce admirable de la colique, on nous a donné celle d'une convalescence pleine de langueur, qui est en vérité fort bien accommodée au théâtre : il faudrait des volumes pour dire tout ce que je découvre dans ce chef-d'œuvre des cieux. Je passe légèrement sur bien des choses, pour ne point trop écrire.

LA DOUCHE ET LE TRAITEMENT

[*A M^me^ de Grignan*] Vichy, 28 mai 1676.

..... J'ai commencé aujourd'hui la douche ; c'est une assez bonne répétition du purgatoire. On est toute nue dans un petit lieu souterrain, où l'on trouve un tuyau de cette eau chaude, qu'une femme vous fait aller où vous voulez... J'avais voulu mes deux femmes de chambre, pour voir quelqu'un de connaissance. Derrière un rideau se met quelqu'un qui vous soutient le courage pendant une demi-heure : c'était pour moi un médecin de Gannat, que M^me^ de Noailles a mené à toutes ses eaux, qu'elle aime fort, qui est un fort honnête garçon, point charlatan ni préoccupé de rien, qu'elle m'a envoyé par pure et bonne amitié. Je le retiens, m'en dût-il coûter mon bonnet ; car ceux d'ici me sont entièrement insupportables, et cet homme m'amuse.... Il a de l'esprit, de l'honnêteté ; il connaît le monde ; enfin j'en suis contente. Il me parlait donc pendant que j'étais au supplice. Représentez-vous un jet d'eau contre quelqu'une de vos parties, toute la plus bouillante que vous puissiez vous imaginer. On met d'abord l'alarme partout, pour mettre en mouvement tous les esprits ; et puis

on s'attache aux jointures qui ont été affligées ; mais quand on vient à la nuque du cou, c'est une sorte de feu et de surprise qui ne se peut comprendre ; c'est là cependant le nœud de l'affaire. Il faut tout souffrir, et l'on souffre tout, et l'on n'est point brûlée, et on se met ensuite dans un lit chaud, où l'on sue abondamment, et voilà ce qui guérit. Voici encore où mon médecin est bon ; car au lieu de m'abandonner à deux heures d'un ennui qui ne peut se séparer de la sueur, je le fais lire, et cela me divertit. Enfin je ferai cette vie sept ou huit jours, pendant lesquels je croyais boire ; mais on ne veut pas, ce serait trop de choses ; de sorte que c'est une petite allonge à mon voyage. C'est principalement pour finir cet adieu, et faire une dernière lessive, que l'on m'a envoyée ici, et je trouve qu'il y a de la raison : c'est comme si je renouvelais un bail de vie et de santé ; et si je puis vous revoir, ma chère, et vous embrasser encore d'un cœur comblé de tendresse et de joie, vous pourrez peut-être encore m'appeler votre *bellissima madre*, et je ne renoncerai pas à la qualité de *mère-beauté*, dont M. de Coulanges m'a honorée. Enfin, ma chère enfant, il dépendra de vous de me ressuciter de cette manière.

[*A M^me^ de Grignan*] Vichy, 1^er^ juin 1676.

...Mais parlons de la charmante douche ; je vous en ai fait la description. J'en suis à la quatrième ; j'irai jusqu'à huit. Mes sueurs sont si extrêmes, que je perce jusqu'à mes matelas ; je pense que c'est toute l'eau que j'ai bue depuis que je suis au monde. Quand on entre dans ce lit, il est vrai qu'on n'en peut plus ; la tête et tout le corps sont en mouvement, tous les esprits en campagne, des battements partout. Je suis une heure sans ouvrir la bouche, pendant laquelle la sueur commence, et continue deux heures durant ; et de peur de m'impatienter, je fais lire mon médecin, qui me plaît ; il vous plairait aussi. Je lui mets dans

la tête d'apprendre la philosophie de votre *père* Descartes[1]; je ramasse des mots que je vous ai ouï dire. Il sait vivre; il n'est point charlatan; il traite la médecine en galant homme; enfin il m'amuse. Je vais être seule, et j'en suis fort aise : pourvu qu'on ne m'ôte pas le pays charmant, la rivière d'Allier, mille petits bois, des ruisseaux, des prairies, des moutons, des chèvres, des paysannes qui dansent la bourrée dans les champs, je consens de dire adieu à tout le reste; le pays seul me guérirait. Les sueurs, qui affaiblissent tout le monde, me donnent de la force, et me font voir que ma faiblesse venait des superfluités que j'avais encore dans le corps. Mes genoux se portent bien mieux; mes mains ne veulent pas encore, mais elles le voudront avec le temps. Je boirai encore huit jours, du jour de la Fête-Dieu, et puis je penserai avec douleur à m'éloigner de vous. Il est vrai que ce m'eût été une joie bien sensible de vous avoir ici uniquement à moi; vous y avez mis une clause de retourner chacun chez soi, qui m'a fait transir : n'en parlons plus, ma chère enfant, voilà qui est fait. Songez à faire vos efforts pour venir me voir cet hiver; en vérité, je crois que vous devez en avoir quelque envie, et que M. de Grignan doit souhaiter que vous me donniez cette satisfaction. J'ai à vous dire que vous faites tort à ces eaux de les croire noires; pour noires, non; pour chaudes, oui. Les Provençaux s'accommoderaient mal de cette boisson; mais qu'on mette une herbe ou une fleur dans cette eau bouillante, elle en sort aussi fraîche que lorsqu'on la cueille; et au lieu de griller et de rendre la peau rude, cette eau la rend douce et unie : raisonnez là-dessus.

[1] Mme de Grignan était si passionnée pour la philosophie cartésienne, que Mme de Sévigné la plaisantait en lui parlant de son *père* Descartes.

UN CHARMANT SÉJOUR [1]

[*A M^me^ de Grignan*] A Langlar, 15 juin 1676.

Je me porte fort bien ; le chaud achèvera mes mains. Je jouis avec plaisir et modération de la bride qu'on m'a mise sur le cou : je me promène un peu tard ; je reprends mon heure de me coucher ; mon sommeil se raccoutume avec le matin ; je ne suis plus une sotte poule mouillée : je conduis pourtant toujours ma barque avec sagesse ; et si je m'égarais, il n'y aurait qu'à me crier *rhumatisme :* c'est un mot qui me ferait bien vite rentrer dans mon devoir. Plût à Dieu, ma fille que, par un effet de magie blanche ou noire, vous puissiez être ici ; vous aimeriez premièrement les solides vertus du maître du logis, la liberté qu'on y trouve plus grande qu'à Frêne [2], et vous admireriez le courage et la hardiesse qu'il a eues de rendre une affreuse montagne la plus belle, la plus délicieuse et la plus extraordinaire chose du monde. Je suis assurée que vous seriez frappée de cette nouveauté. Si cette montagne était à Versailles, je ne doute point qu'elle n'eût ses parieurs contre les violences dont l'art opprime la pauvre nature dans l'effet court et violent de toutes les fontaines. Les hautbois et les musettes font danser la bourrée d'Auvergne aux Faunes d'un bois odoriférant, qui fait souvenir de vos parfums de Provence ; enfin, on y parle de vous, on y boit à votre santé ; ce repos m'a été agréable et nécessaire.

[1] C'était la résidence de l'abbé Bayard.

[2] Propriété de M^me^ du Plessis Guénégaud.

VI. — LE SECOND VOYAGE DE VICHY

PLAISANTE MÉSAVENTURE[1]

[*De Bussy à Corbinelli*] Chaseu, 1er septembre 1677.

Il n'y a pas longtemps que je vous ai fait réponse, Monsieur, dans une lettre que j'écrivis à Mme de Sévigné, et me voici avec elle dans une feuille de papier[2], vous écrivant tous deux de ce château, où nous avons passé si doucement un an ensemble. Il était agréable alors ; il l'est aujourd'hui davantage ; et notre amie en est contente. Nous l'aurions été bien plus si vous aviez été de la partie ; et Lucien, que nous avons lu, nous aurait encore paru plus divertissant. La veuve qui vous plaît tant m'a aidé à faire l'honneur de ma maison. J'oubliais de vous dire que nous allâmes cinq lieues au-devant de la marquise. Elle nous fit mettre dans son carrosse, ne voulant fier sa conduite qu'à un cocher célèbre, qu'elle a depuis peu. A la vérité, à un quart de lieue de la dînée, il nous versa dans le plus beau chemin du monde. Le bon abbé de Coulanges étant tombé sur sa nièce, et Toulongeon sur la sienne, cela nous donna un peu de relâche. Mais admirez la fermeté de notre amie, et son bon naturel. Dans le moment que nous versâmes, elle parlait de l'histoire de Don Quichotte. Sa chute ne l'étourdit point, et pour montrer qu'elle n'avait point la tête cassée, elle dit qu'il fallait remettre le chapitre de Don Quichotte à une autre fois, et demanda comment se portait l'abbé. Il n'eut non plus de mal que les autres. On nous releva, et ma cousine fut trop heureuse de se mettre à la conduite du cocher de ma fille qu'elle avait tant méprisé. Vous croyez bien que notre aventure ne tomba pas à terre, comme nous avions fait. Nous badinâmes quelque temps sur ce chapitre ; et ce fut là où nous commençâmes à vous trouver à redire.

[1] Mme de Sévigné, qui souffrait encore de son rhumatisme, se rendit à Vichy par Joigny, Auxerre, Epoisses, Saulieu, Chaseu, La Palisse. Elle revint en passant par Langlar, Saint-Pierre-le-Moutier, Gien et Autry. Ce voyage dura du 18 août 1677 aux premiers jours d'octobre.

[2] Ce billet de Bussy était accompagné d'une lettre de Mme de Sévigné qui ne nous est point parvenue.

LA SAISON A VICHY EN 1677

A M^me^ de Grignan] Vichy, 6 septembre 1677.

Ma fille, ne vous fâchez point, je vous écris à six heures du soir, loin des eaux, loin de toute vapeur ; c'est pour me donner de la joie que je veux causer un moment avec vous ; j'ai rompu tout autre commerce. Ne trouvez-vous point que nous sommes trop loin et trop près l'une de l'autre ? Cette distance nous fait mal. Je passe les jours avec ces messieurs de Termes et Flamarens [1] ; je suis leur véritable consolation. Je ne sais ce qu'ils ont, ils ne se portent point bien. Ils ont amené un homme de l'Opéra, qui joue du violon mieux que *Baptiste* [2] : cela nous divertit. Il y a une impertinente petite bossue qui chante sans fin et sans cesse, et qui croit être miraculeuse ; cela nous fait rire. M. de Champlâtreux est notre grand druide ; il fait la meilleure chère du monde. Ah, mon Dieu ! que n'a-t-il été possible que vous m'ayez gouvernée ici ? M. et M^me^ d'Albon, une sœur de M^lle^ de Lestranges, M^me^ de Sourdis, blanche et blonde, mille autres de tous côtés, jamais il ne s'est vu tant de monde, et jamais il n'a fait si beau. Le mois de septembre ne contrefait ni l'été ni l'hiver : il est le plus beau mois de septembre que vous ayez jamais vu.

[*A M^me^ de Grignan*] 7 septembre 1677.

Je voudrais que vous vissiez jusqu'à quel excès la présence de Termes et de Flamarens fait monter la

[1] César-Auguste de Pardaillan, marquis de Termes, spirituel, beau garçon et ami du plaisir. — Jean de Grossoles, chevalier de Flamarens.

[2] Ce Baptiste est Jean-Baptiste Lulli, excellent violoniste, auteur d'opéras célèbres, qui fut surintendant de la musique du roi et obtint, en 1672, le privilège de l'Académie royale de musique.

coiffure et l'ajustement de deux ou trois belles de ce pays. Enfin, dès six heures du matin tout est en l'air, coiffure *hurlupée*, poudrée, frisée, bonnet *à la bascule*, rouge, mouches, petite coiffure qui pend, éventail, corps de jupon long et serré : c'est pour pâmer de rire.

[A *Mme de Grignan*] Vichy, 19 septembre 1677.

Il me semble, ma chère enfant, que je vous écrivis une sotte lettre la dernière fois. J'étais mal à mon aise, j'écrivais mal, je me plaignais de la douche : il n'en faut pas davantage pour vous donner de l'inquiétude. Je vous assure aujourd'hui que je me porte fort bien ; je me suis baignée un peu à *la Sénèque*[1] ; j'ai sué fort gracieusement, et peut-être même que je prendrai encore une douche ou deux avant que de partir, pour finir toute contestation. Deux jours de repos me donneront de la force de reste. Il me sembla l'autre jour, dans la chaleur du combat, que je fermais les mains ; je coupe du pain, et en un mot, je me porte très bien : le temps me donnera pour mes mains ce que Vichy m'aura refusé ; je n'en suis nullement inquiète.

Le *bien bon*[2] prend les eaux pour vider son sac, qui est plein ; cela s'appelle pour le remplir, et toujours ainsi : nous avons beaucoup de soin l'un de l'autre. Ces eaux-ci sont salutaires ; M. de Grignan en serait lavé, et lessivé, et guéri de tous ses maux : il n'aurait pas mal besoin aussi de vider son sac. Tous les buveurs sont contents de leur santé, et encore plus de la beauté du temps et du pays.

[1] Allusion à une lettre où Sénèque, qui avançait en âge, avoue se baigner dans de l'eau tiède ou réchauffée par le soleil.

[2] L'abbé de Coulanges.

LES FORGES DE COSNE[1]

[A *Mme de Grignan*] Gien, 1er octobre 1677.

Nous avons fait cette après-dînée un tour que vous auriez bien aimé : nous devions quitter notre bonne compagnie dès midi, et prendre chacun notre parti, les uns vers Paris, les autres à Autry. Cette bonne compagnie n'ayant pas été préparée assez tôt à cette triste séparation, n'a pas eu la force de la supporter, et a voulu nous suivre à Autry. Nous avons représenté les inconvénients : enfin nous avons cédé. Nous avons donc passé la rivière de Loire à Châtillon tous ensemble ; le temps était admirable, et nous étions ravis de voir qu'il fallait que le bac retournât pour aller prendre l'autre carrosse. Comme nous étions à bord, nous avons discouru du chemin d'Autry ; on nous a dit qu'il y avait deux mortelles lieues, des rochers, des bois, des précipices. Nous qui sommes accoutumés depuis Moulins à courir la bague, nous avons eu peur de cette idée, et toute la bonne compagnie, et nous conjointement, nous avons repassé la rivière, en pâmant de rire de ce petit dérangement ; tous nos gens en faisaient autant, et dans cette belle humeur nous avons repris le chemin de Gien, où nous voilà tous ; et après que la nuit nous aura donné conseil, qui sera apparemment de nous séparer courageusement, nous irons, la bonne compagnie de son côté, et nous du nôtre.

Hier au soir à Cône nous allâmes dans un véritable enfer : ce sont des forges de Vulcain. Nous y trouvâmes huit ou dix cyclopes forgeant, non pas les armes d'Énée, mais des ancres pour les vaisseaux. Jamais vous n'avez vu redoubler des coups si justes,

[1] Cosne, ville située sur la Loire (département actuel de la Nièvre). Il y a, dans cette ville, des forges, des fabriques de coutellerie, des manufactures d'ancres.

ni d'une si admirable cadence. Nous étions au milieu de quatre fourneaux ; de temps en temps ces démons venaient autour de nous, tous fondus de sueur, avec des visages pâles, des yeux farouches, des moustaches brutes, des cheveux longs et noirs : cette vue pouvait effrayer des gens moins polis que nous. Pour moi, je ne comprenais pas qu'il fût possible de résister à nulle des volontés de ces messieurs-là dans leur enfer. Enfin, nous en sortîmes avec une pluie de pièces de quatre sous dont nous eûmes soin de les rafraîchir pour faciliter notre sortie.

Nous avions vu la veille, à Nevers, une course la plus hardie qu'on puisse imaginer : quatre belles dans un carrosse nous ayant vus passer dans les nôtres, eurent une telle envie de nous revoir, qu'elles voulurent gagner les devants lorsque nous étions sur une chaussée qui n'a jamais été faite que pour un carrosse. Ma fille, leur cocher nous passa témérairement sur la moustache : elles étaient à deux doigts de tomber dans la rivière. Nous criions tous miséricorde ; elles pâmaient de rire, et coururent de cette sorte et pardessus nous et devant nous, d'une si surprenante manière, que nous en sommes encore effrayées.

Voilà, ma très chère, nos plus grandes aventures, car de vous dire que tout est plein de vendanges et de vendangeurs, cette nouvelle ne vous étonnerait pas au mois de septembre.

VII. — A LIVRY [1]

[*A M^me^ de Grignan*] 9 octobre 1676.

Je fais ici un certain tripotage à mes mains avec de la moelle de cerf et de l'eau de la reine de Hongrie, qui

[1] Dans l'intervalle des voyages, dont il a été question, M^me^ de Sévigné passa bien des journées à Livry. C'est là, aussi bien qu'aux Rochers, qu'elle écrivit les lettres où se montre le mieux son amour de la nature.

me fera, dit-on, des merveilles[1]. Ce qui m'en fait beaucoup, c'est le temps miraculeux qu'il fait; ce sont de ces beaux jours de cristal de l'automne, qui ne sont plus chauds, qui ne sont pas froids : enfin, j'en suis charmée. Je me tiens dehors depuis six heures du matin jusqu'à cinq heures du soir, je n'en perds pas un moment, et à cinq heures, avec une obéissance admirable, je me retire, mais ce n'est pas sans m'humilier, reconnaissant, avec bien du déplaisir, que je suis une misérable mortelle, et qu'une sotte timidité me fait rompre avec l'aimable serein, le plus ancien de mes amis, que j'accuse peut-être injustement de tous les maux que j'ai eus. Je me jette dans l'église, et je ferme les yeux, jusqu'à ce qu'on me vienne dire qu'il y a des flambeaux dans ma chambre : car il me faut une obscurité entière dans l'entre-chien-et-loup, comme les bois, ou une église, ou que l'on soit trois ou quatre à causer; enfin, je me gouverne selon vos intentions.

[*A M. de Bussy*] Livry, 3 novembre 1677

Je suis venue ici achever les beaux jours, et dire adieu aux feuilles; elles sont encore toutes aux arbres elles n'ont fait que changer de couleur : au lieu d'être vertes, elles sont aurore, et de tant de sortes d'aurore, que cela compose un brocart d'or riche et magnifique, que nous voulons trouver plus beau que du vert, quand ce ne serait que pour changer.

[*A M^me^ de Grignan*] Livry, 2 novembre 1679.

Je quitte ce lieu à regret; la campagne est encore belle; cette avenue et tout ce qui était désolé des chenilles, et qui a pris la liberté de repousser avec votre permission, est plus vert qu'au printemps dans

[1] Nous avons vu que M^me^ de Sévigné croyait beaucoup aux « remèdes de bonne femme ».

les plus belles années. Les petites et les grandes palissades sont parées de ces belles nuances de l'automne dont les peintres font si bien leur profit. Les grands ormes sont dépouillés, et l'on n'a point de regret à ces feuilles picotées. La campagne en gros est encore toute riante ; j'y passais mes journées seule avec des livres ; je ne m'ennuyais que comme je m'ennuierai partout, ne vous ayant plus. Je ne sais ce que je vais faire à Paris : rien ne m'y attire ; je n'y ai point de contenance ; j'y vais avec chagrin. Le bon abbé dit qu'il y a quelques affaires, et que tout est fini ici : allons donc.

[*A M^me^ de Grignan*] Livry, 6 mars 1680.

Nous avons passé ici les trois jours gras ; le soleil qu'il fit samedi nous y détermina. Il m'a semblé que vous auriez aimé cette équipée ; elle m'a paru du même bon goût qui vous fait assortir vos habits et vos rubans ; vous corrigez toujours l'incarnat avec quelque couleur brune. Nous avons tempéré le brillant du carême-prenant avec la feuille morte de cette forêt. Il y a fait le plus beau temps du monde, les jardins fort propres, la vue belle, et un bruit des oiseaux qui commencent déjà d'annoncer le printemps : cela nous a paru bien plus joli que les vilains cris des rues de Paris. J'ai bien pensé à vous, ma chère enfant. Mon Dieu que je vous aime ! Vous m'êtes, ce me semble, encore plus chère que jamais. Nous sommes ici le bon abbé de l'Abbaye[1], M. de Rennes, l'abbé du Pile et M de Coulanges. Je voulais Corbinelli : il est demeuré à Paris pour être à la noce d'un des fils de M. Mandat. Il eût fort bien tenu sa place, mais enfin nous sommes loin de nous ennuyer : beaucoup de promenades, de causeries ; des échecs, un trictrac, des cartes en cas de besoin ; les *Petites Lettres* de

[1] L'abbé de Coulanges, oncle de la marquise et du « petit Coulanges ».

Pascal, des comédies, la *Princesse de Clèves,* que je fais lire à ces prêtres, qui en sont ravis ; une très bonne chère ; le petit Coulanges a le livre de ses chansons : c'est vraiment la plus plaisante chose du monde ; il est gai, il mange, il boit, il chante.

VIII. — LE VOYAGE EN BRETAGNE DE 1680[1]

LE DÉPART. — LES CAUSES DU VOYAGE

[*A Mme de Grignan*] Paris, 3 mai 1680.

... J'ai à vous conjurer, ma très chère, de n'avoir aucune sorte d'inquiétude de mon voyage. Le temps est beau à merveille, la route délicieuse. Ce qui me fâche, c'est de ne recevoir de vos lettres qu'à Nantes : je ne les hasarderai point en passant pays. Comme je dépends du vent, et que sur l'eau rien n'est réglé, me voilà résolue à ne les trouver qu'à Nantes ; cela me fera souhaiter d'y arriver, et me fera marcher plus vite. Soyez tranquille sur ma santé ; elle est parfaite, et je la ménage fort bien ; j'aurai soin aussi de celle du bon abbé. Je porte des livres. Je m'en vais, comme une furie, pour me faire payer ; je ne veux entendre ni rime, ni raison. C'est une chose étrange que la quantité d'argent qu'on me doit ; je dirai toujours comme l'avare : « De l'argent, de l'argent! » Dix mille écus sont bons ; je pourrais bien les avoir, si l'on me payait ce qui m'est dû en Bretagne et en Bourgogne. Vraiment, ma fille, voici une jolie lettre ! Il y a bien de l'esprit ! Mon commerce va être d'un grand agrément.

[1] Mme de Sévigné partit pour les Rochers le 7 mai 1680, avec l'abbé de Coulanges. Charles de Sévigné accompagna sa mère jusqu'à Orléans, où elle s'embarqua. L'itinéraire suivi fut le même qu'en 1675.

UN ACCIDENT SUR LA GRANDE ROUTE

[*A M^me^ de Grignan*] Orléans, 8 mai 1680.

Nous voici arrivés sans aventure considérable. Il fait le plus beau temps du monde ; les chemins sont admirables ; notre équipage va bien ; mon fils m'a prêté ses chevaux, et m'est venu conduire jusqu'ici. Il a fort égayé la tristesse du voyage ; nous avons causé, disputé et lu ; nous sommes dans les mêmes erreurs [1] : cela fournit beaucoup. Notre essieu rompit hier dans un lieu merveilleux ; nous fûmes secourus par le véritable portrait de M. de *Sottenville* [2]. C'est un homme qui ferait les *Géorgiques* de Virgile si elles n'étaient déjà faites, tant il sait profondément le ménage de la campagne. Il nous fit venir sa femme, qui est assurément *de la maison de la Prudoterie, où le ventre ennoblit.* Nous fûmes deux heures avec cette compagnie sans nous ennuyer, par la nouveauté d'une conversation et d'une langue entièrement nouvelles pour nous. Nous fîmes bien des réflexions sur le parfait contentement de ce gentilhomme, de qui l'on peut dire :

> Heureux qui se nourrit du lait de ses brebis,
> Et qui de leurs toisons voit filer ses habits [3].

Les jours sont si longs que nous n'eûmes pas même besoin du secours de la plus belle lune du monde, qui nous accompagnera sur la Loire, où nous nous embarquons demain.

[1] Le jansénisme.

[2] Il y a là plusieurs allusions au *Georges Dandin* de Molière.

[3] Vers des *Bergeries* de Racan (acte V, scène 1).

SUR LA LOIRE

[*A M^me^ de Grignan*] Blois, 9 mai 1680.

... Nous sommes montés dans le bateau à six heures par le plus beau temps du monde ; j'y ai fait placer le corps de mon grand carrosse, d'une manière que le soleil n'a point entrée dedans. Nous avons baissé les glaces : l'ouverture du devant fait un tableau merveilleux ; les portières et les petits côtés nous donnent tous les points de vue qu'on peut imaginer. Nous ne sommes que l'abbé et moi dans ce joli cabinet, sur de bons coussins, bien à l'air, bien à notre aise ; tout le reste comme des cochons sur la paille. Nous avons mangé du potage et du bouilli tout chaud ; on a un petit fourneau, on mange sur un ais dans le carrosse comme le roi et la reine. Voyez, je vous prie, comme tout s'est raffiné sur notre Loire, et comme nous étions grossiers autrefois que *le cœur était à gauche* [1] : en vérité le mien, ou à droite, ou à gauche, est tout plein de vous. Si vous me demandez ce que je fais dans ce carrosse charmant, où je n'ai point de peur, j'y pense à ma chère fille ; je m'entretiens de la tendre amitié que j'ai pour elle, de celle qu'elle a pour moi, des pays infinis qui nous séparent, de la sensibilité que j'ai pour tous ses intérêts, de l'envie que j'ai de la revoir, de l'embrasser ; je pense à ses affaires, je pense aux miennes : tout cela forme un peu l'*Humeur de ma fille*, malgré l'*Humeur de ma mère* [2] qui brille tout autour de moi. Je regarde, j'admire cette belle vue qui fait l'occupation des peintres. Je suis touchée de la bonté du bon abbé, qui, à soixante-treize ans, s'embarque encore sur la terre et sur l'onde pour mes

[1] Allusion au *Médecin malgré lui* de Molière.

[2] Noms de deux allées à Livry et aux Rochers.

affaires. Après cela je prends un livre que le pauvre M. de la Rochefoucauld me fit acheter, c'est la *Réunion du Portugal*, qui est une traduction de l'italien : l'histoire et le style sont également estimables. On y voit le roi de Portugal [1], jeune et brave prince, se précipiter à sa mauvaise destinée ; il périt dans une guerre en Afrique contre le fils d'Abdalla ; c'est assurément une histoire des plus amusantes qu'on puisse lire. Je reviens ensuite à la Providence, à ses ordres, à ses conduites, à ce que je vous ai entendu dire que nos volontés sont les exécutrices de ses décrets éternels. Je voudrais bien causer avec quelqu'un ; je viens d'un lieu où l'on est assez accoutumé à discourir : nous parlons l'abbé et moi, mais ce n'est pas d'une manière qui puisse nous divertir. Nous passons tous les ponts avec un plaisir qui nous les fait souhaiter : il n'y a pas beaucoup d'*ex voto* pour les naufrages de la Loire, non plus que pour la Durance ; il y aurait plus de raison de craindre cette dernière, qui est folle, que notre Loire, qui est sage et majestueuse. Enfin, nous sommes arrivés ici de bonne heure; chacun *tourne*, chacun se rase, et moi j'écris romanesquement sur le bord de la rivière, où est située notre hôtellerie; c'est *la Galère :* vous y avez été.

J'ai entendu mille rossignols ; j'ai pensé à ceux que vous entendez sur votre balcon.

LE BURON

[*A M^me^ de Grignan*] Nantes, 27 mai 1680.

... Je fus hier au Buron [2]; j'en revins le soir. Je pensai pleurer en voyant la dégradation de cette terre : il y avait les plus vieux bois du monde; mon fils, dans

[1] Sébastien I^er^, mort en 1578.

[2] Propriété de M^me^ de Sévigné près de Nantes.

son dernier voyage, y a fait donner les derniers coups de cognée. Il a encore voulu vendre un petit bouquet qui faisait une assez grande beauté; tout cela est pitoyable. Il en a rapporté quatre cents pistoles, dont il n'eut pas un sou un mois après. Il est impossible de comprendre ce qu'il fait, ni ce que son voyage de Bretagne lui a coûté, quoiqu'il eût renvoyé ses laquais et son cocher à Paris, et qu'il n'eût que le seul Larmechin [1] dans cette ville où il fut deux mois. Il trouve l'invention de dépenser sans paraître, de perdre sans jouer, et de payer sans s'acquitter; toujours une soif et un besoin d'argent, en paix comme en guerre : c'est un abîme de je ne sais pas quoi, car il n'a aucune fantaisie ; mais sa main est un creuset où l'argent se fond. Ma fille, il faut que vous essuyiez tout ceci. Toutes ces dryades affligées que je vis hier; tous ces vieux sylvains qui ne savent plus où se retirer; tous ces anciens corbeaux établis depuis deux cents ans dans l'horreur de ces bois; ces chouettes qui, dans cette obscurité, annonçaient, par leurs funestes cris, les malheurs de tous les hommes, tout cela me fit hier des plaintes qui me touchèrent sensiblement le cœur ; et que sait-on même si plusieurs de ces vieux chênes n'ont point parlé, comme celui où était Clorinde [2] ? Ce lieu était un *luogo d'incanto* [3], s'il en fut jamais. J'en revins donc toute triste.

PÉNIBLE VOYAGE ET TRISTE ARRIVÉE

[*A M^me^ de Grignan*] Aux Rochers, 31 mai 1680.

....Nous avons trouvé les chemins fort raccommodés de Nantes à Rennes, par l'ordre de M. de Chaulnes ;

[1] Valet de chambre du marquis.

[2] Allusion à un épisode de la *Jérusalem délivrée* du Tasse où il est question d'une forêt enchantée.

[3] « Un lieu d'enchantement. »

mais les pluies ont fait comme si deux hivers étaient venus l'un sur l'autre. Nous avons toujours été dans les bourbiers et dans les abîmes d'eau : nous n'avions osé traverser par Châteaubriand, parce qu'on n'en sort point. Nous arrivâmes à Rennes la veille de l'Ascension. Cette bonne Marbeuf[1] voulait m'avaler, et me loger, et me retenir ; je ne voulus ni souper ni coucher chez elle. Le lendemain, elle me donna un grand déjeûner-dîner, où le gouverneur et tout ce qui était dans cette ville, qui est quasi déserte, me vint voir.

Nous partîmes à dix heures, tout le monde me disant que j'avais trop de temps, que les chemins étaient comme dans cette chambre, car c'est toujours la comparaison. Ils étaient si bien comme dans cette chambre que nous n'arrivâmes ici qu'après minuit, toujours dans l'eau ; et de Vitré ici, où j'ai été mille fois, nous ne les reconnaissions pas ; tous les pavés sont devenus impraticables, les bourbiers sont enfoncés, les hauts et bas plus haut et bas qu'ils n'étaient ; enfin, voyant que nous ne voyions plus rien, et qu'il fallait tâter le chemin, nous envoyons demander du secours à Pilois. Il vient avec une douzaine de *gars ;* les uns nous tenaient, les autres nous éclairaient avec plusieurs bouchons de paille, et tous parlaient si extrêmement breton, que nous pâmions de rire. Enfin, avec cette illumination, nous arrivâmes ici, nos chevaux rebutés, nos gens tout trempés, mon carrosse rompu, et nous assez fatigués ; nous mangeâmes peu ; nous avons beaucoup dormi ; et ce matin nous nous sommes trouvés aux Rochers, mais encore tout gauches et mal rangés. J'avais envoyé Rencontre[2], afin de ne pas retrouver ma poussière depuis quatre ans : nous sommes au moins proprement.

[1] Mme de Marbeuf, femme d'un président à mortier au Parlement de Rennes.

[2] Un de ses valets.

Nous avons été régalés de bien des gens de Vitré, des Récollets, Mlle du Plessis en larmes de sa pauvre mère, et je n'ai senti de joie que lorsque tout s'en est allé à six heures, et que je suis demeurée un peu de temps dans ce bois avec mon ami Pilois. C'est une très belle chose que ces allées. Il y en a plus de dix que vous ne connaissez point. Ne craignez pas que je m'expose au serein : je sais trop combien vous en seriez fâchée.

LE CLAIR DE LUNE AUX ROCHERS

[*A Mme de Grignan*] 12 juin 1680.

L'autre jour on vint me dire : « Madame, il fait chaud dans le mail; il n'y a pas un brin de vent; la lune y fait des effets les plus plaisants du monde. » Je ne pus résister à la tentation; je mets mon infanterie sur pied; je mets tous les bonnets, coiffes et casaques qui n'étaient point nécessaires ; je vais dans ce mail, dont l'air est comme celui de ma chambre, je trouve mille *coquecigrues*[1], des moines blancs et noirs, plusieurs religieuses grises et blanches, du linge jeté par-ci, par-là, des hommes noirs, d'autres ensevelis tout droits contre des arbres, de petits hommes cachés, qui ne montraient que la tête, des prêtres qui n'osaient approcher. Après avoir ri de toutes ces figures, et nous être persuadés que voilà ce qui s'appelle des esprits, et que notre imagination en est le théâtre, nous nous en revînmes sans nous arrêter, et sans avoir senti la moindre humidité. Ma chère enfant, je vous demande pardon, je me crus obligée, à l'exemple des anciens, comme disait ce fou que nous trouvâmes dans le jardin de Livry, de donner cette marque de respect à la lune : je vous assure que je m'en porte fort bien.

[1] Animaux imaginaires ; ce mot désigne des choses de pure fantaisie.

LES FERMIERS DE Mme DE SÉVIGNÉ

[*A Mme de Grignan*] 15 juin 1680.

Je mandais l'autre jour à Mme de Vins que je lui donnais à deviner quelle sorte de vertu je mettais ici le plus souvent en pratique, et je lui disais que c'était la libéralité. Il est vrai que j'ai donné d'assez grosses sommes depuis mon arrivée : un matin, huit cents francs, l'autre mille francs, l'autre cinq, un autre jour trois cents écus. Il semble que ce soit pour rire, ce n'est que trop une vérité. Je trouve des métayers et des meuniers qui me doivent toutes ces sommes, et qui n'ont pas un unique sou pour les payer : que fait-on ? il faut bien leur donner. Vous croyez bien que je n'en prétends pas un grand mérite, puisque c'est par force ; mais j'étais toute prise de cette pensée en écrivant à Mme de Vins, et je lui dis cette folie. Je me venge de ces banqueroutes sur les lods et ventes. Je n'ai pas encore touché ces six mille francs de Nantes : dès qu'il a quelque affaire à finir, cela ne va pas si vite. Je vis arriver l'autre jour une belle petite fermière de Bodégat, avec de beaux yeux brillants, une belle taille, une robe de drap de Hollande découpé sur du tabis [1], les manches taillades. Ah, Seigneur ! quand je la vis, je me crus bien ruinée : elle me doit huit mille francs. M. de Grignan aurait été amoureux de cette femme : elle est sur le moule de celle qu'il a vue à Paris. Ce matin, il est entré un paysan avec des sacs de tous côtés ; il en avait sous ses bras, dans ses poches, dans ses chausses ; car en ce pays c'est la première chose qu'ils font que de les délier ; ceux qui ne le font pas sont habillés d'une étrange façon : la mode de boutonner le justau-

[1] Le tabis est du taffetas ondé.

corps par en bas n'y est point encore établie ; l'économie est grande sur l'étoffe des chausses ; de sorte que depuis le bel air de Vitré jusqu'à mon homme, tout est dans la dernière négligence. Le bon abbé, qui va droit au fait, crut que nous étions riches à jamais : « Ah ! mon ami ! vous voilà bien chargé ! combien apportez-vous ? — Monsieur, dit-il, en respirant à peine, je crois qu'il y a bien ici trente francs. » C'étaient tous les doubles[1] de France qui se sont réfugiés dans cette province avec les chapeaux pointus, et qui abusent ainsi de notre patience.

RÉCEPTIONS AUX ROCHERS

[*A M^me^ de Grignan*] 31 juillet 1680.

...J'admire quelquefois comme il a plu à la Providence de nous éloigner. La princesse de Tarente s'accommode mieux de l'exil de la sienne[2] ; elle a un commerce assez bon avec elle. Je lui donnai lundi une aussi belle collation que si j'eusse payé ma fête. J'eus un peu recours à mes voisins, et j'eus quatorze perdreaux : c'est encore une rareté en ce pays ; tout le reste fort bon, fort propre. La bonne Marbeuf y était ; elle n'a été qu'un jour ici, et deux chez la princesse ; elle s'en retourne à Rennes auprès des Chaulnes, qui ont envoyé demander si nous voulons de leurs respects. La princesse a mandé ce qu'elle a voulu en son langage ; moi j'ai mandé que non, et que j'irai avec cette princesse leur rendre mes devoirs, et que même elle leur donnait en pur don cette visite, n'ayant nul dessein d'attirer ici l'éclat qui les environne. Elle est ravie que, tout en riant, je la défasse d'un tel embarras. Nous avons juré à table de ne plus nous jeter dans de tels soupers. Elle avait amené cinq ou six personnes ; j'avais mes voisins

[1] Le double valait deux deniers, et il fallait six doubles pour faire un sou.

[2] Sa fille.

Universitas BIBLIOTHECA Ottaviensis

qui avaient chassé : j'ai fermé le temple de Janus[1]. Il me semble que voilà qui est fort bien appliqué : ce sont vos *Carthages*[2] qui m'ont engagée dans cette application. Montgobert me mande que vous êtes plus forts que vous n'étiez, et me confirme assez ce que vous me dites de votre santé : elle me parle de vos fêtes, et me paraît fort gaie. Jamais votre château n'a été si brillant ; mais je serais bien empêchée s'il me fallait trouver une place pour y souper dans cette saison : je ne sais que Rochecourbière, la terrasse et la prairie. Je me souviens d'y avoir fait grand'chère, et surtout des ortolans si exquis, que j'étais pour leur graisse comme vous étiez à Hyères pour la fleur d'orange. Nous ne sentons rien ici de vos chaleurs ; les pluies nous empêchent de faire les foins, et nous avons grand regret à cette perte. Il arriva ici l'autre jour le fils d'un gentilhomme d'Anjou que je connaissais fort autrefois. Je vis d'abord un beau garçon, jeune, blond, un justaucorps boutonné en bas, un bel air dont je suis affamée. Je fus ravie de cette figure ; mais, hélas ! dès qu'il ouvrit la bouche il se mit à rire de tout ce qu'il disait, et moi quasi à pleurer. Il a une teinture de Paris et de l'opéra ; il chante, il est familier, et il vous dit bravement : *Quand on n'a point ce que l'on aime, qu'importe, qu'importe à quel prix*[3] ? Je recommande ces paroles à la musique de M. de Grignan.

UNE GRANDE FÊTE CHEZ M. DE CHAULNES

[*A M^me^ de Grignan*] Rennes, 6 août 1680

M. le duc de Chaulnes envoya d'abord quarante gardes, avec le capitaine à la tête, faire un compli-

[1] J'ai renoncé à de telle dépenses. On fermait à Rome le temple de Janus, lorsque la guerre était terminée.

[2] C'est-à-dire « vos constructions ». Allusion à Didon qui construisit Carthage : M^me^ de Sévigné se sert souvent de ce terme.

[3] Les vraies paroles de cette ariette étaient : « *Quand on obtient ce que l'on aime, qu'importe, qu'importe à quel prix.* »

ment : c'était à une grande lieue d'ici. Un peu après, Mme de Marbeuf, deux présidents, des amis de la princesse, et puis enfin M. de Chaulnes, M. de Rennes, MM. de Coëtlogon, de Tonquedec, Beaucé, de Kercado, de *Crapado*, *Kiriquimini*, sérieusement *uno drapello eletto*. On arrête, on baise, on sue, on ne sait ce qu'on dit ; on avance, on entend des trompettes, des tambours : un peuple qui mourait d'envie de crier quelque chose. Je conseillai d'aller descendre un moment chez Mme de Chaulnes. Nous la trouvâmes, accompagnée pour le moins de quarante femmes ou filles de qualité, pas une qui n'eût un bon nom : la plupart étaient les femelles de ceux qui étaient venus au-devant de nous. J'oubliais de vous dire qu'il y avait six carrosses à six chevaux, et plus de dix à quatre. Je reviens aux dames. Je trouvais d'abord trois ou quatre de mes belles-filles [1], plus rouges que du feu, tant elles me craignaient. Je ne vis rien qui ne pût m'empêcher de leur souhaiter d'autres maris que M. votre frère. Nous baisâmes tout, et les hommes et les femmes ; ce fut un manège étrange : la princesse me montrait le chemin, et je la suivais avec une cadence admirable. Sur la fin, on ne se séparait plus de la joue qu'on avait approchée ; c'était une union parfaite ; la sueur nous surmontait : en sorte que nous étions méconnaissables lorsque nous remontâmes en carrosse pour venir chez Mme de Marbeuf, qui a fait ajuster et meubler sa maison si proprement, et tout cela d'un si bon air et d'un si bon cœur, qu'elle mérite toutes sortes de louanges. Nous nous enfermâmes dans nos chambres : vous devinez à peu près ce que nous fîmes. Pour moi, je changeai de chemise et d'habit ; et, sans vanité, je me fis d'une beauté qui effaça entièrement mes belles-filles : l'honneur de la grande maternité fut soutenu à merveille. Nous retournâmes

[1] C'était l'époque où Charles de Sévigné, cherchant à se marier, courtisait beaucoup de jeunes femmes de Rennes.

chez Mme de Chaulnes, après qu'elle fut venue ici avec toute sa cour, et nous y retrouvâmes le même arrangement, avec une grande quantité de lumières, et deux grandes tables servies également de seize couverts chacune, où tout le monde se mit : c'est tous les soirs la même chose. L'après-souper se passa en jeu, en conversation ; mais ce qui me causa du chagrin, ce fut de voir une jeune petite madame fort jolie, qui assurément n'a pas plus d'esprit que moi, donner deux échecs et mat à M. le duc de Chaulnes, d'un air et d'une capacité à me faire mourir d'envie. Nous revînmes coucher ici très délicieusement ; je me suis éveillée matin, et je vous écris, quoique ma lettre ne parte que demain. Je suis assurée que je vous manderai le plus grand dîner, le plus grand souper, et toujours la même chose : du bruit, des trompettes, des violons, un air de royauté ; et enfin, vous en conclurez que c'est un fort beau gouvernement que celui de Bretagne.

[*A Mme de Grignan*] Rennes, 7 août 1680.

Dîner, souper en festin chez M. et Mme de Chaulnes; avoir fait mille visites de devoirs et de couvents; aller, venir, complimenter, s'épuiser, devenir tout aliénée, comme une dame d'honneur, c'est ce que nous fîmes hier. Je souhaite avec une grande passion d'être hors d'ici, où l'on m'honore trop : je suis extrêmement affamée de jeûne et de silence. Je n'ai pas beaucoup d'esprit ; mais il me semble que je dépense ici ce que j'en ai, en pièces de quatre sous, que je jette et que je dissipe à tort et à travers ; et cela ne laisse pas de me ruiner. Je vis hier danser des hommes et des femmes fort bien : on ne danse pas mieux les menuets et les passe-pieds. Justement comme je pensais à vous, j'entends derrière moi un homme qui dit assez haut : « Je n'ai jamais vu si bien danser que Mme la comtesse de Grignan. » Je me tourne; je trouve un

visage inconnu ; je lui demande où il avait vu cette Mme de Grignan ? C'est un chevalier de Cissé, frère de Mme Martel, qui vous a vue à Toulon avec Mme de Sinturion. M. Martel vous donna une fête dans son vaisseau : vous dansâtes ; vous étiez belle comme un ange. Me voilà ravie de trouver cet homme ; mais je voudrais que vous pussiez comprendre l'émotion que me donna votre nom, qu'on venait me découvrir dans le secret de mon cœur lorsque je m'y attendais le moins. Adieu, ma chère enfant ; il faut que je dîne chez M. de Rennes : ce sont des festins continuels. Ah, mon Dieu ! quand pourrai-je mourir de faim et me taire ? Je vous écrirai des Rochers, où j'espère retourner demain.

IX. — LE VOYAGE DE NORMANDIE ET DE BRETAGNE (1689-1690)

LE CHATEAU DE CHAULNES

[*A Mme de Grignan*] Chaulnes, 17 avril 1689.

Je partis donc jeudi, ma très chère, avec Mme de Chaulnes et Mme de Kerman[1] : nous étions dans le meilleur carrosse, avec les meilleurs chevaux, la plus grande quantité d'équipages, de fourgons, de cavaliers, de commodités, de précautions que l'on puisse imaginer. Nous vînmes coucher à Pont[2], dans une jolie petite hôtellerie, et le lendemain ici. Les chemins sont fort mauvais ; mais cette maison est très belle et d'un grand air, quoique démeublée, et les

[1] Mme de Sévigné partit le 14 avril pour le château de Chaulnes qui se trouve en Picardie, dans le voisinage de Roye et de Péronne. Elle se dirigea alors vers la Bretagne en passant par Amiens, Pecquigny, Rouen, Pont-Audemer, Caen et Dol. Après un court séjour à Rennes, elle arriva aux Rochers dans la dernière semaine de mai.

[2] Pont-Sainte-Maxence, sur l'Oise au nord de Senlis.

jardins négligés. A peine le vert veut-il montrer le nez; pas un rossignol encore : enfin l'hiver, le 17 d'avril. Mais il est aisé d'imaginer les beautés de ces promenades : tout est régulier et magnifique, un grand parterre en face ; des boulingrins vis-à-vis des ailes ; un grand jet d'eau dans le parterre, deux dans les boulingrins, et un autre, tout égaré dans le milieu d'un pré, qui est admirablement bien nommé le *Solitaire ;* un beau pays, de beaux appartements, une vue agréable, quoique plate ; de beaux meubles, que je n'ai point vus ; toutes sortes d'agréments et de commodités ; enfin, une maison digne de tout ce que vous en avez ouï dire en vers et en prose. Mais une duchesse si bonne et si aimable, et si obligeante pour moi, que si vous m'aimez, chose dont je ne doute nullement, il faut nécessairement que vous lui soyez fort obligée de toutes les amitiés que j'en reçois.

A PECQUIGNY

[*A M^me^ de Grignan*] Pecquigny, 27 avril 1689.

Nous partîmes de Chaulnes lundi, pour aller coucher à Amiens, où M^me^ de Chaulnes est honorée et révérée comme vous l'êtes en Provence : je n'ai jamais vu que cela de pareil. L'intendant [1] nous y donna un grand et bon souper maigre, à cause de Saint-Marc ; hier, à dîner en gras en perfection. L'après-dîner nous arrivâmes ici, dans un château où tout l'orgueil de l'héritière de Pecquigny [2] est étalé. C'est un vieux bâtiment, élevé au-dessus de la ville, comme Grignan ; un parfaitement beau chapitre comme à Grignan : un doyen, douze chanoines. Je ne sais si la fondation est aussi belle, mais ce sont des terrasses sur la rivière

[1] M. Chauvelin.

[2] Charlotte d'Ailly, qui avait épousé Honoré d'Albert, père du duc de Chaulnes.

de Somme, qui fait cent tours dans les prairies : voilà ce qui n'est point à Grignan. Il y a un camp de César à un quart de lieue d'ici, dont on respecte encore les tranchées ; cela figure avec le pont du Gard.

LA NORMANDIE

[*A M^me^ de Grignan*] Pont-Audemer, 2 mai 1689.

Je couchai hier à Rouen, d'où je vous écrivis un mot pour vous dire seulement que j'avais reçu deux de vos lettres avec bien de la tendresse. Je n'écoute plus tout ce qu'elle voudrait me faire sentir ; je me dissipe, je serais trop souvent hors de combat, c'est-à-dire hors de la société ; c'est assez que je la sente, je ne m'amuse point à l'examiner de si près. Il y a onze lieues de Rouen à Pont-Audemer ; nous y sommes venues coucher. J'ai vu le plus beau pays ; j'ai vu toutes les beautés et les tours de cette belle Seine pendant quatre ou cinq lieues, et les plus agréables pays du monde ; ses bords n'en doivent rien à ceux de la Loire : ils sont gracieux ; ils sont ornés de maisons, d'arbres, de petits saules, de petits canaux, qu'on fait sortir de cette grande rivière. En vérité, cela est beau ; je ne connaissais point la Normandie, j'étais trop jeune quand je la vis. Hélas ! il n'y a peut-être plus personne de tous ceux que j'y voyais autrefois ; cette pensée est triste.

J'avais embrassé la veille M^me^ de La Fayette ; c'était le lendemain des fêtes : j'étais tout étonnée de m'en aller ; mais ma chère belle, c'est proprement le printemps que j'allais voir arriver dans tous les lieux où j'ai passé : il est d'une beauté, ce printemps, et d'une jeunesse, et d'une douceur que je vous souhaite à tout moment, au lieu de cette cruelle bise qui vous renverse, et qui me fait mourir quand j'y pense.

[*A M^me^ de Grignan*] Caen, 5 mai 1689.

Un mot de notre voyage, ma chère enfant. Nous sommes venues en trois jours de Rouen ici, sans aventures, avec un temps et un printemps charmants, ne mangeant que les meilleures choses du monde, nous couchant de bonne heure, et n'ayant aucune sorte d'incommodité. Nous sommes arrivées ici ce matin; nous n'en partirons que demain, pour être dans trois jours à Dol, et puis à Rennes : M. de Chaulnes nous attend avec des impatiences amoureuses. Nous avons été sur les bords de la mer à Dives, où nous avons couché : ce pays est très beau, et Caen la plus jolie ville, la plus avenante, la plus gaie, la mieux située; les plus belles rues, les plus beaux bâtiments, les plus belles églises; des prairies, des promenades, et enfin la source des plus beaux esprits[1].

L'ARRIVÉE A RENNES

[*A M^me^ de Grignan*] Rennes, 11 mai 1689.

Nous arrivâmes enfin hier au soir, ma chère enfant; nous étions parties de Dol : il y a dix-huit lieues; c'est justement cent bonnes lieues que nous avons faites en huit jours et demi de marche. La poussière fait mal aux yeux; mais trente femmes qui vinrent au-devant de M^me^ la duchesse de Chaulnes, et qu'il fallut baiser au milieu de la poussière et du soleil, et trente ou quarante messieurs, nous fatiguèrent beaucoup plus que le voyage n'avait fait. M^me^ de Kerman en tombait, car elle est délicate : pour moi, je soutiens tout sans incommodité. M. de Chaulnes était venu à la dînée; il me fit de bien sincères amitiés. Je démêlai mon fils

[1] Par exemple, Malherbe, Huet et Segrais.

dans le tourbillon; nous nous embrassâmes de bon cœur; sa petite femme[1] était ravie de me voir. Je laissai ma place dans le carrosse de Mme de Chaulnes à M. de Rennes, et j'allai avec M. de Chaulnes, Mme de Kerman et ma belle-fille, dans le carrosse de l'évêque : il n'y avait qu'une lieue à faire. Je vins chez mon fils changer de chemise et me rafraîchir, et de là souper à l'hôtel de Chaulnes, où le souper était trop grand. J'y trouvai la bonne marquise de Marbeuf, chez qui je revins coucher, et où je suis logée comme une vraie princesse de Tarente, dans une belle chambre meublée d'un beau velours rouge cramoisi, ornée comme à Paris : un bon lit, où j'ai dormi admirablement; une bonne femme, qui est ravie de m'avoir; une bonne amie, qui a des sentiments pour nous dont vous seriez contente. Me voilà plantée pour quelques jours; car ma belle-fille regarde comme moi les Rochers du coin de l'œil, mourant d'envie d'aller s'y reposer. Elle ne peut soutenir longtemps l'agitation que donne l'arrivée de Mme de Chaulnes. Nous prendrons notre temps. Je l'ai toujours trouvée fort vive, fort jolie, m'aimant beaucoup, charmée de vous et de M. de Grignan; elle a un goût pour lui qui nous fait rire[2]. Mon fils est toujours aimable; il me paraît fort aise de me voir; il est fort joli de sa personne : une santé parfaite, vif et de l'esprit; il m'a parlé de vous et de votre enfant, qu'il aime[3], il a trouvé des gens qui lui en ont dit des biens dont il a été touché et surpris; car il a, comme nous, l'idée d'un petit marmot, et tout ce qu'on en dit est solide et sérieux.

[1] Charles de Sévigné s'était marié le 8 février 1684 avec Mlle de Mauron, fille d'un conseiller au Parlement de Bretagne.

[2] Elle en était enthousiaste... sans l'avoir vu.

[3] Le petit marquis de Grignan. Voir le chapitre sur *la Famille et les amis*

LA GAUCHERIE DES MILICES BRETONNES

[*A Mme de Grignan*] Rennes, 15 mai 1689.

M. de Chaulnes me parle souvent de vous ; il est occupé des milices. C'est une chose étrange que de voir mettre le chapeau à des gens qui n'ont jamais eu que des bonnets bleus sur la tête ; ils ne peuvent comprendre l'exercice, ni ce qu'on leur défend. Quand ils avaient leurs mousquets sur l'épaule, et que M. de Chaulnes paraissait, ils voulaient le saluer : l'arme tombait d'un côté, et le chapeau de l'autre. On leur a dit qu'il ne fallait point saluer. Le moment d'après, quand ils étaient désarmés, s'ils voyaient passer M. de Chaulnes, ils enfonçaient leur chapeau avec les deux mains, et se gardaient bien de le saluer. On leur a dit que lorsqu'ils sont dans leurs rangs, ils ne doivent aller ni à droite ni à gauche : ils se laissaient rouer l'autre jour par le carrosse de Mme de Chaulnes, sans vouloir se retirer d'un seul pas, quoi qu'on pût leur dire. Enfin, ma fille, nos Bas-Bretons sont étranges : je ne sais comment faisait Bertrand du Guesclin pour les avoir rendus en son temps les meilleurs soldats de France.

LA VIE AUX ROCHERS EN 1689

[*A Mme de Grignan*] Aux Rochers, 29 juin 1689.

... Nous faisons une vie si réglée, qu'il n'est guère possible de se mal porter. On se lève à huit heures ; très souvent je vais jusqu'à neuf heures que la messe sonne, prendre la fraîcheur de ces bois ; après la messe, on s'habille, on se dit bonjour, on retourne cueillir des fleurs d'orange, on dîne, on lit ou l'on travaille jusqu'à

cinq heures. Depuis que nous n'avons plus mon fils, je lis, pour épargner la petite poitrine de sa femme. Je la quitte à cinq heures ; je m'en vais dans ces aimables allées, j'ai un laquais qui me suit, j'ai des livres, je change de place et je varie le tour de mes promenades ; un livre de dévotion et un livre d'histoire : on va de l'un à l'autre, cela fait du divertissement ; un peu rêver à Dieu, à sa providence, posséder son âme, songer à l'avenir ; enfin, sur les huit heures, j'entends une cloche, c'est le souper ; je suis quelquefois un peu loin ; je retrouve la marquise dans son beau parterre, nous nous sommes une compagnie ; on soupe pendant l'entre-chien-et-loup ; je retourne avec elle à la place *Coulanges*, au milieu de ses orangers ; je regarde d'un œil d'envie *la sainte horreur* au travers de la porte de fer[1] que vous ne connaissez point : je voudrais y être ; mais il n'y a plus de raison. J'aime cette vie mille fois plus que celle de Rennes ; cette solitude n'est-elle pas bien convenable à une personne qui doit songer à soi, et qui est ou veut être chrétienne ? Enfin, ma chère bonne, il n'y a que vous que je préfère au triste et tranquille repos dont je jouis ici ; car j'avoue que j'envisage avec un trop sensible plaisir que je pourrai, si Dieu le veut, passer encore quelque temps avec vous.

[*A M^me^ de Grignan*] Aux Rochers, 18 septembre 1689.

Vous voulez savoir notre vie, ma chère enfant ; la voici : nous nous levons à huit heures, la messe à neuf ; le temps fait qu'on se promène ou qu'on ne se promène pas, souvent chacun de son côté ; on dîne fort bien ; il vient un voisin : on parle de nouvelles ; nous travaillons l'après-dîner, ma belle-fille à cent sortes de choses, moi à deux bandes de tapisserie que M^me^ de Kerman me donna à Chaulnes ; à cinq heures on se

[1] Cinq belles grilles, placées dans un mur demi-circulaire et séparant le parterre du parc des Rochers.

sépare, on se promène, ou seule ou en compagnie ; on se rencontre à une place fort belle, on a un livre, on prie Dieu, on rêve à sa chère fille, on fait des châteaux en Espagne, en Provence, tantôt gais, tantôt tristes. Mon fils nous lit des livres très agréables et fort bons : nous en avons un de dévotion, les autres d'histoire ; cela nous amuse et nous occupe ; nous raisonnons sur ce que nous avons lu ; mon fils est infatigable : il lit cinq heures de suite si l'on veut. Recevoir des lettres, y faire réponse, tient une grande place dans notre vie, principalement pour moi. Nous avons eu du monde ; nous en aurons encore. Nous n'en souhaitons point ; quand il y en a, on est bien aise. Mon fils a des ouvriers ; il a fait *parer*, comme on dit ici, ses grandes allées : vraiment elles sont belles ; il fait sabler son parterre. Enfin, c'est une chose étrange comme, avec cette vie tout insipide et quasi triste, les jours courent et nous échappent ; et Dieu sait ce qui nous échappe en même temps : ah ! *ne parlons point de cela !* J'y pense pourtant, et il le faut. Nous soupons à huit heures ; Sévigné lit après souper, mais des livres gais, de peur de dormir ; ils s'en vont à dix heures ; je ne me couche guère que vers minuit. Voilà quelle est à peu près la règle de notre couvent ; il y a sur la porte : *Sainte Liberté* ou *Fais ce que tu voudras*[1]. J'aime cent fois mieux cette vie que celle de Rennes : ce sera assez tôt d'y aller passer le carême pour la nourriture de l'âme et du corps.

UN BEAU DANSEUR DE PROVINCE

[*A M^me^ de Grignan*] Rennes, 24 juillet 1689.

... Nous fîmes danser l'autre jour le fils de ce sénéchal de Rennes qui était si fou, qui a eu tant d'aven-

[1] C'était la maxime inscrite sur la fameuse abbaye de Thélème que nous décrit Rabelais dans son *Gargantua*.

tures. Le fils est fait à peindre : il a vingt ans; il a épousé à la hâte la fille d'un président à mortier de ce pays... Elle est ici, et croit que pourvu que l'on voie son mari, on ne peut la blâmer : il est vrai qu'en le voyant danser, il faut être de l'avis de sa femme. Imaginez-vous un homme d'une taille toute parfaite, d'un visage romanesque, qui danse d'un air fort noble, comme Pécour, comme Favier, comme Saint-André[1]; tous ces maîtres lui ayant dit : « Monsieur, nous n'avons rien à vous montrer, vous en savez plus que nous. » Il dansa ces belles chaconnes, les folies d'Espagne, mais surtout les passe-pieds avec sa femme, d'une perfection, d'un agrément qui ne peut se représenter : point de pas réglés; rien qu'une cadence juste; des fantaisies de figures, tantôt en branle comme les autres, et puis à deux seulement comme des menuets, tantôt en se reposant, tantôt ne mettant pas les pieds à terre. Je vous assure, ma fille, que vous, qui êtes connaisseuse, vous auriez été fort divertie de cette sorte de bal. Mme de Chaulnes, qui a bien dansé dans son temps, en était hors d'elle, et disait n'avoir rien vu qui ressemblât à cela. J'avais auprès de moi un homme qui a bien de l'esprit : que ne dîmes-nous pas pour justifier cette fille, et sur la perfection de ce ménage, du côté de la danse?

UNE VISITE A VANNES[2]

[*A Mme de Grignan*] Auray, 30 juillet 1689.

Regardez un peu où je suis, ma chère bonne ; me voilà sur la côte du midi, sur le bord de la mer. Où est le temps que nous étions dans ce petit cabinet à Paris,

[1] Fameux danseurs de l'Opéra à cette époque.

[2] Sur les instances de Mme de Chaulnes, Mme de Sévigné l'accompagna dans une visite qu'elle allait faire à M. de la Faluère premier président du Parlement de Bretagne qui alors résidait à Vannes.

à deux pas l'une de l'autre? Il faut espérer que nous nous y retrouverons. Cependant voici où la Providence me jette : je vous écrivis lundi de Rennes tout ce que je pensais sur ce voyage : nous en partîmes mardi. Rien ne peut égaler les soins et l'amitié de Mme de Chaulnes : son attention principale est que je n'aie aucune incommodité; elle vient voir elle-même comme je suis logée. Et pour M. de Chaulnes, il est souvent à table auprès de moi, et je l'entends qui dit entre bas et haut: « Non, Madame, cela ne lui fera point de mal : voyez comme elle se porte! Voilà un fort bon melon; ne croyez pas que notre Bretagne en soit dépourvue ; il faut qu'elle en mange une petite côte. » Et enfin, quand je lui demande ce qu'il marmotte, il se trouve que c'est qu'il vous répond, et qu'il vous a toujours présente pour la conservation de ma santé. Cette folie n'est point encore usée, et a fait rire deux ou trois fois.

Nous sommes venues en trois jours de Rennes à Vannes : c'est six ou sept lieues par jour ; cela fait une facilité et une manière de voyager fort commode, trouvant toujours des dîners et des soupers tout près et très bons. Nous trouvons partout les communautés, les compliments et le tintamarre qui accompagnent *vos Grandeurs*, et de plus, des troupes, des officiers et des régiments, qui font un air de guerre admirable. Le régiment de Kerman est fort beau ; ce sont tous Bas-Bretons, grands et bien faits au-dessus des autres qui n'entendent pas un mot de français, si ce n'est quand on leur fait faire l'exercice, qu'ils font d'aussi bonne grâce que s'ils dansaient des passe-pieds : c'est un plaisir de les voir. Je crois que c'était de ceux de cette espèce que Bertrand du Guesclin disait qu'il était invincible à la tête de ses Bretons. Nous sommes en carrosse, M. et Mme de Chaulnes, M. de Revel et moi. Un jour je fais épuiser à Revel[1] la Savoie, où il y a

[1] Charles Amédée de Broglio, comte de Revel. Sa famille était d'origine piémontaise.

beaucoup à dire ; une autre fois le passage du Rhin : nous appelons cela *dévider* tantôt une chose, tantôt une autre. Nous arrivâmes jeudi au soir à Vannes : nous logeâmes chez l'évêque, fils de M. d'Argouges ; c'est la plus belle et la plus agréable maison, et la mieux meublée qu'on puisse voir. Il y eut un souper d'une magnificence à mourir de faim. Je disais à Revel : « Ah, que j'ai faim ! » On me donnait un perdreau : j'eusse voulu du veau ; une tourterelle : je voulais une aile de ces bonnes poulardes de Rennes. Enfin, je ne m'en dédis point : si vous dites : « Je mangerai tant que l'on voudra, parce que je n'ai point de faim, » je dirai : « Je mangerais le mieux du monde s'il n'y avait rien sur la table. » Il faut pourtant s'accoutumer à cette fatigue.

M. de La Faluère me fit des honnêtetés au delà de tout ce que je puis dire ; il me regardait, et ne me parlait qu'avec des exclamations : « Quoi, c'est là Mme de Sévigné ! quoi, c'est elle-même ! » Hier, vendredi, il nous donna à dîner en poisson ; ainsi, nous vîmes ce que la terre et la mer savaient faire : c'est ici le pays des festins.

L'HIVER AUX ROCHERS

[*A Mme de Grignan*] Aux Rochers, 30 novembre 1689.

Je n'eus pas une grande peine à refuser les offres de mes amies [1] : j'avais à leur répondre « *Paris est en Provence* », comme vous « *Paris est en Bretagne* » ; mais il est extraordinaire que vous le sentiez comme moi. Paris est donc tellement en Provence pour moi, que je ne voudrais pas être cette année autre part qu'ici. Ce mot, *d'être l'hiver aux Rochers*, effraye. Hélas ! ma fille,

[1] Mme de Chaulnes, de La Fayette et de Coulanges, comprenant bien que des embarras d'argent retenaient seuls Mme de Sévigné en Bretagne, avaient essayé par des offres délicates de la faire revenir à Paris pendant cet hiver.

c'est la plus douce chose du monde ; je ris quelquefois, et je dis : « C'est donc là ce qu'on appelle passer l'hiver dans les bois. » Mme de Coulanges me disait l'autre jour : « Quittez vos *humides* Rochers » ; je lui répondis : « *Humide* vous-même ! C'est Brevannes [1] qui est humide, mais nous sommes sur une hauteur ; c'est comme si vous disiez : votre humide Montmartre. » Ces bois sont présentement tout pénétrés du soleil, quand il en fait ; un terrain sec et une place *Madame*, où le midi est à plomb ; et un bout d'une grande allée, où le couchant fait des merveilles ; et quand il pleut, une bonne chambre avec un grand feu, souvent deux tables de jeu, comme présentement ; il y a bien du monde, qui ne m'incommode point : je fais mes volontés ; et quand il n'y a personne, nous sommes encore mieux, car nous lisons avec un plaisir que nous préférons à tout. Mme de Marbeuf nous est fort bonne ; elle entre dans tous nos goûts ; mais nous ne l'aurons pas toujours. Voilà une idée que j'ai voulu vous donner, afin que votre amitié soit en repos.

[*A Mme de Grignan*] 28 décembre 1689.

Nous avons eu ici les plus beaux jours du monde jusqu'à la veille de Noël : j'étais au bout de la grande allée, admirant la beauté du soleil, quand tout d'un coup je vis sortir du couchant un nuage noir et poétique où le soleil alla se plonger, et en même temps un brouillard affreux, et moi de m'enfuir. Je ne suis point sortie de ma chambre, ou de la chapelle jusqu'à aujourd'hui que la colombe a apporté le rameau : la terre a repris sa couleur, et le soleil ressortant de son trou fera que je reprendrai aussi le cours de mes promenades ; car vous pouvez compter, ma très chère, puisque vous aimez ma santé, que quand le temps est

[1] Mme de Coulanges avait une maison à Brévannes près de Villeneuve-Saint-Georges (Seine-et-Oise).

vilain, je suis au coin de mon feu, lisant, et causant avec mon fils et sa femme.

[*A Mme de Grignan*] 1er janvier 1690.

Vous avez eu un temps bien charmant au milieu de votre hiver : temps où M. le Comte ne peut s'empêcher d'aller à la chasse, temps où vous quittez vos malades, temps où vous préférez le plaisir de vous promener à celui de m'écrire. Ah, que vous faites bien ! il ne faut point perdre ces jours enchantés. Nous en avons eu d'horribles ; c'était un temps à garder le coin de son feu, temps à ne pas mettre le nez dehors, temps à ne voir goutte du brouillard, sans préjudice du verglas et de la gelée, temps, enfin, tout contraire au vôtre, et où pourtant mon fils avait cinq ou six de ses voisins, qui jouaient et faisaient du bruit dans cette chambre. Mais voilà les beaux jours qui font mine de revenir, aussi bien que de croître : ils sont plus doux quelquefois au mois de février et de mars qu'au mois de mai, dont nous avons été si souvent la dupe à Livry.

LE CARNAVAL AUX ROCHERS

[*A Mme de Grignan*] Aux Rochers, 8 février 1690.

...Je demande à Pauline[1] comme elle a passé son carnaval ; car elle est dans l'âge où carême-prenant se fait sentir. Il y a eu ici des personnes bien raisonnables et bien commodes pour moi : on jouait sans cesse, et j'avais ma liberté. Mais hier, sans avoir vu aucun mouvement, ma belle-fille sortit un moment avant souper, et tout d'un coup celui qui sert sur table entre déguisé fort joliment, et nous dit qu'on a servi. Nous passons dans la salle, que nous trouvons

[1] Sa petite-fille, Pauline de Grignan.

éclairée, et ma belle-fille toute masquée, au milieu de tous ses gens et les nôtres, qui étaient aussi en mascarade ; ceux qui tenaient les bassins pour laver, ceux qui donnaient les serviettes, tous les officiers, tous les laquais ; c'était une troupe de plus de trente si plaisamment fagotés, que la surprise se joignant au spectacle, ce fut un cri, un rire, une confusion qui réjouit fort notre souper ; car nous ne savions qui nous servait ni qui nous donnait à boire, Après souper, tout dansa : il y eut des *sonnoux*[1], on dansa tous les passe-pieds, tous les menuets, toutes les courantes de village, tous les jeux des *gars* du pays. Enfin, minuit sonna, et nous voilà en carême : vous souvient-il, ma très aimable, des mardis gras que nous avons passés ensemble, et où nous nous couchions si avant dans le carême ? Je suis charmée de vous retrouver dans tous les temps de ma vie, et c'est toujours avec une tendresse sensible.

LE CARÊME DE LA MARQUISE

[*A M^me^ de Grignan*] 19 février 1690.

Si vous me voyiez, ma chère belle, vous m'ordonneriez de faire le carême ; et ne me trouvant plus aucune sorte d'incommodité, vous seriez persuadée, comme je le suis, que Dieu ne me donne une si bonne santé que pour obéir au commandement de l'Église. Nous faisons ici une bonne chère : nous n'avons pas la rivière de Sorgue[2], mais nous avons la mer ; en sorte que le poisson ne nous manque pas. Il nous vient toutes les semaines du beurre de la Prévalaie ; je l'aime et le mange comme si j'étais Bretonne : nous faisons des beurrées infinies : nous pensons

[1] Sonneurs de cornemuse ou de biniou

[2] Rivière fort poissonneuse dans le Comtat Venaissin.

toujours à vous en les mangeant; mon fils y marque toujours toutes ses dents, et ce qui me fait plaisir, c'est que j'y marque encore toutes les miennes. Nous y mettrons bientôt de petites herbes fines et des violettes : le soir, un potage avec un peu de beurre, à la mode du pays, de bons pruneaux, de bons épinards ; enfin, ce n'est pas jeûner, et nous disons avec confusion : « *Qu'on a de la peine à servir la sainte Église !* » [1] Mais pourquoi dites-vous du mal de mon café avec du lait ? C'est que vous haïssez le lait : car sans cela vous trouveriez que c'est la plus jolie chose du monde. J'en prends le dimanche matin par plaisir. Vous croyez le dénigrer en disant que cela est bon pour faire vivoter une pauvre pulmonique : vraiment, c'est une grande louange, et s'il fait vivoter une mourante, il fera vivre fort agréablement une personne qui se porte bien. Voilà le chapitre du carême vidé.

X. — LE DERNIER VOYAGE EN PROVENCE [2]

LE CHATEAU DE GRIGNAN

[*A M. de Coulanges*] Grignan, 9 septembre 1694.

J'ai reçu plusieurs de vos lettres, mon cher cousin ; il n'y en a point de perdues; ce serait grand dommage : elles ont toutes leur mérite particulier, et font la joie de toute notre société. Ce que vous mettez pour adresse sur la dernière, en disant adieu à tous ceux que vous nommez, ne vous a brouillé avec personne : *Au château royal de Grignan.* Cette adresse frappe, donne tout au moins le plaisir de croire que, dans le

[1] Citation inexacte de Marot : « Qu'on a de maux pour servir sainte Église » (Épigramme sur *un gros prieur*).

[2] Mme de Sévigné était venue en Provence au mois d'octobre 1690 et n'avait quitté Grignan qu'en décembre 1691. — Le 11 mai 1694, elle y retournait : et c'est là qu'elle mourut, le 17 avril 1696.

nombre de toutes les beautés dont votre imagination est remplie, celle de ce château, qui n'est pas commune, y conserve toujours sa place, et c'est un de ses plus beaux titres. Il faut que je vous en parle un peu, puisque vous l'aimez. Ce vilain degré par où l'on montait dans la seconde cour, à la honte des *Adhémars*[1], est entièrement renversé, et fait place au plus agréable qu'on puisse imaginer ; je ne dis point grand, ni magnifique, parce que, ma fille n'ayant pas voulu jeter tous les appartements par terre, il a fallu se réduire à un certain espace, où l'on a fait un chef-d'œuvre. Le vestibule est beau, et l'on y peut manger fort à son aise ; on y monte par un grand perron ; les armes de Grignan sont sur la porte : vous les aimez, c'est pourquoi je vous en parle. Les appartements des prélats, dont vous ne connaissez que le salon, sont meublés fort honnêtement, et l'usage que nous en faisons est très délicieux. Mais puisque nous y sommes, parlons un peu de la cruelle et continuelle chère que l'on y fait, surtout en ce temps-ci ; ce ne sont pourtant que les mêmes choses qu'on mange partout, des perdreaux, cela est commun ; mais il n'est pas commun qu'ils soient tous comme lorsqu'à Paris chacun les approche de son nez en faisant une certaine mine et criant : « Ah ! quel fumet ! sentez un peu ! » Nous supprimons tous ces étonnements ; ces perdreaux sont tous nourris de thym, de marjolaine, et de tout ce qui fait le parfum de nos sachets ; il n'y a point à choisir. J'en dis autant de nos cailles grasses, dont il faut que la cuisse se sépare à la première semonce (elle n'y manque jamais), et des tourterelles, toutes parfaites aussi. Pour les melons, les figues et les muscats, c'est une chose étrange : si nous voulions, par quelque bizarre fantaisie, trouver un mauvais melon, nous serions obligés de le faire venir de Paris ; il ne s'en trouve point ici ; les figues blanches et sucrées, les muscats comme

[1] Tous les Grignans avaient parmi leurs prénoms celui d' « Adhémar ».

des grains d'ambre que l'on peut croquer, et qui vous feraient fort bien tourner la tête si vous en mangiez sans mesure, parce que c'est comme si l'on buvait à petits traits du plus exquis vin de Saint-Laurent. Mon cher cousin, quelle vie ! Vous la connaissez sous de moindres degrés de soleil ; elle ne fait point du tout souvenir de celle de la Trappe. Voyez dans quelle sorte de détails je me suis jetée ; c'est le hasard qui conduit nos plumes ; je vous rends ceux que vous m'avez mandés et que j'aime tant. Cette liberté est assez commode ; on ne va pas chercher bien loin le sujet de ses lettres.

L'HIVER A GRIGNAN

[*A M. de Coulanges*] Grignan, 3 février 1695.

M^me^ de Chaulnes me mande que je suis trop heureuse d'être ici avec un beau soleil ; elle croit que tous nos jours sont filés d'or et de soie. Hélas ! mon cousin, nous avons cent fois plus de froid ici qu'à Paris ; nous sommes exposés à tous les vents ; c'est le vent du midi, c'est la bise, c'est le diable ; c'est à qui nous insultera ; ils se battent entre eux pour avoir l'honneur de nous renfermer dans nos chambres ; toutes nos rivières sont prises ; le Rhône, ce Rhône si furieux, n'y résiste pas ; nos écritoires sont gelées ; nos plumes ne sont plus conduites par nos doigts, qui sont transis ; nous ne respirons que de la neige ; nos montagnes sont charmantes dans leur excès d'horreur ; je souhaite tous les jours un peintre pour bien représenter l'étendue de toutes ces épouvantables beautés : voilà où nous en sommes. Contez un peu cela à notre duchesse de Chaulnes, qui nous croit dans des prairies, avec des parasols, nous promenant à l'ombre des orangers.

LE PRINTEMPS EN PROVENCE

[*A M. de Coulanges*] Grignan, 28 mai 1695.

Nous avons eu ici un commencement de printemps admirable; mais depuis deux jours la pluie, qu'on n'aime point ici, s'est tellement répandue comme en Bretagne et à Paris, qu'on nous accuse d'avoir apporté cette mode; elle interrompt nos promenades, mais elle ne fait pas taire nos rossignols. Enfin, mon cher cousin, les jours vont trop vite. Nous nous passons du grand bruit et du grand monde; la compagnie cependant ne vous déplairait pas; et si jamais un coup de vent vous rejette dans ce *royal* château..... Mais c'est une vision; il faut espérer de nous revoir ailleurs d'une manière plus naturelle et plus vraisemblable : nous avons encore un été à nous écrire.

TROISIÈME PARTIE

MADAME DE SÉVIGNÉ ET SA FILLE

I. — UN TRAITÉ SUR L'AMITIÉ[2]

[*A M^me^ de Grignan*] Livry, 2 novembre 1679.

... Je crois que je ferai un traité sur l'amitié; je trouve qu'il y a mille choses qui en dépendent, mille conduites à éviter pour empêcher que ceux que nous aimons n'en sentent le contre-coup; je trouve qu'il y a une infinité de rencontres où nous les faisons souffrir et où nous pourrions adoucir leurs peines si nous avions autant de vues et de pensées qu'on doit en avoir pour ce qui tient au cœur. Enfin, je ferais voir dans ce livre qu'il y a cent manières de témoigner son amitié sans la dire, ou de dire par ses actions qu'on n'a point d'amitié, lorsque la bouche traîtreusement assure le contraire. Je ne parle pour personne; mais ce qui est écrit est écrit.

[1] Nous avons réuni dans ce chapitre quelques-unes des lettres où M^me^ de Sévigné nous semble avoir le mieux exprimé son amour pour sa fille et l'intérêt qu'elle prit toujours à sa santé ou à ses affaires.

[2] La marquise n'a jamais écrit ce traité, mais quel ouvrage sur l'amitié vaudrait sa correspondance? On en jugera par les lettres qui suivent.

II. — ÉLOGE DE MADAME DE GRIGNAN[1]

[*A M. de Grignan*] Paris, 6 août 1670

Est-ce qu'en vérité je ne vous ai pas donné la plus jolie femme du monde ? Peut-on être plus honnête, plus régulière ? Peut-on vous aimer plus tendrement ? Peut-on avoir des sentiments plus chrétiens ? Peut-on souhaiter plus passionnément d'être avec vous ? Et peut-on avoir plus d'attachement à tous ses devoirs ? Cela est assez ridicule que je dise tant de bien de ma fille ; mais c'est que j'admire sa conduite comme les autres, et d'autant plus que je la vois de plus près, et qu'à vous dire vrai, quelque bonne opinion que j'eusse d'elle sur les choses principales, je ne croyais point du tout qu'elle dût être exacte sur toutes les autres au point qu'elle l'est. Je vous assure que le monde aussi lui rend bien justice, et qu'elle ne perd aucune des louanges qui lui sont dues. Voilà mon ancienne thèse qui me fera lapider un jour, c'est que le public n'est ni fou ni injuste : Mme de Grignan doit être trop contente de lui pour disputer contre moi présentement. Elle a été dans des peines de votre santé qui ne sont pas concevables ; je me réjouis que vous soyez guéri, pour l'amour de vous et pour l'amour d'elle. Je vous prie que, si vous avez encore quelque bourrasque à essuyer de votre bile, vous en obteniez d'attendre que ma fille soit accouchée. Elle se plaint encore tous les jours de ce qu'on l'a retenue ici, et dit tout sérieusement que cela est bien cruel de l'avoir séparée de vous. Il semble que ce soit par plaisir que nous vous ayons mis à deux cents lieues d'elle. Je vous prie sur cela de calmer son esprit, et de lui témoigner la joie

[1] M. de Grignan avait épousé Françoise-Marguerite de Sévigné, le 29 janvier 1669. Mais elle ne le rejoignit en Provence qu'au mois de février 1671

que vous avez d'espérer qu'elle accouchera heureusement ici. Rien n'était plus impossible que de l'emmener dans l'état où elle était ; et rien ne sera si bon pour sa santé, ni même pour sa réputation, que d'y accoucher au milieu de ce qu'il y a de plus habile, et d'y être demeurée avec la conduite qu'elle a. Si elle voulait, après cela, devenir folle et coquette, elle le serait plus d'un an avant qu'on pût le croire, tant elle a donné bonne opinion de sa sagesse. Je prends à témoin tous les Grignans qui sont ici de la vérité de tout ce que je dis. La joie que j'en ai a bien du rapport à vous, car je vous aime de tout mon cœur, et suis ravie que la suite ait si bien justifié votre goût.

III. — LA PREMIÈRE SÉPARATION

VOYAGE DIFFÉRÉ

[*A M. de Grignan*] Paris, 16 janvier 1671.

Hélas ! je l'ai encore cette pauvre enfant et quoi qu'elle ait pu faire, il n'a pas été en son pouvoir de partir le 10 de ce mois, comme elle en avait le dessein. Les pluies ont été et sont encore si excessives, qu'il y aurait eu de la folie à se hasarder. Toutes les rivières sont débordées ; tous les grands chemins sont noyés, toutes les ornières sont cachées ; on peut fort bien verser dans tous les gués. Enfin la chose est au point que Mme de Rochefort, qui est chez elle à la campagne, qui brûle d'envie de revenir à Paris, où son mari la souhaite, et où sa mère l'attend avec une impatience incroyable, ne peut pas se mettre en chemin, parce qu'il n'y a pas de sûreté, et qu'il est vrai que cet hiver est épouvantable. Il n'a pas gelé un moment, et il a plu tous les jours comme des pluies d'orage. Il ne passe plus aucun bateau sous les ponts ; les arches

du Pont-Neuf sont quasi comblées. Enfin, c'est une chose étrange. Je vous avoue que l'excès d'un si mauvais temps fait que je me suis opposée à son départ pendant quelques jours. Je ne prétends pas qu'elle évite le froid, ni les boues, ni les fatigues du voyage ; mais je ne veux pas qu'elle soit noyée. Cette raison, quoique très forte, ne la retiendrait pas présentement, sans le coadjuteur[1], qui part avec elle, et qui est engagé de marier sa cousine d'Harcourt. Cette cérémonie se fait au Louvre ; M. de Lionne est le procureur. Le roi lui a parlé, je dis à M. le coadjuteur, sur ce sujet. Cette affaire s'est retardée d'un jour à l'autre, et ne se fera peut-être que dans huit jours. Cependant je vois ma fille dans une telle impatience de partir, que ce n'est pas vivre que le temps qu'elle passe ici présentement ; et si le coadjuteur ne quitte là cette noce, je la vois disposée à faire une folie qui est de partir sans lui. Ce serait une chose si étrange d'aller seule, et c'est une chose si heureuse pour elle d'aller avec son beau-frère, que je ferai tous mes efforts pour qu'ils ne se quittent pas. Cependant les eaux s'écouleront un peu. Je veux vous dire, de plus, que je ne sens point le plaisir de l'avoir présentement : je sais qu'il faut qu'elle parte ; ce qu'elle fait ici ne consiste qu'en devoirs et en affaires : on ne s'attache à aucune société, on ne prend aucun plaisir, on a toujours le cœur serré ; on ne cesse de parler des chemins, des pluies, des histoires tragiques de ceux qui se sont hasardés. En un mot, quoique je l'aime comme vous savez, l'état où nous sommes à présent nous pèse et nous ennuie. Ces derniers jours-ci n'ont aucun agrément. Je vous suis très obligée, mon cher Comte, de toutes vos amitiés pour moi, et de toute la pitié que je vous fais. Vous pouvez mieux que nul autre comprendre ce que je souffre et ce que je souffrirai. Je suis

[1] Jean-Baptiste Adhémar de Monteil, de Grignan, coadjuteur de l'archevêque d'Arles. Mme de Sévigné l'appelle dans certaines lettres « Seigneur Corbeau ».

fâchée pourtant que la joie que vous aurez de la voir puisse être troublée par cette pensée. Voilà les changements et les chagrins dont la vie est mêlée. Adieu, mon très cher Comte, je vous tue par la longueur de mes lettres ; j'espère que vous verrez le fonds qui me les fait écrire.

DOULEUR DE LA SÉPARATION[1]

[*A Mme de Grignan*] Paris, 9 février 1671.

Je reçois vos lettres, comme vous avez reçu ma bague ; je fonds en larmes en les lisant ; il semble que mon cœur veuille se fendre par la moitié ; on croirait que vous m'écrivez des injures ou que vous êtes malade, ou qu'il vous est arrivé quelque accident, et c'est tout le contraire ; vous m'aimez, ma chère enfant, et vous me le dites d'une manière que je ne puis soutenir sans des pleurs en abondance. Vous continuez votre voyage sans aucune aventure fâcheuse, et lorsque j'apprends tout cela, qui est justement tout ce qui me peut être le plus agréable, voilà l'état où je suis. Vous vous amusez donc à penser à moi, vous en parlez, et vous aimez mieux m'écrire vos sentiments que vous n'aimez à me les dire. De quelque façon qu'ils me viennent, ils sont reçus avec une sensibilité qui n'est comprise que de ceux qui savent aimer comme je fais. Vous me faites sentir pour vous tout ce qu'il est possible de sentir de tendresse ; mais, si vous songez à moi, soyez assurée aussi que je pense continuellement à vous : c'est ce que les dévots appellent une pensée habituelle ; c'est ce qu'il faudrait avoir pour Dieu, si l'on faisait son devoir. Rien ne me donne de distraction ; je vois ce carrosse qui avance toujours,

[1] Mme de Grignan était partie le 5 février. Nous avons donné plus haut, p. 29, la lettre écrite par la marquise aussitôt après cette cruelle séparation.

et qui n'approchera jamais de moi : je suis toujours dans les grands chemins, il me semble que j'ai quelquefois peur que ce carrosse ne verse ; les pluies qu'il fait depuis trois jours me mettent au désespoir ; le Rhône me fait une peur étrange. J'ai une carte devant mes yeux ; je sais tous les lieux où vous couchez : vous êtes ce soir à Nevers ; vous serez dimanche à Lyon, où vous recevrez cette lettre. Je n'ai pu vous écrire qu'à Moulins par Mme de Guénégaud. Je n'ai reçu que deux de vos lettres ; peut-être que la troisième viendra ; c'est la seule consolation que je souhaite ; pour d'autres, je n'en cherche pas. Je suis entièrement incapable de voir beaucoup de monde ensemble ; cela viendra peut-être, mais il n'en est pas question encore. Les duchesses de Verneuil et d'Arpajon me veulent réjouir, je les en ai remerciées : je n'ai jamais vu d'aussi belles âmes qu'il y en a dans ce pays-ci. Je fus samedi tout le jour chez Mme de Villars à parler de vous et à pleurer ; elle entre bien dans mes sentiments. Hier je fus au sermon de M. d'Agen[1] et au salut, et chez Mme de Puisieux, et chez Mme du Puy-du-Fou, qui vous fait mille amitiés. Si vous aviez un petit manteau fourré, elle aurait l'esprit en repos. Aujourd'hui je m'en vais souper au faubourg, tête à tête[2]. Voilà les fêtes de mon carnaval. Je fais tous les jours dire une messe pour vous : c'est une dévotion qui n'est pas chimérique. Je n'ai vu Adhémar[3] qu'un moment ; je m'en vais lui écrire pour le remercier de son lit ; je lui en suis plus obligée que vous. Si vous voulez me faire un véritable plaisir, ayez soin de votre santé ; dormez dans ce joli petit lit, mangez du potage, et servez-vous de tout le courage qui me manque. Continuez à m'écrire. Tout ce que vous avez laissé d'amitiés ici est augmenté : je ne finirais point à vous

[1] Claude Joli, évêque d'Agen.

[2] Avec Mme de la Fayette, qui habitait près du Petit Luxembourg.

[3] Adhémar de Grignan, frère du comte.

faire des compliments et à vous dire l'inquiétude où l'on est de votre santé.

Lundi au soir

...Je veux voir le paysan de Sully qui m'apporta hier votre lettre ; je lui donnerai de quoi boire : je le trouve bienheureux de vous avoir vue. Hélas ! comme un moment me paraîtrait, et que j'ai de regret à tous ceux que j'ai perdus ! Je me fais des *dragons*[1] aussi bien que les autres.

[A Mme de Grignan] 11 février 1671.

Je n'en ai reçu que trois de ces aimables lettres qui me pénètrent le cœur ; il y en a une qui ne revient point : sans que je les aime toutes, et que je n'aime point à perdre ce qui me vient de vous, je croirais n'avoir rien perdu : je trouve qu'on ne peut rien souhaiter qui ne soit dans celles que j'ai reçues : elles sont premièrement, très bien écrites ; et de plus, si tendres et si naturelles, qu'il est impossible de ne les pas croire ; la défiance même en serait convaincue : elles ont ce caractère de vérité qui se maintient toujours, qui se fait voir avec autorité, pendant que la fausseté et la menterie demeurent accablées sous les paroles sans pouvoir persuader ; plus leurs sentiments s'efforcent de paraître, plus ils sont enveloppés. Les vôtres sont vrais et le paraissent ; vos paroles ne servent, tout au plus, qu'à vous expliquer ; et dans cette noble simplicité elles ont une force à quoi l'on ne peut résister. Voilà, ma fille, comme vos lettres m'ont paru ; jugez quel effet elles me font, et quelle sorte de larmes je répands, en me trouvant persuadée de la vérité que je souhaite le plus. Vous pourrez juger par là de ce que m'ont fait les choses qui m'ont donné autrefois des sen-

[1] Mme de Sévigné désigne ainsi familièrement ses chagrins ou ennuis.

timents contraires. Si mes paroles ont la même puissance que les vôtres, il ne faut pas vous en dire davantage, je suis assurée que mes vérités ont fait en vous leur effet ordinaire ; mais je ne veux pas que vous disiez que j'étais un rideau qui vous cachait : tant pis si je vous cachais, vous êtes encore plus aimable quand on a tiré le rideau ; il faut que vous soyez à découvert pour être dans votre perfection ; nous l'avons dit mille fois. Pour moi, il me semble que je suis toute nue, qu'on m'a dépouillée de tout ce qui me rendait aimable ; je n'ose plus voir le monde, et, quoi qu'on ait fait pour m'y remettre, j'ai passé tous ces jours-ci comme un loup-garou, ne pouvant faire autrement. Peu de gens sont dignes de comprendre ce que je sens ; j'ai cherché ceux qui sont de ce petit nombre, et j'ai évité les autres. J'ai vu Guitaud et sa femme ; ils vous aiment, mandez-moi un petit mot pour eux. Deux ou trois Grignans me vinrent voir hier matin. J'ai remercié mille fois Adhémar de vous avoir prêté son lit; et nous fûmes ravis de ce que le lit était bon. Il nous semble que vous êtes à Moulins aujourd'hui ; vous y recevrez une de mes lettres. Je ne vous ai point écrit à Briare : c'était ce cruel mercredi qu'il fallait écrire ; c'était le propre jour de votre départ : j'étais si affligée et si accablée, que j'étais même incapable de chercher de la consolation en vous écrivant. Voici donc ma troisième et ma seconde à Lyon ; ayez soin de me mander si vous les avez reçues. Quand on est fort éloigné, on ne se moque plus des lettres qui commencent par *j'ai reçu la vôtre*, etc. La pensée que vous avez de vous éloigner toujours, et de voir que ce carrosse va toujours en delà, est une de celles qui me tourmentent le plus. Vous allez toujours, et enfin, comme vous dites, vous vous trouverez à deux cents lieues de moi : alors, ne pouvant plus souffrir les injustices sans en faire à mon tour, je me mettrai à m'éloigner aussi de mon côté, et j'en ferai tant, que je me trouverai à trois cents : ce sera une belle distance, et ce sera aussi une chose

digne de mon amitié, que d'entreprendre de traverser la France pour vous aller trouver. Je suis touchée du retour de vos cœurs entre le coadjuteur et vous : vous savez combien j'ai trouvé que cela était nécessaire au bonheur de votre vie ; conservez bien ce trésor. Vous êtes vous-même charmée de sa bonté, faites-lui voir que vous n'êtes pas ingrate. Je finirai tantôt ma lettre. Peut-être qu'à Lyon vous serez si étourdie de tous les honneurs qu'on vous y fera, que vous n'aurez pas le temps de lire tout ceci ; ayez au moins celui de me mander toujours de vos nouvelles, comme vous vous portez, et votre aimable visage que j'aime tant, et si vous vous embarquez sur ce diable de Rhône. Je crois que vous aurez M. de Marseille[1] à Lyon.

Mercredi au soir.

Je viens de recevoir tout présentement votre lettre de Nogent ; elle m'a été donnée par un fort honnête homme que j'ai questionné tant que j'ai pu ; mais votre lettre vaut mieux que tout ce qui se peut dire. Il était bien juste, ma fille, que ce fût vous la première qui me fissiez rire, après m'avoir tant fait pleurer. Ce que vous me mandez de M. Busche est original ; cela s'appelle des traits dans le style de l'éloquence ; j'en ai donc ri ; je vous l'avoue, et j'en serais honteuse si depuis huit jours j'avais fait autre chose que pleurer. Hélas ! je le rencontrai dans la rue ce M. Busche, qui amenait vos chevaux. Je l'arrêtai, et tout en pleurs, je lui demandai son nom ; il me le dit ; je lui dis en sanglotant : « Monsieur Busche, je vous recommande ma fille, ne la versez point ; et quand vous l'aurez menée heureusement à Lyon, venez me voir pour me donner de ses nouvelles ; je vous donnerai de quoi boire. » Je le ferai assurément : ce que vous me mandez sur son sujet augmente beaucoup le respect que j'avais déjà

[1] M. de Forbin de Janson, évêque de Marseille.

pour lui. Mais vous ne vous portez pas bien, vous n'avez point dormi ; le chocolat vous remettra. Mais vous n'avez point de chocolatière ; j'y ai pensé mille fois ; comment ferez-vous ? Hélas, mon enfant, vous ne vous trompez point quand vous croyez que je suis occupée de vous encore plus que vous ne l'êtes de moi quoique vous me le paraissiez plus que je ne vaux. Si vous me voyez, vous me voyez chercher ceux qui en veulent bien parler ; si vous m'écoutez, vous entendez bien que j'en parle. C'est assez vous dire que j'ai fait une visite à l'abbé Guêton, pour parler des chemins et de la route de Lyon. Je n'ai encore vu aucun de ceux qui veulent me divertir ; en paroles couvertes, c'est qu'ils veulent m'empêcher de penser à vous, et cela m'offense. Adieu, ma très aimable ; continuez à m'écrire et à m'aimer : pour moi, je suis tout entière à vous.

[*A M^me^ de Grignan*] Paris, 18 février 1671.

Je vous conjure, ma fille, de conserver vos yeux ; pour les miens, vous savez qu'ils doivent finir à votre service. Vous comprenez bien, ma belle, que, de la manière dont vous m'écrivez, il faut que je pleure en lisant vos lettres. Pour comprendre quelque chose de l'état où je suis, joignez, ma bonne, à la tendresse et à l'inclination naturelle que j'ai pour votre personne la petite circonstance d'être persuadée que vous m'aimez, et jugez de l'excès de mes sentiments. Méchante ! pourquoi me cachiez-vous quelquefois de si précieux trésors ? Vous avez peur que je meure de joie ; mais ne craignez-vous pas aussi que je meure du déplaisir de croire voir le contraire ? Je prends d'Hacqueville à témoin de l'état où il m'a vue autrefois ; mais quittons ces tristes souvenirs, et laissez-moi jouir d'un bien sans lequel la vie m'est dure et fâcheuse. Ce ne sont point des paroles, ce sont des vérités. M^me^ de Guénégaud m'a mandé de quelle manière elle vous a vue

pour moi : je vous conjure d'en garder le fonds ; mais plus de larmes, je vous prie : elles ne vous sont pas si saines qu'à moi. Je suis présentement assez raisonnable ; je me soutiens au besoin, et quelquefois je suis quatre ou cinq heures tout comme une autre ; mais peu de chose me remet à mon premier état : un souvenir, un lieu, une parole, une pensée un peu trop arrêtée, vos lettres surtout, les miennes même en les écrivant, quelqu'un qui me parle de vous, voilà des écueils à ma constance, et ces écueils se rencontrent souvent. J'ai vu Raymond[1] chez la comtesse du Lude ; elle me chanta un nouveau récit du ballet ; mais si vous voulez qu'on le chante, chantez-le. Je vois Mme de Villars; je me plais avec elle, parce qu'elle entre dans mes sentiments ; elle vous dit mille amitiés. Mme de La Fayette comprend fort bien aussi les tendresses que j'ai pour vous ; elle est touchée de l'amitié que vous me témoignez. Je suis assez souvent dans ma famille, quelquefois ici le soir par lassitude, mais rarement. J'ai vu cette pauvre Mme Amelot ; elle pleure bien : je m'y connais. Faites quelque mention de certaines gens dans vos lettres, afin que je le leur puisse dire. Je vais aux sermons des Mascaron[2] et des Bourdaloue : ils se surpassent à l'envi. Voilà bien de mes nouvelles ; j'ai fort envie de savoir des vôtres, et comment vous vous serez trouvée à Lyon ; pour vous dire le vrai je ne pense à nulle autre chose. Je sais votre route, et où vous avez couché tous les jours : vous étiez dimanche à Lyon ; vous auriez bien fait de vous y reposer quelques jours...

Ah ! mon enfant, que je voudrais bien vous voir un peu, vous entendre, vous embrasser, vous voir passer si c'est trop demander que le reste ! Hé bien, par exemple, voilà de ces pensées à quoi je ne résiste pas. Je

[1] Mme de Raymond, célèbre cantatrice, qui se retira chez les Dames de la Visitation, sans pour cela être cloîtrée.

[2] Mascaron, qui fut nommé en 1671 évêque de Tulle.

sens qu'il m'ennuie de ne plus vous avoir : cette séparation me fait une douleur au cœur et à l'âme, que je sens comme un mal du corps. Je ne vous puis assez remercier de toutes les lettres que vous m'avez écrites sur le chemin : ces soins sont trop aimables, et font bien leur effet aussi ; rien n'est perdu avec moi. Vous m'avez écrit de partout : j'ai admiré votre bonté ; cela ne se fait point sans beaucoup d'amitié ; autrement on serait plus aise de se reposer et de se coucher. L'impatience que j'ai d'avoir encore de vos nouvelles et de Roanne et de Lyon n'est pas médiocre ; je suis en peine de votre embarquement et de savoir ce que vous a paru ce furieux Rhône en comparaison de notre pauvre Loire, à laquelle vous avez fait tant de civilités. Que vous êtes honnête de vous en être souvenue comme d'une de vos anciennes amies ! Hélas ! de quoi ne me souviens-je point? Les moindres choses me sont chères ; j'ai mille *dragons*. Quelle différence ! je ne revenais jamais ici sans impatience et sans plaisir : présentement j'ai beau chercher, je ne vous trouve plus ; et comment peut-on vivre quand on sait que, quoi qu'on fasse, on ne trouvera plus une si chère enfant ? Je vous ferai bien voir si je la souhaite, par le chemin que je ferai pour l'aller chercher.

APRÈS LA CRISE

[*A M^me^ de Grignan*] Paris, 3 mars 1671.

Si vous étiez ici, ma chère enfant, vous vous moqueriez de moi ; j'écris de provision, mais c'est par une raison bien différente de celle que je vous donnais un jour, pour m'excuser d'avoir écrit à quelqu'un une lettre qui ne devait partir que dans deux jours : c'était parce que je ne me souciais guère de lui, et que dans deux jours je n'aurais autre chose à lui dire. Voici tout le contraire : c'est que je me soucie beaucoup de vous, que j'aime à vous entretenir à toute heure, et que c'est

la seule consolation que je puisse avoir présentement. Je suis aujourd'hui toute seule dans ma chambre, par l'effet de ma mauvaise humeur. Je suis lasse de tout; je me suis fait un plaisir de dîner ici et je m'en fais un de vous écrire hors de propos; mais, hélas! vous n'avez pas de ces sortes de loisirs. J'écris tranquillement, et je ne comprends pas que vous puissiez lire de même : je ne vois pas un moment où vous soyez à vous; je vois un mari qui vous adore, qui ne peut se lasser d'être auprès de vous, et qui peut à peine comprendre son bonheur. Je vois des harangues, des infinités de compliments, des civilités, des visites; on vous fait des honneurs extrêmes; il faut répondre à tout cela; vous êtes accablée : moi-même, sur ma petite boule, je n'y suffirais pas. Que fait votre paresse pendant tout ce fracas? Elle souffre, elle se retire dans quelque petit cabinet, elle meurt de peur de ne plus retrouver sa place; elle vous attend dans quelque moment perdu pour vous faire au moins souvenir d'elle, et vous dire un mot en passant. « Hélas ! dit-elle, m'avez-vous oubliée? Songez que je suis votre plus ancienne amie, celle qui ne vous a jamais abandonnée, la fidèle compagne de vos plus beaux jours; que c'est moi qui vous consolais de tous les plaisirs, et qui même quelquefois vous les faisais haïr, qui vous ai empêchée de mourir d'ennui, et en Bretagne et dans votre grossesse. Quelquefois votre mère troublait nos plaisirs, mais je savais bien où vous reprendre; présentement je ne sais plus où j'en suis : les honneurs et les représentations me feront périr, si vous n'avez soin de moi. » Il me semble que vous lui dites en passant un petit mot d'amitié, vous lui donnez quelque espérance de vous posséder à Grignan; mais vous passez vite et vous n'avez pas le loisir d'en dire davantage. Le devoir et la raison sont autour de vous, et ne vous donnent pas un moment de repos; moi-même, qui les ai toujours tant honorés, je leur suis contraire, et ils me le sont; le moyen qu'ils vous laissent le temps de lire

de telles lanterneries ? Je vous assure, ma chère enfant, que je songe à vous continuellement, et je sens tous les jours ce que vous me dîtes une fois, qu'il ne fallait point appuyer sur certaines pensées : si l'on ne glissait pas dessus, on serait toujours en larmes, c'est-à-dire moi. Il n'y a lieu dans cette maison qui ne me blesse le cœur ; toute votre chambre me tue ; j'y ai fait mettre un paravent tout au milieu, pour rompre un peu la vue ; une fenêtre de ce degré, par où je vous vis monter dans le carrosse de d'Hacqueville, et par où je vous rappelai, me fait peur à moi-même, quand je pense combien alors j'étais capable de me jeter par la fenêtre, car je suis folle quelquefois ; ce cabinet, où je vous embrassai sans savoir ce que je faisais ; ces Capucins[1], où j'allai entendre la messe ; ces larmes qui tombaient de mes yeux à terre, comme si c'eût été de l'eau qu'on eût répandue ; Sainte-Marie, Mme de La Fayette, mon retour dans cette maison, votre appartement, la nuit, le lendemain ; et votre première lettre, et toutes les autres, et encore tous les jours et tous les entretiens de ceux qui entrent dans mes sentiments : ce pauvre d'Hacqueville est le premier ; je n'oublierai jamais la pitié qu'il eut de moi. Voilà donc où j'en reviens, il faut glisser sur tout cela, et se bien garder de s'abandonner à ses pensées et aux mouvements de son cœur. J'aime mieux m'occuper de la vie que vous faites maintenant : cela me fait une diversion, sans m'éloigner pourtant de mon sujet et de mon objet, qui est ce qui s'appelle poétiquement l'objet aimé. Je songe donc à vous, et je souhaite toujours de vos lettres ; quand je viens d'en recevoir, j'en voudrais bien encore. J'en attends présentement, et je reprendrai ma lettre quand j'aurai reçu de vos nouvelles. J'abuse de vous, ma très chère ; j'ai voulu aujourd'hui me permettre cette lettre d'avance ; mon cœur en avait besoin, je n'en ferai pas une coutume.

[1] Le couvent des Capucins, rue d'Orléans, au Marais.

LE PASSAGE DU RHONE. — ANGOISSES MATERNELLES

[*A Mme de Grignan*] Paris, 4 mars 1671.

Ah, ma fille, quelle lettre ! quelle peinture de l'état où vous avez été ! et que je vous aurais mal tenu ma parole, si je vous avais promis de n'être point effrayée d'un si grand péril ! Je sais bien qu'il est passé : mais il est impossible de se représenter votre vie si proche de sa fin sans frémir d'horreur : et M. de Grignan vous laisse embarquer pendant un orage ! et quand vous êtes téméraire, il trouve plaisant de l'être encore plus que vous ! au lieu de vous faire attendre que l'orage soit passé, il veut bien vous exposer ! Ah, mon Dieu ! qu'il eût été bien mieux d'être timide, et de vous dire que si vous n'aviez point de peur, il en avait, lui, et ne souffrirait point que vous traversassiez le Rhône par un temps comme celui qu'il faisait ! Que j'ai de peine à comprendre sa tendresse en cette occasion ! Ce Rhône, qui fait peur à tout le monde, ce pont d'Avignon, où l'on aurait tort de passer en prenant de loin toutes ses mesures ; un tourbillon de vent vous jette violemment sous une arche ; et quel miracle que vous n'ayez pas été brisés et noyés dans un moment ! Je ne soutiens pas cette pensée, j'en frissonne, et je m'en suis réveillée avec des sursauts dont je ne suis pas la maîtresse. Trouvez-vous toujours que le Rhône ne soit que de l'eau ? De bonne foi, n'avez-vous pas été effrayée d'une mort si proche et si inévitable ? Une autre fois ne serez-vous point un peu moins hasardeuse ? Une aventure comme celle-là ne vous fera-t-elle point voir les dangers aussi terribles qu'ils le sont ? Je vous prie de m'avouer ce qui vous en est resté ; je crois du moins que vous avez rendu grâces à Dieu de vous avoir sauvée ; pour moi, je suis persuadée que les messes que j'ai fait dire tous les jours pour vous ont

fait ce miracle, et je suis plus obligée à Dieu de vous avoir conservée dans cette occasion, que de m'avoir fait naître ; c'est à M. de Grignan que je m'en prends. Le coadjuteur a bon temps : il n'a été grondé que pour la montagne de Tarare ; elle me paraît présentement comme les pentes de Nemours. M. Busche m'est venu voir tantôt ; j'ai pensé l'embrasser en songeant comme il vous a bien menée ; je l'ai fort entretenu de vos faits et gestes, et puis je lui ai donné de quoi boire un peu à ma santé. Cette lettre vous paraîtra bien ridicule ; vous la recevrez dans un temps où vous ne songerez plus au pont d'Avignon. Faut-il que j'y pense, moi, présentement C'est le malheur des commerces si éloignés; il faut s'y résoudre, et ne pas même se révolter contre cet inconvénient ! Cela est naturel, et la contrainte serait trop grande d'étouffer toutes ses pensées ; il faut entrer dans l'état naturel où l'on est, en répondant à une chose qui tient au cœur : vous serez donc obligée de m'excuser souvent.

UN ANNIVERSAIRE

[*A M^me^ de Grignan*] Paris, 29 janvier 1672.

A Sainte-Marie du Faubourg, vendredi 29 janvier 1672, jour de Saint-François de Sales, et jour que vous fûtes mariée. Voilà ma première radoterie : c'est que je fais des bouts-de-l'an de tout.

Me voici dans un lieu, ma fille, qui est le lieu du monde où j'ai pleuré, le jour de votre départ, le plus abondamment et le plus amèrement : la pensée m'en fait encore tressaillir. Il y a une bonne heure que je me promène toute seule dans le jardin : toutes nos sœurs sont à vêpres, embarrassées d'une méchante musique ; et moi, j'ai eu l'esprit de m'en dispenser. Ma chère enfant, je n'en puis plus ; votre souvenir me tue en mille occasions : j'ai pensé mourir dans ce

jardin, où je vous ai vue si souvent[1]. Je ne veux point vous dire en quel état je suis : vous avez une vertu sévère, qui n'entre point dans la faiblesse humaine. Il y a des jours, des heures, des moments où je ne suis pas la maîtresse ; je suis faible et ne me pique point de ne l'être pas. Tant y a, je n'en puis plus....

IV. — LA SECONDE SÉPARATION

[*A Mme de Grignan*] Montélimar, 5 octobre 1673.

Voici un terrible jour, ma chère enfant ; je vous avoue que je n'en puis plus. Je vous ai quittée dans un état qui augmente ma douleur. Je songe à tous les pas que vous faites et à tous ceux que je fais, et combien il s'en faut qu'en marchant toujours de cette sorte nous puissions jamais nous rencontrer. Mon cœur est en repos quand il est auprès de vous ; c'est son état naturel, et le seul qui peut lui plaire. Ce qui s'est passé ce matin me donne une douleur sensible, et me fait un déchirement dont votre philosophie sait les raisons : je les ai senties et les sentirai longtemps. J'ai le cœur et l'imagination tout remplis de vous ; je n'y puis penser sans pleurer, et j'y pense toujours ; de sorte que l'état où je suis n'est pas une chose soutenable ; comme il est extrême, j'espère qu'il ne durera pas dans cette violence. Je vous cherche toujours, et je trouve que tout me manque, parce que vous me manquez. Mes yeux, qui vous ont tant rencontrée depuis quatorze mois, ne vous trouvent plus : le temps agréable qui est passé rend celui-ci douloureux, jusqu'à ce que j'y sois un peu accoutumée : mais ce ne sera jamais assez pour ne pas souhaiter ardemment de

[1] Mme de Grignan avait été élevée, faubourg Saint-Jacques, au couvent de Sainte-Marie.

[2] Mme de Sévigné avait fait un séjour en Provence de juillet 1672 à octobre 1673. Lorsqu'elle quitta sa fille, toutes ses douleurs se trouvèrent renouvelées.

vous revoir et de vous embrasser. Je ne dois pas espérer mieux de l'avenir que du passé ; je sais ce que votre absence m'a fait souffrir ; je serai encore plus à plaindre, parce que je me suis fait imprudemment une habitude nécessaire de vous voir. Il me semble que je ne vous ai point assez embrassée en partant : qu'avais-je à ménager ! Je ne vous ai point assez dit combien je suis contente de votre tendresse ; je ne vous ai point assez recommandée à M. de Grignan ; je ne l'ai point assez remercié de ses politesses et de toute l'amitié qu'il a pour moi ; j'en attendrai les effets sur tous les chapitres ; il y en a où il a plus d'intérêt que moi, quoique j'en sois plus touchée que lui. Je suis déjà dévorée de curiosité ; je n'espère de consolation que de vos lettres, qui me feront encore bien soupirer. En un mot ma fille, je ne vis que pour vous : Dieu me fasse la grâce de l'aimer quelque jour comme je vous aime. Je songe aux *Pichons*[1] ; je suis toute pétrie de Grignan ; je tiens partout. Jamais un voyage n'a été si triste que le nôtre ; nous ne disons pas un mot. Adieu, ma chère enfant ; aimez-moi toujours ; hélas ! nous revoilà dans les lettres. Assurez M. l'archevêque de mon respect très tendre, et embrassez le coadjuteur ; je vous recommande à lui. Nous avons encore dîné à vos dépens. Voilà M. de Saint-Géniez qui vient me consoler. Ma fille, plaignez-moi de vous avoir quittée.

V. — DOULEURS DE L'ABSENCE

QUELQUES JOURS LOIN DE Mme DE GRIGNAN[2]

[*A Mme de Grignan*] Livry, 1er juin 1674.

Il faut, ma bonne, que je sois persuadée de votre fonds pour moi, puisque je vis encore. C'est une chose bien

[1] *Pichons* pour *pichouns*, mot provençal qui signifie « les petits ».

[2] Mme de Grignan était alors à Paris où elle séjourna de février 1674 à mai 1675. Mme de Sévigné l'avait quittée pour quelques jours.

étrange que la tendresse que j'ai pour vous; je ne sais, si contre mon dessein j'en témoigne beaucoup, mais je sais bien que j'en cache encore davantage. Je ne veux point vous dire l'émotion et la joie que m'a données votre laquais et votre lettre. J'ai eu même le plaisir de ne point croire que vous fussiez malade; j'ai été assez heureuse pour croire ce que c'était. Il y a longtemps que je l'ai dit : quand vous voulez, vous êtes adorable; rien ne manque à ce que vous faites. J'écris dans le milieu du jardin, comme vous l'avez imaginé, et les rossignols et les petits oiseaux ont reçu avec un grand plaisir, mais sans beaucoup de respect, ce que je leur ai dit de votre part; ils sont situés d'une manière qui leur ôte toute sorte d'humilité. Je fus hier deux heures toute seule avec les hamadryades : je leur parlai de vous; elles me contentèrent beaucoup par leur réponse. Je ne sais si ce pays tout entier est bien content de moi; car enfin, après avoir joui de toutes ses beautés, je n'ai pu m'empêcher de dire :

> Mais, quoi que vous ayez, vous n'avez point Calixte,
> Et moi, je ne vois rien quand je ne la vois pas [1].

Cela est si vrai, que je repars après dîner avec joie. La bienséance n'a nulle part à tout ce que je fais; c'est ce qui est cause que les excès de liberté que vous me donnez me blessent le cœur.....

UN SONGE

[*A M^me^ de Grignan*] Les Rochers, 8 janvier 1676.

Voici le jour de vous conter mon songe. Vous saurez que vers les huit heures du matin, après avoir songé à vous la nuit, sans ordre et sans mesure, il me sembla

[1] Vers de Malherbe à M^me^ d'Auchy.

bien plus fortement qu'à l'ordinaire que nous étions ensemble, et que vous étiez si douce, si aimable et si caressante pour moi, que j'en étais toute transportée de tendresse; et sur cela je m'éveille, mais si triste et si oppressée d'avoir perdu cette chère idée, que me voilà à soupirer et à pleurer d'une manière si immodérée, que je fus contrainte d'appeler Marie; et avec de l'eau froide et de l'eau de la reine de Hongrie je m'ôtai le reste de mon sommeil, et je débarrassai ma tête et mon cœur de l'horrible oppression que j'avais. Cela me dura un quart d'heure, et tout ce que je vous en puis dire, c'est que jamais je ne m'étais trouvée dans un tel état.

REPROCHES AMICAUX

[*A M^me^ de Grignan*] Paris, 12 juin 1675.

Vous dites une chose bien vraie, et que je sens à merveille : c'est que *les jours qu'on n'attend point de lettre ne sont employés qu'à attendre ceux qu'on en reçoit*. Il y a certain degré dans l'amitié où l'on sent toutes les mêmes choses; mais vous souhaitez de vos amis une tranquillité qu'il est bien difficile de vous promettre; vous ne voulez point qu'ils vous servent, qu'ils sollicitent, qu'ils s'intéressent pour vous ; je crois vous l'avoir déjà dit, il n'est pas possible de vous accorder avec eux : car il se rencontre malheureusement que leur fantaisie, c'est justement de faire toutes ces choses. Mais, comme il est plus établi que ce sont nos amis qui nous servent, que de vouloir que ce soient nos seuls ennemis, je crois, ma chère fille, que vous ne gagnerez pas ce procès-là, et que nous demeurerons en possession de vous témoigner notre amitié toutes les fois que nous le pourrons, comme on l'a toujours observé depuis la création du monde, c'est-à-dire depuis qu'il y a de la tendresse.

[*A M^me^ de Grignan*] Paris, 10 avril 1676.

Plus j'y pense, ma fille, et plus je trouve que je ne veux point vous voir pour quinze jours[1]. Si vous venez à Vichy ou à Bourbon, il faut que ce soit pour venir ici avec moi : nous y passerons le reste de l'été et l'automne ; vous me gouvernerez, vous me consolerez ; et M. de Grignan vous viendra voir cet hiver, et fera de vous à son tour tout ce qu'il trouvera à propos. Voilà comme on fait une visite à une mère que l'on aime ; voilà le temps que l'on lui donne ; voilà comme on la console d'avoir été bien malade, et d'avoir encore mille incommodités, et d'avoir perdu la jolie chimère de se croire immortelle : elle commence présentement à se douter de quelque chose, et se trouve humiliée jusqu'au point d'imaginer qu'elle pourrait bien un jour passer dans la barque comme les autres, et que Charon ne fait point de grâce. Enfin, au lieu de ce voyage de Bretagne, que vous aviez une si grande envie de faire, je vous propose et vous demande celui-ci.

LA FIN D'UNE ABSENCE CRUELLE[2]

[*A M^me^ de Grignan*] Paris, 15 décembre 1676.

Que ne vous dois-je point, ma chère enfant, pour tant de peines, de fatigues, d'ennuis, de froid, de gelée, de frimas, de veilles ? Je crois avoir souffert toutes ces incommodités avec vous ; ma pensée n'a pas été un moment séparée de vous ; je vous ai suivie partout, et j'ai trouvé mille fois que je ne valais pas l'extrême

[1] M^me^ de Sévigné, qui avait été fort malade pendant l'hiver, désirait voir sa fille ; mais celle-ci ne voulait venir qu'à Vichy, et encore pour quinze jours !

[2] M^me^ de Grignan arriva à Paris en décembre 1676 et ne partit qu'en juin 1677.

peine que vous preniez pour moi, c'est-à-dire par un certain côté, car celui de la tendresse et de l'amitié relève bien mon mérite à votre égard. Quel voyage, bon Dieu ! et quelle saison ! Vous arriverez précisément le plus court jour de l'année, et par conséquent vous nous ramènerez le soleil. J'ai vu une devise qui me conviendrait assez ; c'est un arbre sec, et comme mort, et autour ces paroles : *Fin che sol ritorni*[1]. Qu'en dites-vous, ma fille ? Je ne vous parlerai donc point de votre voyage ; nulle question là-dessus ; nous tirerons le rideau sur vingt jours d'extrêmes fatigues, et nous tâcherons de donner un autre cours aux petits esprits, et d'autres idées à votre imagination. Je n'irai point à Melun : je craindrais de vous donner une mauvaise nuit par une dissipation peu convenable au repos ; mais je vous attendrai à dîner à Villeneuve-Saint-Georges. Vous y trouverez notre potage tout chaud ; et, sans faire tort à qui que ce puisse être, vous y trouverez la personne du monde qui vous aime le plus parfaitement. L'abbé vous attendra dans votre chambre, bien éclairée, avec un bon feu. Ma chère enfant, quelle joie ! puis-je jamais en avoir une plus sensible ?

VI. — LA MALADIE DE MADAME DE GRIGNAN[2]

[*A M^me^ de Grignan*] Paris, 11 juin 1677.

Il me semble que, pourvu que je n'eusse mal qu'à la poitrine et vous qu'à la tête, nous ne ferions qu'en rire ; mais votre poitrine me tient fort au cœur, et vous êtes en peine de ma tête. Hé bien ! je lui ferai pour l'amour de vous plus d'honneur qu'elle ne mérite ; et par la même raison mettez bien, je vous supplie, votre

[1] « Jusqu'à ce que le soleil revienne. »

[2] M^me^ de Grignan fut atteinte en 1677 à Paris d'une maladie de langueur qui dura fort longtemps et inquiéta beaucoup la marquise.

petite poitrine dans du coton. Je suis fâchée que vous m'ayez écrit une si grande lettre en arrivant à Melun[1] : c'était du repos qu'il vous fallait d'abord. Songez à vous, ma chère enfant ; ne vous faites point de *dragons ;* songez à me venir achever votre visite, puisque, comme vous dites, la destinée, c'est-à-dire la Providence, a coupé si court, contre toute sorte de raison, celle que vous aviez voulu me faire. Votre santé est plus propre à exécuter ce projet que votre langueur ; et, comme vous voulez que mon cœur et ma tête soient libres, ne croyez pas que cela puisse être si votre mal augmente. Quelle journée ! quelle amertume ! quelle séparation ! vous pleurâtes, ma très chère, et c'est une affaire pour vous ; ce n'est pas la même chose pour moi : c'est mon tempérament. La circonstance de votre mauvaise santé fait une grande augmentation à ma douleur. Il me semble que si je n'avais que l'absence pour quelque temps, je m'en accommoderais fort bien ; mais cette idée de votre maigreur, de cette faiblesse de voix, de ce visage fondu, de cette belle gorge méconnaissable, voilà ce que mon cœur ne peut soutenir. Si vous voulez donc me faire tout le plus grand bien que je puisse désirer, mettez toute votre application à sortir de cet état.

[*A M^me^ de Grignan*] Paris, 14 juin 1677.

... Si j'ai de l'inquiétude, elle n'est que trop bien fondée ; ce n'est point une vision que l'état où je vous ai laissée. M. de Grignan et tous vos amis en ont été effrayés. Je saute aux nues, quand on me vient dire : « Vous vous faites mourir toutes deux ; il faut vous séparer. » Vraiment, voilà un beau remède et bien propre, en effet, à finir tous mes maux ; mais ce n'est pas comme ils l'entendent. Ils lisaient dans ma pensée et trouvaient que j'étais en peine de vous. Et de quoi

[1] M^me^ de Grignan venait de quitter Paris, retournant en Provence.

veulent-ils donc que je sois en peine? Je n'ai jamais tant vu d'injustice qu'on m'en a fait dans ces derniers temps. Ce n'était pas vous : au contraire ; je vous conjure, ma fille, de ne point croire que vous ayez rien à vous reprocher à mon égard. Tout cela roulait sur ce soin de ma santé dont il faut vous corriger ; vous n'avez point caché votre amitié comme vous le pensez. Que voulez-vous dire? est-il possible que vous puisiez tirer un *dragon* de tant de douceurs, de caresses, de soins, de tendresses, de complaisances? Ne me parlez donc plus sur ce ton : il faudrait que je fusse bien déraisonnable, si je n'étais pleinement satisfaite. Ne me grondez point de trop écrire : cela me fait plaisir Je m'en vais laisser là ma lettre jusqu'à demain.

Mardi, 15 juin.

Si mes lettres sont un peu longues, ma très chère, songez que c'est justement parce que je les écris à plusieurs fois. Je viens de recevoir deux des vôtres d'Auxerre. D'Hacqueville était ici ; il a été ravi de savoir de vos nouvelles. Quels remerciement ne dois-je point à Dieu de l'état où vous êtes ! Enfin vous dormez, vous mangez un peu, vous avez du repos ; vous n'êtes point accablée, épuisée, dégoûtée comme ces derniers jours. Ah, ma fille ! quelle sûreté pour ma santé, quand la vôtre prend le chemin de se rétablir ! Que voulez-vous dire du mal que vous m'avez fait? c'est uniquement par l'état où je vous ai vue ; car, pour notre séparation, elle m'aurait été supportable, dans l'espérance de vous revoir plus tôt qu'à l'ordinaire ; mais quand il est question de la vie, ah, ma très chère ! c'est une sorte de douleur dont je n'avais jamais ressenti la cruauté, et je vous avoue que j'y aurais succombé. C'est donc à vous de me guérir et de me garantir du plus grand de tous les maux. J'attends vos lettres avec une impatience qui me fait bien sentir que votre santé est mon unique affaire. Je suis à toutes

vos couchées. Vous serez demain à Châlons, où vous trouverez une de mes lettres ; celle-ci va droit à Lyon.

[*A Mme de Grignan*] Paris, 16 juin 1677.

Il faut penser, ma fille, à vous guérir l'esprit et le corps ; et si vous ne voulez point mourir dans votre pays, et au milieu de nous, il faut non plus voir les choses comme elles le sont, ne les point grossir dans votre imagination, ne point trouver que je suis malade quand je me porte bien. Si vous ne prenez cette résolution, on vous fera un régime et une nécessité de ne jamais me voir. Je ne sais si ce remède serait bon pour vous ; quant à moi, je vous assure qu'il serait indubitable pour finir ma vie. Faites sur cela vos réflexions. Quand j'ai été en peine de vous, je n'en avais que trop de sujets ; plût à Dieu que ce n'eût été qu'une vision ! Le trouble de tous vos amis et le changement de votre visage ne confirmaient que trop mes craintes et mes frayeurs. Travaillez donc, ma chère enfant, à tout ce qui peut rendre votre retour aussi agréable que votre départ a été triste et douloureux. Pour moi, que faut-il que je fasse ? Dois-je me bien porter ? je me porte très bien ; dois-je songer à ma santé ? j'y pense pour l'amour de vous ; dois-je, enfin, ne me point inquiéter sur votre sujet ? c'est de quoi je ne vous réponds pas quand vous serez dans l'état où je vous ai vue. Je vous parle sincèrement : travaillez là-dessus. Et quand on vient me dire présentement : « Vous voyez comme elle se porte ; et vous-même, vous êtes en repos : vous voilà fort bien toutes deux. » Oui, fort bien ! voilà un régime admirable ! tellement que pour nous bien porter il faut que nous soyons à deux cent mille lieues l'une de l'autre ; et l'on me dit cela avec un air tranquille. Voilà justement ce qui m'échauffe le sang, et me fait sauter aux nues. Au nom de Dieu, ma fille, rétablissons notre réputation par un autre voyage, où nous soyons plus raisonnables, c'est-à-dire vous, et où l'on

ne nous dise plus : « Vous vous tuez l'une et l'autre. » Je suis si rebattue de ces discours, que je n'en puis plus : il y a d'autres manières de me tuer qui seraient bien plus sûres.

[*A M^me^ de Grignan*] Livry, 3 juillet 1677.

... Ah, ma très chère ! que je vous souhaiterais des nuits comme on les a ici ! quel air doux et gracieux ! quelle fraîcheur ! quelle tranquillité ! quel silence ! Je voudrais pouvoir vous envoyer de tout cela, et que votre bise fût confondue. Vous me dites que je suis en peine de votre maigreur : je vous l'avoue ; c'est qu'elle parle et dit votre mauvaise santé. Votre tempérament, c'est d'être grasse ; si ce n'est, comme vous dites, que Dieu vous punisse d'avoir voulu détruire une si belle santé et une machine si bien composée : c'est une si grande rage que de pareils attentats, que Dieu est juste quand il les punit ; mais ceux qui en sont affligés ont, ce me semble, beaucoup de raison de l'être. Vous voulez me persuader la dureté de votre cœur, pour me rassurer sur la perte de votre petit[1]. Je ne sais, mon enfant, où vous prenez cette dureté : je ne la trouve que pour vous ; mais pour moi, et pour tout ce que vous devez aimez, vous n'êtes que trop sensible ; c'est votre plus grand mal ; vous en êtes dévorée et consumée. Eh, ma chère ! prenez sur vous, et donnez-le au soin de votre personne.

[*A M^me^ de Grignan*] Livry, 19 juillet 1677.

Vous me mandez des choses admirables de votre santé. Vous dormez, vous mangez, vous êtes en repos ; point de devoirs, point de visites ; point de mère qui vous aime : vous avez oublié cet article, et c'est le plus essentiel. Enfin, ma fille, il ne m'était pas permis d'être

[1] En février 1676, M^me^ de Grignan avait eu un enfant mort-né.

en peine de votre état : tous vos amis en étaient inquiétés, et je devais être tranquille ! J'avais tort de craindre que l'air de Provence ne vous fît une maladie considérable ; vous ne dormiez ni ne mangiez, et vous voir disparaître devant mes yeux devait être une bagatelle qui n'attirât pas seulement mon attention ! Ah, mon enfant ! quand je vous ai vue en santé, ai-je pensé à m'inquiéter pour l'avenir ? Était-ce là que je portais mes pensées ? Mais je vous voyais, et vous croyais malade d'un mal qui est à redouter pour la jeunesse ; et, au lieu d'essayer à me consoler par une conduite qui vous redonne votre santé ordinaire, on ne me parle que d'absence : c'est moi qui vous tue ! c'est moi qui suis cause de tous vos maux ! Quand je songe à tout ce que je cachais de mes craintes, et que le peu qui m'en échappait faisait de terribles effets, je conclus qu'il ne m'est pas permis de vous aimer, et je dis qu'on veut de moi des choses si monstrueuses et si opposées que, n'espérant pas d'y pouvoir parvenir, je n'ai que la ressource de votre bonne santé pour me tirer de cet embarras. Mais, Dieu merci, l'air et le repos de Grignan ont fait ce miracle ; j'en ai une joie proportionnée à mon amitié. M. de Grignan a gagné son procès, et doit craindre de me voir avec vous, autant qu'il aime votre vie ; je comprends ses bons tons et vos plaisanteries là-dessus. Il me semble que vous jouez bon jeu, bon argent ; vous vous portez bien, vous le dites, vous en riez avec votre mari ; comment pourrait-on faire de la fausse monnaie d'un si bon aloi ?

[*A M^me^ de Grignan*] Livry, 26 juillet 1677.

... Je soupai hier chez la marquise d'Uxelles, où j'embrassai, pour la sixième fois, La Garde et l'abbé de Grignan, et, au lieu de leur dire : « Messieurs, je suis bien fâchée de votre départ », je leur dis : « Messieurs, que vous êtes heureux ! que je suis aise que vous par-

tiez ! Allez, allez voir ma fille ; vous lui donnerez la joie, vous la verrez en santé ; elle est belle, elle est tranquille, elle est gaie : plût à Dieu que je fusse de la partie ! » Hélas ! il s'en faut bien que la Providence ne fasse cet arrangement. Mais enfin, ma très chère, je suis assurée de votre santé : Montgobert ne me trompe pas ; dites-le-moi cependant encore ; écrivez-le-moi en vers et en prose ; répétez-le-moi pour la trentième fois ; que tous les échos me redisent cette charmante nouvelle. Si j'avais une musique comme M. de Grignan, ce serait là mon opéra. Il est vrai que je suis ravie de penser au miracle que Dieu a fait, en vous guérissant par ce pénible voyage et ce terrible air de Grignan qui devait vous faire mourir. J'en veux un peu à la prudence humaine ; je me souviens de quelques tours qu'elle a faits, et qui sont dignes de risée : la voilà bien décriée pour jamais.

Comprenez-vous bien la joie que j'aurai si je vous revois avec cet aimable visage qui me plaît, un embonpoint raisonnable, une gaieté qui vient quasi toujours de la bonne disposition ? Quand j'aurai autant de plaisir à vous regarder que j'ai eu de douleur sensible ; quand je vous verrai comme vous devez être, étant jeune, et non pas usée, consumée, dépérie, échauffée, épuisée, desséchée ; enfin quand je n'aurai que les chagrins courants de la vie, sans en avoir un qui assomme, si je puis jamais avoir cette consolation, je pourrai me vanter d'avoir senti le bien et le mal en perfection. Cependant votre exemple coupe la gorge, à droite et à gauche. Le duc de Sully dit à sa femme : « Vous êtes malade, venez à Sully : voyez Mme de Grignan, le repos de sa maison l'a rétablie, sans qu'elle ait fait aucun remède. » Mais la duchesse ne goûte point cette ordonnance et préfère celle de Veson qui lui ordonne d'abord deux saignées, deux petites médecines, et vingt jours de bain. J'avoue que je ne comprends guère cette autre extrémité dans le temps où nous sommes, et pour un lieu comme Sully jusqu'à la

Toussaint. Je la vis hier; elle vous fait mille amitiés.

[*A M^me^ de Grignan*] Paris, 20 octobre 1677.

Le chevalier[1] radote, et ne sait ce qu'il veut dire. Je n'ai point mangé de fruits à Vichy, parce qu'il n'y en avait point ; j'ai dîné sainement ; et pour souper, quand les sottes gens veulent qu'on soupe sur son dîner à six heures, je me moque d'eux. Je soupe à huit : mais quoi ? une caille ou une aile de perdrix uniquement. Je me promène, il est vrai ; mais il faut que l'on défende le beau temps si l'on veut que je ne prenne pas l'air. Je n'ai point pris le serein : ce sont des médisances ; et enfin M. Ferrand était dans tous mes sentiments, souvent à mes promenades, et ne m'a jamais dédite de rien. Que voulez-vous donc conter, monsieur le chevalier ? Mais vous, avec votre sagesse, votre bras vous fait-il toujours boiter ? Ce serait une chose cruelle d'être obligé de porter un bâton tout l'hiver. Et vous, madame la Comtesse, pensez-vous que je n'aie point à vous gronder ? Vardes me mande que vous ne vous nourrissez pas assez ; que vous mangez en récompense les plus mauvaises choses du monde, et qu'avec cette conduite il ne faut pas que vous espériez retrouver votre santé : voilà ses propres mots. Il ajoute que M. de La Garde s'en tourmente assez, mais que tout le reste n'ose vous contredire. Belle Rochebonne[2], grondez-la : j'aimerais mieux qu'elle coquetât avec M. de Vardes, comme vous me le mandez, que de profaner une santé qui fait notre vie à tous; car vous voulez bien, Madame, que je parle en commun sur ce chapitre. Que vous êtes bien tous ensemble ! que vous êtes heureux de trouver dans votre famille ce que l'on cherche inutilement ailleurs, c'est-à-dire la meil-

[1] Le chevalier de Grignan s'était trouvé à Vichy avec M^me^ de Sévigné en septembre 1677.

[2] M^me^ la comtesse de Rochebonne, sœur du comte de Grignan.

leure compagnie du monde, et toute l'amitié et la sûreté imaginables! Je le pense et je le dis souvent : il n'y en a point une pareille. Je vous embrasse de tout mon cœur, et vous demande la grâce de m'aimer toujours ; je donne à ma fille le soin de vous dire comme je suis pour vous, et comme je vous trouve digne de toute la tendresse qu'elle a pour vous.

Il faut un peu que je vous parle, ma fille, de notre hôtel de Carnavalet[1]. J'y serai dans un jour ou deux ; mais comme nous sommes très bien chez M. et Mme de Coulanges et que nous voyons clairement qu'ils en sont fort aises, nous nous rangeons, nous nous établissons, nous meublons votre chambre, et ces jours de loisir nous ôtent tout l'embarras et tout le désordre du délogement. Nous irons coucher paisiblement, comme on va dans une maison où l'on demeure depuis trois mois. N'apportez point de tapisserie, nous trouverons ici ce qu'il vous faut : je me divertis extrêmement à vous donner le plaisir de n'avoir aucun chagrin, au moins en arrivant.

[*A M. de Grignan*] Paris, 27 mai 1678.

Je veux vous rendre compte[2] d'une conférence de deux heures que nous avons eue avec M. Fagon[3], très célèbre médecin ; c'est M. de la Garde qui l'a amené. Nous ne l'avions jamais vu : il a bien de l'esprit et de la science, il parle avec une connaissance et une capacité qui surprend, et n'est point dans la routine des autres médecins, qui accablent de remèdes ; il n'ordonne rien que de bons aliments. Il trouve la maigreur de ma fille et la faiblesse fort grandes ; il voudrait bien

[1] Mme de Sévigné loua l'hôtel de Carnavalet, situé rue Culture-Sainte-Catherine, dans le quartier du Marais.

[2] Cette lettre fut écrite à M. de Grignan pendant le séjour de la comtesse à Paris (novembre 1677 à septembre 1679).

[3] Fagon, médecin célèbre du XVIIe siècle, qui fut directeur du jardin du Roi et devint le médecin de Louis XIV.

qu'elle prît du lait, comme le remède le plus salutaire ; mais l'aversion qu'elle y a, fait qu'il n'ose seulement le proposer. Elle prend le demi-bain et des bouillons rafraîchissants. Il ne la veut contraindre sur rien ; mais, quand elle lui a dit que sa maigreur n'était rien et qu'après avoir été grasse on devient maigre, il lui a dit qu'elle se trompait ; que sa maigreur venait de la sécheresse de ses poumons, qui commençaient à se flétrir, et, qu'elle ne demeurerait point comme elle est ; qu'il fallait ou qu'elle se remît en santé, ou que sa maigreur viendrait jusqu'à de l'excès : qu'il n'y avait point de milieu ; que ses langueurs, ses lassitudes, ses pertes de voix, marquaient que son mal était au poumon ; qu'il lui conseillait la tranquillité, le repos, les régimes doux, et surtout de ne point écrire ; qu'il espérait qu'elle pourrait se remettre ; mais que si elle ne se rétablissait pas, elle irait toujours de pis en pis. M. de La Garde a été témoin de tout ce discours : envoyez-lui ma lettre si vous voulez. J'ai demandé à M. Fagon si l'air subtil lui était contraire : il a dit qu'il l'était beaucoup. Je lui ai dit l'envie que j'avais eue de la retenir ici pendant les chaleurs, et qu'elle ne partît que cet automne pour passer l'hiver à Aix, dont l'air est bon ; que vous ne souhaitiez au monde que sa santé, et que ce n'était qu'elle que nous avions à combattre, pour l'empêcher de partir tout à l'heure. Nous en sommes demeurés là ; M. de La Garde a été témoin de tout. J'ai cru que je devais vous faire part de tout ce qui s'est passé, en vous protestant que l'envie de la voir plus longtemps, quoique ce soit le plus grand plaisir de ma vie, ne m'oblige point à vous parler encore sur ce sujet. Mais je croirais que vous auriez sujet de vous plaindre de moi si je vous laissais dans la pensée que son mal ne fût pas plus considérable qu'il l'a été. Il l'est d'autant plus qu'il y a un an qu'il dure, et cette longueur est tout ce qu'il y a à craindre. Vous me direz que je la retienne ; je vous répondrai que je n'y ai aucun pouvoir ; qu'il n'y a que vous ou M. de La Garde

qui puissiez fixer ses incertitudes. A moins que sa tranquillité ne vienne par là, il n'en faut point espérer ; et, n'en ayant point, il vaut mieux qu'elle hasarde sa vie. Elle a pour vous et pour ses devoirs un attachement très raisonnable et très juste ; à moins qu'elle ne retrouve, par la pensée de vous plaire, la douceur qu'elle trouverait d'être auprès de vous, son séjour ici lui ferait plus de mal que de bien. Ainsi, Monsieur, c'est vous seul qui êtes le maître d'une santé et d'une vie qui est à vous ; prenez donc vos mesures, chargez-vous de l'événement du voyage, ou donnez-lui un repos qui l'empêche d'être dévorée, et qui la fasse profiter des trois mois qu'elle sera ici. Je vous embrasse de tout mon cœur.

P. S. — Je ne m'étonne pas si vous ignorez l'état où elle est ; sa fantaisie, c'est de dire toujours qu'elle se porte fort bien. Plût à Dieu que cela fût vrai, et qu'elle fût avec vous ! je ne veux pour témoins du contraire que M. l'abbé de Grignan, M. de La Garde, et ceux qui la voient et qui y prennent quelque intérêt.

VII. — AFFECTUEUSES EXPLICATIONS [1]

[*A M^me^ de Grignan*] 18 septembre 1679.

J'attendais votre lettre avec impatience [2] et j'avais besoin d'être instruite de l'état où vous êtes ; mais je n'ai jamais pu voir sans fondre en larmes tout ce que vous me dites de vos réflexions et de votre repentir sur mon sujet. Ah, ma très chère ! que me voulez-vous dire de pénitence et de pardon ? Je ne vois plus rien que tout ce que vous avez d'aimable, et mon cœur est fait

[1] M^me^ de Grignan, souffrante et irritable à cause de sa maladie, avait laissé voir qu'elle trouvait indiscrète la grande tendresse de M^me^ de Sévigné, et il en était résulté quelques malentendus entre la fille et la mère. Les trois lettres qui suivent nous feront voir qu'ils cessèrent vite.

[2] La comtesse venait de repartir pour la Provence.

d'une manière pour vous, qu'encore que je sois sensible jusqu'à l'excès à tout ce qui vient de vous, un mot, une douceur, un retour, une caresse, une tendresse me désarme, me guérit en un moment comme par une puissance miraculeuse ; et mon cœur retrouve toute sa tendresse, qui sans se diminuer, change seulement de nom, selon les différents mouvements qu'elle me donne. Je vous ai dit ceci plusieurs fois, je vous le dis encore, et c'est une vérité ; je suis persuadée que vous ne voulez pas en abuser, mais il est certain que vous faites toujours, en quelque façon que ce puisse être, la seule agitation de mon âme ; jugez si je suis sensiblement touchée de ce que vous me mandez. Plût à Dieu, ma fille, que je pusse vous revoir à l'hôtel de Carnavalet, non pas huit jours, ni pour y faire pénitence, mais pour vous embrasser et vous faire voir clairement que je ne puis être heureuse sans vous, et que les chagrins que l'amitié que j'ai pour vous m'a pu donner me sont plus agréables que toute la fausse paix d'une ennuyeuse absence. Si votre cœur était un peu plus ouvert, vous ne seriez pas si injuste : par exemple, n'est-ce pas un assassinat que d'avoir cru qu'on voulait vous ôter de mon cœur, et sur cela me dire des choses dures ? Et le moyen que je pusse deviner la cause de ces chagrins ? Vous dites qu'ils étaient fondés : c'était dans votre imagination, ma fille, et sur cela vous aviez une conduite qui était plus capable de faire ce que vous craigniez (si c'était une chose faisable) que tous les discours que vous supposiez qu'on me faisait. Ils étaient sur un autre ton ; et puisque vous voyiez bien que je vous aimais toujours, pourquoi suiviez-vous votre injuste pensée, et que ne tâchiez-vous plutôt, à tout hasard, de me faire connaître que vous m'aimiez ? Je perdais beaucoup à me taire ; j'étais digne de louanges dans tout ce que je croyais ménager, et je me souviens que deux ou trois fois vous m'avez dit le soir des mots que je n'entendais point du tout alors. Ne retombez donc plus dans de pareilles

injustices; parlez, éclaircissez-vous : on ne devine pas; ne faites point comme disait le maréchal de Gramont : ne laissez point vivre ni rire des gens qui ont la gorge coupée, et qui ne le sentent pas. Il faut parler aux gens raisonnables; c'est par là qu'on s'entend, et l'on se trouve toujours bien d'avoir de la sincérité : le temps vous persuadera peut-être de cette vérité. Je ne sais comme je me suis insensiblement engagée dans ce discours ; il est peut-être mal à propos.

[*A M^me^ de Grignan*] Paris, 27 septembre 1679.

Je suis venue ici un jour ou deux avec le bon abbé, pour mille petites affaires. Ah, mon Dieu, ma très aimable ! quel souvenir que celui du jour de votre départ ! j'en solennise souvent la mémoire ; je ne puis encore du tout en soutenir la pensée ; on dit qu'il faut la chasser : elle revient toujours. Il y a justement aujourd'hui quinze jours que je vous voyais et vous embrassais encore ; il me semble que je ne pourrai jamais avoir le courage de passer un mois, et deux mois, et trois mois sans ma chère enfant. Ah, ma fille ! c'est une éternité ! J'ai des bouffées et des heures de tendresse que je ne puis soutenir. Quelle possession vous avez prise de mon cœur, et quelle trace vous avez faite dans ma tête ! Vous avez raison d'en être bien persuadée; vous ne sauriez aller trop loin; ne craignez point de passer le but : allez, allez, portez vos idées où vous voudrez, elles n'iront pas au delà; et pour vous, ma fille, ah ! ne croyez point que j'aie pour remède à ma tendresse la pensée de n'être pas aimée de vous : non, non, je crois que vous m'aimez, je m'abandonne sur ce pied-là, et j'y compte sûrement. Vous me dites que votre cœur est comme je le puis souhaiter, et comme je ne le crois pas. Défaites-vous de cette pensée : il est comme je le souhaite et comme je le crois. Voilà qui est dit; je n'en parlerai plus; je vous conjure de vous en tenir là, et de croire vous-même

qu'un mot, un seul mot, sera toujours capable de me remettre devant les yeux cette vérité qui est toujours dans le fond de mon cœur, et que vous y trouverez quand vous voudrez m'ôter les illusions et les fantômes qui ne font que passer. Mais, je vous l'ai dit une fois, ma fille, ils me font peur et me font transir, tout fantômes qu'ils sont : ôtez-les-moi donc, il vous est aisé ; et vous y retrouverez toujours, je dis *toujours*, le même cœur persuadé du vôtre, ce cœur qui vous aime uniquement, et que vous appelez *votre bien* avec justice, puisqu'il ne peut vous manquer.

[*A M^me^ de Grignan*] Paris, 29 décembre 1679.

Figurez-vous, ma chère bonne, que je suis à genoux devant vous, et qu'avec beaucoup de larmes je vous demande, par toute l'amitié que vous avez pour moi, et par toute celle que j'ai pour vous, de ne plus m'écrire que comme vous avez fait la dernière fois. C'est tellement du fond de mon cœur que je vous demande cette grâce, qu'il est impossible que cette vérité ne se fasse sentir au vôtre. Hélas ! ma chère enfant tout épuisée, tout accablée, n'en pouvant plus, une douleur et une sécheresse de poitrine épouvantables ; et moi, qui vous aime chèrement, je puis contribuer à votre perte ! je puis me reprocher d'être cause de cet état douloureux et périlleux ! moi, qui donnerais ma vie pour sauver la vôtre, je serai cause de votre perte, et j'aurai si peu de tendresse pour vous que je mettrai en comparaison le plaisir de lire vos lettres, et les réponses très agréables que vous me faites sur des bagatelles, avec la douleur de vous tuer, de vous faire mourir : ma très chère, cette pensée me fait frissonner. S'accommode qui voudra de cet assassinat : pour moi, je ne puis l'envisager, et je vous jure et vous proteste que si vous m'écrivez plus d'une feuille, et que, pour les nouvelles, vous ne vous serviez de Montgobert[1] ou

[1] M^lle^ de Mongobert, demoiselle d'honneur de M^me^ de Grignan.

de Gautier, je vous jure que je ne vous écrirai plus du tout ; et ce commerce rompu de mon côté me donnera autant de chagrin que j'aurai de soulagement si vous en usez comme je vous le dis. Quoi ! je pourrai me reprocher le mal que vous sentez ! Hélas ! ma chère enfant, il me fait assez de mal, sans que j'y ajoute de vous tuer de ma propre main. Voilà qui est fait ; si vous m'aimez, ôtez-moi du nombre de ce que vous croyez vos devoirs : je me croirai la plus aimée, la mieux traitée, la plus tendrement ménagée, quand vous prendrez sur moi et que vous ôterez du nombre de vos fatigues le volume que vous m'écrivez. Il y a longtemps que j'en suis blessée et que je me doute de ce qui vous est arrivé ; mais enfin cela est trop visible. et j'aimerai toute ma vie Montgobert de vous avoir forcée à lui quitter la plume. Voilà ce que j'appelle de l'amitié ; je m'en vais l'en remercier.

VIII. — UNE MÉSAVENTURE DE MADAME DE GRIGNAN [1]

[*A Mme de Grignan*] Aux Rochers 12 août 1685.

Ma bonne, vous m'avez fait suer les grosses gouttes en jetant ces pistoles qui étaient sur le bord de cette table. Mon Dieu ! que j'ai parfaitement compris votre embarras, et ce que vous deveniez, en voyant de telles gens ramasser ce que vous jetiez. Il m'a paru dans M. le Duc un chagrin plein de bonté, dans ce qu'il vous disait de ne pas tout renverser : l'intérêt qu'on aurait pris en vous aurait fait dire comme lui ; c'eût été son tour à ramasser, si vous eussiez continué. Ma bonne, j'admire par quelle sorte de bagatelle vous avez été troublée dans la plus agréable fête du monde.

[1] Au jeu du roi à Marly, Mme de Grignan avait fait tomber par un faux mouvement quelques-unes des pistoles qui se trouvaient sur la table. Elle croyait tout perdu et avait écrit à sa mère une lettre désolée.

Rien n'était plus souhaitable que la conduite qu'avait eue Mme d'Arpajon. Vous étiez écrite de la main du Roi ; vous étiez accrochée avec Mme de Louvois ; vous soupâtes en bonne compagnie ; vous vîtes cette *divinité* dont vous fûtes charmée. Enfin, ma belle, il fallait ce petit rabat-joie ; mais, en vérité, passé le moment, c'est bien peu de chose, et je ne vois pas que cela puisse aller bien loin. M. de Coulanges est si empressé de voir vos lettres, que je n'ai pas cru devoir lui faire un secret de ce qui s'est passé à la face des nations. Il dit qu'il vous aurait bien rapporté, s'il avait été à Versailles, comme on aurait parlé de cette aventure ; et puis il revient à dire qu'il ne croit pas qu'il ait été possible de reparler d'un rien comme celui-là, où il n'y a point de corps. Quoi qu'il en soit, cela ne fera aucun tort à vos affaires, et vous n'en avez pas l'air plus maladroit, ni la grâce moins bonne : vous n'en serez pas moins belle, et je pense que présentement cette vapeur est dissipée.

[*De M. de Coulanges à Mme de Grignan.*

Me voici encore ici ; si je suivais mon inclination, il s'en faudrait bien que je ne partisse demain, pour m'en aller dans le sabbat des états ; mais cependant je partirai, parce je les crois sur le point de finir, et qu'il faut que je m'en retourne par la voie par laquelle je suis venu. Eh bien! vous avez bien fait des vôtres à Marly avec toutes ces pistoles jetées par terre! Je suis assuré que cette aventure me serait revenue si j'avais été à Versailles, et qu'on m'aurait bien dit que vous étiez si transportée de vous voir en si bonne compagnie que vous ne saviez ce que vous faisiez. Ma belle Madame, laissez dire les méchantes langues, et allez votre chemin : ce n'est que l'envie qui fait parler contre vous ; c'est un grand crime à la cour que d'avoir plus de beauté et plus d'esprit que toutes les femmes qui y sont. Le roi ne vous estimera pas moins, et n'en donnera pas moins à monsieur votre fils la survivance que vous lui demandez, pour avoir jeté deux pistoles par terre. Adieu, ma très belle ; vous aurez incessamment votre chère maman mignonne, aussi belle et aussi aimable que jamais.

IX. — UN HEUREUX PROCÈS [1]

[*A Mme de Grignan*] Paris, 14 mars 1689.

Il est quatre heures, ma chère fille ; j'ai fait ma collation à onze ; je souperai ce soir. Je reviens de solliciter messieurs du grand conseil, où il plaît à M. Gui [2] de nous faire recommencer toutes les raisons invincibles de votre procès. J'avais avec moi le trop aimable Rochon [3] qui fait voir, par deux petits mémoires de sa façon, qu'il n'y a nulle contrariété d'arrêts. Il a parfaitement instruit mon bon M. Bailly [4], qui retourne demain, pour l'amour de nous, dans ce même tribunal où il fit triompher autrefois la justice de ma cause ; il n'en fera pas moins pour vous : cela crie vengeance ! Nous nous partageons ; M. le chevalier est de son côté avec Vaille ; il répète pour les fatigues de la guerre, dont je suis persuadée qu'il se portera fort bien, car il ne fait que rire de celle-ci : il n'y a qu'à rire en effet. Si la justice est écoutée, on traitera la requête comme une pièce folle, téméraire et sans fondement ; si la requête est reçue, nous lâcherons nos *lettres d'État* [5], et vous viendrez cet hiver remporter cette victoire. Mais M. Gui court deux lièvres à la fois : le jour qu'il présenta une requête au grand conseil, il en présenta une autre à la quatrième [6] ; cela fait de l'indignation et de la colère.

[1] La famille de Grignan soutenait depuis plusieurs années un procès contre M. le comte d'Aiguebonne. Celui-ci condamné en août 1688, « tout d'une voix, avec tous les dépens », se pourvut en requête civile. On plaida de nouveau à Paris en mars 1689 devant le grand Conseil.

[2] Chargé d'affaires de M. d'Aiguebonne.

[3] Chargé d'affaires de M. de Grignan.

[4] Avocat général devant le grand Conseil.

[5] Lettres qui s'expédiaient au grand sceau, en faveur des personnages employés au service de l'État, et qui suspendaient la procédure des causes civiles durant plusieurs mois.

[6] Il s'agit de la quatrième chambre des enquêtes du Parlement.

Tous vos grands amis font leur devoir parfaitement, M. le chevalier au delà de tout ce qu'on peut dire.

[*A M^me^ de Grignan*] Paris, 16 mars 1689.

Nous avons remporté ce matin la plus jolie victoire que l'on pût souhaiter dans l'état présent de vos affaires avec M. d'Aiguebonne : c'est en votre nom, ma chère bonne, que nous avons *combattu et battu* vos ennemis. M. Gui avait lancé deux lièvres, l'un en contrariété d'arrêts par une requête au grand conseil ; l'autre, par une requête civile contre votre dernier arrêt à la quatrième des enquêtes. Nous fûmes avertis de celle du grand conseil : sans cela, les juges eussent mis dessus : *Viennent les parties ;* et voilà la guerre allumée. On écrit, on plaide, on retourne sur une affaire depuis le déluge, on la ressasse, il arrive des incidents, et avec ce petit mot, qui ne paraît qu'une envie de connaître et de s'instruire, on fait le plus grand mal du monde à des gens qui ne veulent plus plaider et qui croient être jugés. C'est à un de nos amis que vous devez ce premier avis. Le rapporteur, homme d'esprit, fut interrompu : on l'assura que cette affaire n'était pas comme il la croyait, et qu'il n'y avait nulle contrariété ; on lui dit qu'il fallait qu'il en fût mieux instruit. Sur cela, nous allons, M. le chevalier, Rochon et moi ; nous faisons voir, par les pièces mêmes de vos adversaires, que, comme les juifs, ils portent leur condamnation. Rochon parle divinement. On sollicite, on va chez les présidents, chez les conseillers ; en trois jours on voit vingt-deux juges ; on crie, on fait du bruit, on se plaint de cette longue persécution, on réveille le dernier arrêt *tout d'une voix* que vous obtintes il y a six mois : tout le monde s'en souvient encore ; tout est vif, on a de l'indignation pour cette affreuse chicane ; on met ses amis en campagne, ou plutôt ils s'y mettent eux-mêmes avec tant d'amitié, tant de chaleur, tant d'envie de vous tirer de cette oppression, que c'est leur propre affaire : ils veu-

lent qu'on mette *néant* sur la requête, qu'on la mette au greffe, et que cela tienne lieu d'un arrêt qui décide tout, car la requête civile tombe quasi toute seule. Après ce jugement, il n'est plus question du conseil, toute chicane est finie; et c'est, du consentement de tout le monde, la plus jolie victoire qu'on pût remporter sous vos enseignes et la plus utile pour vous. C'est le plaisir sensible que nous avons eu ce matin. Nous étions à l'entrée de nos juges, ayant tout lieu d'espérer que nous confondrions nos vilains ennemis; en effet, une heure après, M. Bailly est sorti comme la colombe et m'a dit, avec une mine grave : « Madame, vous avez obtenu ce que vous souhaitiez. » Je n'en ai pas fait de finesse à M. le chevalier, ni à Vaille, ni à Rochon; nos cœurs ont été épanouis : ma joie voulait briller. M. le chevalier m'a grondée ; il m'a dit qu'il ne me mènerait plus avec lui, si je ne savais me taire; c'est sa menace. J'ai voulu parler un peu haut, d'un air de triomphe : il m'a encore menacée; il m'a dit que qui ne savait point dissimuler ne savait point régner. Il est sorti un autre conseiller, qui dit à M. d'Aiguebonne qu'il avait perdu son procès; je l'ai vu se couler doucement sans dire un seul mot : il est accoutumé à ces succès. Je me suis souvenue d'avoir vu fuir autrefois devant moi Mme d'Ourouer [1], mère de M. de Richelieu, dans le même tribunal où j'avais fait venir encore une fois M. Bailly pour me porter bonheur. M. Gui nous est demeuré : il se consolait en prenant du tabac. Un autre conseiller nous a dit que nous avions gagné tout d'une voix : *tout d'une voix* est une circonstance qui nous fait plaisir. M. Gui avait dit prudemment à M. Rousseau que l'arrêt que vous aviez obtenu il y a six mois n'avait pas été digéré, qu'il avait été donné par des enfants. Rousseau lui a redit fort plaisamment ce matin : « Monsieur,

[1] Mme de Sévigné avait gagné dans sa jeunesse un procès contre la comtesse d'Ourouer.

voilà encore vingt-deux enfants qui viennent de vous condammer tout d'une voix. » Cela m'a fait rire : mais la grande âme de M. le chevalier ne voulait pas se prêter à ces bagatelles. Nous avons remercié tous nos juges quand ils sont sortis, variant, chacun de notre côté, notre reconnaissance en vingt façons. Enfin nous sommes revenus dîner gaiement, il faut avouer la vérité ; toute la république s'est assemblée pour nous recevoir. Nous vous écrivons chacun de notre côté. M. le chevalier m'a chargé du récit de notre victoire, et, à cinq heures et demie, nous irons ensemble remercier nos présidents, le doyen, et quelques autres qui se sont signalés. Si vous voulez, ma très chère, que je vous parle sérieusement de M. le chevalier de Grignan, c'est que de bonne foi vous lui avez des obligations infinies : rien n'est égal à l'étendue de ses soins, de sa vigilance, de ses vues ; à la force, à la puissance de ses sollicitations ; à la chaleur qu'il inspire à ses amis, pour les faire entrer dans nos intérêts ; à la considération qu'on a pour lui personnellement ; aux peines qu'il prend, dont Dieu le récompense par une bonne santé. Enfin, ma fille, nous nous trouvons si bien et si heureux de vous rendre quelque service, que nous voulons faire un livre, qui aura pour titre : *Les peines légères et salutaires de l'Amitié*. Nous le ferions imprimer, sans que nous craignions de ruiner le libraire par le peu de débit, tant il est vrai que peu de gens sont persuadés de cette vérité. Vous ne pouvez donc trop aimer ni trop remercier le chevalier. Je ne sais comment je pourrai vous parler d'autre chose aujourd'hui que de cet évangile du jour[1].

[1] M. d'Aiguebonne vit repousser sa demande en requête civile par le Parlement au mois d'août 1690, comme elle l'avait été déjà par le grand Conseil.

X. — ENNUIS D'ARGENT[1]

[*A Mme de Grignan*] Aux Rochers, 22 janvier 1690.

Mon Dieu, que votre état est violent ! qu'il est pressant ! et que j'y entre tout entière avec une véritable douleur ! Mais, ma fille, que les souhaits sont faibles et fades, dans de pareilles occasions ! et qu'il est inutile de vous dire que si j'avais encore, comme j'ai eu, quelque somme portative qui dépendît de moi, elle serait bientôt à vous ! Je me trouve en petit volume, accablée et menacée de mes petits créanciers, et je ne sais même si je pourrai les contenter, comme je l'espérais ; car je me trouve suffoquée par l'obligation de payer tout à l'heure cinq mille francs de lods et ventes des terres de Mme d'Acigné, que j'ai achetées, pour n'en pas payer dix, si j'attendais encore deux ans. Ainsi, me voilà ; mais ce n'est que pour vous dire la douleur que me donne mon extrême impossibilité. Votre frère m'a paru sensible à votre peine, et je suis sûre qu'il ferait mieux son devoir que vos riches prélats, si le temps était comme autrefois, c'est-à-dire qu'on trouvât à emprunter. Il veut vous parler lui-même, et vous dire comme il pense sur ce qui vous regarde. Je lui ai fait voir aussi l'embarras où se trouve assurément votre jeune colonel ; il m'en avait parlé le premier, il y a quelque temps, plaignant et regrettant, tout comme nous, que M. le chevalier ne conduisît point ses premières années ; rien n'eût été si bon qu'un tel maître. Enfin, ma très chère, il n'y a que Dieu qui puisse arrêter une si grande quantité de choses fâcheuses dans les bornes de la résignation où vous me paraissez.

[1] Les Grignans étaient fort dépensiers et ils comptaient trop sur l'obligeance de la marquise. Un jour vint, après le mariage de son fils, où elle ne put leur venir en aide : ce furent de cruels embarras.

[*A Mme de Grignan*] Aux Rochers, 1er février 1690.

Nous voici dans un vilain train de neiges, de pluies et de vents terribles ; mais au sortir de ces tempêtes nous trouverons de grands jours et de beaux jours. Ce qui tue, c'est que le temps a beau courir bien vite, et trop vite, vous ne sauriez attraper vos revenus. Bon Dieu ! quel horrible mécompte : 90 et 91, et tant que les yeux peuvent aller[1] ! Jamais il ne fut telle dissipation : on est quelquefois dérangé ; mais de s'abîmer et de s'enfoncer à perte de vue, c'est ce qui ne devrait point arriver. On ne saurait parler de loin sur un tel sujet, car il faudrait des réponses ; mais on peut bien en soupirer, et quelque douleur qu'on en ressente, on ne voudrait pas vivre dans l'ignorance : il me faut, comme vous dites, la carte et la clef de vos sentiments ; il faut que j'entre dans vos peines, l'amitié le veut ainsi. Je comprends combien l'unique remède, qui peut vous être bon, est mauvais, et pour vos affaires de la cour, et pour votre réputation dans la province : vous savez mieux qu'un autre que ce n'est point ainsi qu'il faudrait faire sa charge, si on pouvait faire autrement, et que ce n'est point en se cachant dans son château que l'on passerait l'hiver tout entier, sans voir par où l'on pourrait en sortir. Vous êtes bien heureuse, comme vous disiez l'autre jour, que les malheurs de vos pauvres amis adoucissent les vôtres : c'est un grand soulagement que d'en pouvoir parler, que de s'en consoler ensemble ; mais je sens fort bien que dans l'état où vous êtes, il est entièrement impossible de lire ; c'est aussi en badinant que je vous tourmente là-dessus : le moyen, en effet, de s'occuper des règnes passés, quand on souffre actuellement des maux sensibles ? Je connais cet état ; on relit

[1] M. de Grignan avait dû sacrifier deux années des revenus de sa charge pour arranger ses affaires. Il fallut passer l'hiver de 1690-1691 dans la solitude du château de Grignan.

vingt fois la même page ; et je vous assure que bien que mon fils lise parfaitement, j'ai de si grandes distractions, et je fais de si fréquents voyages en Provence, qu'il ne m'est nullement difficile de savoir ceux que vous feriez, si vous vouliez vous opiniâtrer à quelque lecture. Tout ce que j'admire, c'est que Dieu vous conserve votre santé parmi tant de peines accablantes.

XI. — NOUVELLES INQUIÉTUDES POUR LA SANTÉ DE Mme DE GRIGNAN

[*A M. de Coulanges*] Grignan, 15 octobre 1695.

Je viens d'écrire à notre duc et à notre duchesse de Chaulnes ; mais je vous dispense de lire mes lettres : elles ne valent rien du tout[1]. Je défie tous vos bons tons, tous vos points et toutes vos virgules, d'en pouvoir rien faire de bon ; ainsi, laissez-les là ; aussi bien, je parle à notre duchesse de certaines petites affaires peu divertissantes. Ce que vous pourriez faire de mieux pour moi, mon aimable cousin, ce serait de nous envoyer, par quelque subtil enchantement, tout le sang, toute la force, toute la santé, toute la joie que vous avez de trop, pour en faire une transfusion dans la machine de ma fille. Il y a trois mois qu'elle est accablée d'une sorte de maladie, qu'on dit qui n'est point dangereuse et que je trouve la plus triste et la plus effrayante de toutes celles qu'on peut avoir. Je vous avoue, mon cher cousin, que je m'en meurs, et je ne suis pas la maîtresse de soutenir toutes les mauvaises nuits qu'elle me fait passer ; enfin, son dernier état a été : si violent qu'il en a fallu venir à une saignée du bras étrange remède ! qui fait répandre du sang quand il n'y

[1] Mme de Sévigné était en Provence, auprès de sa fille, depuis le mois de mai 1694. On voit qu'à cette époque Mme de Grignan fut de nouveau très malade.

en a déjà que trop de répandu ; c'est brûler la bougie par les deux bouts. C'est ce qu'elle nous disait ; car, au milieu de son extrême faiblesse et de son changement, rien n'est égal à son courage et à sa patience. Si nous pouvions reprendre des forces, nous prendrions bien vite le chemin de Paris : c'est ce que nous souhaitons ; et alors nous vous présenterions la marquise de Grignan, que vous devez déjà commencer de connaître, sur la parole de M. le duc de Chaulnes, qui a fort galamment forcé sa porte, et qui en a fait un fort joli portrait. Cependant, mon cher cousin, conservez-nous une sorte d'amitié, quelque indignes que nous en soyons par notre tristesse : il faut aimer ses amis avec leurs défauts. C'en est un grand que d'être malade : Dieu vous en préserve, mon aimable. J'écris à M^me^ de Coulanges sur le même ton plaintif qui ne me quitte point ; car le moyen de n'être pas aussi malade par l'esprit que l'est dans sa personne cette Comtesse, que je vois tous les jours devant mes yeux ? M^me^ de Coulanges est bien heureuse d'être hors d'affaire ; il me semble que les mères ne devraient pas vivre assez longtemps pour voir leurs filles dans de pareils embarras : je m'en plains respectueusement à la Providence [1].

[1] La Providence écouta les plaintes de la marquise : M^me^ de Sévigné mourut en avril 1696, neuf ans à peu près avant la comtesse.

QUATRIÈME PARTIE

LA FAMILLE ET LES AMIS

I. — LE COMTE DE GRIGNAN [1]

UN GENDRE TENDREMENT AIMÉ

[*A M. de Grignan*] Paris, 25 juin 1670.

Vous m'avez écrit la plus aimable lettre du monde; j'y aurais fait plus tôt réponse si je n'avais su que vous couriez par votre Provence. Je voulais d'ailleurs vous envoyer les motets que vous m'aviez demandés : je n'ai pu encore les avoir ; de sorte qu'en attendant, je veux vous dire que je vous aime toujours très tendrement ; que si cela peut vous donner quelque joie, comme vous me le dites, vous devez être l'homme du monde le plus content. Vous le serez sans doute beaucoup du commerce que vous avez avec ma fille : il me paraît très vif de sa part; je ne crois point qu'on puisse plus aimer qu'elle vous aime. Pour moi, j'espère que je vous la rendrai saine et entière, avec un petit enfant de même, ou j'y brûlerai mes livres. Il est est vrai que je ne suis pas habile, mais je sais bien

[1] Nous groupons dans ce chapitre quelques lettres intéressantes concernant les parents et les meilleurs amis de M^me^ de Sévigné. On verra comment elle savait aimer.

[2] Il y eut toujours entre M^me^ de Sévigné et son gendre une vive et sincère amitié.

demander conseil, et le suivre ; et ma fille, de son côté, contribue fort à sa conservation.

J'ai mille compliments à vous faire de M. de La Rochefoucauld et de son fils ; ils ont reçu tous les vôtres. Mme de La Fayette vous rend mille grâces de votre souvenir, aussi bien que sa tante et mon abbé[1], qui aime votre femme de tout son cœur : ce n'est pas peu, car si elle n'était pas bien raisonnable, il la haïrait le plus franchement du monde...

Brancas est fort content de vous, et ne prétend pas vous épargner quand il aura besoin de votre service : il est persuadé qu'il vous a donné une si jolie femme, et qu'elle vous aime si tendrement que vous ne pouvez jamais en faire assez pour vous acquitter envers lui. Adieu, mon très cher Comte, je vous embrasse de toute la tendresse de mon cœur.

[*A M. de Grignan*] Paris, 15 août 1670.

Si je vous écris souvent, vous n'avez pas oublié que c'est à condition que vous ne me ferez point de réponse ; et, dans cette confiance, je vous dirai que je me réjouis de tous les honneurs dont vous êtes accablé. Il me paraît que M. le commandant n'y a pas plus de part que M. de Grignan ; et je vois, ce me semble, un fonds pour vous qui ne serait point pour un autre. Je vois un commerce si vif entre vous et une certaine dame, qu'il serait ridicule de prétendre vous rien mander. Il n'y a pas seulement la moindre espérance de vous apprendre qu'elle vous aime : toutes ses actions, toute sa conduite, tous ses soins, toute sa tristesse, vous le disent assez. Je suis fort délicate en amitié, et ne m'y connais pas trop mal. Je vous avoue que je suis contente de celle que je vois, et que je n'en souhaiterais pas davantage. Jouissez de ce plaisir, et n'en soyez pas ingrat. S'il y a une petite place de

[1] Henriette de Coulanges et Christophe de Coulanges, abbé de Livry.

reste dans votre cœur, vous me ferez un plaisir extrême de me la donner, car vous en avez une très grande dans le mien. Je ne vous dis point si j'ai soin de votre chère moitié, si j'ai la dernière application pour sa santé, et si je souhaite que toute la barque arrive à bon port : si vous savez aimer, vous jugerez aisément de tous ses sentiments. Plût à Dieu que votre pauvre femme fût aussi heureuse que la petite Deville[1] ! Elle vient d'accoucher d'un garçon qui paraît avoir trois mois. Ma fille disait tout à l'heure : « Ah ! que je suis fâchée ! la petite Deville a pris mon garçon : il n'en vient point deux dans une même maison. » Je lui ai donné, c'est-à-dire à ma fille, un livre pour vous ; vous le trouverez d'une extrême beauté ; il est de l'ami de Pascal[2] ; il ne vient rien de là que de parfait : lisez-le avec attention. Voilà aussi des très beaux airs, en attendant des motets. N'abandonnez point votre voix ; n'abandonnez point votre taille ; enfin ne cessez point d'être aimable, puisque vous êtes aimé.

[*A M. de Grignan*] Paris, 12 septembre 1670.

Ce n'est point pour entretenir un commerce avec vous ; j'en ferais scrupule, sachant de quelle sorte vous êtes accablé de celui de M^me^ de Grignan. Je vous plains d'avoir à lire de si grandes lettres ; je n'ai jamais rien vu de si vif, et je crois que, pour en être délivré, vous voudriez qu'elle fût avec vous : voilà où vous réduit son importunité. Elle est présentement séparée de nous au coin de sa chambre, avec une petite table et une écritoire à part, ne trouvant pas que M. de Coulanges ni moi nous soyons dignes d'approcher d'elle. Elle a été au désespoir que vous m'ayez écrit : je n'ai jamais vu une femme si jalouse ni si envieuse. Elle a beau faire, je la défie d'empêcher

[1] Femme du maître d'hôtel de M. de Grignan.

[2] Nicole

notre amitié. Vous avez une grande part aux soins que j'ai de sa santé; et, quand je songe au plaisir que vous aurez d'avoir une femme et un enfant gais et gaillards, je redouble toute l'application que j'ai à vous donner cette joie. J'espère que tout ira bien : il nous semble même que, depuis quelques jours, cet enfant est devenu un garçon, Adieu, mon très cher. Pour moi, je vous aime : il y a si longtemps, que je ne crois plus qu'il soit besoin de vous le dire.

[*A M. de Grignan*] Aux Rochers, 5 juillet 1671.

Approchez, mon gendre ; vous voulez donc me renvoyer ma fille par le coche ; vous en êtes mal content, vous êtes fâché; vous êtes au désespoir qu'elle admire votre château; vous la trouvez trop familière de prendre la liberté d'y demeurer, d'y commander : comme vous haïssez ce qui est haïssable, vous ne sauriez la souffrir. J'entre fort bien dans tous vos déplaisirs : vous ne pouviez vous adresser à personne qui les comprît mieux que moi ; mais savez-vous bien qu'après m'avoir dit toutes ces choses vous me faites trembler de vous entendre dire que vous me souhaitez si fort à Grignan ; et, sur le même ton, je suis inconsolable, car je n'ai rien de plus cher dans l'avenir que l'espérance de vous aller voir; et quoi que je dise, je suis persuadée que vous en serez fort aise, et que vous m'aimez. Il est impossible que cela soit autrement; je vous aime trop pour que les petits esprits[1] ne se communiquent pas de moi à vous, et de vous à moi. Je vous recommande la santé de ma fille ; soyez-y appliqué, soyez-en le maître; ne faites pas comme au pont d'Avignon. Sur cela seul gardez votre autorité; pour tout le reste, laissez-la faire; elle est plus habile que vous : elle m'écrit des

[1] Allusion au système de Descartes qui attribuait toutes nos passions aux mouvements des esprits animaux, parties vives et subtiles du sang.

choses admirables de ses bonnes intentions pour vos affaires. Ah ! que je vous plains de ne plus recevoir de ses lettres ! vous étiez bien heureux il y a un an. Plût à Dieu que vous eussiez cette joie, et que j'eusse encore le chagrin de la voir et de l'embrasser ! Adieu, mon très cher Comte. Quoique vous soyez l'homme du monde le plus aimé, je ne crois pas qu'aucune de vos belles-mères[1] vous ait jamais autant aimé que moi.

LA PRISE D'ORANGE[2]

[*A M^me^ de Grignan*] 4 décembre 1673.

Me voilà toute soulagée de n'avoir plus Orange sur le cœur ; c'était une augmentation par-dessus ce que j'ai accoutumé de penser, qui m'importunait. Il n'est plus question maintenant que de la guerre du syndicat : je voudrais qu'elle fût déjà finie. Je crois qu'après avoir gagné votre petite bataille d'Orange, vous n'aurez pas tardé à commencer l'autre. Vous ne sauriez croire la curiosité qu'on avait pour être informé du bon succès de ce beau siège, et on en parlait dans le rang des nouvelles. J'embrasse le vainqueur d'Orange, et je ne lui ferais point d'autre compliment que de l'assurer ici que j'ai une véritable joie que cette petite aventure ait pris un tour aussi heureux ; je désire le même succès à tous ses desseins, et l'embrasse de tout mon cœur. C'est une chose agréable que l'attachement et l'amour de toute la noblesse pour lui : il y a très peu de gens qui pussent faire voir une si belle suite pour une si légère semonce. M. de la Garde vient de partir pour savoir un peu ce qu'on dit de cette prise d'Orange ; il est chargé de toutes nos

[1] M. de Grignan avait déjà été marié deux fois

[2] En 1673, pour se venger du stathouder de Hollande, le fameux Guillaume, Louis XIV fit conquérir sa principauté par M. de Grignan. On voit comment la marquise célèbre ce modeste exploit.

instructions, et, sur le tout, de son bon esprit et de son affection pour vous. D'Hacqueville me mande qu'il conseille à M. de Grignan d'écrire au roi : il serait à souhaiter que, par effet de magie, cette lettre fût déjà entre les mains de M. de Pomponne ou de La Garde ; car je ne crois pas qu'elle puisse venir à propos. L'affaire du syndic [1] s'est fortifiée dans ma tête par l'absence du siège d'Orange.

[*A M^me^ de Grignan*] Paris, 8 décembre 1673.

L'affaire d'Orange fait ici un bruit très agréable pour M. de Grignan : cette grande quantité de noblesse qui l'a suivi par le seul attachement qu'on a pour lui, cette grande dépense, cet heureux succès — car voilà tout — tout cela fait honneur et donne de la joie à ses amis, qui ne sont pas ici en petit nombre. Le roi dit à son souper : « Orange est pris ; Grignan avait sept cents gentilshommes avec lui ; on a tiraillé du dedans, et enfin on s'est rendu le troisième jour : je suis fort content de Grignan. » On m'a rapporté ce discours, que la Garde sait encore mieux que moi. Pour notre archevêque de Reims, je ne sais à qui il en avait. La Garde lui pensa parler de la dépense : « Bon ! dit-il, de la dépense ! voilà toujours comme on dit : on aime à se plaindre. — Mais, monsieur, lui dit-on, M. de Grignan ne pouvait pas s'en dispenser, avec tant de noblesse qui était venue pour l'amour de lui. — Dites pour le service du roi. — Monsieur, répliqua-t-on, il est vrai ; mais il n'y avait point d'ordre, et c'était pour suivre M. de Grignan, à l'occasion du service du roi, que toute cette assemblée s'est faite. » Enfin, ma fille, cela n'est rien : vous savez que d'ailleurs il est très bon ami ; mais il y a des jours où la bile domine, et ces jours-là sont malheureux.

[1] Il s'agissait de faire nommer syndic en Provence M. de Buous.

[*A Mme de Grignan*] Paris, 11 décembre 1673.

J'ai trouvé votre siège d'Orange fort étalé à la cour : le roi en avait parlé agréablement, et on trouva très beau que, sans ordre du roi, et seulement pour suivre M. de Grignan, il se soit trouvé sept cents gentilhommes à cette occasion : car le roi ayant dit *sept cents*, tout le monde dit *sept cents*. On ajoute qu'il y avait deux cents litières : et de rire ! mais on croit sérieusement qu'il y a peu de gouverneurs qui puissent avoir une pareille suite.

MONSIEUR DE GRIGNAN A LA GOUTTE

[*A Mme de Grignan*] Aux Rochers, 14 août 1680.

Je suis enfin dans le repos de mes bois, et dans cette abstinence et ce silence que j'ai tant souhaités. Je quittai lundi ce tourbillon, passant tous ceux que j'ai jamais vus ; car, comme il était plus resserré, il en était plus violent. Je trouvai ici votre lettre, qui me mit doublement en peine, et pour ce pauvre comte, et pour vous ; car votre santé n'est pas en état de soutenir ses douleurs. Ce qui remet un peu, c'est que je vois que vous avez tiré votre épingle du jeu ; ce n'est plus une question de savoir si la piqûre est dans l'épingle, ou dans le bras de M. de Grignan : les médecins ont décidé ; mais je vois que, pendant qu'avec beaucoup d'esprit et de complaisance ils appellent son mal *arthritis* en grec, vous le nommez grossièrement *la goutte* en français. Vous me contez fort plaisamment le martyre que vos soins lui firent souffrir, et avec quelle hardiesse vous allâtes lui appliquer votre eau de la reine de Hongrie : c'était précisément ce qu'il ne fallait point faire ; c'est la plus mauvaise chose aux nerfs attaqués des douleurs de la goutte ou du

rhumatisme ; car ce sont des frères, et ce dernier a seulement une brisure[1] de cadet, parce qu'il ne revient pas comme cette cruelle goutte : mais pour l'humeur et les douleurs, c'est la même étoffe. Vous fûtes donc l'injuste exécutrice de la juste volonté de Dieu. Je souhaite de tout mon cœur que ce mal commencé si bizarrement, et si fort comme le mien, n'ait point de suite ; je l'espère, car je ne me fusse pas promenée le lendemain sur la plus belle terrasse du monde.

CHEVALIER DU SAINT-ESPRIT[1]

[*A M^me^ de Grignan*] Paris, 5 décembre 1688.

Vous apprendrez aujourd'hui, ma fille, que le roi nomma hier soixante-quatorze chevaliers du Saint-Esprit[2], dont je vous envoie la liste. Comme il a fait l'honneur à M. de Grignan de le mettre du nombre, et que vous allez recevoir cent mille compliments, des gens de meilleur esprit que moi vous conseillent de ne rien dire ni écrire qui puisse blesser aucun de vos camarades. On vous conseille aussi d'écrire à M. de Louvois, et de lui dire que l'honneur qu'il vous a fait de demander de vos nouvelles à votre courrier vous met en droit de le remercier, et qu'aimant à croire, au sujet de la grâce que le roi vient de faire à M. de Grignan, qu'il y a contribué au moins de son approbation, vous lui en faites encore un remerciement. Vous tournerez cela mieux que je ne pourrais faire. Cette lettre sera sans préjudice de celle que doit écrire M. de Grignan. Voici les circonstances de ce qui s'est passé.

[1] Terme de blason ; introduction dans l'écu de figures servant à distinguer les cadets d'une famille.

[2] L'ordre du Saint-Esprit fut institué par Henri III, en 1578. Les chevaliers avaient pour insigne une croix d'or avec image du Saint-Esprit, suspendue à un large cordon bleu qui se portait en bandoulière. Il fallait avoir 35 ans pour y être admis et trois générations de noblesse paternelle.

Le roi dit à M. le Grand[1] : « Accommodez-vous pour le rang avec le comte de Soissons. » Vous remarquerez que le fils de M. le Grand est de la promotion, et que c'est une chose contre les règles ordinaires. Vous saurez aussi que le roi dit aux ducs qu'il avait lu leur écrit, et qu'il avait trouvé que la maison de Lorraine les avait précédés en plusieurs occasions : ainsi voilà qui est décidé. M. le Grand parla donc à M. le comte de Soissons. Ils proposèrent de tirer au sort, « pourvu, dit le comte, que si vous gagnez je passe entre vous et votre fils ». M. le Grand ne l'a pas voulu ; en sorte que M. le comte de Soissons n'est point chevalier. Le roi demanda à M. de la Trémouille quel âge il avait ; il dit qu'il avait trente-trois ans : le roi lui a fait grâce des deux ans. On assure que cette grâce, qui offense un peu la principauté, n'a pas été sentie comme elle le devait. Cependant il est le premier des ducs, suivant le rang de son duché[2]. Le roi a parlé à M. de Soubise, et lui a dit qu'il lui offrait l'ordre ; mais que, n'étant point duc, il irait après les ducs : M. de Soubise l'a remercié de cet honneur, et a demandé seulement qu'il fût fait mention, sur les registres de l'ordre, et de l'offre et du refus, pour des raisons de famille : cela est accordé. Le roi dit tout haut : « On sera surpris de M. d'Hocquincourt, et lui le premier, car il ne m'en a jamais parlé ; mais je ne dois point oublier que, quand son père quitta mon service, son fils se jeta dans Péronne, et défendit la ville contre son père[3]. » Il y a bien de la bonté dans un tel souvenir. Après que les soixante-treize eurent été remplis, le roi se souvint du chevalier de Sourdis, qu'il avait oublié. Il redemanda la liste, il rassembla le chapitre, et dit qu'il allait faire une chose contre l'ordre, parce

[1] Le Grand écuyer de France : M. le comte d'Armagnac, Louis de Lorraine.

[2] Les La Trémouille avaient le premier rang à la cour.

[3] Quand le maréchal d'Hocquincourt tenta de livrer Péronne aux Espagnols en 1658, son fils défendit la ville contre lui.

qu'il y aurait cent et un chevaliers [1] ; mais qu'il croyait qu'on trouverait, comme lui, qu'il n'y avait pas moyen d'oublier M. de Sourdis, et qu'il méritait bien ce passe-droit : voilà un oubli bien obligeant. Ils furent donc tous nommés hier à Versailles. La cérémonie se fera le premier jour de l'an : le temps est court. Plusieurs sont dispensés de venir : vous serez peut-être du nombre. Le chevalier s'en va à Versailles pour remercier Sa Majesté.

[*A M^me^ de Grignan*] Paris, 6 décembre 1688.

... Le chevalier, qui en vérité est un homme admirable en toutes choses, est revenu de Versailles. Il a remercié le roi ; tout cela s'est passé à merveille. Vous prendrez votre cordon bleu le 2 janvier, au beau milieu de la Provence, où vous commandez et où il n'y a que vous et M. d'Arles, votre oncle. Cette distinction et ce souvenir de Sa Majesté, lorsque vous y pensez le moins, sont infiniment agréables ; les compliments même qu'on vous en fait de tous côtés ne sont point comme on en fait à d'autres ; on a beau dire : « Ah, celui-ci ! ah, celui-là ! » je dis à moi-même là-dessus ce que je dis souvent sur beaucoup d'autres choses : « Ce qui est bon est bon. » Vous ne perdez rien ; et quand on songe à ceux qui sont au désespoir, on se trouve fort heureux d'avoir été dans le souvenir d'un maître qui considère les services qu'on lui rend, et qu'on lui veut rendre, et par soi, et par ses enfants. Je vous avoue que je sens fort cette joie, sans en faire semblant. Le chevalier a envie de l'envoyer dire ce soir à Claie à notre marquis, qui n'y sera pas insensible. Il veut aussi vous envoyer votre cordon bleu avec deux *Saint-Esprit*, parce que le temps presse. Il croit que vous avez à Grignan la croix de votre grand-père [2] :

[1] L'ordre ne devait compter que 100 chevaliers.

[2] Le bisaïeul de M. de Grignan avait été chevalier de l'Ordre.

si cela n'était pas, vous seriez embarrassée. J'avoue que si le chevalier ne m'avait prévenue, je vous aurais fait cet agréable et léger présent; mais je lui cède en toutes choses. La grâce est tout entière par la permission de ne point venir. Je suis chargée de cent compliments : Mme de Lesdiguières fort joliment, Mme de Mouci, Mme de Lavardin, M. de Harlay, et je ne sais combien d'autres, que je ne puis nommer, car ce sont des listes, comme quand vous gagnâtes votre procès.

II. — MESDEMOISELLES DE GRIGNAN [1]

MARIE-BLANCHE [2]

[A *Mme de Grignan*] 23 décembre 1671.

... Je m'amuse à votre fille; vous n'en faites pas grand cas, mais nous vous le rendons bien : on m'embrasse, on me connaît, on me crie, on m'appelle. Je suis *maman* tout court; et de celle de Provence, pas un mot.

[A *Mme de Grignan*] Paris, 15 janvier 1672.

Enfin il se trouve que Mlle d'Adhémar est la consolation de ma vieillesse : je voudrais aussi que vous vissiez comme elle m'aime, comme elle m'appelle, comme elle m'embrasse. Elle n'est point belle, mais elle est aimable; elle a un son de voix charmant; elle est blanche, elle est nette : enfin je l'aime.

[A *Mme de Grignan*] Paris, 4 mai 1672.

Vous me dites que la beauté de votre fils diminue,

[1] Il n'est question ici que des petites-filles de Mme de Sévigné et non des autres filles du comte de Grignan : Louise-Catherine et Françoise-Julie.

[2] Née à Paris en 1670, Marie-Blanche resta avec sa grand'mère, lorsque Mme de Grignan partit pour la Provence. Elle entra de bonne heure au couvent, pour n'en plus sortir.

et que son mérite augmente ; j'ai regret à sa beauté, et je me réjouis qu'il aime le vin : voilà un petit brin de Bretagne et de Bourgogne, qui fera un fort bel effet, avec la sagesse des Grignan. Votre fille est tout le contraire : sa beauté augmente et son mérite diminue. Je vous assure qu'elle est fort jolie, et qu'elle est opiniâtre comme un petit démon ; elle a ses petites volontés et ses petits desseins : elle me divertit extrêmement. Son teint est admirable ; ses yeux sont bleus, ses cheveux noirs, son nez ni beau ni laid ; son menton, ses joues, son tour de visage, très parfaits ; je ne dis rien de sa bouche, elle s'accommodera ; le son de sa voix est joli : Mme de Coulanges trouvait qu'il pouvait fort bien passer par sa bouche.

[*A Mme de Grignan*] Paris, 20 mai 1672.

Mme du Puy-du-Fou ne veut pas que je mène ma petite enfant : elle dit que c'est hasarder, et là-dessus je rends les armes. Je ne voudrais pas mettre en péril sa petite personne ; je l'aime tout à fait ; je lui ai fait couper les cheveux ; elle est coiffée *hurluberlu*, cette coiffure est faite pour elle : son teint, sa gorge, tout son petit corps est admirable. Elle fait cent petites choses : elle parle, elle caresse, elle bat, elle fait le signe de la croix, elle demande pardon, elle fait la révérence, elle baise la main, elle hausse les épaules, elle danse, elle flatte, elle prend le menton ; enfin elle est jolie de tout point ; je m'y amuse des heures entières ; je ne veux point que cela meure. Je vous le disais l'autre jour : je ne sais point comme l'on fait pour ne point aimer sa fille.

[*A Mme de Grignan*] Paris, 11 juillet 1672.

... Je n'aime que trop la petite Grignan : je l'ai donc ôtée de Livry, contre toutes mes résolutions : elle est cent fois mieux ici. Elle a commencé à me faire trouver

que j'avais bien fait, elle a eu depuis son retour une très jolie petite-vérole volante, dont elle n'a point du tout été malade : ce que le petit Pecquet[1] a traité en deux visites aurait fait un grand embarras, si elle avait été à Livry. Vous me demanderez si je l'ai toujours vue, je vous dirai qu'oui, je ne l'ai point abandonnée ; je suis pour le mauvais air, comme vous êtes pour les précipices ; il y a des gens avec qui je ne le crains pas. Enfin je la laisse[2] en parfaite santé au milieu de toutes sortes de secours. Mme du Puy-du-Fou et Pecquet la sèvreront à la fin d'août ; et comme la nourrice est une femme attachée à son mari, à ses enfants, à ses vendanges et à tout son ménage, Mme du Puy-du-Fou m'a promis de me donner une femme pour avoir soin de ma petite, quand la nourrice ne sera plus auprès d'elle. Cette femme sera aidée de Marie que la petite aime et connaît fort, et la bonne mère Jeanne fera toujours leur petit ménage ; M. de Coulanges et Mme de Sanzei en auront un soin extrême, en sorte que nous en aurons l'esprit en repos. J'ai été fort approuvée de l'avoir ramenée ici ; Livry n'est pas trop bon sans moi pour ces sortes de gens-là.

[*A Mme de Grignan*] Paris, 6 mai 1676.

J'ai le cœur serré de ma petite-fille[3], elle sera au désespoir de vous avoir quittée, et d'être, comme vous dites, en prison. J'admire comment j'eus le courage de vous y mettre ; la pensée de vous voir souvent et de vous en tirer me fit résoudre à cette barbarie, qui était trouvée alors une bonne conduite et une chose nécessaire à votre éducation. Enfin il faut suivre les règles de la Providence, qui nous destine comme il lui plaît.

[1] Célèbre anatomiste qui fut le médecin de Fouquet.

[2] Mme de Sévigné allait partir pour la Provence.

[3] Elle venait d'entrer comme élève chez les Filles de Sainte-Marie à Aix.

[*A M^me^ de Grignan*] Moulins, 17 mai 1676.

... J'ai le cœur serré de ma chère petite; la pauvre enfant, la voilà donc placée ! Elle a bien dissimulé sa petite douleur; je la plains, si vous l'aimez, et si elle vous aime autant que nous nous aimions. Mais vous avez un courage qui vous sert toujours dans les occasions : Dieu m'eût bien favorisée de m'en donner un pareil.

[*A M^me^ de Grignan*] Aux Rochers, 9 juin 1680.

... Plût à Dieu que j'eusse à Vitré mes pauvres filles de Sainte-Marie[1] ! Je n'aime point vos baragouines d'Aix. Pour moi, je mettrais la petite avec sa tante[2]; elle serait abbesse quelque jour. Cette place est toute propre aux vocations un peu équivoques : on accorde la gloire et les plaisirs. Vous êtes plus à portée de juger sur cela que personne du monde. L'abbaye pourrait être si petite, le pays si détestable, que vous feriez mal de l'y mettre; mais si cela n'est pas, il me semble en gros qu'elle serait mille fois mieux là qu'à Aix, où vous n'irez plus[3]. C'est une enfant entièrement perdue, et que vous ne verrez plus, puisque M. de Vendôme sera gouverneur : elle se désespérera. On a mille consolations dans une abbaye; on peut aller avec sa tante voir quelquefois la maison paternelle; on va aux eaux; on est la nièce de *Madame;* enfin il me semble que cela vaut mieux.

[1] Il s'agit de religieuses de Nantes.

[2] M^me^ d'Adhémar de Monteil, sœur du comte, était abbesse à Aubenas.

[3] On espérait alors le retour de M. de Grignan à Paris.

PAULINE[1]

[*A Mme de Grignan*] Livry, 19 juillet 1677.

... Je voudrais bien voir ce petit marquis ; mais j'aimerais bien à patronner les grosses joues de Pauline. Ah ! que je la crois jolie. Je vous assure qu'elle vous ressemblera : une tête blonde, frisée naturellement ; c'est une agréable chose. Aimez, aimez-la, ma fille : vous avez assez aimé votre mère ; ce qui reste à faire ne vous donnera que l'ennui ; que craignez-vous ? Ne vous contraignez point, laissez un peu aller votre cœur de ce côté-là ? Je suis persuadée que cela vous divertira extrêmement.

[*A Mme de Grignan*] Livry, 21 juillet 1677.

Aimez, aimez Pauline ; donnez-vous cet amusement : ne vous martyrisez point à vous ôter cette petite personne : que craignez-vous ? Vous ne laisserez pas de la mettre au couvent pour quelques années, quand vous le jugerez nécessaire. Tâtez, tâtez un peu de l'amour maternel : on doit le trouver assez salé quand c'est un choix du cœur, et que ce choix regarde une créature aimable. Je vois d'ici cette petite ; elle vous ressemblera, malgré la marque de l'ouvrier. Il est vrai que ce nez est une étrange affaire[2], mais il se rajustera, et je vous réponds que Pauline sera belle.

[*A Mme de Grignan*] Livry, 23 juillet 1677.

Je crois M. de Grignan avec vous. Je lui fais mille compliments sur toutes ses prospérités ; je sais

[1] Pauline, qui devint marquise de Simiane. Elle fut toujours la préférée de sa grand'mère.

[2] Elle avait le nez peu gracieux... comme son père.

comme on le reçoit en Provence, et je ne suis jamais étonnée qu'on l'aime beaucoup. Je lui recommande Pauline, et le prie de la défendre contre votre philosophie. Ne vous ôtez point tous deux ce joli amusement : hélas ! a-t-on si souvent des plaisirs à choisir? Quand il s'en trouve quelqu'un d'innocent et de naturel sous notre main, il me semble qu'il ne faut point se faire la cruauté de s'en priver. Je chante donc encore une fois : *Aimez, aimez, Pauline, aimez sa grâce extrême*[1].

[*A M^me^ de Grignan*] Livry, 6 octobre 1679.

... Mais parlons de Pauline : l'aimable, la jolie petite créature ! Hélas ! ai-je été jamais si jolie qu'elle? on dit que je l'étais beaucoup. Je suis ravie qu'elle vous fasse souvenir de moi : je sais bien qu'il n'est pas besoin de cela ; mais enfin j'en ai une joie sensible. Vous me la dépeignez charmante, et je crois précisément tout ce que vous m'en dites. Je suis étonnée qu'elle ne soit pas devenue sotte et ricaneuse dans ce couvent : ah ! que vous avez bien fait de l'en retirer ! Gardez-la, ma fille ; ne vous privez pas de ce plaisir ; la Providence en aura soin. Ne lui dites-vous pas qu'elle a une *bonne*[2]? Serait-il bien possible que je trouvasse encore de la place pour aimer, et de nouveaux attachements? Je vous conseille de ne vous point défendre de la tendresse qu'elle vous inspire, quand vous devriez la marier au Béarn.

[*A M^me^ de Grignan*] Livry, 2 novembre 1679.

... J'admire la lettre de Pauline : est-ce de son écriture? Non ! mais pour son style, il est aisé à reconnaître : la jolie enfant ! Je voudrais bien que vous pussiez me l'envoyer dans une de vos lettres ; je ne serai

[1] Parodie d'un vers de *Thésée*, opéra de Quinault.

[2] Une « bonne maman », une grand'mère.

consolée de ne la pas voir que par les nouveaux attachements qu'elle me donnerait : je m'en vais lui faire réponse.

[*A M^me^ de Grignan*] Paris, 26 octobre 1688.

Vous me faites un joli portrait de Pauline, je la reconnais ; elle n'est point changée, comme disait M. de Grignan. Voilà une fort aimable petite personne, et fort aisée à aimer. Elle vous adore ; et au milieu de la joie de vous voir, sa soumission à vos volontés, si vous décidez qu'elle vous quitte, me fait une pitié et une peine extrêmes ; j'admire le pouvoir qu'elle a sur elle. Pour moi, je jouirais de cette jolie petite société, qui doit vous faire un amusement et une occupation ; je la ferais travailler, lire de bonnes choses[1], mais point trop simples ; je raisonnerais avec elle, je verrais de quoi elle est capable, et je lui parlerais avec amitié et avec confiance ; jamais vous ne serez embarrassée de cette enfant ; au contraire, elle pourra vous être utile : enfin, j'en jouirais, et ne me ferais point le martyre, au milieu de tous ceux dont la vie est pleine, de m'ôter cette consolation.

[*A M^me^ de Grignan*] Paris, 28 février 1689.

.....Parlons un peu de Pauline, cette petite grande fille, tout aimable, toute jolie ; je n'eusse jamais cru que son humeur eût été farouche, je la croyais toute de miel. Mais, mon enfant, ne vous rebutez point ; elle a de l'esprit, elle vous aime, elle s'aime elle-même ; elle veut plaire : il ne faut que cela pour se corriger, et je vous assure que ce n'est point dans l'enfance qu'on se corrige, c'est quand on a de la raison : l'amour-propre, si mauvais à tant d'autres choses, est admirable à celle-là. Entreprenez donc de lui parler

[1] On verra au chapitre des *Opinions littéraires* quelles lectures recommandait la marquise.

raison, et sans colère, sans la gronder, sans l'humilier, car cela révolte ; et je vous réponds que vous en ferez une petite merveille. Faites-vous de cet ouvrage une affaire d'honneur, et même une affaire de conscience ; apprenez-lui à être habile ; c'est un grand point que d'avoir de l'esprit et du goût comme elle en a.

[*A M^me^ de Grignan*] Aux Rochers, 1^er^ juin 1689.

Pauline est trop heureuse d'être votre secrétaire ; elle apprend comme je vous ai dit, à penser, à tourner ses pensées, en voyant comme vous lui faites tourner les vôtres ; elle apprend la langue française, que la plupart des femmes ne savent pas ; vous prenez la peine de lui expliquer des mots qu'elle n'entendrait jamais ; et, en l'instruisant de tant de choses, vous faites si bien qu'elle soulage votre tête et la mienne, car mon esprit est en repos quand vous y êtes : l'ennui de dicter n'est point comparable à la contrainte d'écrire. Continuez donc une si bonne instruction pour votre fille, et un si grand soulagement pour vous et pour moi.

[*A M^me^ de Grignan*] Aux Rochers, 16 octobre 1689.

J'aime tout à fait les louanges naturelles de Coulanges pour Pauline ; elles lui conviennent fort et m'ont fait comprendre sa sorte d'agrément, bridé pourtant par des gens qui ont un peu mis leur nez mal à propos ; si ce Comte avait voulu ne donner que ses yeux et sa belle taille, et vous laisser le soin de tout le reste, Pauline aurait « brûlé le monde[1] ». Cet excès eût été embarrassant : ce joli mélange est mille fois mieux, et fait assurément une aimable créature. Sa vivacité ressemble à la vôtre ; votre esprit « dérobait

[1] C'est ce qu'avait dit Tréville de M^me^ de Grignan, lorsqu'elle avait fait ses débuts à la cour.

tout », comme vous dites du sien : voilà une louange que j'aime. Elle saura l'italien dans un moment, avec une maîtresse meilleure que n'était la vôtre. Vous méritiez bien une aussi parfaitement aimable fille que celle que j'avais : je vous avais bien dit que vous feriez de la vôtre tout ce que vous voudriez, par la seule envie qu'elle a de vous plaire ; elle me paraît fort digne de votre amitié.

[*A M^me^ de Grignan*] Aux Rochers, 18 décembre 1689.

Je me doutais bien que M. du Plessis vous surprendrait derrière M. de Vins : je vous attendais là pour être attrappée ; mais la barbe faite, avec de grosses bottes crottées est un désassortiment tout à fait ridicule. Il m'écrit de Grignan ; il est charmé de vos bontés, de vos grandeurs, et de l'agrément de votre petite Pauline. Ah ! que toute sa personne est assaisonnée ! que sa physionomie est spirituelle ! que sa vivacité lui sied bien ! que ses yeux sont jolis, bleus avec des paupières noires ! une taille libre, adroite ; pour moi, je la crois touchante ou piquante, je ne sais pas bien lequel : je vous prie de me le dire.

[*A M^me^ de Grignan*] Aux Rochers, 8 février 1690

..... Mon Dieu ! que Pauline est jolie ! qu'elle est plaisante ! que sa petite vivacité, que je vois d'ici, est aimable et divertissante ! Sans vouloir louer la qualité de contrefaire, il faut avouer que c'est la chose du monde qui réjouit le plus parfaitement : comme je suis persuadée que Pauline n'en fera point un mauvais usage, et que ce plaisir ne sera que pour sa famille, je suis fort aise qu'elle ait ce talent, et j'espère bien en avoir ma part, toujours sous-entendu « si Dieu le veut [1] ».

[1] Pauline épousa le marquis de Simiane en 1695. C'est elle qui publia la première édition des lettres de sa grand'mère.

III. — LE PETIT MARQUIS

SA NAISSANCE

[*A M^me^ de Grignan*] Aux Rochers, 29 novembre 1671.

... La jolie chose d'accoucher d'un garçon, et de l'avoir fait nommer par la Provence[1] ! voilà qui est à souhait. Ma fille, je vous remercie plus de mille fois des trois lignes que vous m'avez écrites ; elles m'ont donné l'achèvement d'une joie complète. Mon abbé est transporté comme moi, et notre Mousse est ravi. Adieu, mon ange ; j'ai bien d'autres lettres à écrire que la vôtre.

ENFANCE DIFFICILE

[*A M^me^ de Grignan*] Paris, 6 mai 1676.

... Je veux vous parler du petit marquis ; je vous prie que sa timidité ne vous donne aucun chagrin. Songez que le charmant marquis[2] a tremblé jusqu'à dix ou douze ans, et que La Troche avait si grand'peur de toutes choses, que sa mère ne voulait plus le voir : ils ont tous deux une réputation sur le courage qui doit bien vous rassurer. Ces sortes de craintes ne sont autre chose que des enfances ; et en croissant, au lieu d'avoir peur des loups-garoux, ils craignent le blâme, ils craignent de ne pas être estimés autant que les autres ; et c'est assez pour les rendre braves et pour les faire tuer mille fois : ne vous impatientez donc pas à cet égard. Pour sa taille, c'est une autre affaire ;

[1] Il fut appelé *Louis-Provence* et tenu sur les fonts par les procureurs de la province.

[2] M. de La Châtre.

on vous conseille de lui donner des chausses pour voir plus clair à ses jambes ; il faut savoir si ce côté plus petit ne prend point de nourriture ; il faut qu'il agisse et qu'il se dénoue ; il faut lui mettre un petit corps un peu dur, qui lui tienne la taille : on doit encore m'envoyer des instructions là-dessus. Ce serait une belle chose qu'il y eût un Grignan qui n'eût pas la taille belle : vous souvient-il comme il était joli dans son petit maillot ? Je ne suis pas moins en peine que vous de ce changement.

SES DÉBUTS DANS LE MONDE

[*A Mme de Grignan*] Aux Rochers, 25 février 1685

Ah ! ma bonne, quelle aventure que celle de la mort du roi d'Angleterre[1] ! la veille d'une mascarade !

[*Au marquis de Grignan.*]

Mon marquis, il faut que vous soyez bien malheureux de trouver en votre chemin un événement si extraordinaire ?

Rodrigue, qui l'eût cru ? — Chimène, qui l'eût dit ?

Lequel vous a le plus serré le cœur, ou le contretemps, ou quand votre méchante maman vous renvoya de Notre-Dame ? Vous en fûtes consolé le même jour ; il faut que le billard et l'appartement et la messe du roi, et toutes les louanges qu'on a données à vous et à votre joli habit, vous aient consolé dans cette occasion avec l'espérance que cette mascarade n'est que différée. Mon cher enfant, je vous fais mes compliments sur tous ces grands mouvements, mais faites-m'en sur

[1] Mme de Grignan allait conduire le marquis à une mascarade qui devait avoir lieu à Versailles. Cette fête fut décommandée à cause de la mort de Charles II, roi d'Angleterre, et subit un retard de quelques jours.

toutes mes attentions mal placées : j'avais été à la mascarade, à l'opéra, au bal; je m'étais tenue droite; je vous avais admiré; j'avais été aussi émue que votre belle maman, et j'ai été trompée.

[*A M^me^ de Grignan.*]

Ma bonne, je comprends tous vos sentiments mieux que personne : vraiment oui, on se transmet dans ses enfants, et, comme vous dites, plus vivement que pour soi-même : j'ai tant passé par ses émotions ! C'est un plaisir, quand on les a pour quelque jolie petite personne qui en vaut la peine et qui fait l'attention des autres. Votre fils plaît extrêmement; il a quelque chose de piquant et d'agréable dans la physionomie ; on ne saurait passer les yeux sur lui comme sur un autre : on s'arrête.

[*A M^me^ de Grignan*] Aux Rochers, 7 mars 1685.

Notre petit homme a été admiré de tout le monde : M^me^ de La Fayette et son fils m'en écrivent des merveilles. Voici, ma chère enfant, un *grand* hiver pour lui : sa vie est pressée d'une manière, que si vous aviez donné à l'enfance ce qu'on y donnait autrefois, vous n'y auriez pas trouvé votre compte. Vous avez pris vos mesures selon sa destinée; il faut qu'il joue un grand rôle à quatorze, il faut donc qu'on commence à le voir deux ans auparavant; on va parler de lui, il faut faire voir sa petite personne; il vous a cette obligation, et votre séjour à Paris est un arrangement de la Providence pour faire réussir ses desseins ; sans vous, il eût été renfermé dans sa chambre ; et vous aurez contribué par votre présence à la cour, et par la manière dont vous avez élevé votre fils, à son établissement et à sa fortune. Il y a longtemps que je pense tout cela ; mais principalement cet hiver, où il a paru fort agréablement. Il s'est montré au roi, il a été bien regardé,

sa figure plaît, et sa physionomie n'a rien de commun : il faut croire que, si les paroles avaient suivi les pensées, vous en auriez entendu de fort agréables. Vous concevez sans peine la part intime que je prends à tout cela.

LA PREMIÈRE CAMPAGNE DU MARQUIS[1]

[*A M^me^ de Grignan*] Paris, 20 octobre 1688.

... Si vous étiez ici, vous auriez tous les jours des nouvelles comme nous ; vous verriez que ce petit compère est tout accoutumé ; le voilà reçu dans la profession qu'il doit faire ; il écrit gaiement, avec un esprit libre ; il a porté des fascines ; il se porte très bien. Le chevalier en est ravi, et lui a mandé : « Vous n'êtes plus un petit garçon, vous n'êtes plus mon neveu, vous êtes mon camarade. » Cela le paye de tout ce qu'il fait. Voilà le plus fort passé ; on ne croit pas que ce régiment[2] monte une troisième fois la tranchée. Quelle joie vous aurez, ma comtesse, quand nous vous manderons : « Philipsbourg est pris, votre fils se porte bien ! » Alors, s'il plaît à Dieu, vous respirerez, et nous aussi, car il ne faut pas croire qu'on puisse soutenir en repos l'état où vous êtes. Ce petit marquis m'adresse ses lettres et m'écrit joliment, en me faisant des excuses de *la liberté*. Enfin, tout va parfaitement bien.

[*A M^me^ de Grignan*] Paris, 25 octobre 1688.

... Mais parlons de Philipsbourg : voilà une lettre de votre enfant, du 18 ; il se porte fort bien ; vous verrez, par tout ce que vous dit M. du Plessis, qu'il ne fera pas de honte à ses parents. Mais admirez les arrangements

[1] Le petit marquis accompagna, en 1688, le dauphin au siège de Philipsbourg, ville du grand-duché de Bade.

[2] Le régiment de Champagne.

de la Providence ; la pluie l'a empêché d'être le lendemain, avec le régiment de Champagne, de l'action la plus brillante et la plus dangereuse qu'il y ait encore eu ; c'est la prise d'un ouvrage à cornes, qui fut enlevé le 19, où le marquis d'Harcourt, maréchal de camp, le comte de Guiche, le cadet du prince de Tingri, le comte d'Estrées, Courtin et quelques autres, se sont distingués ; le fils de M. Courtin est mortellement blessé, le marquis d'Uxelles légèrement...

Le chevalier me fait rire : il est ravi que le marquis n'ait point été à cette occasion, et il est au désespoir qu'il ne se soit pas distingué ; en un mot, il voudrait qu'il fût tout à l'heure comme lui, et que sa réputation fût déjà toute parfaite comme la sienne ; il faut avoir un peu de patience. J'espère, ma chère fille, que tout se passera désormais comme nous pouvons le souhaiter pour revoir notre enfant en bonne santé.

[*A Mme de Grignan*] Paris, 1er novembre 1688.

Philipsbourg est pris, ma chère enfant ; *votre fils se porte bien*. Je n'ai qu'à tourner cette phrase de tous côtés, car je ne veux point changer de discours. Vous apprenez donc par ce billet que *votre enfant se porte bien, et que Philipsbourg est pris*. Un courrier vient d'arriver chez M. de Villacerf, qui dit que celui de Monseigneur est arrivé à Fontainebleau pendant que le père Gaillard prêchait : on l'a interrompu, et on a remercié Dieu dans le moment d'un si heureux succès et d'une si belle conquête. On ne sait point de détails, sinon qu'il n'y a point eu d'assaut, et que M. du Plessis disait vrai quand il assurait que le gouverneur faisait faire des chariots pour porter son équipage. Respirez donc, ma chère enfant ; remerciez Dieu premièrement : il n'est point question d'un autre siège ; jouissez du plaisir que votre fils ait vu celui de Philipsbourg : c'est une date admirable, c'est la première campagne de M. le Dauphin. Ne seriez-vous pas au désespoir

qu'il fût seul de son âge qui n'eût point été à cette occasion, et que tous les autres fissent les entendus? Ah, mon Dieu! ne parlons point de cela; tout est à souhait. C'est vous, mon cher Comte, qu'il en faut remercier : je me réjouis de la joie que vous devez avoir; j'en fais mon compliment à notre coadjuteur, voilà une grande peine dont vous êtes tous soulagés. Dormez donc, ma très belle, mais dormez sur notre parole. Si vous êtes avide de désespoirs, comme nous le disions autrefois, cherchez-en d'autres, car Dieu vous a conservé votre cher enfant. Nous en sommes transportés et je vous embrasse dans cette joie avec une tendresse dont je crois que vous ne doutez pas.

UNE HEUREUSE CONTUSION [1]

[*A M^me^ de Grignan*] Brévannes, 15 novembre 1688.

... Monsieur le chevalier partit hier pour Versailles : il m'a envoyé ce matin deux de vos lettres à Brevannes. Je suis assurée qu'il y en a une où vous me parlez de la joie que vous donne la prise de Philipsbourg; mais ma très chère, ne soyez pas moins contente de la prise de Manheim, où notre enfant a couru beaucoup plus de risque; et soyez parfaitement aise qu'il ait eu une légère contusion à la cuisse, après laquelle il m'écrit la lettre que voilà; vous y verrez qu'il est fort heureux d'en être quitte à si bon marché. Monseigneur a fait mention au roi de cette contusion; et Dangeau l'a mandé au chevalier, pour s'en réjouir avec lui. Le chevalier alla dans le moment à Versailles : je suis persuadée qu'il reviendra ce soir pour vous écrire, et vous mander comme il aura fait sa cour; et, après tout, s'il ne revenait pas ce soir, ne soyez pas inquiète

[1] Le marquis fut légèrement contusionné au siège de Manheim, ville du grand-duché de Bade, que le Dauphin prit et saccagea. On voit comment M^me^ de Sévigné sut tirer parti de cette égratignure.

de votre enfant, car vous voyez clairement qu'il se porte très bien et qu'il a été fort heureux. Il faut encore mettre cette contusion au rang de tout ce qu'il lui arrive de bon et d'avantageux pour sa fortune avant dix-sept ans, car il ne les aura que mercredi prochain. Ainsi, ma très chère, remerciez Dieu sur ma parole, et vous aussi, mon cher Comte : vous en avez sujet l'un et l'autre.

[*A M^me^ de Grignan*] Paris, 17 novembre 1688.

C'est donc aujourd'hui, ma chère enfant, que notre marquis a dix-sept ans. Il faut ajouter à tout ce qui compose le commencement de sa vie une fort bonne petite contusion, qui lui fait, je vous l'assure, bien de l'honneur, par la manière toute froide et toute reposée dont il l'a reçue. M. le chevalier vous mandera comme M. de Sainte-Maure le conta au roi : il est accablé de compliments à Versailles, et moi ici. M^me^ de Lavardin me pria d'aller hier la trouver chez M^me^ de Lafayette : elle voulait s'en réjouir avec moi. M^me^ de La Fayette m'avait priée de la même chose. Elle me dit d'abord gaiement : « Eh bien, qu'est-ce que M^me^ de Grignan « trouvera à épiloguer là-dessus? Dites-lui qu'elle doit « être ravie; que ce serait une chose à acheter, si elle « était à prix; et qu'en un mot elle est trop heureuse. » Je promis de vous mander tout cela, et je vous le mande avec plaisir.

[*A M^me^ de Grignan*] Paris, 30 novembre 1688.

...Parlons de votre fils; ah ! vous n'avez qu'à l'aimer tant que vous voudrez, il le mérite : tout le monde en dit du bien, et le loue d'une manière qui vous ferait plaisir; nous l'attendons cette semaine. J'ai senti toute la force de la phrase dont il s'est servi pour cette estime qu'il faut bien qui vienne, ou qu'elle dise pourquoi : j'en eus les larmes aux yeux dans le moment; mais elle est déjà venue, et ne dira pas pourquoi elle

ne viendrait pas. La réputation de cet enfant est toute commencée, et ne fera plus qu'augmenter. Le chevalier en est bien content, je vous en assure. Je fus d'abord émue de la contusion, en pensant à ce qui pouvait arriver ; mais quand je vis que le chevalier en était ravi, quand j'appris qu'il en avait reçu les compliments de toute la cour et de M^me^ de Maintenon, qui lui répondit avec un air et un ton admirable, sur ce qu'il disait que ce n'était rien : « Monsieur, cela vaut mieux que rien » ; quand je me trouvai moi-même accablée de compliments de joie, je vous avoue que tout cela m'entraine, et je m'en réjouis avec eux tous, et avec M. de Grignan, qui a si bien fixé et placé la première campagne de ce petit garçon.

LE RETOUR DU HÉROS. — SES SUCCÈS

A M^me^ de Grignan. Paris, 8 décembre 1688.

Ce petit fripon, après nous avoir mandé qu'il n'arriverait que hier mardi, arriva comme un petit étourdi avant-hier, à sept heures du soir, que je n'étais pas revenue de la ville. Son oncle le reçut et fut ravi de le voir ; et moi, quand je revins, je le trouvai tout gai, tout joli, qui m'embrassa cinq ou six fois de très bonne grâce ; il me voulait baiser les mains, je voulais baiser ses joues, cela faisait une contestation. Je pris enfin possession de sa tête : je la baisai à ma fantaisie. Je voulus voir sa contusion ; mais comme elle est, ne vous déplaise, à la cuisse gauche, je ne trouvai pas à propos de lui faire mettre chausses bas. Nous causâmes le soir avec ce petit compère ; il adore votre portrait ; il voudrait bien voir sa chère maman, mais la qualité de guerrier est si sévère qu'on n'oserait rien proposer. Je voudrais que vous lui eussiez entendu conter négligemment sa contusion, et la vérité du peu de cas qu'il en fit, et du peu d'émotion qu'il en eut, lorsque dans la tranchée tout en était en peine. Au

reste, ma chère enfant, s'il avait retenu vos leçons, et qu'il se fût tenu droit, il était mort ; mais, suivant sa bonne coutume, étant assis sur la banquette, il était penché sur le comte de Guiche, avec qui il causait. Vous n'eussiez jamais cru, ma fille, qu'il eût été si bon d'être un peu de travers. Nous causons avec lui sans cesse, nous sommes ravis de le voir, et nous soupirons que vous n'ayez point le même plaisir. M. et Mme de Coulanges vinrent le voir le lendemain matin : il leur a rendu leur visite ; il a été chez M. de Lamoignon. Il cause, il répond ; enfin, c'est un autre garçon. Je lui ai un peu conté comment il faut parler des cordons bleus ; comme il n'est question d'autre chose, il est bon de savoir ce qu'on doit dire, pour ne pas aller donner à travers des décisions naturelles qui sont sur le bord de la langue : il a fort bien entendu tout cela. Je lui ai dit que M. de Lamoignon, accoutumé au caquet du petit Broglio, ne s'accoutumerait pas d'un silencieux ; il a fort bien causé : il est, en vérité, fort joli. Nous mangeons ensemble ; ne vous mettez point en peine, le chevalier prend le marquis, et moi M. du Plessis, et cela nous fait un jeu. Versailles nous séparera, et je garderai M. du Plessis...

... J'ai trouvé, comme vous, le mois de novembre assez long, assez plein de grands événements ; mais je vous avoue que le mois d'octobre m'a paru bien plus long et plus ennuyeux ; je ne pouvais du tout m'accoutumer à ne point vous trouver à tout moment. Ce temps a été bien douloureux ; votre enfant a fait de la diversion dans le mois passé. Enfin, je ne vous dirai plus : *Il reviendra*, vous ne le voulez pas : vous voulez qu'on vous dise : *Le voilà*. Oh ! tenez donc, le voilà lui-même en personne.

[*Le marquis à Mme de Grignan.*]

« *Si ce n'est lui-même, c'est donc son frère, ou bien quelqu'un des siens* [1]. » Me voilà donc arrivé, Madame, et songez

[1] Voir La Fontaine : *Le Loup et l'Agneau*.

que j'ai été voir de mon chef M. de Lamoignon, Mme de Coulanges et Mme de Bagnols. N'est-ce pas l'action d'un homme qui revient de trois sièges ? J'ai causé avec M. de Lamoignon auprès de son feu ; j'ai pris du café avec Mme de Bagnols ; j'ai été coucher chez un baigneur[1] : autre action de grand homme. Vous ne sauriez croire la joie que j'ai d'avoir une si belle compagnie : je vous en ai l'obligation ; je l'irai voir quand elle passera à Châlons. Voilà donc déjà une bonne compagnie, un bon lieutenant, un bon maréchal des logis. Pour le capitaine, il est encore jeune, mais j'en réponds. Adieu, Madame, permettez-moi de vous baiser les deux mains bien respectueusement.

[*A Mme de Grignan*] Paris, 22 décembre 1688.

Vous êtes si vive au milieu de nos cœurs, ma chère fille, et toutes nos actions, nos pensées roulent si fort sur vous, et, comme vous disiez, nous sommes tellement assemblés en votre nom, que nous ne pouvons souffrir de ne plus voir entrer cette chère Comtesse, que nous aimons si passionnément : je parle en communauté, car votre enfant sent fort bien votre absence et le malheur de ne vous point voir. Je lui dis sans cesse de profiter du solide bonheur d'avoir un oncle comme le chevalier : nous causons avec lui fort utilement. Il y a bien des petites choses qu'il faut encore lui apprendre pour le ménage de la société et de la conversation. Quand il retombe quelquefois ou à être distrait, ou à faire des questions mal placées, je me souviens de la fable de *La Chatte*[2] qui devient femme : elle s'échappait quelquefois quand elle voyait passer une souris. Aussi le marquis, qui est un homme, laisse voir quelquefois un moment qu'il est enfant, car, de bonne foi, ne devrait-il pas entrer présentement à l'académie[3] ? Et voyez tout ce qu'il a fait ; il est assuré-

[1] Maison de baigneur : hôtellerie luxueuse, en même temps qu'établissement de bains.

[2] Voir La Fontaine : *La chatte métamorphosée en femme*.

[3] On appelait *académie* une école où l'on enseignait l'équitation, l'escrime, etc.

ment fort joli et fort changé. Je l'embrasse fort souvent : vous êtes mon prétexte, car je le prends quelquefois en trahison, et je lui explique d'où cela vient. Mme de La Fayette, chez qui son oncle l'a mené, en est fort contente : je le mènerai chez Mme de Lavardin, qui n'a pas voulu vous faire un compliment, par excès d'estime et d'amitié ; celles qui vous en ont fait vous aiment aussi : tout est bon.

[A *Mme de Grignan*] Paris, 24 décembre 1688.

Le marquis a été seul à Versailles : il s'y est fort bien comporté. Il a dîné chez M. du Maine, chez M. de Montausier, soupé chez Mme d'Armagnac, fait sa cour à tous les levers et à tous les couchers. Monseigneur lui a fait donner le bougeoir : enfin, le voilà jeté dans le monde, et il y fait fort bien. Il est à la mode, et jamais il n'y eut de si heureux commencements, ni une si bonne réputation ; car je ne finirais point si je voulais vous nommer tous ceux qui en disent du bien. Je ne me console point que vous n'ayez pas le plaisir de le voir et de l'embrasser, comme je fais tous les jours.

UN CAPITAINE DE DIX-SEPT ANS [1]

[A *Mme de Grignan*] Paris, 3 janvier 1689.

Votre cher enfant est arrivé ce matin ; nous avons été ravis de le voir et M. du Plessis. Nous étions à table; ils ont dîné miraculeusement sur notre dîner, qui était déjà un peu endommagé. Mais que n'avez-vous pu entendre tout ce que le marquis nous a dit de la beauté de sa compagnie ! Il s'informa d'abord si la compagnie était arrivée, et ensuite si elle était belle.

[1] Mme de Grignan acheta une compagnie au jeune homme, et c'est celle-là qu'il alla passer en revue à Châlons.

« Vraiment, Monsieur, lui dit-on, elle est toute des plus belles; c'est une vieille compagnie, qui vaut bien mieux que les nouvelles. » Vous pouvez penser ce que c'est qu'une telle louange à quelqu'un qu'on ne savait pas qui en fût le capitaine. Notre enfant fut transporté le lendemain de voir cette belle compagnie à cheval, ces hommes faits exprès, choisis par vous, qui êtes la bonne connaisseuse, ces chevaux jetés dans le même moule. Ce fut pour lui une véritable joie, à laquelle M. de Châlons[1] et Mme de Noailles prirent part; il a été reçu de ces saintes personnes comme le fils de M. de Grignan. Mais quelle folie de vous parler de tout cela! c'est l'affaire du marquis.

NOUVEAU DÉPART POUR L'ARMÉE

[*A Mme de Grignan*] Paris, 25 février 1689.

Nos deux Grignans revinrent de Versailles une heure après que j'eus fait mon paquet. Le chevalier vous aura mandé comme ce petit capitaine avait pris congé, comme le roi l'avait regardé d'un bon air, comme il a été question de sa compagnie et de son voyage de Châlons. Il a l'honneur de partir le premier et de montrer l'exemple. Ce zèle d'un jeune novice sied fort bien; il badine fort joliment avec ceux qui lui demandent pourquoi il part si tôt : il répond qu'il a un colonel qui le chasse. Le colonel[2] s'en défend très bien aussi, et je vous assure qu'il n'y a rien de mieux, ni qui fasse tant d'honneur, et à peu de frais; car il n'a point d'affaires ici, et il est ravi d'aller courir et faire le bon officier. Il aura le temps de se reposer à Philippeville, et son équipage aussi, et il sera tout frais quand il s'agira de marcher. Je deviens avare de ce petit

[1] M. de Noailles, alors évêque de Châlons.

[2] Le chevalier de Grignan.

minet, comme vous savez qu'on fait sur les derniers jours : il mange avec moi ; je le mènerai dîner chez M^me^ de Chaulnes et chez M^me^ de Coulanges, pour leur dire adieu, et je ménagerai les sept ou huit jours que nous avons encore à être ensemble. Mais, ma chère enfant, ne prenez pas de si loin votre *escousse*[1] pour être en peine ; ne donnez point à votre imagination la la liberté de vous inquiéter. Il n'est encore question de rien ; votre enfant sera à sa garnison comme ici : il n'y a que cinquante lieues de différence.

LE MARQUIS N'EST POINT PARFAIT

[*A M^me^ de Grignan*] Paris, 21 janvier 1689.

Votre enfant fut hier au soir au bal chez M. de Chartres ; il était fort joli ; il vous mandera ses prospérités. Il ne faut point, au reste, que vous comptiez sur ses lectures ; il nous avoua hier tout bonnement qu'il en est incapable présentement ; sa jeunesse lui fait du bruit, il n'entend pas. Nous sommes affligés qu'au moins il n'en ait point d'envie ; nous voudrions que ce ne fût que le temps qui lui manquât, mais c'est la volonté. Sa sincérité nous empêcha de le gronder ; je ne sais ce que nous ne lui dîmes point, le chevalier et moi, et Corbinelli, qui s'en échauffe ; mais il ne faut point le fatiguer ni le contraindre. Cela viendra, ma chère bonne ; il est impossible qu'avec autant d'esprit et de bon sens, aimant la guerre, il n'ait point d'envie de savoir ce qu'ont fait les grands hommes du temps passé, *et César à la tête de ses Commentaires*[2]. Il faut avoir un peu de patience, et ne vous en point chagriner : il serait trop parfait s'il aimait à lire.

[1] Expression populaire : « votre élan ».

[2] Plaisante bévue du marquis qui, par analogie sans doute avec les janissaires, prenait pour un corps de troupes le livre de Jules César intitulé les *Commentaires*.

[*A Mme de Grignan*] Aux Rochers, 17 juillet 1689.

.... Je plains ceux qui n'aiment point à lire : votre enfant est de ce nombre jusque ici; mais j'espère, comme vous, que quand il verra ce que c'est que l'ignorance à un homme de guerre, qui a tant à lire des grandes actions des autres, il voudra les connaître, et ne laissera pas cet endroit imparfait. La lecture apprend aussi, ce me semble, à écrire : je connais des officiers généraux dont le style est populaire; c'est pourtant une jolie chose que de savoir écrire ce que l'on pense; mais c'est quelquefois aussi que ces gens-là écrivent comme ils pensent et comme ils parlent : tout est complet. Je crois que le marquis écrira bien. Il y a longtemps que je veux qu'il aille vous voir au mois de novembre; et comme il aura dix-huit ans, il faudrait tout d'un train songer à le marier, en avoir des petits, et puis le renvoyer. Mais ne vous amusez point à Mlle d'Oraison : c'est un lanternier que son père, dont le style et la mauvaise volonté me mettent en colère.

[*A Mme de Grignan*] Aux Rochers, 14 décembre 1689.

J'ai écrit au marquis, quoique je lui eusse déjà fait mon compliment; je le prie de lire, dans cette vilaine garnison où il n'a rien à faire; je lui dis que puisqu'il aime la guerre, c'est quelque chose de monstrueux de n'avoir point envie de voir les livres qui en parlent et de connaître les gens qui ont excellé dans cet art. Je le gronde, je le tourmente; j'espère que nous le ferons changer : ce serait la première porte qu'il nous aurait refusé d'ouvrir. Je suis moins fâché qu'il aime un peu à dormir, sachant bien qu'il ne manquera jamais à ce qui touche sa gloire, que je ne le suis de ce qu'il aime à jouer. Je lui fais entrevoir que c'est sa ruine : s'il joue peu, il perdra peu : mais c'est une petite pluie

qui mouille ; s'il joue mal, il sera trompé : il faudra payer ; et s'il n'a point d'argent, ou il manquera de parole, ou il prendra sur son nécessaire. On est malheureux aussi parce qu'on est ignorant ; car, même sans être trompé, il arrive qu'on perd toujours. Enfin, ma fille, ce serait une très mauvaise chose, et pour lui, et pour vous, qui en sentiriez le contre-coup.

UNE ACTION D'ÉCLAT

[*A Mme de Grignan*] Aux Rochers, 11 septembre 1689.

Je ne suis pas si tranquille sur les inquiétudes que me donne notre pauvre marquis ; je trouve un si grand mouvement partout, qu'on peut croire que le camp volant de Boufflers ne demeurera pas sans rien faire. Ils ont fait une fort jolie action pendant que le maréchal d'Humières se faisait battre à Walcourt. Ce marmot[1] entrer l'épée à la main et forcer ce château, et tuer ou enlever onze ou douze cents hommes? Représentez-vous un peu cet enfant, devenu un homme, un homme de guerre, un brûleur de maisons : ma fille, ces pensées ne se soutiendraient pas, si on ne pensait en même temps que Dieu le conservera et que ce qu'il garde est bien gardé. En vérité, vous avez raison de dire que je ne suis pas indifférente pour cet enfant ni pour vos affaires : ce n'est pas même s'y intéresser ni les partager, c'est y être tout entière par-dessus la tête ; et où serais-je donc ? C'est ce qui m'occupe, et qui m'entretient, et qui m'émeut, et qui me fait sentir que je suis encore trop en vie.

COLONEL!

[*A Mme de Grignan*] Aux Rochers, 20 novembre 1689.

Vous me tirez d'une grande peine en m'apprenant

[1] Même à dix-huit ans on est un « marmot » pour sa grand'mère.

que voilà votre marquis colonel du bon et beau régiment de son oncle ; rien ne saurait être plus avantageux pour lui ; à dix-huit ans, il serait difficile d'être plus avancé. Mais voilà vos inquiétudes bien dissipées, et voilà le dialogue de la crainte et de l'espérance bien heureusement fini. Je vous défie avec toute votre industrie de trouver à regratter là-dessus : il n'est plus question, ma chère Comtesse, que de soutenir cette place qui emporte plus de dépense que celle de capitaine. Il faut payer M. le chevalier : combien est-ce? Il faut espérer que vous aurez permission de vendre votre belle compagnie, l'ouvrage de vos mains. Enfin, ma fille, les biens et les maux sont mêlés ; les honneurs augmentent la dépense ; on serait bien fâché que cela ne fût pas, on est bien embarrassé quand cela est : voilà parfaitement le monde. Votre colonel ne viendra-t-il point vous voir? Il me semble qu'il en aurait le temps. J'ai bien envie de lui écrire, et de pouvoir mettre le dessus de sa lettre à ma fantaisie.

[*A M^me^ de Grignan*] Aux Rochers, 11 décembre 1689.

Mon petit colonel m'a écrit, et à son oncle, et à sa cousine, pour nous donner part de son exaltation. Il n'avait point encore reçu notre lettre de compliment. Il nous avoue joliment qu'il est ravi de se trouver à la tête d'une si belle troupe, et de pouvoir dire « mon régiment » ; que cela est un peu jeune, mais qu'il n'a que dix-huit ans ; il nous parle de la manière dont ses dernières années ont été pressées. Je vous l'enverrais, cette lettre, sans que je l'aime. Il semble que d'être la *bonne* d'un colonel vous fasse plus de peur pour moi, que de l'être d'un capitaine de cavalerie. Votre tendresse va trop loin, ma chère Comtesse : j'ai plus de courage que vous, et je voudrais l'être d'un colonel bien marié, quand il devrait avoir un enfant au bout de l'an. J'en serais ravie ; il faut accoutumer son imagination à tout ce qu'il y a de pis : il y a sur ce sujet dans

vos lettres certains endroits si tendres et si naturels que j'en suis touchée d'une sensible reconnaissance et d'une tendresse qu'il n'est pas bien aisé de vous représenter : il faut dire, comme vous dites quelquefois si bien : « Dieu le sait ».

[*A M^me^ de Grignan*] Aux Rochers, 25 janvier 1690.

... Notre marquis doit être à Paris du dimanche 22. On me mande qu'il sera surpris de trouver en arrivant un ordre de Provence pour vous aller trouver; mais j'ai assez bonne opinion de lui pour croire qu'il sera fort aise de vous aller voir; et, quand cela ne serait pas tout à fait et que dix-huit ans lui donneraient quelque regret à carême-prenant, je ne laisserais point, par cette même raison de dix-huit ans, de trouver fort à propos qu'il aille un peu instruire sa belle jeunesse dans le milieu de sa famille : il est dans une place où il n'est plus permis d'être enfant, et je me défie qu'il ne se mêle encore un peu de cette qualité avec celle de colonel. Il n'est pas *cuit*, comme dit M^me^ de La Fayette; encore un petit bouillon au coin de votre feu lui fera tous les biens du monde; et si Dieu veut qu'il retourne à Paris avec M. le chevalier, ce sera un très grand bonheur pour lui. Ne le pensez-vous pas de même? Vous aurez une extrême joie d'embrasser cet enfant, et vous avez raison.

AU SIÈGE DE NICE

[*A M. de Coulanges*] Grignan, 10 avril 1691.

Revenons un peu terre à terre. Notre petit marquis de Grignan était allé à ce siège de Nice[1], comme un aventurier, *vago di fama*[2]. M. de Catinat lui a fait com-

[1] Le siège ne dura que trois jours : Nice capitula le 2 avril.

[2] « Amoureux de renommée. »

mander plusieurs jours la cavalerie pour ne le pas laisser volontaire : ce qui ne l'a pas empêché d'aller partout, d'essuyer tout le feu, qui fut fort vif d'abord, de porter des fascines au petit pas, car c'est le bel air : mais quelles fascines ! toutes d'orangers, mon cousin, de lauriers roses, de grenadiers ! ils ne craignaient que d'être parfumés. Jamais il ne s'est vu un si beau pays ni si délicieux : vous en comprenez les délices par ceux d'Italie. Voilà ce que M. de Savoie a pris plaisir de perdre et de ruiner : dirons-nous que c'est un habile politique ? Nous attendons ce petit colonel qui vient se préparer pour aller en Piémont ; car cette expédition de Nice n'est que *peloter en attendant partie :* il ne sera plus ici quand vous y passerez ; mais savez-vous qui vous y trouverez ? Mon fils, qui vient passer l'été avec nous, et qui vient au-devant de son gouverneur sur les pas de sa mère [1].

IV. — CHARLES DE SÉVIGNÉ ET LA JEUNE MARQUISE [2]

CHARLES DE SÉVIGNÉ

[A *M^me^ de Grignan*] Paris, 22 avril 1671.

Mon fils a conté ses folies à M. de La Rochefoucauld, qui aime les originaux. Je lui disais l'autre jour que Sévigné n'est point fou par la tête, c'est par le cœur : ses sentiments sont tout vrais, sont tout faux, sont tout froids, sont tout brûlants, sont tout fripons, sont tout sincères ; enfin son cœur est fou. Nous rîmes fort de tout cela, et avec mon fils même, car il est de

[1] Le marquis de Grignan, qui avait épousé en 1695, M^lle^ de Saint-Amand, devint, après une ambassade en Lorraine, un vrai colonel de cavalerie et mourut à Metz (octobre 1704).

[2] Charles de Sévigné était un bon fils, mais un fort mauvais sujet : il est, par conséquent, difficile de donner les lettres les plus intéressantes qui le concernent.

bonne compagnie, et dit tope à tout. Nous sommes très bien ensemble, je suis sa confidente ; et je conserve cette vilaine qualité, qui m'attire de si vilaines confessions, pour être en droit de lui dire mes sentiments sur tout. Il me croit autant qu'il peut, il me prie de le redresser ; je le fais comme une amie. Il veut venir avec moi en Bretagne pour cinq ou six semaines ; s'il n'y a point de camp en Lorraine, je l'emmènerai. Voilà bien des folies ; mais comme vous y prenez intérêt, il m'a semblé qu'elles ne vous ennuiraient pas.

[*A M^me^ de Grignan*] Livry, 2 juin 1672.

Vous dites que je ne vous parle point de votre frère ; je ne sais pourquoi, car j'y pense à tout moment et j'en suis dans des inquiétudes extrêmes. Je l'aime fort, et il vit avec moi d'une manière charmante : ses lettres sont aussi d'un style que, si on les trouve jamais dans ma cassette, on croira qu'elles sont du plus honnête homme de mon temps. Je ne crois pas qu'il y ait un air de politesse et d'agrément pareil à celui qu'il a pour moi. Cette guerre me touche donc au dernier point : mon fils est présentement dans l'armée du roi, c'est-à-dire à la gueule du loup, comme les autres.

[*A M^me^ de Grignan*] Livry, 21 août 1675.

Mon fils est désespéré du guidonnage[1]. Vous souvient-il de vos folies de Don Quichotte ? Il se trouve présentement à neuf cents lieues du cap dont nous lui avons tant parlé. Tout ce qui vaque est demandé par des frères blessés ou par des familles désolées, en sorte qu'on est honteux d'aller barrer leur chemin inutilement. C'est à la Providence à démêler la fortune de ce pauvre guidon : je le console tant que je puis.

[1] Il était, depuis sept ans, guidon des gendarmes du Dauphin et tâchait de céder cette charge qui valait quatre mille livres de rente.

A Mme de Grignan. Aux Rochers, 4 décembre 1675.

Voici le jour que j'écris sur la pointe d'une aiguille; car je ne reçois plus vos lettres que deux à la fois le vendredi. Comme je venais de me promener avant-hier, je trouvai au bout du mail le *frater*, qui se mit à deux genoux aussitôt qu'il m'aperçut, se sentant si coupable d'avoir été trois semaines sous terre à chanter matines qu'il ne croyait pas me pouvoir aborder d'une autre façon. J'avais bien résolu de le gronder, et je ne sus jamais où trouver de la colère : je fus fort aise de le voir. Vous savez comme il est divertissant; il m'embrassa mille fois; il me donna les plus méchantes raisons du monde, que je pris pour bonnes. Nous causons fort, nous lisons, nous nous promenons, et nous achèverons ainsi l'année, c'est-à-dire le reste. Nous avons résolu d'offrir notre chien de guidon, et de souffrir encore quelque supplément selon que le roi l'ordonnera.

A Mme de Grignan. Paris, 5 août 1676.

Le baron se porte très bien. Le chevalier de Nogent, qui est venu apporter la nouvelle de la prise d'Aire, dit que le baron a été partout, et qu'il était toujours à la tranchée, partout où il faisait chaud, et où du moins il devait faire de belles illuminations, si nos ennemis avaient du sang aux ongles : il l'a nommé au roi comme un de ceux qui font paraître beaucoup de bonne volonté.

A Mme de Grignan. Livry, 23 octobre 1676.

Voici le second tome du *frater*[1]. Je lui envoyai hier un carrosse au Bourget, et je vins, cela soit dit en passant, avec un autre à six chevaux, le trouver ici, où je

[1] Après cette brillante campagne, Charles de Sévigné prit un congé... sans autorisation.

ne croyais pas trop qu'il dût arriver si précisément: cependant le hasard, qui est quelquefois plaisant, nous fit tous rencontrer au bout de l'avenue. Cette justesse nous fit rire. Nous entrâmes, nous nous embrassâmes, nous parlâmes de vingt choses à la fois, nous nous questionnâmes sans attendre ni entendre aucune réponse : enfin cette entrevue eut toute la joie et tout le désordre dont elles sont ordinairement accompagnées. Cependant monsieur boite tout bas, monsieur crie, monsieur se vante d'un rhumatisme, quand il n'est pas devant moi, car ma présence l'embarrasse; et comme nous en avons bien vu d'autres ensemble, il ne se plaint qu'à demi. Dans mes rêveries de ma grande maladie, je trouvais, et je croyais, et je disais que j'avais une cuisse bleue : c'était celle qui me faisait le plus de mal; de sorte que je lui ai donc accordé qu'il a une cuisse bleue, pourvu qu'il demeure d'accord aussi qu'il a la tête verte, tellement que cela compose un homme qui a la cuisse bleue et la tête verte. Gardez-vous bien de dire cela à Montgobert : elle en abuserait cet hiver avec le pauvre baron, qui se prépare bien à la tourmenter. Elle écrit les plus plaisantes choses du monde, et à lui et à moi; mais nous voyons, au travers de sa bonne humeur, qu'elle est malade, et nous en sommes très fâchés. Mon fils sera donc ici quelques jours, en attendant qu'on lui ait envoyé de Charleville les attestations nécessaires pour avoir le congé, ou que les troupes qui étaient allées sur la Meuse reviennent, comme on le dit, parce que ce duc de Zell, qui nous faisait peur, s'est retiré, et a peut-être plus de peur que nous.

[*A Mme de Grignan*] Livry, 21 juillet 1677.

... Nous avons fort causé ici de nos desseins pour la petite intendante[1]. Mme de Vins m'assure que tout

[1] Il s'agissait d'un mariage avec Mlle de Rouillé, fille de l'intendant de Provence.

dépend du père, et que quand la balle leur viendra, ils feront des merveilles. Nous avons trouvé à propos, pour ne point languir si longtemps, de vous envoyer un mémoire du bien de mon fils et de ce qu'il peut espérer, afin qu'en confidence vous le montriez à l'intendant, et que nous puissions savoir son sentiment, sans attendre tous les retardements et toutes les instructions qu'il faudrait essayer si vous ne lui faisiez voir la vérité; mais une telle vérité, que, si vous souffrez qu'il en rabatte, comme on fait toujours, et qu'il croie que votre mémoire est exagéré, il n'y a plus rien à faire. Notre style est si simple et si peu celui des mariages, qu'à moins qu'on ne nous fasse l'honneur de nous croire, nous ne parviendrons jamais à rien : il est vrai qu'on peut s'informer et que c'est où la franchise et la naïveté trouvent leur compte. Enfin, ma fille, nous vous recommandons cette affaire, et surtout un oui ou un non, afin que nous ne perdions pas un grand temps à une vision inutile.

[*A M^me^ de Grignan*] Livry, 29 septembre 1679.

... Mon fils *brillotte*[1] à merveille; il est député de certaines petites commissions qu'on donne pour faire honneur aux nouveaux venus; nous aspirerons quelque jour à quelque chose de plus. J'ai prié M^me^ de Marbeuf de le marier en Bretagne; il ne se verra jamais d'un si beau point de vue que cette année. Il a été dix ans à la cour et à la guerre; il a de la réputation. La première année de paix, il la donne à sa patrie : si on ne le prend dans cette circonstance, on ne le prendra jamais. Ce pays-ci n'est pas bon pour l'établir : il faut rendre à César ce qui appartient à César. Je l'ai un peu dérangé; mais il ne doit pas y avoir regret : cette éducation vaut toujours mieux que celle de *Laridon négligé*[2]. Il

[1] Aux États, où il était député.

[2] La Fontaine, *Fables*, VIII, 24.

est toujours aisé de retourner chez soi, et il ne l'est pas d'être courtisan et honnête homme quand on veut. Mon fils me parle toujours de *son pigeon*[1] avec beaucoup de tendresse à sa mode et d'inquiétude pour sa santé.

[*A Mme de Grignan*] Livry, 25 octobre 1679.

Pour votre frère, c'est un homme admirable ; il n'a jamais pu se passer de gâter les merveilles qu'il avait faites aux états par un goût *fichu*, et par un amour sans amour, entièrement ridicule. L'objet s'appelle Mlle de La Coste : elle a plus de trente ans, aucun bien, nulle beauté. Son père dit lui-même qu'il en est bien fâché, et que ce n'est point un parti pour M. de Sévigné : il me l'a mandé lui-même ; je l'en loue, et le remercie de sa sagesse. Savez-vous ce qu'a fait ensuite votre frère ? Il ne quitte pas la demoiselle, il la suit à Rennes et en Basse-Bretagne, où elle va, sous prétexte d'aller voir Tonquedec. Il lui fait tourner la tête ; il la dégoûte d'un parti proportionné, auquel elle est comme accordée ; toute la province en parle. M. de Coulanges et toutes mes amies de Bretagne m'en écrivent, et croient tous qu'il se mariera. Pour moi, je suis persuadée que non ; mais je lui demande pourquoi décrier sans besoin sa pauvre tête, qui avait si bien fait dans les commencements ? Pourquoi troubler cette fille qu'il n'épousera jamais ? Pourquoi lui faire refuser ce parti qu'elle ne regarde plus qu'avec mépris ? Pourquoi cette perfidie ? Et, si ce n'en est point une, elle a bien un autre nom, puisque assurément je ne signerais point à son contrat de mariage. S'il a de l'amour, c'est une folie qui fait faire encore de plus grandes extravagances ; mais comme je l'en crois incapable, je ferais scrupule, si j'étais en sa place, de troubler, de gaieté

[1] M. de Sévigné appelait ainsi sa sœur, par allusion à la fable des *Deux Pigeons*.

de cœur, l'esprit et la fortune d'une personne qu'il est si aisé d'éviter. Il est aux Rochers, me parlant de ce voyage chez Tonquedec, mais pas un mot de la demoiselle ni de ce bel attachement. En général seulement, ce sont des tendresses infinies et des respects excessifs. Voilà de ces choses que j'abandonne à la Providence ; car qu'y puis-je faire ? Je suis pourtant persuadée que tout cela ne sera rien : j'écris des lettres admirables qui n'auront que l'effet qu'il plaira à Dieu [1].

[*A M^me de Grignan*] Aux Rochers, 3 juillet 1680.

Je reçois toujours des lettres fort noires de mon fils, appelant ses chaînes et son esclavage ce qu'un autre appellerait sa joie et sa fortune [2]. Si j'avais voulu faire un homme exprès, et par l'esprit, et par l'humeur, pour être enivré de ces pays-là et même pour être assez propre à y plaire, j'aurais fait à plaisir M. de Sévigné. Il se trouve que c'est précisément le contraire : ce n'est pas la première fois qu'on se trompe. Ce serait à moi à crier miséricorde, si je n'avais du courage; c'est moi que cette charge accable, surtout depuis qu'il a pris ici de tous les côtés tout ce qu'il a pu; mais je me tais, et je voudrais au moins que, pour prix de tout le dérangement qu'il me fait, il fût content dans la place où il est. Son chagrin m'en donne plus que tout le reste : n'en parlons plus. Je l'attends ici incessamment, car s'il peut se contenter de paraître à la tête de la compagnie quand le roi le verra, il volera ici avec une soif non pareille de revoir son cher pays, *dulcis amor patriæ :* voilà ce que les Romains souhaitaient à leurs citoyens.

[1] Charles se dégoûta, en effet, bien vite de M^lle de la Coste.

[2] Il avait acheté 40.000 écus, en 1677, la sous-lieutenance des gendarmes du Dauphin. C'est cette charge qu'il voulait revendre pour subvenir à de folles dépenses.

[*A Bussy-Rabutin*] Paris, 4 décembre 1683.

Si vous saviez, mon pauvre cousin, ce que c'est que de marier son fils, vous m'excuseriez d'avoir été si longtemps sans vous écrire. Je suis dans le mouvement d'un commerce fort vif avec le mien, qui est en Bretagne, et sur le point d'épouser une fille de bonne maison, dont le père est conseiller au parlement et riche de plus de soixante mille livres de rentes. Il donne deux cent mille francs à sa fille : c'est un grand mariage en ce temps-ci. Il y a eu beaucoup de choses à ajuster avant que d'en venir à signer les articles, comme nous avons fait il y a quatre jours. Je vous souhaite, mon cher cousin, le même embarras, et je vous promets en ce cas de recevoir vos excuses de ne m'avoir point écrit depuis longtemps, comme je vous conjure de recevoir les miennes.

[*A Bussy-Rabutin*] Paris, 16 décembre 1683.

Enfin, après tant de peine, je marierai mon pauvre garçon. Je vous demande votre procuration pour signer à son contrat de mariage. Voilà deux petites lettres d'honnêteté que je vous prie de faire tenir à ma tante de Toulongeon et à mon grand cousin. Il ne faut jamais désespérer de sa bonne fortune. Je croyais mon fils hors d'état de pouvoir prétendre à un bon parti, après tant d'outrages et tant de naufrages, sans charges et sans chemin pour la fortune ; et pendant que je m'entretenais de ces tristes pensées, la Providence nous destinait ou nous avait destinés à un mariage si avantageux, que dans le temps où mon fils pouvait le plus espérer je ne lui en aurais pas désiré un meilleur[1]. C'est ainsi que nous marchons en aveugles, ne sachant

[1] Charles épousa, le 8 février 1684, Mlle Jeanne de Bréhant, fille du baron de Mauron, conseiller au Parlement de Bretagne.

où nous allons, prenant pour mauvais ce qui est bon, prenant pour bon ce qui est mauvais, et toujours dans une entière ignorance.

LA JEUNE MARQUISE

[*A M^me^ de Grignan*] Aux Rochers, 27 septembre 1684.

Nous menons ici une vie assez triste : je ne crois pas cependant que plus de bruit me fût agréable. Mon fils a été chagrin de ces espèces de clous. Ma belle-fille n'a que des moments de gaieté, car elle est tout accablée de vapeurs ; elle change cent fois le jour de visage, sans en trouver un bon ; elle est d'une extrême délicatesse ; elle ne se promène quasi pas ; elle a toujours froid ; à neuf heures du soir, elle est tout éteinte. Les jours sont trop longs pour elle ; et le besoin qu'elle a d'être paresseuse fait qu'elle me laisse toute ma liberté, afin que je lui laisse la sienne : cela me fait un extrême plaisir. Il n'y a pas moyen de sentir qu'il y ait une autre maîtresse que moi dans cette maison : quoique je ne m'inquiète de rien, je me vois servie par de petits ordres invisibles...

... Cette petite femme-ci fait pitié ; c'est un ménage qui n'est point du tout gaillard : ils vous font tous deux mille compliments. On ne me presse point de donner mon amitié, cela déplaît trop ; point d'empressement, rien qui chagrine, rien qui réveille aussi, cela est tout comme je le souhaitais.

[*A M^me^ de Grignan*] Aux Rochers, 1^er^ octobre 1684.

Mon fils vient de partir pour Rennes : il veut être assuré que ses clous ne sont rien. Sa femme est autour de moi, entendant très bien la partie que je fais avec elle de ne la voir d'aujourd'hui. J'ai passé la matinée dans ces bois avec mon abbé Charrier ; elle y va pré-

sentement, et, je vais écrire : je vous assure que cela est fort commode. Elle a de très bonnes qualités, du moins je le crois ; mais, dans ce commencement, je ne me trouve disposée à la louer que par les négatives : elle n'est point *ceci*, elle n'est point *cela;* avec le temps je dirai peut-être : elle est *cela*. Elle vous fait mille jolis compliments, elle souhaite d'être aimée de nous, mais sans empressement ; elle *n'est donc point empressée :* je n'ai que ce ton jusqu'ici. Elle ne parle point breton, elle n'a point l'accent de Rennes.

[*A M^me^ de Grignan*] Aux Rochers, 28 janvier 1685.

... Votre belle-sœur est bien loin de craindre les hémorragies : elle voudrait un remède qui lui pût faire connaître qu'elle a du sang dans les veines. Elle est toujours une jolie femme, qui prend un grand plaisir à me faire parler de vous, et qui admire la vivacité de l'amitié que vous avez pour moi.

[*Au président de Moulceau*] Livry, 25 octobre 1686.

... Parlons un moment de ce pauvre Sévigné : ce serait avec douleur, si je n'avais à vous apprendre qu'après cinq mois d'une souffrance terrible par des remèdes qui le purgeaient jusqu'au fond de ses os, enfin le pauvre enfant s'est trouvé dans une très parfaite santé : il a passé le mois d'août tout entier avec moi dans cette solitude que vous connaissez ; nous étions seuls avec le bon abbé ; nous avions des conversations infinies, et cette longue société nous a fait un renouvellement de connaissance, qui a renouvelé notre amitié. Il s'en est retourné chez lui avec un fonds de philosophie chrétienne, chamarrée d'un brin d'anachorète, et sur le tout une tendresse infinie pour sa femme, dont il est aimé de la même façon : ce qui fait en tout l'homme du monde le plus heureux, parce qu'il passe sa vie à sa fantaisie.

[*La jeune marquise à M^me^ de Grignan*] Aux Rochers, 29 juin 1689.

Vraiment, ma chère sœur, je sais bien qu'en dire : oui assurément, *on l'aime trop* [1]. Je n'oserais vous dire que j'aime beaucoup son fils, ma confusion serait trop grande ; je veux seulement le prier de ne me plus appeler sa tante : je suis *si petite* et *si délicate*, que je ne suis tout au plus que sa cousine. La santé de M^me^ de Sévigné n'est point du tout comme moi ; elle est *grande et forte ;* j'en prends un soin qui vous ferait jalouse : je vous avoue pourtant que c'est sans aucune contrainte ; je la laisse aller dans les bois avec elle-même et des livres ; elle s'y jette naturellement comme la belette dans la gueule du crapaud. Pour moi, avec le même goût et la même liberté, je demeure dans le parterre *al'dispetto* de la complaisance [2], que nous ôtons du nombre des vertus dès qu'on la peut nommer par son nom et que ce n'est pas notre choix. Vous me ravissez, ma chère sœur, de me dire que M^me^ de Sévigné m'aime ; j'ai le goût assez bon pour connaître le prix de son amitié et pour l'aimer aussi de tout mon cœur. Nous avons pris part à votre triomphe et à vos grandeurs ; mais je ne voudrais pas que M. de Sévigné les vît : cela le dégoûterait de la vie tranquille, dont il n'est tiré que par un mauvais tourbillon de province, qui nous coûtera cinq cents pistoles. Pour m'en consoler, souffrez que je vous embrasse de tout mon cœur : je n'oserais dire M. de Grignan, car je n'ai pas encore mis tout à fait l'honneur sous les pieds.

[*A M^me^ de Grignan*] Aux Rochers, 9 novembre 1689.

Je n'ose vous parler des magnificences de Rennes, de peur de vous donner une indigestion, car ce sont des festins : le même jour dîner chez M. de La Trémouille, souper chez le premier président ; dîner chez M. de Pommereuil, souper chez M. de Rennes ; dîner chez M. de Coëtlogon, souper chez M. de Saint-Malo ; ainsi tous les jours : comment vous en portez-vous ? Il y a vingt tables de cette force : *Tu manges tout mon*

[1] Ceci est un post-scriptum à une lettre de M^me^ de Sévigné. On plaisantait souvent sur la prétendue passion de la jeune marquise pour M. de Grignan... qu'elle n'avait jamais vu.

[2] « En dépit de la complaisance. »

bien[1]. Mon fils mande à sa femme, je crois par honnêteté, ne voulant pas qu'elle croie que c'est pour moi qu'elle est ici, que toutes ses amies la regrettent fort et qu'il est bien fâché que sa délicate poitrine l'empêche de prendre part à tous ces plaisirs. Elle lui répond en colère qu'elle se trouve offensée de ce discours; que ce n'est point sa santé qui l'a fait venir ici; qu'elle connaît la vie des États; que c'est uniquement pour le plaisir d'être avec moi, ce qu'elle préfère à toutes choses; que si elle avait la poitrine du meilleur porteur de chaise de Rennes, elle en ferait autant; et tout cela si naturellement, que je lui en suis très obligée, sans qu'il me reste aucun scrupule de la voir ici.

V. — LE COMTE DE BUSSY-RABUTIN[2]

[*A Bussy-Rabutin*] Paris, 4 juin 1669.

Pour vous dire le vrai, je ne me plaignais point de vous, car nous nous étions rendu tous les devoirs de la proximité dans le mariage de ma fille; mais je vous faisais une espèce de querelle d'Allemand pour avoir de vos lettres, qui ont toujours le bonheur de me plaire. N'allez pas, sur cela, vous mettre à m'aimer *éperdument*, comme vous m'en menacez : que voudriez-vous que je fisse de votre *éperdument*, sur le point d'être grand'mère? Je pense qu'en cet état je m'accommoderais mieux de votre haine que de votre extrême tendresse. Vous êtes un homme bien excessif : n'est-ce pas une chose étrange que vous ne puissiez trouver

[1] Allusion à l'*Avare* de Molière.

[2] Nous ne donnons pour les personnages qui suivent que les lettres où s'affirment le mieux les sentiments de M^me^ de Sévigné à leur égard. — Le comte de Bussy-Rabutin (1618-1693) était spirituel, mais fat et médisant. Louis XIV le disgracia, en 1665, à cause de certains pamphlets licencieux et, malgré mille bassesses, son exil dura dix-sept ans. On trouvera plus haut ce qui concerne sa réconciliation avec la marquise, p. 23.

de milieu entre m'offenser outrageusement ou m'aimer plus que votre vie ? Des mouvements si impétueux sentent le fagot, je vous le dis franchement : vous trouver à mille lieues de l'indifférence est un état qui ne vous devrait pas brouiller avec moi, si j'étais une femme comme une autre ; mais je suis si unie, si tranquille et si reposée, que vos bouillonnements ne vous profitent pas comme ils feraient ailleurs.

Mme de Grignan vous écrit pour monsieur son époux[1] ; il jure qu'il ne vous écrira point sottement, comme tous les maris ont accoutumé de faire à tous les parents de leur épousée ; il veut que ce soit vous qui lui fassiez un compliment sur l'inconcevable bonheur qu'il a eu de posséder Mlle de Sévigné : il prétend que pour un tel sujet il n'y a point de règle générale. Comme il dit tout cela fort plaisamment et d'un bon ton, et qu'il vous aime et vous estime avant ce jour, je vous prie, Comte, de lui écrire une lettre badine, comme vous savez si bien faire : vous me ferez plaisir, à moi que vous aimez, et à lui, qui, entre nous, est le plus souhaitable mari et le plus divin pour la société, qui soit au monde. Je ne sais pas ce que j'aurais fait d'un *Jobelin* qui eût sorti de l'Académie, qui ne saurait ni la langue ni le pays, qu'il faudrait produire et expliquer partout, et qui ne ferait pas une sottise qui ne nous fît rougir.

[A *Bussy-Rabutin*] Paris, 24 janvier 1675.

Et quand j'aurais cru que vous m'auriez écrit parce que vous auriez voulu me dire quelque chose pour vos intérêts[2], y trouveriez-vous un grand mal ? Ne nous sommes-nous pas assez écrit pour rien, ne pourrions-nous pas bien nous écrire pour quelque chose ? Il me

[1] Bussy n'aimait point M. de Grignan.

[2] Bussy s'était excusé de son long silence en ces termes : « Je craignais sottement que si je vous écrivais, vous ne crussiez que j'avais affaire de vous. »

semble qu'il y a longtemps que nous n'en sommes plus là.

Je songe fort souvent à vous, et je ne trouve jamais la maréchale d'Humières que nous ne fassions, pour le moins, chacune un soupir à votre intention. Elle est toute pleine de bonne volonté aussi bien que moi ; et tous nos désirs n'avancent pas d'un moment l'arrangement de la Providence ; car j'y crois, mon cousin : c'est ma philosophie. Vous, de votre côté, et moi du mien, avec des pensées différentes, nous allons le même chemin : nous visons tous deux à la tranquillité ; vous par vos raisonnements, et moi par ma soumission. La force de votre esprit et la docilité du mien nous conduisent également au mépris de tout ce qui se passe ici-bas. Tout de bon, c'est peu de chose : nous avons peu de part à nos destinées : tout est entre les mains de Dieu. Dans de si solides pensées, jugez si je suis incapable de comprendre votre tranquillité.

Vous me faites grand plaisir d'excepter de votre indifférence les bonnes grâces de notre cardinal[1] ; elles me paraissent d'un grand prix. Ce qui fait que je ne vous ai point rendu sa réponse, c'est qu'il n'a point vu M. le Prince depuis que vous êtes parti d'ici ; il est à Chantilly, où il a pensé mourir. Il n'a point voulu recevoir la visite de son Éminence qu'il ne fût en état de jouir de sa bonne compagnie. Il ira dans peu de jours ; il parlera comme vous pouvez souhaiter, et je vous manderai tous les tons de cette conversation.

[*A Bussy-Rabutin*] Paris 3 avril 1675.

Quand mes lettres vont comme des tortues par la tranquille voie du messager, et que vous les trouvez dans une cassette de hardes qui sont d'ordinaire deux ou trois mois en chemin, je ne m'étonne pas que vous ayez envie d'être en colère contre moi : je serais même

[1] Le cardinal de Retz.

fort fâchée que vous n'eussiez pas envie de me gronder : mais enfin vous voyez que je n'ai point de tort ; et, si ma nièce de Sainte-Marie a compté sur le plaisir de nous mettre mal ensemble, elle est bien attrapée, car je crois que nous avons été brouillés ce que nous le serons de notre vie. Vous avez donc su par mon billet la réponse du prince sur votre sujet ; si pourtant le grand prince, par-dessus tous les autres, approuvait votre retour, vous pourriez graisser vos bottes ; mais le bon et généreux ami que vous avez, le paladin par *éminence* [1], le vengeur des torts, l'honneur de la chevalerie, me dit l'autre jour la triste réponse que le roi lui avait faite, et qu'il avait des raisons invincibles pour ne pas vous accorder votre retour. Ce mot d' « invincible » nous glace le cœur ; nous ne savons sur qui le faire tomber ; nous en trouvâmes trois qui peuvent fort bien donner sujet à cette expression. Nous causâmes près d'une heure ensemble dans une croisée de la chambre de la reine ; l'amitié que nous vous portons nous rassembla en un moment, et nous fûmes contents chacun de notre côté des sentiments que nous avions pour vous.

La maréchale d'Humières est encore de notre bande ; elle parle pour votre retour quand il est à propos, et parle si bien et avec tant de hardiesse et de raison, qu'elle mériterait de persuader les gens en votre faveur. Mais l'heure n'est pas venue. Celle du départ de tout le monde approche. On avait parlé de la paix, et vous savez même le changement des plénipotentiaires ; mais en attendant on va toujours à la guerre, et les gouverneurs et lieutenants généraux des provinces à leurs charges. Toutes ces séparations me touchent sensiblement. Je pense aussi que M^me^ de Grignan ne nous quittera pas sans quelque émotion : elle m'a priée de vous faire mille amitiés pour elle. Vous avez raison d'être content de son cœur : elle ne perd pas

[1] François de Beauvilliers, duc de Saint-Aignan.

une occasion de me faire voir l'estime qu'elle a pour vous.

[*A Bussy-Rabutin*] Paris, 12 octobre 1678.

J'ai reçu deux de vos lettres, mon cousin. Dans l'une vous me contez votre vie, et de quelle manière vous vous divertissez. Je trouve que vous avez une très bonne compagnie, et que vous faites un très bon usage de tout ce qui peut contribuer à vous faire une société douce et agréable ; j'y souhaitais M. et M^me^ de Guitaud, mais vous me dites une suite de raisons auxquelles je me rends. Personne de vous deux n'ayant encore fait les premiers pas, ce n'est point assurément à vous à rompre cette glace : ainsi je trouve à propos de me taire sur ce chapitre ; mais je ne ferai pas de même sur toute l'amitié que vous me promettez, vous et M^me^ de Coligny [1], et si nous étions dans un règne moins juste que celui-ci, on pourrait bien vous changer un exil que vous rendez trop agréable, comme on fit à un Romain : on apprit qu'il passait la plus douce vie du monde dans une île où il était exilé ; on le rappela à Rome, et on le condamna à y vivre avec sa femme. Je suis charmée que vous me promettiez de m'aimer, ma nièce de Coligny et vous. Je suis ravie de vous plaire, et d'être estimée de vous deux. Nous nous mîmes l'autre jour à parler d'elle, ma fille, M. de Corbinelli et moi ; en vérité, elle fut célébrée dignement ; et l'un des plus beaux endroits que nous trouvassions en elle fut la tendresse et l'attachement qu'elle a pour vous, et le plaisir qu'elle prend à adoucir votre exil ; cela vient d'un fonds héroïque. M^lle^ de Scudéri dit que la vraie mesure du mérite se doit prendre sur l'étendue de la capacité qu'on a d'aimer. Jugez par là du

[1] Une des filles de Bussy qui épousa M. de Coligny. Veuve peu de temps après, elle épousa secrètement, en l'absence de son père, M. de la Rivière, simple gentilhomme. Bussy plaida pour obtenir la nullité du mariage, mais il perdit son procès. Les deux époux restèrent toutefois séparés et M^me^ de la Rivière prit bientôt le nom de comtesse de Dalet.

prix de votre fille. Il faut louer aussi ceux qui sont dignes d'être aimés. Ceci vous regarde, mon cousin.

[*A Bussy-Rabutin*] Paris, 27 février 1679.

J'étais l'autre jour en un lieu où l'on taillait en plein drap sur les grâces que le public attendait de la bonté du roi. On ouvrait des prisons, on faisait revenir des exilés, on remettait plusieurs choses à leurs places, et on en ôtait plusieurs aussi de celles qui y sont. Vous ne fûtes pas oublié dans ce remue-menage, et l'on parla de vous dignement. Voilà tout ce qu'une lettre vous en peut apprendre.

[*A Bussy-Rabutin*] Paris, 10 janvier 1681.

Je trouve plaisant que nous nous soyons réveillés en même temps chacun de notre côté. Je crois que c'est le même jour, et que nos lettres se sont croisées. J'ai remarqué que cela arrive souvent. Mais, mon cousin, vous me mandez une chose étrange : je n'eusse jamais deviné le tiers[1] qui est entre nous. Pensez-vous que l'on puisse estimer les lettres que vous avez mises dans ce que vous avez envoyé ? Toute mon espérance, c'est que vous les aurez raccommodées. Croyez-vous aussi que mon style, qui est tout plein d'amitié, ne se puisse point mal interpréter ? Je n'ai jamais vu de lettres entre les mains d'un tiers, qu'on ne pût tourner sur un méchant ton, et ce serait faire une grande injustice à la vérité et à l'innocence de notre ancienne amitié. Je serais ravie de voir tout cela : mais le moyen ? Je suis assurée, quoi que je dise, que vous n'avez rien fait que de bien, et c'en est un fort grand de pouvoir divertir un tel homme et d'être en commerce avec lui. Pour moi, je crois qu'une dame de mes

[1] Bussy venait de communiquer au roi une partie de ses *Mémoires* où il avait inséré quelques lettres de la marquise.

premières amies[1], qui passe réglément deux heures dans son cabinet, pourrait bien lire avec lui vos mémoires, et vous seriez heureux, du goût et de l'esprit qu'elle a, d'être en si bonne main. Que sait-on ce que la Providence nous garde? Je me réjouis qu'elle ait donné une aussi belle terre que Lanty à notre heureuse veuve[2]. Elle vous rend heureux aussi par la douceur de son amitié et de son fidèle attachement auprès de vous. C'est une créature bien estimable, et que j'estime infiniment aussi.

[*A Bussy-Rabutin*] Paris, 28 juillet 1687.

On ne peut faire un plus beau et plus juste panégyrique, mon cousin, que celui que vous faites de votre preux et de votre généreux ami le feu duc de Saint-Aignan. Vous nous faites voir en même temps un cœur plein de tendresse et de reconnaissance, qui mérite aussi qu'on fasse votre éloge. Je sentis d'abord cette perte pour l'amour de vous; et, quelque sensible que vous y soyez maintenant, vous la sentirez encore davantage si vous venez en ce pays-ci, ne trouvant plus cet admirable ami entre le roi et vous.

Le sujet de votre voyage est triste; vous trouverez à Versailles peu de disposition à sentir les malheurs des autres; on n'a que les mêmes paroles à dire pour découvrir son état, et elle sont si souvent répétées par la plus grande partie des courtisans, que les oreilles y sont accoutumées, et qu'elles ne sauraient aller jusqu'au cœur. Je sais qu'il y a des circonstances dans vos prétentions qui mériteraient de grandes distinctions, mais on n'a pas le loisir de les examiner. En un mot, je meurs de peur que votre destinée ne soit malheureuse depuis un bout jusqu'à l'autre. Cependant, je ne veux point vous décourager, ni vous

[1] M^me^ de Maintenon.

[2] M^me^ de Coligny qu'elle appelle aussi « la tourterelle consolée ».

paraître un oiseau de mauvais augure. Vous allez avoir des lumières plus vives mille fois que les miennes ; notre cher évêque[1] est parti d'ici, vous le verrez bientôt ; il connaît ce pays-ci, il vous aime : ses conseils vous seront fort bons et fort utiles.

Je garderai soigneusement la lettre qui contient l'éloge, *sans parallèle*, de votre généreux ami. Elle fait connaître la perfection de vos deux cœurs, et elle me sert comme d'une promesse qui me fait tenir dans votre amitié une partie de celle que vous aviez pour M. de Saint-Aignan. Cette succession d'un côté est fort triste, mais de l'autre fort agréable. La gazette vous aura fait savoir l'élévation de M. de Boufflers et de tous les autres. Pour moi, je me fusse bien passée de vous le dire : c'est un redoublement de malheur d'en voir tant d'autres heureux. N'est-il pas vrai, ma chère nièce ? Les Italiens disent sagement : *Non ti invidio ; No, ma piango il mio*[2].

[*A M^me^ la comtesse de Dalet*] Paris, 31 octobre 1692.

Il m'est apparu, ma chère nièce, un fort joli garçon, bien fait, un air noble ; et dans le peu de paroles qu'il a dites je parierais qu'il a bien de l'esprit, et que vous et mon cousin avez pris soin de son éducation et de former ses mœurs. Voilà le vrai âge de le mettre à l'académie ; je n'ai pu l'y mener ; je l'irai voir au premier jour. En attendant, je lui ai donné deux jolis camarades de fort bonnes maisons de Bretagne, fort sages et fils de deux personnes que j'aime fort, qui ont bien du mérite et qui sont venues loger tout auprès de l'académie pour être les gouverneurs de leurs enfants ; ils le seront aussi du vôtre, quoiqu'il en ait un qui me paraît un fort honnête homme et qui sait vivre : il a été à la guerre et a fait plusieurs

[1] L'évêque d'Autun.

[2] « Je ne t'envie pas ; non ! mais je me plains. »

bonnes éducations. Vous êtes bien heureuse, ma chère nièce, d'avoir fait une si bonne rencontre : c'est une marchandise qu'on ne trouve pas aisément. J'aurai l'œil sur tout cela, et je vous en rendrai compte. Mandez-moi si les biens de votre enfant ne sont pas considérables, car il me semble qu'étant riche, d'un si grand nom, il doit être grand seigneur, et il faut tâcher de le marier sur ce pied-là.

Je reviens à mon pauvre cousin, dont la santé ne lui a pas permis de venir cet hiver à Paris. Vous avez fort bien fait, monsieur le Comte, de ne point apporter ici une santé languissante; vous vous remettrez par le repos de votre château, et vous nous retrouverez tous encore au printemps. Je loue fort ma chère nièce de ne vous point quitter; c'est dans ces occasions qu'on a besoin de sa famille, et dans cette famille de ceux qu'on aime le plus. Je vous conjure de me mander l'état d'une santé où je prends tant d'intérêt, par toutes sortes de raisons.

Adieu, ma chère nièce; adieu, mon cher cousin, je vous recommande toujours l'un à l'autre et à tous deux de m'aimer comme je le mérite par l'amitié que j'ai pour vous.

Nulle recommandation n'est nécessaire à un nom comme celui de votre fils : il n'y a qu'à le nommer; mais j'irai pour me faire honneur d'être sa tante.

VI. — M. ET Mme DE COULANGES[1]

LA MALADIE DE Mme DE COULANGES

[*A Mme de Grignan*] Livry, 18 septembre 1676.

La pauvre Mme de Coulanges a une grosse fièvre avec des redoublements : le frisson lui prit à Ver-

[1] M. de Coulanges « le petit Coulanges » était le cousin germain de Mme de Sévigné. Il avait épousé Marie-Angélique du Gué, cousine germaine de Louvois. La marquise parle souvent dans ses lettres de ce ménage char-

sailles ; c'est demain le quatrième jour ; elle a été saignée, et si cela dure, elle est d'une considération et dans un lieu qui ne permettent pas qu'on lui laisse une goutte de sang. Sa petite poitrine est fort offensée de cette fièvre, et moi encore plus. Je ne puis songer à tout ce qu'elle m'a mandé sur la douleur qu'elle a de ne point revenir ici, sans en être fort touchée.

[*A M^me^ de Grignan*] Paris, 25 septembre 1676, chez M^me^ de Coulanges.

En vérité, ma fille, voici une pauvre petite femme bien malade ; c'est le onzième de son mal, qui lui prit à Châville en revenant de Versailles. M^me^ Le Tellier fut frappée en même temps qu'elle, et revint en diligence à Paris, où elle reçut hier le viatique. Beaujeu [1] fut frappée du même trait ; elle a toujours suivi sa maîtresse ; pas un remède n'a été ordonné dans la chambre, qui ne l'ait été dans la garde-robe ; un lavement, un lavement ; une saignée, une saignée ; Notre-Seigneur, Notre-Seigneur ; tous les redoublements, tous les délires, tout était pareil : mais Dieu veuille que cette communauté se sépare. On vient de donner l'extrême-onction à Beaujeu, et elle ne passera pas la nuit. Nous craignons demain le redoublement de M^me^ de Coulanges, parce que c'est celui qui figure avec celui qui emporte cette pauvre fille. En vérité, c'est une terrible maladie ; mais ayant vu de quelle façon les médecins font saigner rudement une pauvre personne, et sachant que je n'ai point de veines, je déclarai hier au premier président de la cour des aides, qui me vint voir, que si je suis jamais en danger de mourir, je le prierai de m'amener M. Sanguin dès le commencement : j'y suis très résolue. Il n'y a qu'à voir ces messieurs pour ne vouloir jamais les

mant, mais frivole. Nous choisissons quelques pages où elle montre bien qu'elle les aimait tous deux, malgré les traits ironiques qu'elle leur décoche si souvent.

[1] Demoiselle de compagnie de M^me^ de Coulanges.

mettre en possession de son corps : c'est de l'arrière-main qu'ils ont tué Beaujeu [1]. J'ai pensé vingt fois à Molière depuis que je vois tout ceci. J'espère cependant que cette pauvre femme échappera, malgré tous leurs mauvais traitements : elle est assez tranquille, et dans un repos qui lui donnera la force de soutenir le redoublement de cette nuit.

[*A M^me^ de Grignan*] Livry, 7 octobre 1676.

Je disais l'autre jour à M^me^ de Coulanges que Beaujeu avait eu sur elle l'extrême-onction, et qu'on lui avait crié : *Jésus Maria*. Elle me répondit avec une voix de l'autre monde : « Hé, que ne me le criait-on ? je le méritais autant qu'elle. » Que dites-vous de cette ambition ? Écrivez au petit Coulanges ; il a été digne de compassion : il perdait tout, en perdant sa femme. Ce fut une chose fort touchante quand elle fit écrire à M. du Gué pour lui recommander M. de Coulanges, et cela par conscience et par justice, reconnaissant de l'avoir ruiné, et demandant à M. et à M^me^ du Gué cette marque de leur amitié comme la dernière. Elle leur demandait pardon, et leur bénédiction en même temps. Je vous assure que ce fut une scène fort triste. Vous écrirez donc à ce pauvre petit homme, qui est parfaitement content de mon amitié : en vérité, c'est dans ces occasions qu'il faut la témoigner.

UN AIMABLE « PETIT HOMME »

[*A M^me^ de Grignan*] Paris, 4 février 1689.

... Nous soupâmes mercredi, M^me^ de Chaulnes et moi, sur la véritable poularde de M^me^ de Coulanges, dans le cabinet de Coulanges, qui a la goutte comme un

[1] Beaujeu, quelques jours après, était « ressuscitée » par de l'émétique.

petit débauché. Il crie, on le porte sur le dos, il voit du monde, il souffre, il ne dort point ; mais tout cela se fait comme pour rire : il ne souffre pas même ses douleurs sérieusement.

[*A M. de Coulanges*] Grignan, 23 juin 1691.

Mon cher Coulanges [1], hélas ! vous avez la goutte au pied, au coude, au genou : cette douleur n'aura pas grand chemin à faire pour tenir toute votre petite personne. Quoi, vous criez ! vous vous plaignez ! vous ne dormez plus ! vous ne mangez plus ! vous ne buvez plus ! vous ne chantez plus ! vous ne riez plus ! quoi, la joie et vous ce n'est plus la même chose ! Cette pensée me fait pleurer ; mais pendant que je pleure, vous êtes guéri : je l'espère et je le souhaite. Ces jolis couplets que vous avez envoyés à M^me^ de Nevers, malgré votre goutte, ne sont point assurément les derniers que vous aurez faits : ils sont très dignes de vous en attirer d'autres. Vous devez avoir reçu nos lettres du 15 mai, qui vous auront fait voir qu'enfin, enfin, nous avons reçu toutes les vôtres ; et même celle-ci répond à deux, car nous vous devons la réponse du 20 mai et du 12 juin. Voilà donc notre compte. Je serais bien fâchée d'en avoir perdu aucune des vôtres : outre leur prix, que vous savez que j'estime, elles ont quasi toujours été accompagnées des ouvrages de M. de Nevers, dont j'ai fait un petit recueil, que je ne donnerais pas pour bien de l'argent. Je ne sais pourquoi vous ne recevez point nos lettres, et encore moins pourquoi vous ne faites point un pape. A voir comme vous vous y êtes pris d'abord, je croyais qu'il n'y eût rien au monde de si aisé ; mais nous voyons, au contraire, qu'il n'y a rien de si difficile. Je crois qu'à la fin il faudra que le Saint-Esprit

[1] Il était alors à Rome avec M. de Chaulnes, envoyé là-bas comme ambassadeur. Le « petit Coulanges » devint vite, grâce à sa belle humeur « le favori du pape ».

s'en mêle : oh ! dépêchez-vous donc de l'en prier, car nous avons une extrême envie de vous voir.

[*A M. de Coulanges*] Grignan, 24 juillet 1691.

... Venons maintenant à la vôtre, dont le commencement m'a pensé faire pleurer ; et le moyen de se représenter que vous êtes au lit, affligé de toutes les parties et les jointures de votre petit corps ; que vos nerfs sont affligés, que vous ne remuez ni pied ni patte ? C'est pour nous faire mourir ; mais voir aussi qu'il sort de tout cela un couplet de chanson sur ce triste état, accompagné d'un autre couplet, le plus plaisant et le plus joli du monde, et sur une chose que vous voyez tous les jours, mon pauvre cousin, vous jugez bien que cela nous soutient le cœur, et nous fait voir que le principe de la vie n'est point attaqué. Cette goutte vous a donné seulement quelques pensées noires et vous a fait entrer dans l'avenir par le côté le plus triste qui pût se présenter à vous ; mais cet état si violent et si contraire à votre humeur n'a pas eu le loisir de faire aucune impression.

[*A M. de Coulanges*] Grignan, 26 avril 1695.

Quand vous m'écrivez, mon aimable cousin, j'en ai une joie sensible ; vos lettres sont agréables comme vous ; on les lit avec un plaisir qui se répand partout ; on aime à vous entendre, on vous approuve, on vous admire chacun selon le degré de chaleur qu'il a pour vous. Quand vous ne m'écrivez pas, je ne gronde point, je ne boude point, je dis : « Mon cousin est dans quelque palais enchanté ; mon cousin n'est point à lui ; on aura sans doute enlevé mon pauvre cousin », et j'attends avec patience le retour de votre souvenir, sans jamais douter de votre amitié ; car le moyen que vous ne m'aimiez pas ? C'est la première chose que vous avez faite quand vous avez commencé d'ouvrir

les yeux ; et c'est moi aussi qui ai commencé la mode de vous aimer et de vous trouver aimable : une amitié si bien conditionnée ne craint point les injures du temps. Il paraît que ce temps, qui fait tant de mal en passant sur la tête des autres, ne vous en fait aucun ; vous ne connaissez plus rien à votre baptistaire ; vous êtes persuadé qu'on a fait une très grosse erreur à la date de l'année. Le chevalier de Grignan dit qu'on a mis sur le sien tout ce qu'on a ôté du vôtre, et il a raison : c'est ainsi qu'il faut compter son âge. Pour moi, que rien n'avertit encore du nombre de mes années, je suis quelquefois surprise de ma santé ; je suis guérie de mille petites incommodités que j'avais autrefois ; non seulement j'avance doucement comme une tortue, mais je suis prête à croire que je vais comme une écrevisse : cependant je fais des efforts pour n'être point la dupe de ces trompeuses apparences, et dans quelques années je vous conseillerai d'en faire autant.

VII. — LE CARDINAL DE RETZ[1]

[*A M^me^ de Grignan*] Paris, 7 juin 1675.

... Je vis hier les Villars, dont vous êtes révérée ; nous étions en solitude aux Tuileries ; j'avais dîné chez M. le cardinal, où je trouvai bien mauvais de ne vous voir pas. J'y causai avec l'abbé de Saint-Mihiel[2], à qui nous donnons, ce me semble, comme en dépôt, la personne de son Éminence : il me parut un fort honnête homme, un esprit droit et tout plein de raison, qui a de la passion pour lui, qui le gouvernera même sur sa santé, et l'empêchera bien de prendre le

[1] Paul de Gondi, cardinal de Retz, qui avait joué dans la Fronde le rôle que l'on sait, fut un des meilleurs amis de M^me^ de Sévigné. Il accepta d'être le parrain de Pauline.

[2] C'était le confesseur du cardinal.

feu trop chaud sur la pénitence. Ils partiront mardi [1] ; et ce sera encore un jour douloureux pour moi, quoiqu'il ne puisse être comparé à celui de Fontainebleau.

... Je verrai ce soir notre cardinal ; il veut bien que je passe une heure ou deux chez lui, les soirs, avant qu'il se couche, et que je profite ainsi du peu de temps qui me reste.

[*A M^me de Grignan*] Aux Rochers, 13 octobre 1675.

Je reçois souvent de petits billets de ce cher cardinal ; je lui en écris aussi ; je tiens ce léger commerce très mystérieux et très secret : il m'en est plus cher. Vous ne devez pas manquer de lui écrire aussi : vous seriez ingrate si vous ne conserviez pour lui bien de l'attachement. Il a été un peu malade, il se porte bien : il me mande que nous serons contents de la sagesse qu'il a eu à faire des remèdes.

[*A M^me de Grignan*] Aux Rochers, 23 octobre 1675.

Notre cardinal non seulement est *recardinalisé*, mais vous savez bien qu'en même temps il a eu ordre du pape de sortir de Saint-Mihiel ; de sorte qu'il est à Commercy : je crois qu'il y sera fort en retraite, et qu'il n'aura plus de ménagerie. Le voilà revenu à ce que nous souhaitions tous. Sa Sainteté a parfaitement bien fait, ce me semble : la lettre du consistoire est un panégyrique. Je serais fâchée de mourir sans avoir encore une fois embrassé cette chère Éminence. Vous devez lui écrire, et ne le point abandonner, sous prétexte qu'il est dans la troisième région : on n'y est jamais assez pour aimer les apparences d'oubli de ceux qui nous doivent aimer. Vous avez donc été bien étonnée de cette pièce d'argent [2] ; elle est comme je

[1] Pour Commercy, où le cardinal passa la plus grande partie de ses dernières années.

[2] Une cassolette dont le cardinal faisait présent à M^me de Grignan.

vous l'ai dépeinte : je la place dessus ou dessous la table de votre beau cabinet.

[*A M^me^ de Grignan*] Paris, 5 août 1676.

M. le cardinal de Retz vient de m'écrire, et me dit adieu pour Rome. Il partit dimanche 2 août : il fait le chemin que nous fîmes une fois, et où nous versâmes si bien. Il arrivera droit à Lyon, d'où ils prendront tous le chemin de Turin, parce que le roi ne veut pas leur donner des galères. Ainsi vous n'aurez pas le plaisir de voir cette chère Éminence, comme je le croyais. Je suis en peine de sa santé : il était dans les remèdes [1] ; mais il a fallu céder aux instantes prières du maître, qui lui écrivit de sa propre main. J'espère que le changement d'air et la diversité des objets lui feront plus de bien que la résidence et l'application dans sa solitude.

[*A M^me^ de Grignan*] Paris, 11 novembre 1676.

... M. de Pomponne m'a dit qu'à Rome il n'est question que de notre cardinal ; il n'en vient point de lettres qui ne soient pleines de ses louanges : on voulait l'y retenir pour être le conseil du pape. Il s'est encore acquis une nouvelle estime dans ce dernier voyage. Il a passé par Grenoble pour voir sa nièce, mais ce n'est pas sa *chère nièce* [2]. C'est une chose bien cruelle de ne plus espérer la joie de le revoir ; savez-vous bien que cela fait une de mes tristes pensées ?...

[*A M^me^ de Grignan*] Paris, 15 octobre 1677.

... Je suis en peine, comme vous, du parrain de Pauline : cette pensée me tient au cœur et à l'esprit. Vous

[1] Quoique très souffrant de la goutte, le cardinal se rendit à Rome où il assura l'élection d'Innocent XI.

[2] Sa nièce était la duchesse de Sault ; mais il appelait « sa chère nièce » M^me^ de Grignan, sa parente au sixième degré seulement.

ignorez la grandeur de cette perte : il faut espérer que Dieu nous le conservera. Il se tue, il s'épuise, il se casse la tête, il a toujours une petite fièvre. Je ne trouve pas que les autres en soient aussi en peine que moi. Enfin, hormis le quart d'heure qu'il donne du pain à ses truites, il passe le reste avec dom Robert, dans les distillations et les distinctions de métaphysique, qui le font mourir. On dira : « Pourquoi se tue-t-il? » Et que diantre veut-on qu'il fasse? Il a beau donner un temps considérable à l'église, il lui en reste encore trop.

[*A Bussy-Rabutin*] Paris, 27 juin 1678.

... Pour le cardinal de Retz, vous savez qu'il a voulu se démettre de son chapeau de cardinal. Le pape ne l'a pas voulu, et non seulement s'est trouvé offensé qu'on veuille se défaire de cette dignité quand on veut aller en paradis, mais il lui a défendu de faire aucun séjour à Saint-Mihiel, à trois lieues de Commercy, qui est le lieu qu'il avait choisi pour demeure, disant qu'il n'est pas permis aux cardinaux de faire aucune résidence dans d'autres abbayes que dans les leurs. C'est la mode de Rome ; et l'on ne se fait point ermite *al dispetto del papa*[1]. Ainsi Commercy étant le lieu du monde le plus passant, il est venu demeurer à Saint-Denis[2], où il passe sa vie très conformément à la retraite qu'il s'est imposée. Il a été quelque temps à l'hôtel de Lesdiguières ; mais cette maison était devenue la sienne. Ce n'étaient plus les amis du duc qui y dînaient, c'étaient ceux du cardinal. Il a vu très peu de monde, et il est, il y a plus de deux mois, à Saint-Denis. Il a un procès qu'il fera juger, parce que, selon qu'il se tournera, ses dettes seront achevées d'être payées, ou non[3]. Vous savez qu'il s'est acquitté de onze cent

[1] « En dépit du pape. »

[2] En sa qualité d'abbé de Saint-Denis.

[3] Il avait eu 4 millions de dettes.

mille écus. Il n'a reçu cet exemple de personne, et personne ne le suivra. Enfin il faut se fier à lui de soutenir sa gageure. Il est bien plus régulier qu'en Lorraine, et il est toujours très digne d'être honoré.

[*A Bussy-Rabutin*] Paris, 25 août 1679.

... Plaignez-moi, mon cousin, d'avoir perdu le cardinal de Retz. Vous savez combien il était aimable, et digne de l'estime de tous ceux qui le connaissaient. J'étais son amie depuis trente ans, et je n'avais jamais reçu que des marques tendres de son amitié. Elle m'était également honorable et délicieuse. Il était d'un commerce aisé plus que personne du monde. Huit jours de fièvre continue m'ont ôté cet illustre ami. J'en suis touchée jusqu'au fond du cœur.

VIII. — LA ROCHEFOUCAULD ET Mme DE LA FAYETTE[1]

[*A Mme de Grignan*] Paris, 30 mai 1672.

... Mme de La Fayette est toujours languissante, M. de La Rochefoucauld toujours écloppé ; nous faisons quelquefois des conversations d'une tristesse qu'il semble qu'il n'y ait plus qu'à nous enterrer. Le jardin de Mme de La Fayette est la plus jolie chose du monde : tout est fleuri, tout est parfumé. Nous y passons bien des soirées, car la pauvre femme n'ose aller en carrosse. Nous vous souhaiterions bien quelquefois derrière une palissade pour entendre certains discours de certaines terres inconnues[2] que nous croyons avoir découvertes.

[1] Dans la correspondance de Mme de Sévigné comme dans l'histoire, il est impossible de séparer ces deux noms. Voir au chapitre des *Opinions littéraires* ce qui concerne les romans de Mme de La Fayette.

[2] Allusion à la carte du Tendre dans la *Clélie*, où figurent des « terres inconnues », et aussi aux analyses morales faites par La Rochefoucauld et ses amies.

[*A M^me^ de Grignan*] Paris, 9 juillet 1677.

... Je suis plus que jamais épouvantée de ce qui s'appelle dessèchement : la pauvre M^me^ de La Fayette en est tellement menacée, qu'elle tourne toutes ses pensées à finir comme ma pauvre tante. Elle est considérablement diminuée depuis que vous êtes partie ; elle ne s'est point remise de cette colique ; elle en est encore aux bouillons; et, après ces grands repas, elle est émue, et sa petite fièvre augmente, comme si elle avait fait une débauche. Ses médecins disent qu'il est temps de s'inquiéter, et que si elle allait plus avant dans ce chemin, elle pourrait être du nombre de ceux qui traînent leur misérable vie jusqu'à la dernière goutte d'huile. Cela m'attriste, et pour elle, que j'aime fort, et pour ceux qui ont le sang si extrêmement subtil : il me semble qu'il ne faut rien pour embraser toute la machine.

[*A M^me^ de Grignan*] Paris, 15 mars 1680.

Je crains bien pour cette fois que nous ne perdions M. de la Rochefoucauld. Sa fièvre a continué. Il reçut hier Notre-Seigneur; mais son état est chose digne d'admiration. Il est fort bien disposé pour sa conscience : voilà qui est fait; mais du reste, c'est la maladie et la mort de son voisin dont il est question. Il n'en est pas effleuré, il n'en est pas troublé ; il entend plaider devant lui la cause des médecins, du frère Ange, et de l'Anglais[1] d'une tête libre, sans daigner quasi dire son avis; je reviens à ce vers :

Trop au-dessous de lui pour y prêter l'esprit.

Il ne voyait point hier matin M^me^ de La Fayette,

[1] Le frère Ange était un guérisseur assez connu. Quant à l'Anglais, fort jalousé des autres médecins, il s'appelait Talbot : c'est lui qui introduisit en France le quinquina.

parce qu'elle pleurait, et qu'il recevait Notre-Seigneur; il envoya savoir à midi de ses nouvelles. Croyez-moi, ma fille, ce n'est pas inutilement qu'il a fait des réflexions toute sa vie : il s'est approché de telle sorte ces derniers moments, qu'ils n'ont rien de nouveau ni d'étranger pour lui. M. de Marsillac [1] arriva avant-hier à minuit, si comblé de douleur amère, que vous ne seriez pas autrement pour moi. Il fut longtemps à se faire un visage et une contenance; il entre enfin, et trouve M. de La Rochefoucauld dans cette chaise, peu différent de ce qu'il est toujours. Comme c'est M. de Marsillac qui est son ami, de tous ses enfants, on fut persuadé que le dedans était troublé; mais il n'en parut rien, et il oublia de lui parler de sa maladie. Ce fils ressortit pour crever; et après plusieurs agitations, plusieurs cabales, Gourville contre l'Anglais, Langlade pour l'Anglais, chacun suivi de plusieurs de la famille, et les deux chefs conservant toute l'aigreur qu'ils ont l'un pour l'autre, M. de Marsillac décida pour l'Anglais; et hier à cinq heures du soir, M. de La Rochefoucauld prit le remède de l'Anglais, et à huit encore. Comme on n'entre plus du tout dans cette maison, on a peine à savoir la vérité; cependant on m'assure qu'après avoir été cette nuit à un moment près de mourir, par le combat du remède et de l'humeur de la goutte, il a fait une si considérable évacuation, que, quoique la fièvre ne soit pas encore diminuée, il y a sujet de tout espérer. Pour moi, je suis persuadée qu'il en réchappera.

[*A M^me^ de Grignan*] Paris, 17 mars 1680.

Quoique cette lettre ne parte que mercredi, je ne puis m'empêcher de la commencer aujourd'hui, pour vous dire que M. de La Rochefoucauld est mort cette nuit. J'ai la tête si pleine de ce malheur, et de l'ex-

[1] Le fils du duc, grand maître de la garde-robe, plus tard grand veneur.

trême affliction de notre pauvre amie [1], qu'il faut que je vous en parle. Hier samedi, le remède de l'Anglais avait fait des merveilles; toutes les espérances de vendredi étaient augmentées; on chantait victoire : la poitrine était dégagée, la tête libre, la fièvre moindre, des évacuations salutaires. Dans cet état, hier à six heures, il tourne à la mort. Tout d'un coup, les redoublements de fièvre, l'oppression, les rêveries : en un mot, la goutte l'étrangle traîtreusement; et quoiqu'il eût beaucoup de force, et qu'il ne fût point abattu des saignées, il n'a fallu que quatre ou cinq heures pour l'emporter; et à minuit il a rendu l'âme entre les mains de M. de Condom. M. de Marsillac ne l'a point quitté d'un moment. Il est dans une affliction qui ne peut se représenter : cependant, ma fille, il retrouvera le roi et la cour; toute sa famille se retrouvera à sa place; mais où Mme de La Fayette retrouvera-t-elle un tel ami, une telle société, une pareille douceur, un agrément, une confiance, une considération pour elle et pour son fils? Elle est infirme, elle est toujours dans sa chambre, elle ne court point les rues. M. de La Rochefoucauld était sédentaire aussi : cet état les rendait nécessaires l'un à l'autre, et rien ne pouvait être comparé à la confiance et aux charmes de leur amitié. Songez-y, ma fille; vous trouverez qu'il est impossible de faire une perte plus considérable, et dont le temps puisse moins consoler. Je n'ai pas quitté cette pauvre amie tous ces jours-ci; elle n'allait point faire la presse parmi cette famille; en sorte qu'elle avait besoin qu'on eût pitié d'elle. Mme de Coulanges a très bien fait aussi, et nous continuerons quelque temps encore aux dépens de notre rate, qui est toute pleine de tristesse. Voilà en quel temps sont arrivées vos jolies petites lettres, qui n'ont été admirées jusqu'ici que de Mme de Coulanges et de moi. Quand le

[1] Mme de La Fayette qui vivait dans l'intimité de La Rochefoucauld depuis des années.

chevalier sera de retour, il trouvera peut-être un temps propre pour les donner. En attendant, il faut en écrire une de douleur à M. de Marsillac : il met en honneur toute la tendresse des enfants, et fait voir que vous n'êtes pas seule ; mais, en vérité, vous ne serez guère imités. Toute cette tristesse m'a réveillée ; elle me représente l'horreur des séparations, et j'en ai le cœur serré.

Mercredi 20 mars.

Il est enfin mercredi. M. de La Rochefoucauld est toujours mort, et M. de Marsillac toujours affligé et si bien enfermé, qu'il ne semble pas qu'il songe à sortir de cette maison. La petite santé de Mme de La Fayette soutient mal une pareille douleur ; elle en a la fièvre ; et il ne sera pas au pouvoir du temps de lui ôter l'ennui de cette privation. Sa vie est tournée d'une manière qu'elle le trouvera tous les jours à dire. Vous devez m'écrire tout au moins quelque chose pour elle.

[*A Mme de Grignan*] Paris, 29 mars 1680.

M. le duc [1] me parla beaucoup de M. de La Rochefoucauld, et les larmes lui en vinrent encore aux yeux. Il y eut une scène bien vive entre lui et Mme de La Fayette, le soir que ce pauvre homme était à l'agonie. Je n'ai jamais tant vu de larmes, ni jamais une douleur plus tendre et plus vraie : il était impossible de n'être pas comme eux ; ils disaient des choses à fendre le cœur ; je n'oublierai jamais cette soirée. Hélas, ma chère enfant, il n'y a que vous qui ne me parliez point encore de cette perte. Ah ! c'est où l'on connaît encore mieux l'horrible éloignement : vous m'envoyez des billets et des compliments pour lui ; vous n'avez pas envie que je les porte si tôt. M. de

[1] Henri de Bourbon, fils du grand Condé.

Marsillac aura les lettres de M. de Grignan avec le temps ; il n'y eut jamais une affliction plus vive que la sienne. Mme de La Fayette ne l'a point encore vu. Quand les autres de la famille sont venus la voir, ç'a été un renouvellement étrange. M. le duc me parlait donc tristement là-dessus.

[*A Mme de Grignan*] Paris, 12 avril 1680.

Je vis Mme de La Fayette au sortir de cette cérémonie [1] ; je la trouvai tout en larmes : il était tombé sous sa main de l'écriture de M. de La Rochefoucauld, dont elle fut surprise et affligée. Je venais de quitter Mlles de La Rochefoucauld aux Carmélites, où elles avaient aussi pleuré leur père : l'aînée surtout a figuré avec M. de Marsillac. C'était donc à l'oraison funèbre de Mme de Longueville qu'elles pleuraient M. de La Rochefoucauld. Ils sont morts dans la même année. Il y avait bien à rêver sur ces deux noms. Je ne crois pas, en vérité, que Mme de La Fayette se console ; je lui suis moins bonne qu'une autre, car nous ne pouvons nous empêcher de parler de ce pauvre homme, et cela la tue : tous ceux qui lui étaient bons avec lui perdent leur prix auprès d'elle. Elle a lu votre petite lettre ; elle vous remercie tendrement de la manière dont vous comprenez sa douleur.

[*A Mme de Grignan*] Aux Rochers, 12 octobre 1689.

Il faut que je vous conte que Mme de La Fayette m'écrit, du ton d'un arrêt du conseil d'en haut, de sa part premièrement, puis de celle de Mme de Chaulnes et de Mme de Lavardin, me menaçant de ne me plus aimer si je refuse de retourner tout à l'heure à Paris [2] ;

[1] Il s'agit de l'oraison funèbre de Mme la duchesse de Longueville, l'héroïne de la Fronde : elle avait été fort aimée jadis par La Rochefoucauld.

[2] Voir plus haut, p. 113.

et me disant que je serai malade ici, que je mourrai, que mon esprit baissera, qu'enfin point de raisonnements, il faut venir, et qu'elle ne lira seulement pas mes méchantes raisons. Ma fille, cela est d'une vivacité et d'une amitié qui m'a fait plaisir; et puis elle continue. Voici les moyens : j'irai à Malicorne avec l'équipage de mon fils; Mme de Chaulnes y fait trouver celui de M. le duc de Chaulnes; j'arriverai à Paris; je logerai chez cette duchesse; je n'acheterai deux chevaux que ce printemps; et voici le beau : je trouverai mille écus chez moi de quelqu'un qui n'en a que faire, qui me les prête sans intérêt, qui ne me pressera point de les rendre; et que je parte *tout à l'heure*. Cette lettre est longue au sortir d'un accès de fièvre : j'y réponds aussi avec reconnaissance, mais en badinant, l'assurant que je ne m'ennuierai que médiocrement avec mon fils, sa femme, des livres, et l'espérance de me mettre en état de retourner cet été à Paris, sans être logée hors de chez moi, sans avoir besoin d'équipage, parce que j'en aurai un, et sans devoir mille écus à un généreux ami, dont la belle âme et le beau procédé me presseraient plus que tous les sergents du monde; qu'au reste, je lui donne ma parole de n'être point malade, de ne point vieillir, de ne point radoter, et qu'elle m'aimera toujours, malgré sa menace. Voilà comme j'ai répondu à ces trois bonnes amies.

[*A Mme de Grignan*] Aux Rochers, 4 janvier 1690.

... La pauvre Mme de La Fayette n'a point encore senti la douceur de son nouveau petit ménage[1] : elle n'est pas encore hors de cette colique; c'est Croisilles qui m'écrit au lieu d'elle : sa mauvaise santé l'empêche bien d'être sensible à la douceur de la vie. C'est une femme aimable, estimable, et que vous aimiez dès que

[1] Elle avait marié son fils René avec Mlle Jeanne de Marillac, le 12 décembre 1689.

vous aviez le temps d'être avec elle et de faire usage de son esprit et de sa raison : plus on la connaît, plus on s'y attache. Nous avons bien ri et bien fait des folies avec sa sagesse : vous en souvient-il ? Quand elle parle de vous et de ces temps-là, elle vous met au-dessus de tout ce qu'elle connaît d'esprit et d'agréments ; mais elle est trop malade, il n'y a point de raison [1].

IX. — LA MORT DE L'ABBÉ BAYARD [2]

[*A M^me^ de Grignan*] Autry, 4 octobre 1677.

... J'admire, ma chère enfant, que j'aie pu vous écrire tout ceci [3], ayant sur le cœur la tristesse et la surprise de la mort subite et terrible du pauvre abbé Bayard. Je crois rêver en l'écrivant : ce fut la première chose que je trouvai dans une lettre de d'Hacqueville qui m'attendait ici. Il vous l'aura mandée comme à moi ; mais je veux vous en parler. Je vous écrivis de Langlar un certain dimanche, dans la lettre du chevalier. Tout était en joie et en danse chez cet abbé ; les violons, les fifres, les tambours faisaient un bruit de fête de province, le plus agréable du monde, sur cette belle terrasse. Sa santé avait été célébrée ; j'avais fait son portrait à ceux de notre troupe qui ne l'avaient jamais vu et j'avais dit beaucoup de bien de son cœur et de son âme, parce qu'il y en avait beaucoup à dire. Ma fille, savez-vous ce qui arrivait pendant tout cela ? Il mourait, il expirait ; et le lendemain, quand je lui écrivis en partant, une relation de ce qui s'était passé chez lui, dont il aurait été ravi, il n'était plus au monde, et c'était à un mort que j'écrivais. Je vous

[1] M^me^ de La Fayette mourut au mois de mai 1693.

[2] L'abbé Bayard habitait, non loin de Vichy, le joli domaine de Langlar (voir plus haut, p. 83). C'était un grand ami de M^me^ de La Fayette et de M^me^ de Sévigné.

[3] Quelques nouvelles insignifiantes au début de la lettre.

avoue que je fis un cri du fond de mon cœur en apprenant cet arrangement de la Providence, et mon esprit en sera longtemps étonné. J'avais une véritable envie de le voir, et de lui conter la bonne vie que nous avions faite à Langlar, et le regret de ne l'avoir pas eu, comme la meilleure chose que nous puissions avoir ; et la première ligne que je lis, c'est sa mort, mais quelle mort ! il se portait très bien ; il avait passé la veille chez Mme de Coulanges, avec M. de La Rochefoucauld ; il avait parlé de moi, et de la joie qu'il avait de penser que j'étais chez lui. Le dimanche il prend un bouillon, il le vomit ; il eut soif l'après-dînée, il demanda à boire ; on le quitte pour un moment, on revient, et on le trouve mort sur sa chaise : quelle surprise ! mais quelle promptitude ! On est souvent un fort honnête homme, qu'on n'est pas un très bon chrétien ; sans confession, sans préparation ; enfin c'est un abîme de méditation. Il avait un abcès dans la poitrine, qui s'est crevé tout d'un coup, et l'a étouffé. Ma très chère, je vous demande pardon, je ne saurais me taire sur une si triste aventure. Je suis assurée que le chevalier en sera surpris par des circonstances que je vous ai dites. J'ai écrit à mon médecin pour me rendre compte de cette santé que je lui avais laissée entre les mains.

CINQUIÈME PARTIE

L'HISTOIRE DU XVII^e SIÈCLE

DANS LES « LETTRES »

I

LA PETITE HISTOIRE

I. — LE MARIAGE DE LAUZUN[1]

UNE ÉTONNANTE NOUVELLE

[*A M. de Coulanges*] Paris, 15 décembre 1670.

Je m'en vais vous mander la chose la plus étonnante, la plus surprenante, la plus merveilleuse, la plus miraculeuse, la plus triomphante, la plus étourdissante, la plus inouïe, la plus singulière, la plus extraordinaire, la plus incroyable, la plus imprévue, la plus grande, la plus petite, la plus rare, la plus commune, la plus éclatante, la plus secrète jusqu'aujourd'hui, la plus brillante, la plus digne d'envie : enfin une chose dont on ne trouve qu'un exemple dans les siècles passés, encore cet exemple n'est-il pas juste[2], une chose que nous ne saurions croire à Paris,

[1] Antoine Nompar de Caumont, duc de Lauzun, plaisait fort à Mademoiselle, fille de Gaston d'Orléans, qui avait alors 43 ans. Le roi consentit tout d'abord au mariage de sa cousine avec ce cadet de Gascogne ; puis, quatre jours plus tard, poussé par Marie-Thérèse, Monsieur et Condé, il retira son consentement. Il y eut mariage secret.

[2] Marie, sœur d'Henri VIII, épousa le comte de Suffolk.

(comment la pourrait-on croire à Lyon ?) une chose qui fait crier miséricorde à tout le monde ; une chose qui comble de joie Mme de Rohan et Mme d'Hauterive ; une chose enfin qui se fera dimanche, où ceux qui la verront croiront avoir la berlue ; une chose qui se fera dimanche, et qui ne sera peut-être pas faite lundi. Je ne puis me résoudre à la dire ; devinez-la : je vous le donne en trois. *Jetez-vous votre langue aux chiens ?* Eh bien ! il faut donc vous la dire : M. de Lauzun épouse dimanche au Louvre, devinez qui ? Je vous le donne en quatre, je vous le donne en dix, je vous le donne en cent. Mme de Coulanges dit : « Voilà qui est bien difficile à deviner : c'est Mme de la Vallière. — Point du tout, Madame. — C'est donc Mlle de Retz ? — Point du tout ; vous êtes bien provinciale. — Vraiment, nous sommes bien bêtes ! dites-vous, c'est Mlle Colbert. — Encore moins. — C'est assurément Mlle de Créqui. — Vous n'y êtes pas. » Il faut donc à la fin vous le dire : il épouse, dimanche, au Louvre, avec la permission du Roi, Mademoiselle, Mademoiselle de... Mademoiselle... devinez le nom : il épouse Mademoiselle, ma foi ! par ma foi ! ma foi jurée ! Mademoiselle ; la grande Mademoiselle ; Mademoiselle, fille de feu Monsieur ; Mademoiselle, petite-fille de Henri IV ; Mlle d'Eu, Mlle de Dombes, Mlle de Montpensier ; Mlle d'Orléans ; Mademoiselle, cousine germaine du roi ; Mademoiselle, destinée au trône ; Mademoiselle, le seul parti de France qui fût digne de Monsieur. Voilà un beau sujet de discourir. Si vous criez ; si vous êtes hors de vous-même ; si vous dites que nous avons menti, que cela est faux, qu'on se moque de vous, que voilà une belle raillerie, que cela est bien fade à imaginer ; si enfin vous nous dites des injures, nous trouverons que vous avez raison : nous en avons fait autant que vous. Adieu ! les lettres qui seront portées par cet ordinaire vous feront voir si nous disons vrai ou non.

LE REFUS DU ROI

[*A M. de Coulanges*] Paris, 19 décembre 1670.

Ce qui s'appelle tomber du haut des nues, c'est ce qui arriva hier au soir aux Tuileries ; mais il faut reprendre les choses de plus loin. Vous en êtes à la joie, aux transports, aux ravissements de la princesse et de son bienheureux amant. Ce fut donc lundi que la chose fut déclarée, comme je vous l'ai mandé. Le mardi se passa à parler, à s'étonner, à complimenter. Le mercredi, Mademoiselle fit une donation à M. de Lauzun, avec dessein de lui donner les titres, les noms et les ornements nécessaires pour être nommé dans le contrat de mariage, qui fut fait le même jour. Elle lui donna donc, en attendant mieux, quatre duchés : le premier, c'est le comté d'Eu, qui est la première pairie de France, et qui donne le premier rang ; le duché de Montpensier, dont il porta hier le nom toute la journée ; le duché de Saint-Fargeau ; le duché de Châtellerault : tout cela estimé vingt-deux millions. Le contrat fut dressé ensuite, où il prit le nom de Montpensier. Le jeudi matin, qui était hier, Mademoiselle espéra que le roi signerait le contrat, comme il l'avait dit ; mais, sur les sept heures du soir, la reine, Monsieur et plusieurs barons firent entendre à Sa Majesté que cette affaire faisait tort à sa réputation ; en sorte qu'après avoir fait venir Mademoiselle et M. de Lauzun, le roi leur déclara, devant M. le prince[1], qu'il leur défendait absolument de songer à ce mariage. M. de Lauzun reçut cet ordre avec tout le respect, toute la soumission, toute la fermeté et tout le désespoir que méritait une si grande chute. Pour Mademoiselle, suivant son humeur, elle éclata en pleurs, en cris, en douleurs violentes, en plaintes

[1] Condé voulait « casser la tête » à Lauzun.

excessives ; et tout le jour elle a gardé son lit, sans rien avaler que des bouillons. Voilà un beau songe; voilà un beau sujet de roman ou de tragédie ; mais surtout un beau sujet de raisonner et de parler éternellement : c'est ce que nous faisons jour et nuit, soir et matin, sans fin, sans cesse. Nous espérons que vous en ferez autant.

UNE TRAGÉDIE DANS LES RÈGLES

[*A M. de Coulanges*] Paris, 24 décembre 1670.

Vous savez présentement l'histoire romanesque de Mademoiselle et de M. de Lauzun. C'est le juste sujet d'une tragédie dans toutes les règles du théâtre. Nous en disposions les actes et les scènes l'autre jour ; nous prenions quatre jours au lieu de vingt-quatre heures, et c'était une pièce parfaite. Jamais il ne s'est vu de si grands changements en si peu de temps ; jamais vous n'avez vu une émotion si générale ; jamais vous n'avez ouï une si extraordinaire nouvelle. M. de Lauzun a joué son personnage en perfection ; il a soutenu ce malheur avec une fermeté, un courage, et pourtant une douleur mêlée d'un profond respect, qui l'ont fait admirer de tout le monde. Ce qu'il a perdu est sans prix ; mais les bonnes grâces du roi, qu'il a conservées, sont sans prix aussi, et sa fortune ne paraît pas déplorée. Mademoiselle a fort bien fait aussi ; elle a bien pleuré ; elle a recommencé aujourd'hui à rendre ses devoirs au Louvre, dont elle avait reçu toutes les visites. Voilà qui est fini. Adieu.

LES INFORTUNES D'UNE PRINCESSE

[*A M. de Coulanges*] Paris, 31 décembre 1670.

J'ai reçu vos réponses à mes lettres. Je comprends l'étonnement où vous avez été de tout ce qui s'est

passé depuis le 15 jusqu'au 20 de ce mois : le sujet le méritait bien. J'admire aussi votre bon esprit, et combien vous avez jugé droit, en croyant que cette grande machine ne pourrait point aller depuis le lundi jusqu'au dimanche. La modestie m'empêche de vous louer à bride abattue là-dessus, parce que j'ai dit et pensé toutes les mêmes choses que vous. Je dis à ma fille le lundi : « Jamais ceci n'ira à bon port jusqu'à dimanche » ; et je voulus parier, quoique tout respirât la noce, qu'elle ne s'achèverait pas. En effet, le jeudi le temps se brouilla, et la nuée creva le soir à dix heures, comme je vous l'ai mandé. Ce même jeudi, j'allai dès neuf heures du matin chez Mademoiselle, ayant eu avis qu'elle allait se marier à la campagne, et que le coadjuteur de Reims[1] faisait la cérémonie. Cela était ainsi résolu le mercredi au soir ; car, pour le Louvre, cela fut changé dès le mardi. Mademoiselle écrivait ; elle me fit entrer, elle acheva sa lettre, et puis me fit mettre à genoux auprès de son lit. Elle me dit à qui elle écrivait, et pourquoi, et les beaux présents qu'elle avait faits la veille, et le nom qu'elle avait donné ; qu'il n'y avait point de parti pour elle en Europe, et qu'elle voulait se marier. Elle me conta une conversation mot à mot qu'elle avait eue avec le Roi ; elle me parut transportée de joie de faire un homme bienheureux ; elle me parla avec tendresse du mérite et de la reconnaissance de M. de Lauzun ; et je lui dis : « Mon Dieu, Mademoiselle, vous voilà bien contente ; mais que n'avez-vous donc fini promptement cette affaire dès lundi ? Savez-vous bien qu'un si grand retardement donne le temps à tout le royaume de parler, et que c'est tenter Dieu et le Roi que de vouloir conduire si loin une affaire si extraordinaire ? » Elle me dit que j'avais raison ; mais elle était si pleine de confiance, que ce discours ne lui fit qu'une légère impression. Elle retourna sur la maison

[1] Charles-Maurice Le Tellier.

et les bonnes qualités de Lauzun. Je lui dis ces vers de Sévère dans *Polyeucte :*

> Du moins ne la peut-on blâmer d'un mauvais choix :
> Polyeucte a du nom, et sort du sang des rois.

Elle m'embrassa fort. Cette conversation dura une heure : il est impossible de la redire toute ; mais j'avais été assurément fort agréable durant ce temps et je le puis dire sans vanité, car elle était aise de parler à quelqu'un : son cœur était trop plein. A dix heures, elle se donna au reste de la France, qui venait lui faire sur cela son compliment. Elle attendit tout le matin des nouvelles, et n'en eut point. L'après-dînée, elle s'amusa à faire ajuster elle-même l'appartement de M. de Montpensier. Le soir, vous savez ce qui arriva. Le lendemain, qui était vendredi, j'allai chez elle ; je la trouvai dans son lit ; elle redoubla ses cris en me voyant ; elle m'appela, m'embrassa, me mouilla toute de ses larmes. Elle me dit : « Hélas ! vous souvient-il de ce que vous me dites hier ? Ah ! quelle cruelle prudence ! ah ! la prudence ! » Elle me fit pleurer à force de pleurer. J'y suis encore retournée deux fois ; elle est fort affligée, et m'a toujours traitée comme une personne qui sentait ses douleurs ; elle ne s'est pas trompée. J'ai retrouvé dans cette occasion des sentiments qu'on n'a guère pour des personnes d'un tel rang. Ceci entre nous deux et M^me^ de Coulanges ; car vous jugez bien que cette causerie serait entièrement ridicule avec d'autres. Adieu.

LA DISGRACE DE LAUZUN

[*A M^me^ de Grignan*] Paris, 23 décembre 1671.

Je vous écris un peu de provision, parce que je veux causer un moment avec vous. Après que j'eus envoyé mon paquet le jour de mon arrivée, le petit Dubois

m'apporta celui que je croyais égaré : vous pouvez penser avec quelle joie je le reçus. Je n'y pus faire réponse, parce que M^me de La Fayette, M^me de Saint-Géran, M^me de Villars, me vinrent embrasser. Vous avez tous les étonnements que doit donner un malheur comme celui de M. de Lauzun : toutes vos réflexions sont justes et naturelles ; tous ceux qui ont de l'esprit les ont faites, mais on commence à n'y plus penser : voici un bon pays pour oublier les malheureux. On a su qu'il a fait son voyage dans un si grand désespoir, qu'on ne le quittait pas d'un moment. On voulut le faire descendre de carrosse à un endroit dangereux, il répondit : « Ces malheurs-là ne sont pas faits pour moi. » Il dit qu'il est innocent à l'égard du roi ; mais que son crime est d'avoir des ennemis trop puissants. Le roi n'a rien dit, et ce silence déclare assez la qualité de son crime. Il crut qu'on le laisserait à Pierre-Encise, et il commençait à Lyon à faire ses compliments à M. d'Artagnan : mais quand il sut qu'on le menait à Pignerol, il soupira, et dit : « Je suis perdu ». On avait grand'pitié de sa disgrâce dans les villes où il passait : il faut avouer aussi qu'elle est extrême.

II. — LA MORT DE VATEL[1]

[*A M^me de Grignan*] Paris, 26 avril 1671.

Il est dimanche 26 avril ; cette lettre ne partira que mercredi : mais ce n'est pas une lettre, c'est une relation que Moreuil vient de me faire, à votre intention, de ce qui s'est passé à Chantilly touchant Vatel. Je vous écrivis vendredi qu'il s'était poignardé : voici l'affaire en détail. Le roi arriva le jeudi au soir ; la promenade, la collation dans un lieu tapissé de jonquilles, tout cela fut à souhait. On soupa ; il y eut

[1] Ancien maître d'hôtel de Fouquet, Vatel avait passé au service de Condé, après la disgrâce du surintendant.

quelques tables où le rôti manqua, à cause de plusieurs dîners à quoi l'on ne s'était point attendu ; cela saisit Vatel, il dit plusieurs fois : « Je suis perdu d'honneur ; voici un affront que je ne supporterai pas. » Il dit à Gourville : « La tête me tourne, il y a douze nuits que je n'ai dormi ; aidez-moi à donner des ordres. » Gourville le soulagea en ce qu'il put. Le rôti qui avait manqué, non pas à la table du roi, mais aux vingt-cinquièmes, lui revenait toujours à l'esprit. Gourville le dit à M. le Prince. M. le Prince alla jusque dans la chambre de Vatel, et lui dit : « Vatel, tout va bien, rien n'était si beau que le souper du roi. » Il répondit : « Monseigneur, votre bonté m'achève ; je sais que le rôti a manqué à deux tables. — Point du tout, dit M. le Prince ; ne vous fâchez point ; tout va bien. » Minuit vint ; le feu d'artifice ne réussit pas, il fut couvert d'un nuage ; il coûtait seize mille francs. A quatre heures du matin Vatel s'en va partout, il trouve tout endormi ; il rencontre un petit pourvoyeur, qui lui apportait seulement deux charges de marée ; il lui demande : « Est-ce là tout ? — Oui, Monsieur. » Il ne savait pas que Vatel avait envoyé à tous les ports de mer. Vatel attend quelque temps ; les autres pourvoyeurs ne vinrent point. Sa tête s'échauffait, il crut qu'il n'aurait point d'autre marée ; il trouva Gourville ; il lui dit : « Monsieur, je ne survivrai point à cet affront-ci. » Gourville se moqua de lui. Vatel monte à sa chambre, met son épée contre la porte, et se la passe au travers du cœur ; mais ce ne fut qu'au troisième coup, car il s'en donna deux qui n'étaient point mortels. Il tombe mort. La marée cependant arrive de tous côtés ; on cherche Vatel pour la distribuer, on va à sa chambre, on heurte, on enfonce la porte, on le trouve noyé dans son sang ; on court à M. le Prince, qui fut au désespoir. M. le Duc [1] pleura : c'était sur Vatel que tournait tout son

[1] Henri de Bourbon, fils du Grand Condé.

voyage de Bourgogne. M. le Prince le dit au roi fort tristement. On dit que c'était à force d'avoir de l'honneur à sa manière ; on le loua fort ; on loua et on blâma son courage. Le roi dit qu'il y avait cinq ans qu'il retardait de venir à Chantilly, parce qu'il comprenait l'excès de cet embarras. Il dit à M. le Prince qu'il ne devait avoir que deux tables, et ne point se charger de tout ; il jura qu'il ne souffrirait plus que M. le Prince en usât ainsi ; mais c'était trop tard pour le pauvre Vatel. Cependant, Gourville tâcha de réparer la perte de Vatel ; elle fut réparée : on dîna très bien, on fit collation, on soupa, on se promena, on joua, on fut à la chasse ; tout était parfumé de jonquilles, tout était enchanté. Hier, qui était samedi, on fit encore de même ; et le soir le roi alla à Liancourt, où il avait commandé un *medianoche ;* il y doit demeurer aujourd'hui. Voilà ce que m'a dit Moreuil pour vous mander. Je jette mon bonnet par-dessus le moulin, et je ne sais rien du reste. M. d'Hacqueville, qui était à tout cela, vous fera des relations sans doute ; mais comme son écriture n'est pas si lisible que la mienne, j'écris toujours ; et si je vous mande cette infinité de détails, c'est que je les aimerais en pareille occasion.

III. — LA MORT DU COMTE DE GUICHE[1]

[A *M^me^ de Grignan*] Paris, 8 décembre 1673.

Il faut commencer, ma chère enfant, par la mort du comte de Guiche : voilà de quoi il est question présentement. Ce pauvre garçon est mort de maladie et de langueur dans l'armée de M. de Turenne ; la nou-

[1] Armand de Gramont, comte de Guiche (1638-1673). Il fut exilé plusieurs fois à cause de ses aventures galantes et même banni en Hollande pour quelques intrigues contre M^lle^ de La Vallière. Rentré en France vers 1671, il se distingua au passage du Rhin, et mourut de langueur en 1673.

velle en vint mardi matin. Le père Bourdaloue l'a annoncée au maréchal de Gramont, qui s'en douta, sachant l'extrémité de son fils. Il fit sortir tout le monde de sa chambre ; il était dans un petit appartement qu'il a au dehors des Capucines : quand il fut seul avec ce père, il se jeta à son cou, disant qu'il devinait bien ce qu'il avait à lui dire ; que c'était le coup de sa mort ; qu'il le recevait de la main de Dieu ; qu'il perdait le seul et véritable objet de toute sa tendresse et de toute son inclination naturelle ; que jamais il n'avait eu de sensible joie ou de violente douleur que par ce fils, qui avait des choses admirables : il se jeta sur un lit, n'en pouvant plus, mais sans pleurer, car on ne pleure point dans cet état. Le Père pleurait, et n'avait encore rien dit ; enfin il lui parla de Dieu, comme vous savez qu'il en parle : ils furent six heures ensemble ; et puis le Père, pour lui faire faire son sacrifice entier, le mena à l'église de ces bonnes Capucines, où l'on disait vigiles pour ce cher fils : le maréchal y entra en tombant, en tremblant, plutôt traîné et poussé que sur ses jambes ; son visage n'était plus connaissable. M. le Duc le vit en cet état ; et en nous le contant chez Mme de La Fayette, il pleurait. Ce pauvre maréchal revint enfin dans sa petite chambre : il est comme un homme condamné ; le roi lui a écrit : personne ne le voit. Mme de Monaco [1] est entièrement inconsolable ; Mme de Louvigny l'est aussi, mais c'est par la raison qu'elle n'est point affligée. N'admirez-vous point le bonheur de cette dernière ? La voilà dans un moment duchesse de Gramont. La chancelière [2] est transportée de joie. La comtesse de Guiche fait fort bien : elle pleure quand on lui conte les honnêtetés et les excuses que son mari lui a faites en mourant. Elle dit : « Il était aimable ; je l'aurais aimé

[1] Mme de Monaco était la sœur du comte et Mme de Louvigny était sa belle-sœur.

[2] La chancelière Séguier, grand'mère de Marguerite de Béthune-Sully qui avait épousé le comte.

passionnément s'il m'avait un peu aimée ; j'ai souffert ses mépris avec douleur ; sa mort me touche et me fait pitié ; j'espérais toujours qu'il changerait de sentiments pour moi. » Voilà qui est vrai, il n'y a point là de comédie. M^me^ de Verneuil [1] en est véritablement touchée. Je crois qu'en me priant de lui faire vos compliments, vous en serez quitte. Vous n'avez donc qu'à écrire à la comtesse de Guiche, à M^me^ de Monaco, et à M^me^ de Louvigny. Pour le bon d'Hacqueville, il a eu le paquet d'aller à Frazé, à trente lieues d'ici, annoncer cette nouvelle à la maréchale de Gramont, et lui porter une lettre de ce pauvre garçon, lequel a fait une grande amende honorable de sa vie passée, s'en est repenti, en a demandé pardon publiquement : il a fait demander pardon à Vardes, et lui a mandé mille choses qui pourront peut-être lui être bonnes. Enfin il a fort bien fini la *comédie*, et laissé une riche et heureuse veuve. La chancelière a été si pénétrée du peu ou point de satisfaction, dit-elle, que sa petite-fille a eu pendant son mariage, qu'elle ne va songer qu'à réparer ce malheur ; et s'il se rencontrait un roi d'Éthiopie, elle mettrait jusqu'à son patin pour lui donner sa petite-fille. Nous ne voyons point de mari pour elle. Vous allez nommer, comme nous, M. de Marsillac : elle ni lui ne veulent point l'un de l'autre. Les autres ducs sont trop jeunes : M. de Foix est pour M^lle^ de Roquelaure. Cherchez un peu de votre côté, car cela presse. Voilà un grand détail, ma chère petite : mais vous m'avez dit quelquefois que vous les aimiez.

[1] Charlotte Séguier, mère de la comtesse. Veuve du duc de Sully elle avait épousé en secondes noces le duc de Verneuil.

IV. — GRANDS MARIAGES DU TEMPS

LA NOCE DE Mlle DE LOUVOIS [1]

[*A Mme de Grignan*] Paris, 29 novembre 1679.

J'ai été à cette noce de Mlle de Louvois : que vous dirai-je ? Magnificence, toute la France, habits rabattus et rebrochés d'or, pierreries, brasiers de feu et de fleurs, embarras de carrosses, cris dans la rue, flambeaux allumés, reculements et gens roués ; enfin le tourbillon, la dissipation, les demandes sans réponses, les compliments sans savoir ce que l'on dit, les civilités sans savoir à qui l'on parle, les pieds entortillés dans les queues : du milieu de tout cela, il sortit quelques questions de votre santé, à quoi ne m'étant pas pressée de répondre, ceux qui les faisaient sont demeurés dans l'ignorance et dans l'indifférence de ce qui en est : *ô vanité des vanités !*

LE MARIAGE DE Mlle DE BLOIS [2]

[*A Mme de Grignan*] Paris, 27 décembre 1679.

La cour est toute réjouie du mariage de M. le prince de Conti et de Mlle de Blois. Ils s'aiment comme dans les romans : le Roi s'est fait un grand jeu de leur inclination. Il parla tendrement à sa fille, et l'assura qu'il l'aimait si fort, qu'il n'avait point voulu l'éloigner de lui : la petite fut si attendrie et si aise, qu'elle pleura. Le Roi lui dit qu'il voyait bien que c'est qu'elle avait de l'aversion pour le mari qu'il lui avait choisi. Elle re-

[1] Mlle de Louvois, fille du ministre, épousa M. de La Rochefoucauld, duc de la Roche-Guyon et petit-fils de l'auteur des *Maximes*.

[2] Mlle de Blois était fille de Louis XIV et de Mlle de La Vallière.

doubla ses pleurs : son petit cœur ne pouvait contenir tant de joie. Le Roi conta cette petite scène, et tout le monde y prit plaisir. Pour M. le prince de Conti il était transporté ; il ne savait ni ce qu'il disait, ni ce qu'il faisait ; il passait par-dessus tous les gens qu'il trouvait en son chemin, pour aller voir M^lle de Blois.

M^me Colbert[1] ne voulait pas qu'il la vît que le soir ; il força les portes, et se jeta à ses pieds, et lui baisa la main ; elle, sans autre façon, l'embrassa, et la revoilà à pleurer. Cette bonne petite princesse est si tendre et si jolie, que l'on voudrait la manger. Le comte de Gramont fit ses compliments, comme les autres, au prince de Conti : « Monsieur, je me réjouis de votre mariage ; croyez-moi, ménagez le beau-père, ne le chicanez point, ne prenez point garde à peu de chose avec lui ; vivez bien dans cette famille, et je vous réponds que vous vous trouverez fort bien de cette alliance. » Le Roi se réjouit de tout cela, et marie sa fille, en faisant des compliments, comme un autre, à M. le Prince, à M. le Duc et à M^me la Duchesse, à laquelle il demande son amitié pour M^lle de Blois, disant qu'elle serait trop heureuse d'être souvent auprès d'elle, et de suivre un si bon exemple. Il s'amuse à donner des transes au prince de Conti : il lui fait dire que les articles ne sont pas sans difficulté, qu'il faut remettre l'affaire à l'hiver qui vient : là-dessus le prince amoureux tombe comme évanoui ; la princesse l'assure qu'elle n'en aura jamais d'autre. Cette fin s'écarte un peu dans le *Don Quichotte ;* mais dans la vérité il n'y eut jamais un si joli roman.

[*A M^me de Grignan*] Paris, 29 décembre 1679.

Le mariage de M^lle de Blois plaît aux yeux. Le Roi lui dit de mander à sa mere ce qu'il faisait pour elle. Tout le monde a été faire compliment à cette sainte

[1] C'est elle qui élevait M^lle de Blois.

carmélite[1] : je crois que Mme de Coulanges m'y mènera demain. M. le Prince et M. le Duc ont couru chez elle. On dit qu'elle a parfaitement bien accommodé son style à son voile noir, et assaisonné sa tendresse de mère avec celle d'épouse de Jésus-Christ. Le roi marie sa fille comme si elle était celle de la reine, qu'il marierait au roi d'Espagne ; il lui donne cinq cent mille écus d'or, comme on fait toujours avec ces couronnes ; hormis que ceux-ci seront payés, et que les autres fort souvent ne font qu'honorer le contrat. Cette jolie noce se fera vers le 15 janvier.

[*A Mme de Grignan*] Paris, 5 janvier 1680.

Je fus hier aux Grandes Carmélites avec Mademoiselle, qui eut la bonne pensée de mander à Mme de Lesdiguières de me mener. Nous entrâmes dans ce saint lieu ; je fus ravie de l'esprit de la mère Agnès ; elle me parla de vous comme vous connaissant par sa sœur[2]. Je vis Mme Stuart belle et contente. Je vis Mlle d'Épernon, qui ne me trouva pas défigurée : il y avait plus de trente ans que nous ne nous étions pas vues. Elle me parut horriblement changée. La petite du Janet ne me quitta point ; elle a le voile blanc depuis trois jours ; c'est un prodige de ferveur et de vocation. Je m'en vais écrire à sa mère. Mais quel ange m'apparut à la fin ! car M. le prince de Conti la tenait au parloir. Ce fut à mes yeux tout les charmes que nous avons vus autrefois. Je ne la trouvai ni bouffie ni jaune ; elle est moins maigre et plus contente. Elle a ses mêmes yeux et ses mêmes regards : l'austérité, la mauvaise nourriture et le peu de sommeil ne les lui ont ni creusés ni battus ; cet habit si étrange n'ôte rien à la bonne grâce ni au bon air. Pour la modestie, elle n'est pas plus grande

[1] Mlle de La Vallière avait fait profession aux Carmélites de la rue Saint-Jacques en juin 1675.

[2] La mère Agnès (Judith de Bellefonds) était la sœur de la marquise de Villars.

que quand elle donnait au monde une princesse de Conti ; mais c'est assez pour une carmélite. Elle me dit mille honnêtetés, et me parla de vous si bien, si à propos, tout ce qu'elle dit était si assorti à sa personne, que je ne crois pas qu'il y ait rien de mieux. M. de Conti l'aime et l'honore tendrement ; elle est son directeur : ce prince est dévot, et le sera comme son père. En vérité, cet habit et cette retraite sont une grande dignité pour elle.

[*A M^me^ de Grignan*] Paris, 17 janvier 1680.

M^lle^ de Blois est donc M^me^ la princesse de Conti ; elle fut fiancée lundi en grande cérémonie, hier mariée, à la face du soleil, dans la chapelle de Saint-Germain : un grand festin comme la veille ; l'après-dîner une comédie, et le soir couchés, et leurs chemises données par le roi et par la reine. Si je vois quelqu'un avant que d'envoyer cette lettre, qui soit revenu de la cour, je vous ferai une addition...

... J'irai faire mon paquet chez M^me^ de Vins, et vous manderai ce que j'aurai appris. Cependant je vous dirai une nouvelle, la plus grande et la plus extraordinaire que vous puissiez apprendre : c'est que M. le Prince fit faire hier sa barbe ; il était rasé. Ce n'est point une illusion, ni une de ces choses qu'on dit en l'air, c'est une vérité ; toute la cour en fut témoin ; et M^me^ de Langeron, prenant son temps qu'il avait les pattes croisées comme le lion, lui fit mettre un justaucorps avec des boutonnières de diamants ; un valet de chambre, abusant aussi de sa patience, le frisa, lui mit de la poudre, et le réduisit enfin à être l'homme de la cour de la meilleure mine, et une tête qui effaçait toutes les perruques : voilà le prodige de la noce. L'habit de M. le prince de Conti était inestimable : c'était une broderie de diamants fort gros, qui suivait les compartiments d'un velouté noir sur un fond de couleur de paille. On dit que la couleur de paille ne réus-

sissait pas, et que Mme de Langeron, qui est l'âme de toute la parure de l'hôtel de Condé, en a été malade. En effet, voilà de ces sortes de choses dont on ne doit point se consoler. M. le duc, Mme la duchesse et Mlle de Bourbon avaient trois habits garnis de pierreries différentes pour les trois jours. Mais j'oubliais le meilleur, c'est que l'épée de M. le Prince était garnie de diamants :

Questa famosa spada,
All' cui valore ogni vittoria è certa [1].

La doublure du manteau du prince de Conti était de satin noir, piqué de diamants comme de la moucheture. La princesse était romanesquement belle, et parée, et contente :

Qu'il est doux de trouver dans un amant qu'on aime
Un époux que l'on doit aimer [2] !

Je n'en sais pas davantage ; je vous dirai ce que j'apprendrai ce soir. Je vous conseille de faire lire les gazettes ; elles sont très bien faites.

V. — DEUX CAUSES CÉLÈBRES AU XVIIe SIÈCLE.

LE PROCÈS DE LA BRINVILLIERS [3]

[*A Mme de Grignan*] Paris, 29 avril 1676.

Mme de Brinvilliers n'est pas si aise que moi ; elle est en prison, elle se défend assez bien ; elle de-

[1] « Cette fameuse épée, à la valeur de laquelle toute victoire est assurée » (Le Tasse, *Jérusalem délivrée*, ch. II).

[2] *Bellérophon*, opéra de Th. Corneille, musique de Lulli.

[3] Marie-Marguerite Dreux d'Aubray avait épousé, en 1651, le marquis de Brinvilliers. Elle ne tarda point à nouer des relations avec Gaudin de Sainte-Croix, qui avait connu à la Bastille l'empoisonneur italien Exili et

manda hier à jouer au piquet, parce qu'elle s'ennuyait. On a trouvé sa confession. Elle nous apprend qu'elle avait empoisonné son père, ses frères, un de ses enfants, et elle-même ; mais ce n'était que pour essayer d'un contrepoison : Médée n'en avait pas tant fait. Elle a reconnu que cette confession est de son écriture : c'est une grande sottise ; mais qu'elle avait la fièvre chaude quand elle l'avait écrite ; que c'était une frénésie, une extravagance, qui ne pouvait pas être lue sérieusement.

[*A Mme de Grignan*] Paris, 1er mai 1676.

... On ne parle ici que des discours et des faits et gestes de la Brinvilliers. A-t-on jamais vu craindre d'oublier dans sa confession d'avoir tué son père ? Les peccadilles qu'elle craint d'oublier sont admirables. Elle aimait ce Sainte-Croix ; elle voulait l'épouser, et empoisonnait fort souvent son mari à cette intention. Sainte-Croix, qui ne voulait point d'une femme aussi méchante que lui, donnait du contrepoison à ce pauvre mari ; de sorte qu'ayant été ballotté cinq ou six fois de cette sorte, tantôt empoisonné, tantôt désempoisonné, il est demeuré en vie, et s'offre présentement de venir solliciter pour sa chère moitié : on ne finirait point sur toutes ces folies...

[*A Mme de Grignan*] Paris, 3 juillet 1676.

L'affaire de la Brinvilliers va toujours son train ; elle empoisonnait de certaines tourtes de pigeonneaux, dont plusieurs mouraient qu'elle n'avait pas dessein de

avait appris de lui le maniement des poisons. Guidée par Sainte-Croix, la marquise fit de nombreuses victimes, notamment son père, ses frères et sa sœur. Après la mort de son ami, certains papiers qui furent découverts révélèrent tous ses crimes. Elle s'enfuit à Liège ; mais on parvint à s'emparer de sa personne et l'on instruisit son procès. — Sur cette affaire et sur celle de La Voisin, consulter l'excellent livre de M. Funck Brentano : le *Drame des Poisons*.

tuer; ce n'était pas qu'elle eût des raisons pour s'en défaire : c'étaient de simples expériences pour s'assurer de l'effet de ses poisons. Le chevalier du Guet, qui avait été de ces jolis repas, s'en meurt depuis deux ou trois ans. Elle demandait l'autre jour s'il était mort : on lui dit que non. Elle dit en se tournant : « Il a la vie bien dure. » M. de La Rochefoucauld jure que cela est vrai.

[*A Mme de Grignan*] Paris, 10 juillet 1676.

On a confronté Penautier[1] à la Brinvilliers. Cette entrevue fut fort triste : ils s'étaient vus autrefois plus agréablement. Elle a tant promis que si elle mourait elle en ferait bien mourir d'autres, qu'on ne doute point qu'elle n'en dise assez pour entraîner celui-ci, ou du moins pour lui faire donner la question, qui est une chose terrible. Cet homme a un nombre infini d'amis d'importance, qu'il a obligés dans les deux emplois qu'il avait. Ils n'oublient rien pour le servir : on ne doute point que l'argent ne se jette partout ; mais s'il est convaincu, rien ne peut le sauver.

[*A Mme de Grignan*] Paris, 17 juillet 1676.

Enfin c'en est fait, la Brinvilliers est en l'air[2] : son pauvre petit corps a été jeté, après l'exécution, dans un fort grand feu, et ses cendres au vent ; de sorte que nous la respirerons, et que par la communication des petits esprits, il nous prendra quelque humeur empoisonnante, dont nous serons tout étonnés. Elle fut jugée dès hier : ce matin on lui a lu son arrêt, qui était de faire amende honorable à Notre-Dame, et d'avoir la tête coupée, son corps brûlé, les cendres au

[1] Penautier, trésorier général des états du Languedoc et receveur général du clergé de France, fut impliqué dans cette affaire.

[2] Elle avait été condamnée à avoir la tête tranchée : on devait ensuite brûler son corps et en jeter les cendres au vent

vent. On l'a présentée à la question ; elle a dit qu'il n'en était pas besoin, et qu'elle dirait tout. En effet, jusqu'à cinq heures du soir elle a conté sa vie, encore plus épouvantable qu'on ne le pensait. Elle a empoisonné dix fois de suite son père : elle ne pouvait en venir à bout ; ses frères et plusieurs autres ; et toujours l'amour et les confidences mêlés partout. Elle n'a rien dit contre Penautier. On n'a pas laissé, après cette confession, de lui donner dès le matin la question ordinaire et extraordinaire. Elle n'en a pas dit davantage. Elle a demandé à parler à M. le procureur général ; elle a été avec lui ; on ne sait point encore le sujet de cette conversation. A six heures on l'a menée nue en chemise, la corde au cou, à Notre-Dame, faire l'amende honorable ; et puis on l'a remise dans le même tombereau, où je l'ai vue, jetée à reculons sur de la paille, avec une cornette basse et sa chemise, un docteur auprès d'elle, le bourreau de l'autre côte : en vérité, cela m'a fait frémir. Ceux qui ont vu l'exécution disent qu'elle est montée sur l'échafaud avec bien du courage. Pour moi, j'étais sur le pont Notre-Dame [1], avec la bonne d'Escars. Jamais il ne s'est vu tant de monde ; jamais Paris n'a été si ému ni si attentif. Et qu'on demande ce que bien des gens ont vu ; ils n'ont vu, comme moi, qu'une cornette ; mais enfin ce jour était consacré à cette tragédie. J'en saurai demain davantage, et cela vous reviendra.

[*A Mme de Grignan*] Paris, 22 juillet 1676.

Encore un petit mot de la Brinvilliers ; elle est morte comme elle a vécu, c'est-à-dire résolument. Elle entra dans le lieu où l'on devait lui donner la question ; et, voyant trois seaux d'eau, elle dit : « C'est assurément « pour me noyer ; car de la taille dont je suis, on ne

[1] Il y avait alors sur ce pont un certain nombre de maisons dont on louait les fenêtres, les jours où l'on exécutait de grands coupables.

« prétend pas que je boive tout cela. » Elle écouta son arrêt, dès le matin, sans frayeur et sans faiblesse ; et sur la fin, elle fit recommencer, disant que ce tombereau l'avait frappée d'abord et qu'elle en avait perdu l'attention pour le reste. Elle dit à son confesseur, par le chemin, de faire mettre le bourreau devant elle, « afin, dit-elle, de ne point voir ce coquin de Desgrais [1], qui m'a prise ». Desgrais était à cheval devant le tombereau. Son confesseur la reprit de ce sentiment ; elle dit : « Ah, mon Dieu ! je vous en demande pardon ; qu'on me laisse donc cette étrange vue. » Elle monta seule et nu-pieds sur l'échelle et sur l'échafaud, et fut un quart d'heure *mirodée*, rasée, dressée et redressée par le bourreau : ce fut un grand murmure et une grande cruauté. Le lendemain, on cherchait ses os, parce que le peuple croyait qu'elle était sainte. Elle avait, disait-elle, deux confesseurs : l'un soutenait qu'il fallait tout avouer, et l'autre non. Elle riait de cette diversité, disant : « Je puis faire en conscience ce qu'il me plaira. » Il lui a plu de ne rien dire du tout. Penautier sortira un peu plus blanc que de la neige [2]. Le public n'est point content : on dit que tout cela est trouble. Admirez le malheur : cette créature a refusé d'apprendre ce qu'on voulait, et a dit ce qu'on ne demandait pas. Par exemple, elle a dit que M. Fouquet avait envoyé Glaser [3], leur apothicaire empoisonneur, en Italie, pour avoir d'une gerbe qui fait du poison : elle a entendu dire cette belle chose à Sainte-Croix. Voyez quel excès d'accablement, et quel prétexte pour achever ce pauvre infortuné ! Tout cela est bien suspect. On ajoute encore bien des choses ; mais en voilà assez pour aujourd'hui.

[1] C'était un exempt de police : déguisé en abbé, il s'était introduit près de La Brinvilliers à Liege, l'avait fait sortir du couvent où elle était réfugiée et l'avait arrêtée.

[2] Il fut, en effet, acquitté et rentra dans tous ses emplois.

[3] Apothicaire allemand, associé d'Exili.

L'AFFAIRE DES POISONS[1]

[*A M^me de Grignan*] Paris, 24 janvier 1680.

Ma grosse lettre est partie ; mais quand il y a de grandes nouvelles, il faut les écrire, quoique vous puissiez les savoir par d'autres. Je vous dirai donc que M^me la comtesse de Soissons est partie cette nuit pour Liège, ou pour quelque autre endroit qui ne soit pas la France. La Voisin l'a extrêmement marquée, et je pense que Sa Majesté lui a donné charitablement le temps de se retirer. M. de Luxembourg s'est mis volontairement à la Bastille, et se croit assez innocent pour prendre ce ton. On parle de M^me de Tingry, de plusieurs autres encore ; mais c'est un chaos, et je vous mande ce qui est positif; à vendredi le reste.

On a trompetté M^me la comtesse à *trois briefs jours*, c'est-à-dire qu'on va lui faire son procès par contumace. Le roi a dit à M^me de Carignan : « Madame, j'ai bien « voulu que M^me la comtesse se soit sauvée ; peut-être « en rendrai-je compte un jour à Dieu et à mes « peuples ! » Et pour son appartement, que M^me de Carignan demandait, il répondit qu'il y avait pourvu.

[*A M^me de Grignan*] Paris, 26 janvier 1680.

Il y a deux jours que l'on est assez comme le jour de Mademoiselle et de M. de Lauzun : on est dans une agitation, on envoie aux nouvelles, on va dans les maisons pour en apprendre, on est curieux ; et voici ce qui a paru, en attendant le reste.

[1] Catherine Deshayes, veuve Monvoisin, d'abord sage-femme, puis devineresse, fut convaincue d'avoir fait à Paris, avec quelques complices, le commerce des « poudres de successions » ou poisons. Un certain nombre de grands personnages furent compromis dans cette affaire.

[2] Olympe Mancini, nièce du cardinal Mazarin

M. de Luxembourg était mercredi à Saint-Germain, sans que le Roi lui fît moins bonne mine qu'à l'ordinaire. On l'avertit qu'il y avait contre lui un décret de prise de corps : il voulut parler au Roi ; vous pouvez penser ce qu'on dit. Sa Majesté lui dit que s'il était innocent, il n'avait qu'à s'aller mettre en prison, et qu'il avait donné de si bons juges pour examiner ces sortes d'affaires, qu'il leur en laissait toute la conduite. M. de Luxembourg pria qu'on ne l'y menât point, et en effet il monta aussitôt en carrosse, et s'en vint chez le Père de la Chaise. Mme de Lavardin et de Mouci, qui venaient ici, le rencontrèrent dans la rue Saint-Honoré, assez triste dans son carrosse. Après avoir été une heure aux Jésuites, il fut à la Bastille et remit à Bezemaux l'ordre qu'il avait apporté de Saint-Germain. Il entra d'abord dans une assez belle chambre. Mme de Meckelbourg[1] vint l'y voir et pensa fondre en larmes ; elle s'en alla, et une heure après qu'elle fut sortie, il arriva un ordre de le mettre dans une des horribles chambres grillées qui sont dans les tours, où l'on voit à peine le ciel, et défense de voir qui que ce fût. Voilà, ma fille, un grand sujet de réflexion : songez à la fortune brillante d'un tel homme, à l'honneur qu'il avait eu de commander les armées du roi, et représentez-vous ce que ce fut pour lui d'entendre fermer ces gros verroux ; et s'il a dormi par excès d'abattement pensez au réveil. Personne ne croit qu'il y ait du poison à son affaire. Je vous assure que voilà une sorte de malheur qui en efface bien d'autres.

Mme de Tingry est ajournée pour répondre devant les juges. Pour Mme la comtesse de Soissons, elle n'a pu envisager la prison ; on a bien voulu lui donner le temps de s'enfuir, si elle est coupable. Elle jouait à la bassette mercredi ; M. de Bouillon entra ; il la pria de passer dans son cabinet et lui dit qu'il fallait sortir de France ou aller à la Bastille : elle ne balança point ;

[1] Mme de Meckelbourg était la sœur du maréchal de Luxembourg.

elle fit sortir du jeu la marquise d'Alluye ; elles ne parurent plus. L'heure du souper vint ; on dit que M^me^ la comtesse soupait en ville : tout le monde s'en alla, persuadé de quelque chose d'extraordinaire. Cependant on fit beaucoup de paquets, on prit de l'argent, des pierreries ; on fit prendre des justaucorps gris aux laquais et aux cochers ; on fit mettre huit chevaux au carrosse. Elle fit placer auprès d'elle dans le fond la marquise d'Alluye, qu'on dit qui ne voulait pas aller, et deux femmes de chambre sur le devant. Elle dit à ses gens qu'ils ne se missent point en peine d'elle, qu'elle était innocente ; mais que ces coquines de femmes avaient pris plaisir à la nommer : elle pleura ; elle passa chez M^me^ de Carignan, et sortit de Paris à trois heures du matin. On dit qu'elle va à Namur. Vous croyez qu'on n'a pas dessein de la suivre. On ne laissera de faire son procès, ne fût-ce que pour la justifier : il y a bien des noirceurs dans ce que dit la Voisin. Le duc de Villeroi paraît très affligé, ou pour mieux dire ne paraît pas, car il est enfermé dans sa chambre et ne voit personne. Peut-être vous dirai-je encore quelque nouvelle avant que de fermer cette lettre.

[*A M^me^ de Grignan*] Paris, 31 janvier 1680.

Il faut reprendre le fil des nouvelles, que je laisse toujours reposer quand je traite le chapitre de votre santé. M. de Luxembourg a été deux jours sans manger. Il avait demandé plusieurs jésuites ; on les lui a refusés : il a demandé la *Vie des Saints*, on la lui a donnée : il ne sait, comme vous voyez, à quel saint se vouer. Il fut interrogé à quatre heures vendredi ou samedi, je ne m'en souviens pas ; il parut ensuite fort soulagé, et soupa. On croit qu'il aurait mieux fait de mettre son innocence en pleine campagne, et de dire qu'il reviendrait quand ses juges naturels [1] le feraient

[1] Le Parlement de Paris.

revenir. Il fait grand tort au duché en reconnaissant cette chambre ; mais il a voulu obéir aveuglément à Sa Majesté. M. de Cessac a suivi l'exemple de Mme la Comtesse [1]. Mmes de Bouillon et de Tingry furent interrogées lundi à cette chambre de l'Arsenal. Leurs nobles familles les accompagnèrent jusqu'à la porte. Il ne paraît pas jusqu'ici qu'il y ait rien de noir aux sottises qu'on leur impute : il n'y a pas même du gris-brun. Si on ne trouve rien de plus, voilà de grands scandales qu'on aurait pu épargner à des personnes de cette qualité. Le maréchal de Villeroi dit que ces messieurs et ces dames ne croient pas en Dieu et qu'ils croient au diable. Vraiment, on conte des choses ridicules de tout ce qui se passait chez ces abominables femmes. La maréchale de La Ferté, qui est si bien nommée, alla par complaisance [2] avec Mme la comtesse, et ne monta point. M. de Langres était avec la maréchale ; voilà qui est bien noir. Cette affaire lui donne un plaisir qu'elle n'a pas ordinairement, c'est d'entendre dire qu'elle est innocente. La duchesse de Bouillon alla demander à la Voisin un peu de poison pour faire mourir un vieux et ennuyeux mari qu'elle avait, et une invention pour épouser un jeune homme qu'elle aimait. Ce jeune homme était M. de Vendôme, qui la menait d'une main, et M. de Bouillon, de l'autre ; et de rire. Quand une *Mancine* [3] ne fait qu'une folie comme celle-là, c'est donné ; et ces sorcières vous rendent cela sérieusement, et font horreur à toute l'Europe d'une bagatelle.

... Voici ce que j'apprends de bon lieu. Mme de Bouillon entra comme une petite reine dans cette chambre : elle s'assit dans une chaise qu'on lui avait préparée ; et au lieu de répondre à la première question, elle

[1] La comtesse de Soissons.

[2] Chez la Voisin.

[3] La duchesse de Bouillon était Marie-Anne Mancini, sœur de la comtesse de Soissons.

demanda qu'on écrivît ce qu'elle voulait dire. C'était : « Qu'elle ne venait là que par le respect qu'elle avait pour l'ordre du roi, et nullement pour la chambre, qu'elle ne reconnaissait point, ne voulant point déroger au privilège des ducs. » Elle ne dit pas un mot que cela ne fût écrit, et puis elle ôta son gant, et fit voir une très belle main. Elle répondit sincèrement, jusqu'à son âge. « Connaissez-vous la Vigoureux ? — Non. — Connaissez-vous la Voisin ? — Oui. — Pourquoi voulez-vous vous défaire de votre mari ? — Moi, me défaire ! vous n'avez qu'à lui demander s'il en est persuadé ; il m'a donné la main jusqu'à cette porte. — Mais pourquoi alliez-vous si souvent chez cette Voisin ? — C'est que je voulais voir les Sibylles qu'elle m'avait promises : cette compagnie méritait bien qu'on fît tous les pas. — N'avez-vous pas montré à cette femme un sac d'argent ? » Elle dit que non, par plus d'une raison, et tout cela d'un air fort riant et fort dédaigneux. « Hé bien ! Messieurs, est-ce là tout ce que vous avez à me dire ? — Oui, Madame. » Elle se lève, et en sortant, elle dit tout haut : « Vraiment, je n'eusse jamais cru que des hommes sages pussent demander tant de sottises. » Elle fut reçue de tous ses amis, parents et amies avec adoration, tant elle était jolie, naïve, naturelle, hardie, et d'un bon air, et d'un esprit tranquille.

Pour la Tingry, elle n'était pas si gaillarde. M. de Luxembourg est entièrement déconfit ; ce n'est pas un homme, ni un petit homme ; ce n'est pas même une femme : c'est une vraie femmelette. « Fermez cette fenêtre ; allumez du feu ; donnez-moi du chocolat ; donnez-moi ce livre ; j'ai quitté Dieu, il m'a abandonné. » Voilà ce qu'il a montré à Bezemaux et à ses commissaires, avec une pâleur mortelle. Quand on n'a que cela à porter à la Bastille, il vaut bien mieux gagner pays, comme le roi, avec beaucoup de bonté, lui en avait donné les moyens, jusqu'au moment qu'il s'est enfermé. Mais il faut en revenir malgré soi à la Providence : il n'était pas naturel de se conduire comme il a fait,

étant aussi faible qu'il le paraît. Je me trompais, Mme de Meckelbourg ne l'a point vu ; et la Tingry, qui revint avec lui de Saint-Germain, n'eut pas la pensée non plus que lui, de donner le moindre avis à Mme de Meckelbourg ; il y avait du temps de reste ; mais la Tingry éloignait tout le monde de lui, l'obsédait au point qu'il ne connaissait plus qu'elle. J'ai vu cette Meckelbourg aux filles du Saint-Sacrement, où elle s'est retirée. Elle est très affligée et se plaint fort de la Tingry, qu'elle accuse de tous les malheurs de son frère. Je lui fis par avance tous vos compliments, l'assurant que vous seriez fort touchée de son malheur : elle me dit mille douceurs pour vous. On pourrait faire présentement tout ce qu'on voudrait dans Paris, qu'on n'y penserait pas. On a oublié Mme de Soubise et l'agonie de cette pauvre Bertillac : je ne sais en vérité comme cela va.

[*A Mme de Grignan*] Paris, 2 février 1680.

On continue à blâmer un peu la sagesse des juges qui a fait tant de bruit et nommé scandaleusement de si grands noms pour si peu de chose. M. de Bouillon a demandé au roi permission de faire imprimer l'interrogatoire de sa femme, pour l'envoyer en Italie et par toute l'Europe, où l'on pourrait croire que Mme de Bouillon est une empoisonneuse. Mme de La Ferté, ravie d'être innocente une fois en sa vie, a voulu à toute force jouir de cette qualité ; et quoiqu'on lui eût mandé de ne point venir si elle ne voulait, elle le voulut, et cela fut encore plus léger que Mme de Bouillon. Feuquière et Mme du Roure[1], toujours des peccadilles; mais voici ce qui est désagréable pour les prisonniers, c'est que la chambre ne travaillera de vingt jours, soit pour tâcher de se racquitter en faisant des informations nouvelles, soit en faisant venir de loin des gens accu-

[1] Elle était accusée d'avoir demandé à la Voisin un philtre pour empoisonner Mlle de La Vallière.

sés, comme par exemple cette Polignac, qui a un décret, ainsi que la comtesse de Soissons. Enfin voilà vingt jours de repos, ou de désespoir. Cependant la comtesse de Soissons gagne pays et fait fort bien : il n'est rien tel que de mettre son crime ou son innocence au grand air.

[*A M^me^ de Grignan*] Paris 16 février 1680.

M^me^ de Bouillon s'est si bien vantée des réponses qu'elle a faites aux juges, qu'elle s'est attiré une bonne lettre de cachet pour aller à Nérac près des Pyrénées : elle partit hier avec beaucoup de douleur. Il y a bien à méditer sur ce départ. Si elle est innocente, elle perd infiniment de n'avoir pas le plaisir de triompher ; si elle est coupable, elle est heureuse d'éviter les confrontations infâmes et les convictions. Toute sa famille l'a conduite jusqu'à une demi-journée d'ici, comme Psyché [1] : la voilà où était autrefois la bonne reine Marguerite [2]. Voyez un peu les quatre sœurs, quelle étoile errante les domine ! En Espagne, en Angleterre, en Flandre, au fond de la Guienne. On fait le procès par contumace à la comtesse de Soissons. M. d'Alluye est exilé à Amboise : il parlait trop. On ne dit rien de M. de Luxembourg, quoiqu'il ait été confronté : les juges sont muets. Je m'en vais faire vos compliments à M^me^ de Meckelbourg, qui pleure et se tourmente fort.

[*A M^me^ de Grignan*] Paris, 22 février 1680.

Je ne vous parlerai que de la Voisin : ce ne fut point mercredi, comme je vous l'avais mandé, qu'elle fut brûlée ; ce ne fut qu'hier. Elle savait son arrêt dès lundi, chose extraordinaire ! Le soir elle dit à ses gardes : « Quoi ! nous ne ferons point *médianoche !* »

[1] Allusion au roman de La Fontaine où toute la famille de Psyché la conduit jusqu'au pied de la montagne sur laquelle habite son futur époux.

[2] Marguerite de Valois, sœur de François I^er^.

Elle mangea avec eux à minuit par fantaisie, car il n'était point jour maigre; elle but beaucoup de vin; elle chanta vingt chansons à boire. Le mardi, elle eut la question ordinaire, extraordinaire ; elle avait dîné et dormi huit heures; elle fut confrontée sur le matelas à MM^mes^ de Dreux et Le Féron, et à plusieurs autres : on ne parle point encore de ce qu'elle a dit; on croit toujours qu'on verra des choses étranges. Elle soupa le soir, et recommença, toute brisée qu'elle était, à faire la débauche avec scandale : on lui en fit honte, et on lui dit qu'elle ferait bien mieux de penser à Dieu et de chanter un *Ave, maris stella*, ou un *Salve*, que toutes ces chansons ; elle chanta l'un et l'autre en ridicule; elle dormit ensuite. Le mercredi se passa de même en confrontations et débauches, et chansons : elle ne voulut point voir de confesseur. Enfin le jeudi, qui était hier, on ne voulut lui donner qu'un bouillon : elle en gronda, craignant de n'avoir pas la force de parler à ces messieurs. Elle vint en carrosse de Vincennes à Paris ; elle étouffa un peu, et fut embarrassée : on la voulut faire confesser, point de nouvelles. A cinq heures on la lia; et avec une torche à la main, elle parut dans le tombereau, habillée de blanc ; c'est une sorte d'habit pour être brûlée; elle était fort rouge, et l'on voyait qu'elle repoussait le confesseur et le crucifix avec violence. Nous la vîmes passer à l'hôtel de Sully, M^me^ de Chaulnes, M^me^ de Sully, la comtesse de Fiesque, et bien d'autres. A Notre-Dame elle ne voulut jamais prononcer l'amende honorable, et à la Grève elle se défendit autant qu'elle put de sortir du tombereau : on l'en tira de force; on la mit sur le bûcher assise et liée avec du fer, on la couvrit de paille ; elle jura beaucoup, elle repoussa la paille cinq ou six fois ; mais enfin le feu s'augmenta, et on la perdit de vue, et ses cendres sont en l'air présentement. Voilà la mort de M^me^ Voisin, célèbre par ses crimes et par son impiété. Un juge, à qui mon fils disait l'autre jour que c'était une étrange chose que

de la faire brûler à petit feu, lui dit : « Ah Monsieur, il y a certains petits adoucissements, à cause de la faiblesse du sexe. — Eh quoi, Monsieur? On les étrangle? — Non; mais on leur jette des bûches sur la tête ; les garçons du bourreau leur arrachent la tête avec des crocs de fer. » Vous voyez bien, ma fille, que cela n'est pas si terrible que l'on pense : comment vous portez-vous de ce petit conte? Il m'a fait grincer des dents.

Une de ces misérables, qui fut pendue l'autre jour, avait demandé la vie à M. de Louvois, et qu'en ce cas elle dirait des choses étranges : elle fut refusée. « Eh bien ! dit-elle, soyez persuadé que nulle douleur ne me fera dire une seule parole. » On lui donna la question ordinaire, extraordinaire, et si extraordinairement extraordinaire qu'elle pensa y mourir, comme une autre qui expira, le médecin lui tenant le pouls, cela soit dit en passant. Cette femme donc souffrit tout l'excès de ce martyre sans parler. On la mène à la Grève; avant que d'être jetée, elle dit héroïquement : « Messieurs, assurez M. de Louvois que je suis sa servante, et que je lui ai tenu ma parole ; allons, qu'on achève. » Elle fut expédiée à l'instant. Que dites-vous de cette sorte de courage? Je sais encore mille petits contes agréables comme celui-là ; mais le moyen de tout dire?

[*A M^me^ de Grignan*] Paris, 28 février 1680.

M. de La Rochefoucauld nous conta hier qu'à Bruxelles la comtesse de Soissons avait été contrainte de sortir doucement de l'église, et que l'on avait fait une danse de chats liés ensemble, ou, pour mieux dire, une criaillerie par malice et un sabbat si épouvantable, qu'ayant crié en même temps que c'étaient des diables et des sorciers qui la suivaient, elle avait été obligée, comme je vous dis, de quitter la place, pour laisser passer cette folie, qui ne vient pas d'une trop bonne disposition des peuples. On ne dit rien de M. de Luxem-

bourg. Cette Voisin ne nous a rien produit de nouveau : elle a donné gentiment son âme au diable tout au beau milieu du feu ; elle n'a fait que passer de l'un à l'autre.

[*A Mme de Grignan*] Paris, 1er mai 1680

Mme de Dreux sortit hier de prison. Elle fut *admonestée*, qui est une très légère peine, avec cinq cents livres d'aumône. Cette pauvre femme a été un an dans une chambre où le jour ne venait que d'un très petit trou d'en haut, sans nouvelles, sans consolation. Sa mère, qui l'aimait très passionnément, qui était encore assez jeune et bien faite, et qu'elle aimait aussi, mourut, il y a deux mois, de la douleur de voir sa fille en cet état. Mme de Dreux, à qui on ne l'avait point dit fut reçue hier à bras ouverts de son mari et de toute sa famille, qui l'allèrent prendre à cette chambre de l'Arsenal. Sa première parole qu'elle dit, ce fut : « Et où est ma mère ? et d'où vient qu'elle n'est pas ici ? » M. de Dreux lui dit qu'elle l'attendait chez elle. Elle ne put sentir la joie de sa liberté, et demandait toujours ce qu'avait sa mère, et qu'il fallait qu'elle fût bien malade, puisqu'elle ne venait point l'embrasser. Elle arrive chez elle ! « Quoi ! je ne vois point ma mère ! je ne l'entends point ! » Elle monte avec précipitation ; on ne savait que lui dire : tout le monde pleurait, elle courait dans sa chambre, elle l'appelait ; enfin un père célestin, son confesseur, parut et lui dit qu'elle ne la trouverait point, qu'elle ne la verrait que dans le ciel, qu'il fallait se résoudre à la volonté de Dieu. Cette pauvre femme s'évanouit, et ne revint que pour faire des plaintes et des cris qui faisaient fendre le cœur, disant que c'était elle et la vue de son malheur qui l'avaient tuée ; qu'elle voudrait être morte en prison ; qu'elle ne pouvait rien sentir que la perte d'une si bonne mère. Le petit Coulanges était présent à ce spectacle ; il avait couru chez M. de Dreux, comme beaucoup d'autres, et il nous conta tout ceci hier au

soir, si naturellement et si touché lui-même, que M^me de Coulanges en eut les yeux rouges, et moi j'en pleurai sans pouvoir m'en empêcher. Que dites-vous, ma fille, de cette amertume, qui vient troubler sa joie et son triomphe, et les embrassements de toute sa famille et de tous ses amis ? Elle est encore aujourd'hui dans des pleurs que M. de Richelieu ne peut essuyer ; il a fait des merveilles dans toute cette affaire. Je me suis jetée insensiblement dans ce détail, que vous comprendrez mieux qu'une autre, et dont tout le monde est touché. On croit que M. de Luxembourg sera tout aussi bien traité que M^me de Dreux [1] ; car même il y avait des juges qui étaient d'avis de la renvoyer sans être *admonestée ;* et c'est une chose terrible que le scandale qu'on a fait sans pouvoir convaincre les accusés : cela marque aussi l'intégrité des juges.

VI. — CHOSES DE LA VILLE ET DE LA COUR

LE JEU A LA COUR DE LOUIS XIV

[*A M^me de Grignan*] Paris, 18 mars 1671.

Il y a présentement une nouvelle qui fait l'unique entretien de Paris. Le roi a commandé à M. de S... [2], de se défaire de sa charge, et tout de suite de sortir de Paris. Savez-vous pourquoi ? Pour avoir trompé au jeu, et avoir gagné cinq cent mille écus avec des cartes ajustées. Le cartier fut interrogé par le roi lui-même : il nia d'abord ; enfin, sur le pardon que Sa Majesté lui promit, il avoua qu'il faisait ce métier depuis longtemps ; on dit même que cela se répandra plus loin, car il y a plusieurs maisons où il fournissait de ces bonnes cartes rangées. Le roi a eu beaucoup de peine

[1] Il fut effectivement mis hors de cause peu de temps après.

[2] Le marquis de Cessac, maître de la garde-robe du roi.

à se résoudre à déshonorer un homme de la qualité de S...; mais voyant que depuis deux mois tous ceux qui jouaient avec lui étaient ruinés, Sa Majesté a cru qu'il y allait de sa conscience à faire éclater cette friponnerie. S... savait si bien le jeu des autres que toujours il faisait va-tout sur la dame de pique, parce que tous les piques étaient dans les autres jeux. Le roi perdait toujours à trente-un de trèfle, et disait : « Le trèfle ne gagne point contre le pique en ce pays-ci. » S... avait donné trente pistoles aux valets de chambre de Mme de La Vallière, pour leur faire jeter dans la rivière toutes les cartes qu'ils avaient, sous prétexte qu'elles n'étaient point bonnes, et avait introduit son cartier. Celui qui le conduisait dans cette belle vie s'appelle Pradier, et s'est éclipsé aussitôt que le roi défendit à S... de se trouver devant lui. S... aurait dû, s'il avait été innocent, se mettre en prison et demander qu'on lui fît son procès; mais il n'a pas pris ce chemin et a trouvé celui de Languedoc plus sûr : bien des gens lui conseillaient celui de la Trappe, après un malheur comme celui-là. Voilà de quoi on parle uniquement.

[*A Mme de Grignan*] 5 janvier 1672.

MM. Dangeau et Langlée ont eu de grosses paroles, à la rue des Jacobins, sur un payement de l'argent du jeu. Dangeau menaça; Langlée repoussa l'injure par lui dire qu'il ne se souvenait pas qu'il était Dangeau, et qu'il n'était pas sur le pied dans le monde d'un homme redoutable. On les accommoda; ils ont tous deux tort, et les reproches furent violents et peu agréables pour l'un et pour l'autre : Langlée est fier et familier au possible. Il jouait l'autre jour au brelan avec le comte de Gramont, qui lui dit, sur quelques manières un peu libres : « Monsieur de Langlée, gardez ces familiarités-là pour quand vous jouerez avec le roi. »

[*A M^me de Grignan*] Aux Rochers, 9 octobre 1675.

On joue des sommes immenses à Versailles : le hoca est défendu à Paris, sur peine de la vie, et on le joue chez le roi ; cinq mille pistoles en un matin, ce n'est rien. C'est un coupe-gorge ; chassez bien ce jeu de chez vous.

[*A M^me de Grignan*] Paris, 22 juillet 1676.

... On joue tous les jours dans l'appartement du roi ; c'est au reversi. Le roi et M^me de Montespan tiennent un jeu ; la Reine et M^me de Soubise, qui joue quand Sa Majesté prie Dieu : elle est de deux pistoles sur cent ; Monsieur et M. de Créqui, Dangeau et ses croupiers, Langlée et les siens : voilà où l'on voit perdre ou gagner tous les jours deux ou trois mille louis.

[*A M^me de Grignan*] Paris, 29 juillet 1676.

... Je voyais jouer Dangeau ; et j'admirais combien nous sommes sots au jeu auprès de lui. Il ne songe qu'à son affaire et gagne où les autres perdent ; il ne néglige rien, profite de tout, il n'est point distrait : en un mot sa bonne conduite défie la fortune ; aussi les deux cent mille francs en dix jours, les cent mille écus en un mois, tout cela se met sur le livre de sa recette...

... Enfin on quitte le jeu ; on n'a point du tout de peine à faire les comptes ; il n'y a point de jetons ni de marques ; les poules sont au moins de cinq, six ou sept cents louis, les grosses de mille, de douze cents. On en met d'abord vingt-cinq chacun, c'est cent ; et puis celui qui fait en met dix. On donne chacun quatre louis à celui qui a le quinola ; on passe ; et quand on fait jouer et qu'on ne prend pas la poule, on en met seize à la poule, pour apprendre à jouer mal à

propos. On parle sans cesse, et rien ne demeure sur le cœur. « Combien avez-vous de cœurs? — J'en ai deux, j'en ai trois, j'en ai un, j'en ai quatre. Il n'en a donc que trois, que quatre. » Dangeau est ravi de tout ce caquet : il découvre le jeu, il tire ses conséquences, il voit à qui il a affaire, enfin j'étais fort aise de voir cet excès d'habileté. Vraiment, c'est bien lui qui sait le dessous des cartes, car il sait toutes les autres couleurs.

[*A M. de Bussy*] Paris, 18 décembre 1678.

Pour revenir à la bassette, c'est une chose qui ne se peut représenter. On y perd fort bien cent mille pistoles en un soir. Pour moi, je trouve que passé ce qui se peut jouer d'argent comptant, le reste est dans les idées, et se joue au racquit, comme font les petits enfants[1]. Le roi paraît fâché de ces excès. Monsieur a mis toutes ses pierreries en gage.

QUERELLES DE GENTILSHOMMES

[*A Bussy-Rabutin*] Paris, 25 novembre 1655.

Le prince d'Harcourt et la Feuillade eurent querelle avant-hier chez Jeannin ; le prince disant que le chevalier de Gramont avait l'autre jour ses poches pleines d'argent, il en prit à témoin La Feuillade, qui dit que cela n'était point, et qu'il n'avait pas un sou. « Je vous dis que si. — Je vous dis que non. — Taisez-vous, La Feuillade. — Je n'en ferai rien. » Là-dessus, le prince lui jette une assiette à la tête; l'autre un couteau ; ni l'un ni l'autre ne porte : on se met entre deux; on les fait embrasser. Le soir ils se parlent au Louvre, comme si de rien n'était. Si vous avez jamais vu le procédé

[1] Mme de Montespan perdit 4 millions en une séance : elle força les banquiers de jouer jusqu'à ce qu'elle eût regagné cette somme.

des académistes[1] qui ont *campo*, vous trouverez que cette querelle y ressemble fort.

[*A M^me de Grignan*] Paris, 11 décembre 1673.

Voici une querelle qui faisait la nouvelle de Saint-Germain. M. le chevalier de Vendôme et M. de Vivonne font les amoureux de M^me de Ludres. M. le chevalier de Vendôme veut chasser M. de Vivonne. On s'écrie : « Et de quel droit? » Sur cela, il dit qu'il veut se battre contre M. de Vivonne : on se moque de lui. Non ! il n'y a point de raillerie : il veut se battre, et monte à cheval, et prend la campagne. Voici ce qui ne peut se payer, c'est d'entendre Vivonne : il était dans sa chambre, très mal de son bras[2], recevant les compliments de toute la cour; car il n'y a point eu de partage. « Moi, messieurs, dit-il, moi me battre; il peut fort bien me battre s'il veut, mais je le le défie de faire que je veuille me battre : qu'il se fasse casser l'épaule; qu'on lui fasse dix-huit incisions; et puis (on croit qu'il va dire « et puis nous nous battrons »), et puis, dit-il, nous nous accommoderons. Mais se moque-t-il de vouloir tirer sur moi? Voilà un beau dessein; c'est comme qui voudrait tirer dans une porte cochère[3]. Je me repens bien de lui avoir sauvé la vie au passage du Rhin : je ne veux plus faire de ces actions sans faire tirer l'horoscope de ceux pour qui je les fais; eussiez-vous jamais cru que c'eût été pour me percer le sein que je l'eusse remis sur la selle? » Mais tout cela d'un ton et d'une manière si folle, qu'on ne parlait d'autre chose à Saint-Germain.

[1] Les jeunes gens qui fréquentent les écoles appelées « académies ».

[2] Il avait été blessé au passage du Rhin.

[3] M. de Vivonne était fort gros.

[*A M^me^ de Grignan*] Paris, 28 juillet 1677.

D... [1] entra hier à la Bastille, pour avoir, chez M^me^ la comtesse de Soissons, levé la canne sur L..., et l'avoir touché, dit-on, quoique légèrement; le comte de Gramont se mit entre deux; les menaces furent vives. L... dit à D... qu'il était un lâche, et que dans un autre lieu il n'aurait pas fait tant de bruit. M^me^ la comtesse alla demander justice au roi contre l'insolence commise dans sa maison. Le roi lui dit qu'elle devrait se l'être faite à elle-même. Le cardinal de Bonzi lui fit des excuses pour D...; elle dit que c'était l'affaire du roi; que si elle eût été chez elle, elle l'eût fait jeter par les fenêtres. D... est à la Bastille; on va faire des compliments; je voudrais bien aller chez la L..., et faire compliment à D...; si vous ne voulez pas, je n'en ferai point du tout. La dispute était sur huit cents louis que doit L..., et qu'il veut que D... prenne sur Monsieur. « Vous me les payerez. — Je n'en ferai rien »; et le reste. On est si avide de nouvelles, qu'on a pris cette guenille, et qu'on ne parle d'autre chose.

[*A M^me^ de Grignan*] Paris, 30 juillet 1677.

D... est hors de la Bastille. Comme ce n'était que pour contenter M^me^ la comtesse, et que ce n'était ni pour le roi de France ni pour le roi d'Espagne; elle n'a pas poussé sa colère plus loin que les vingt-quatre heures. Ils seront accommodés devant les maréchaux de France. Cela est dur à D...; il faudra qu'il dise qu'il n'a point donné de coups de bâton, et les injures atroces lui demeureront. Tout ce procédé est si désagréable, qu'un homme que vous reconnaîtrez a dit que quand les joueurs ont tant de patience, ils devraient donner leurs épées aux cartes.

[1] Suivant les uns, il est question ici du comte d'Effiat et de M. de Louvigny; selon les autres (et c'est plus vraisemblable) de Dangeau et de Langlée.

MÉSAVENTURES ARRIVÉES A DES COURTISANS

[*A M. de Pomponne*] Paris, 1^er décembre 1664.

Il faut que je vous conte une petite historiette, qui est très vraie et qui vous divertira. Le roi se mêle depuis peu de faire des vers : MM. de Saint-Aignan et Dangeau lui apprennent comment il faut s'y prendre. Il fit l'autre jour un petit madrigal que lui-même ne trouva pas trop joli. Un matin il dit au maréchal de Gramont : « Monsieur le maréchal, lisez, je vous prie, ce petit madrigal, et voyez si vous en avez jamais vu un si impertinent : parce qu'on sait que depuis peu j'aime les vers, on m'en apporte de toutes les façons. » Le maréchal, après avoir lu, dit au roi : « Sire, Votre Majesté juge divinement bien de toutes choses : il est vrai que voilà le plus sot et le plus ridicule madrigal que j'aie jamais lu. » Le roi se mit à rire et lui dit : « N'est-il pas vrai que celui qui l'a fait est bien fat ? — Sire, il n'y a pas moyen de lui donner un autre nom. — Oh bien ! dit le roi, je suis ravi que vous m'en ayez parlé si bonnement ; c'est moi qui l'ai fait. — Ah ! Sire, quelle trahison ! que Votre Majesté me le rende ; je l'ai lu brusquement. — Non, monsieur le maréchal : les premiers sentiments sont toujours les plus naturels. » Le roi a fort ri de cette folie, et tout le monde trouve que voilà la plus cruelle petite chose que l'on puisse faire à un vieux courtisan. Pour moi qui aime toujours à faire des réflexions, je voudrais que le roi en fit là-dessus, et qu'il jugeât par là combien il est loin de connaître jamais la vérité.

[*A M^me de Grignan*] Paris, 5 février 1674.

L'archevêque de Reims[1] revenait hier fort vite de Saint-Germain ; c'était comme un tourbillon : il croit

[1] M. Le Tellier, frère de Louvois.

bien être grand seigneur, mais ses gens le croient encore plus que lui. Ils passaient au travers de Nanterre, *tra. tra, tra;* ils rencontrent un homme à cheval : *Gare ! Gare !* Ce pauvre homme veut se ranger, son cheval ne veut pas ; et enfin le carrosse et les six chevaux renversent cul par-dessus tête le pauvre homme et le cheval, et passent par-dessus, et si bien par dessus que le carrosse en fut versé et renversé. En même temps l'homme et le cheval, au lieu de s'amuser à être roués et estropiés, se relèvent miraculeusement, remontent l'un sur l'autre, et s'enfuient et courent encore, pendant que les laquais de l'archevêque et le cocher, et l'archevêque même, se mettent à crier : « Arrête, arrête ce coquin ! qu'on lui donne cent coups ! » L'archevêque en racontant ceci disait : « Si j'avais tenu ce maraud-là, je lui aurais rompu les bras et coupé les oreilles. »

[*A M^me^ de Grignan*] Paris, 4 février 1689.

... Vous ne serez pas fâchée aussi d'apprendre ce que c'est que d'avoir une belle compagnie, ou d'en avoir une mauvaise. M. de Louvois dit l'autre jour tout haut à M. de Nogaret : « Monsieur, votre compagnie est en fort mauvais état. — Monsieur, dit-il, je ne le savais pas. — Il faut le savoir, dit M. de Louvois ; l'avez-vous vue ? — Non, monsieur, dit Nogaret. — Il faudrait l'avoir vue, monsieur. — Monsieur, j'y donnerai ordre. — Il faudrait l'avoir donné. Il faut prendre un parti, monsieur : ou se déclarer courtisan, ou s'acquitter de son devoir quand on est officier. » Il me paraît que tout cela perce à jour M^me^ de Calvisson[1] : elle voit ce que c'est de négliger son service.

[1] C'était la mère du marquis de Nogaret.

LA RÉCEPTION DES CHEVALIERS DU SAINT-ESPRIT

[*A M^me de Grignan*] Paris, 3 janvier 1689.

... La cérémonie de vos *frères*[1] fut donc faite le jour de l'an à Versailles. Coulanges en est revenu, qui vous rend mille grâces de votre jolie réponse. J'ai admiré toutes les pensées qui vous viennent, et comme cela est tourné et juste sur ce qu'on vous a écrit. Voilà ce que je ne fais point au tiers et au quart, car je ne relis point leurs lettres, et cela est mal. Il m'a donc conté que l'on commença dès le vendredi, comme je vous l'ai dit : ces premiers étaient profès[2], avec de beaux habits et leurs colliers. Deux maréchaux de France étaient demeurés pour le samedi : le maréchal de Bellefonds était totalement ridicule, parce que, par modestie et par mine indifférente, il avait négligé de mettre des rubans au bas de ses chausses de page, de sorte que c'était une véritable nudité. Toute la troupe était magnifique, M. de la Trousse des mieux : il y eut un embarras dans sa perruque qui lui fit passer ce qui était à côté assez longtemps derrière, de sorte que sa joue était fort découverte ; il tirait toujours ce qui l'embarrassait, qui ne voulait pas venir : cela fut un petit chagrin. Mais, sur la même ligne, M. de Montchevreuil et M. de Villars s'accrochèrent l'un à l'autre d'une telle furie, les épées, les rubans, les dentelles, tous les clinquants, tout se trouva tellement mêlé, brouillé, embarrassé, toutes les petites parties crochues étaient si parfaitement entrelacées, que nulle main d'homme ne put les séparer : plus on y tâchait, plus on les brouillait, comme les anneaux des armes de Roger[3] ; enfin, toute la cérémonie, toutes les révé-

[1] M. de Grignan avait été nommé chevalier du Saint-Esprit, cette année-là.

[2] Ils avaient prêté serment, avaient fait leur profession de foi.

[3] Voir l'*Orlando furioso* de l'Arioste (X^e chant).

rences, tout le manège demeurant arrêté, il fallut les arracher de force, et le plus fort l'emporta. Mais ce qui déconcerta entièrement la gravité de la cérémonie, ce fut la négligence du bon d'Hocquincourt, qui était tellement habillé comme les Provençaux et les Bretons que, ses chausses de page étant moins commodes que celles qu'il avait d'ordinaire, sa chemise ne voulait jamais y demeurer, quelque prière qu'il lui en y fît; car, sachant son état, il tâchait incessamment d'y donner ordre, et ce fut toujours inutilement; de sorte que M^me^ la dauphine ne put tenir plus longtemps les éclats de rire. Ce fut une grande pitié : la majesté du roi en pensa être ébranlée, et jamais il ne s'était vu dans les registres de l'ordre l'exemple d'une telle aventure. Le roi dit le soir : « C'est toujours moi qui soutiens le pauvre M. d'Hocquincourt, car c'était la faute de son tailleur. » Mais enfin cela fut fort plaisant. Il est certain, ma chère bonne, que si j'avais eu mon gendre dans cette cérémonie, j'y aurais été avec ma chère fille; il y avait bien des places de reste, tout le monde ayant cru qu'on s'y étoufferait, et c'était comme à ce carrousel. Le lendemain toute la cour brillait de cordons bleus; toutes les belles tailles et les jeunes gens par-dessus les justaucorps, les autres dessous. Vous aurez à choisir, tout au moins en qualité de belle taille. Vous deviez me mander qui ont été ceux qui ont chargé leur conscience de répondre pour M. de Grignan. On m'a dit qu'on manderait aux absents de prendre le cordon que le roi leur envoie avec la croix : c'est à M. le chevalier à vous le mander. Voilà le chapitre des cordons bleus épuisé.

UN GENTILHOMME RIDICULE

[*A M^me^ de Grignan*] Paris, 7 janvier 1689.

... Vous voulez donc que j'écrive à M^me^ de Solre? Eh, mon Dieu! à quoi m'engagez-vous? Il faut prendre

un style qui est le cothurne pour moi[1]. Coulanges nous fit l'autre jour un fort plaisant conte : ce fut comme un enthousiasme. Il dit que le comte de Solre entra chez M. de Chauvri[2], suivi de deux crocheteurs ; qu'il fit mettre à terre deux coffres qu'ils avaient peine à porter ; qu'il tira du premier qui fut ouvert une brassée de papiers, et lui dit, en les jetant sur la table : « Monsieur, ce sont les titres de trente-sept chevaliers de la Toison d'Or de ma maison[3] ; » que M. de Chauvri, tout embarrassé, lui dit : « Eh, monsieur, il n'en faut pas tant! Vous me brouillez tous mes papiers ; je ne saurai plus retrouver les preuves de monsieur un tel et de monsieur un tel, car ces deux noms ne sont pas comme le vôtre » ; que M. de Chauvri le pria d'en demeurer là ; et que le comte de Solre, ne l'écoutant seulement pas, lui tira une grande liasse : « Monsieur, lui dit-il, voici le contrat de mariage d'un de mes grands-pères avec Sabine de Bavière. » — « Hé, monsieur ! hé, monsieur ! dit M. de Chauvri, en voilà plus qu'il n'en faut. » Là-dessus M. de Solre prend un grand rouleau, et, se faisant aider à le dérouler, l'étend tout du long de la chambre, et lui fait voir qu'il remonte et finit deux de ses branches par des têtes couronnées ; et toujours M. de Chauvri disant avec chagrin : « Hé, monsieur, je ne retrouverai jamais tous mes papiers. » Coulanges nous joua cela si follement et si plaisamment, qu'autant que cette scène est plate sur le papier, autant elle était jolie à voir représenter. Voyez donc ce que vous voulez que j'écrive à cette femme toute pleine de Toison d'Or : il faudra que nous nous réjouissions avec l'ordre du Saint-Esprit d'avoir un si grand sujet : je ne vous réponds pas que j'écrive.

[1] Le cothurne était une chaussure à haut talon dont se servaient en Grèce les acteurs tragiques. Ici le mot a le sens de « noblesse », « élévation ».

[2] Généalogiste du roi.

[3] Sept de ses aïeux avaient obtenu la Toison d'Or.

TOILETTES ET COIFFURES

[*A M^me^ de Grignan*] Paris, 18 mars 1671.

... J'allai voir l'autre jour cette duchesse de Ventadour ; elle était belle comme un ange. M^me^ la duchesse de Nevers y vint coiffée à faire rire ; il faut m'en croire, car vous savez comme j'aime la mode excessive. La Martin[1] l'avait *brétaudée* par plaisir comme un patron de mode ; elle avait donc tous les cheveux coupés sur la tête, et frisée *naturellement* par cent papillotes qui lui font souffrir mort et passion toute la nuit. Cela fait une petite tête de chou ronde, sans que rien accompagne les côtés. Ma fille, c'était la plus ridicule chose que l'on pût imaginer : elle n'avait point de coiffe : mais encore passe, elle est jeune et jolie ; mais toutes ces femmes de Saint-Germain, et cette La Mothe surtout, se font *testonner* par la Martin ; cela est au point que le roi et toutes les dames sensées en pâment de rire : elles en sont encore à cette jolie coiffure que Montgobert sait si bien ; je veux dire ces boucles renversées. Voilà tout ; on se divertit extrêmement à voir outrer cette nouvelle mode jusqu'à la folie.

[*A M^me^ de Grignan*] Paris, 1^er^ avril 1671.

... Les coiffures *hurluberlu* m'ont fort divertie ; il y en a que l'on voudrait souffleter. La Choiseul ressemblait, comme dit Ninon, à un *printemps d'hôtellerie*[2] comme deux gouttes d'eau : cette comparaison est excellente.

[1] Fameuse coiffure de l'époque.

[2] Un mauvais tableau, comme il y en a dans les auberges.

[*A M^me^ de Grignan*] Paris, 4 avril 1671.

Je vous mandai l'autre jour la coiffure de M^me^ de Nevers, et dans quel excès la Martin avait poussé cette mode ; mais il y a une certaine médiocrité qui m'a charmée, et qu'il vous faut apprendre, afin que vous ne vous amusiez plus à faire cent petites boucles sur vos oreilles, qui sont défrisées en un moment, qui siéent mal, et qui ne sont non plus à la mode présentement que la coiffure de la reine Catherine de Médicis. Je vis hier la duchesse de Sully et la comtesse de Guiche : leurs têtes sont charmantes ; je suis rendue. Cette coiffure est faite justement pour votre visage ; vous serez comme un ange, et cela est fait en un moment. Tout ce qui me fait de la peine, c'est que cette mode, qui laisse la tête découverte, me fait craindre pour les dents. Voici ce que *Trochanire* [1], qui vient de Saint-Germain, et moi, nous allons vous aire entendre si nous pouvons. Imaginez-vous une tête partagée à la paysanne jusqu'à deux doigts du bourrelet ; on coupe les cheveux de chaque côté, d'étage en étage, dont on fait de grosses boucles rondes et négligées, qui ne viennent pas plus bas qu'un doigt au-dessous de l'oreille ; cela fait quelque chose de fort jeune et de fort joli, et comme deux gros bouquets de cheveux de chaque côté. Il ne faut pas couper les cheveux trop court ; car, comme il faut les friser *naturellement*, les boucles qui en emportent beaucoup ont attrapé plusieurs dames, dont l'exemple doit faire trembler les autres. On met les rubans comme à l'ordinaire, et une grosse boucle nouée entre le bourrelet et la coiffure ; quelquefois on la laisse traîner jusqu'à la gorge. Je ne sais si nous vous avons bien représenté la mode ; je ferai coiffer une poupée pour vous l'envoyer ; et puis, au bout de tout

[1] M^me^ de la Troche.

cela, je meurs de peur que vous ne vouliez point prendre toute cette peine. Ce qui est vrai, c'est que la coiffure que fait Montgobert n'est plus supportable. Du reste, consultez votre paresse et vos dents ; mais ne m'empêchez pas de souhaiter que je puisse vous voir coiffée ici comme les autres. Je vous vois, vous m'apparaissez, et cette coiffure est faite pour vous ; mais qu'elle est ridicule à certaines dames, dont l'âge où la beauté ne conviennent pas !...

... Après tout, nous ne vous conseillons point de faire couper vos beaux cheveux ; et pour qui, bon Dieu ! Cette mode durera peu ; elle est mortelle pour les dents : taponnez-vous seulement par grosses boucles, comme vous faisiez quelquefois ; car les petites boucles rangées de Montgobert sont justement du temps du roi Guillemot.

[*A M^me^ de Grignan*] Paris, 6 novembre 1676.

M'y voici donc arrivée. J'ai dîné chez cette bonne Bagnols ; j'ai trouvé M^me^ de Coulanges dans cette chambre belle et brillante du soleil, où je vous ai tant vue quasi aussi brillante que lui. Cette pauvre convalescente m'a reçue agréablement. Elle veut vous écrire deux mots ; c'est peut-être quelque nouvelle de l'autre monde, que vous serez bien aise de savoir. Elle m'a conté les transparents. Avez-vous ouï parler des transparents ? Ce sont des habits entiers des plus beaux brocarts d'or et d'azur qu'on puisse voir, et pardessus des robes noires transparentes, ou de belle dentelle d'Angleterre, ou de chenilles veloutées sur un tissu, comme ces dentelles d'hiver que vous avez vues ; et voilà la mode. C'est avec cela qu'on fit un bal le jour de Saint-Hubert, qui dura une demi-heure ; personne n'y voulut danser. Le roi y poussa M^me^ d'Heudicourt à vive force. Elle obéit ; mais enfin le combat finit faute de combattants. Les beaux justaucorps en broderie destinés pour Villers-Cotterets servent le soir

aux promenades, et ont servi à la Saint-Hubert. M. le Prince a mandé de Chantilly aux dames que leurs transparents seraient mille fois plus beaux si elles voulaient les mettre à cru ; je doute qu'elles fussent mieux...

... M. de Langlée a donné à M^me^ de Montespan une robe d'or sur or, rebrodé d'or, rebordé d'or, et par-dessus un or frisé, rebroché d'un or mêlé avec un certain or, qui fait la plus divine étoffe qui ait jamais été imaginée : ce sont les fées qui ont fait cet ouvrage en secret ; âme vivante n'en avait connaissance. On la voulut donner aussi mystérieusement qu'elle avait été fabriquée. Le tailleur de M^me^ de Montespan lui apporta l'habit qu'elle lui avait ordonné ; il en avait fait le corps sur des mesures ridicules : voilà des cris et des gronderies, comme vous pouvez le penser. Le tailleur dit en tremblant : « Madame, comme le temps presse, voyez si cet autre habit que voilà ne pourrait point vous accommoder, faute d'autre. » On découvrit l'habit : « Ah, la belle chose ! ah ! quelle étoffe ! vient-elle du ciel ? il n'y en a point de pareille sur la terre. » On essaye le corps : il est à peindre. Le roi arrive ; le tailleur dit : « Madame, il est fait pour vous. » On comprend que c'est une galanterie ; mais qui peut l'avoir faite ? « C'est Langlée, » dit le Roi « C'est Langlée assurément, dit M^me^ de Montespan ; personne que lui ne peut avoir imaginé une telle magnificence ; c'est Langlée, c'est Langlée ! » Tout le monde répète : « C'est Langlée ! » Les échos en demeurent d'accord, et disent : « C'est Langlée ! » Et moi, ma fille, je vous dis, pour être à la mode : « C'est Langlée ! »

[*A M. de Chaulnes*] Grignan, 15 mai 1691.

... Parlons maintenant de la plus grande affaire qui soit à la cour. Votre imagination va tout droit à de nouvelles entreprises ; vous croyez que le roi, non content de Mons et de Nice, veut encore le siège de

Namur : point du tout ; c'est une chose qui a donné beaucoup plus de peine à Sa Majesté et qui lui a coûté plus de temps que ses dernières conquêtes : c'est la défaite des *fontanges* à plate couture. Plus de coiffures élevées jusque aux nues, plus de *casques*, plus de *rayons*, plus de *bourgognes*, plus de *jardinières :* les princesses ont paru de trois quartiers moins hautes qu'à l'ordinaire ; on fait usage de ses cheveux comme on faisait il y a dix ans. Ce changement a fait un bruit et un désordre à Versailles qu'on ne saurait vous représenter. Chacun raisonnait à fond sur cette matière, et c'était l'affaire de tout le monde. On nous assure que M. de Langlée à fait un traité sur ce changement, pour envoyer dans les provinces : dès que nous l'aurons, Monsieur, nous ne manquerons pas de vous l'envoyer ; et cependant je baise très humblement les mains de Votre Excellence.

II

LA GRANDE HISTOIRE

I. — LE PROCÈS DE FOUQUET[1]

[A *M. de Pomponne*] Paris, 17 novembre 1664.

Aujourd'hui lundi 17 novembre, M. Fouquet a été pour la seconde fois sur la sellette. Il s'est assis sans façon comme l'autre fois. M. le Chancelier[2] a recommencé à lui dire de lever la main : il a répondu qu'il avait dit les raisons qui l'empêchaient de prêter le serment. Là-dessus M. le Chancelier s'est jeté dans de grands discours, pour faire voir le pouvoir légitime de la chambre ; que le Roi l'avait établie, et que les commissions avaient été vérifiées par les commissions souveraines. M. Fouquet a répondu que souvent on faisait des choses par autorité, que quelquefois on ne trouvait pas justes quand on y avait fait réflexion. M. le Chancelier a interrompu : « Comment, vous dites donc que le roi abuse de sa puissance ? » M. Fouquet a répondu : « C'est vous qui le dites, Monsieur, et non pas moi : ce n'est point ma pensée, et j'admire

[1] Nicolas Fouquet, surintendant des finances depuis 1653, était un ministre prévaricateur qui avait réalisé par des procédés fort blâmables d'énormes profits. Arrêté le 5 septembre 1661, il fut traduit devant la chambre de justice de l'Arsenal, le 14 novembre 1664. Pour le perdre plus sûrement, ses ennemis, au premier rang desquels était Colbert, joignirent à l'accusation de péculat, celle de complot contre la sûreté du royaume. On sait qu'il fut condamné au bannissement et à la confiscation ; mais que le roi commua cette peine en détention perpétuelle : ce qui était une aggravation. Il mourut à la prison de Pignerol en 1680. — Cette relation pathétique du procès de Fouquet est adressée au marquis de Pomponne, relégué à Verdun depuis trois ans.

[2] Pierre Séguier, garde des sceaux (1588-1672)

qu'en l'état où je suis, vous me vouliez faire une affaire avec le Roi; mais, Monsieur, vous savez bien vous-même qu'on peut être surpris. Quand vous signez un arrêt, vous le croyez juste ; le lendemain vous le cassez : vous voyez qu'on peut changer d'avis et d'opinion. — Mais cependant, a dit M. le Chancelier, quoique vous ne connaissiez pas la Chambre, vous lui répondez, vous lui présentez des requêtes, et vous voilà sur la sellette. — Il est vrai, Monsieur, a-t-il répondu, j'y suis; mais je n'y suis pas par ma volonté; on m'y mène : il y a une puissance à laquelle il faut obéir, et c'est une mortification que Dieu me fait souffrir, et que je reçois de sa main. Peut-être pouvait-on bien me l'épargner, après les services que j'ai rendus, et les charges que j'ai eu l'honneur d'exercer. » Après cela, M. le Chancelier a continué l'interrogatoire de la pension des gabelles, où M. Fouquet a répondu. Les interrogations continueront, et je continuerai de vous les mander fidèlement. Je voudrais seulement savoir si mes lettres vous sont rendues sûrement...

Mardi au soir, 18 novembre 1664.

J'ai reçu votre lettre, qui m'a fait bien voir que je n'oblige pas un ingrat : jamais je n'ai rien vu de si agréable ni de si obligeant. Il faudrait être bien exempte d'amour-propre pour n'être pas sensible à des louanges comme les vôtres. Je vous assure donc que je suis ravie que vous ayez bonne opinion de mon cœur, et je vous assure de plus, sans vouloir vous rendre douceur pour douceur, que j'ai une estime pour vous infiniment au-dessus des paroles dont on se sert pour expliquer ce que l'on pense ; et que j'ai une joie et une consolation de vous pouvoir entretenir d'une affaire où nous prenons tous deux tant d'intérêt. Je suis bien aise que votre cher solitaire[1] en ait sa part.

[1] Arnauld d'Andilly, solitaire de Port-Royal.

Je croyais bien aussi que vous instruiriez votre incomparable voisine [1]. Vous me mandez une agréable nouvelle en m'apprenant que je fais un peu de progrès dans son cœur ; il n'y en a point où je sois plus aise d'avancer : quand je veux avoir un peu de joie, je pense à elle et à son palais enchanté. Mais je reviens à nos affaires ; insensiblement je m'amusais à vous parler des sentiments que j'ai pour vous et pour votre aimable amie.

Aujourd'hui notre cher ami est encore allé sur la sellette. L'abbé d'Effiat l'a salué en passant. Il lui a dit en lui rendant son salut : « Monsieur, je suis votre très humble serviteur, » avec cette mine riante et fine que nous connaissons. L'abbé d'Effiat a été si saisi de tendresse, qu'il n'en pouvait plus.

Aussitôt que M. Fouquet a été dans la chambre, Monsieur le Chancelier lui a dit de s'asseoir. Il a répondu : « Monsieur, vous prîtes hier avantage de ce que je m'étais assis : vous croyez que c'est reconnaître la chambre. Puisque cela est, je vous prie de trouvet bon que je ne me mette pas sur la sellette. » Sur cela, M. le Chancelier a dit qu'il pouvait donc se retirer. M. Fouquet a répondu : « Je ne prétends point par là faire un incident nouveau. Je veux seulement, si vous le trouvez bon, faire ma protestation ordinaire, et en prendre acte : après quoi je répondrai. » Il a été fait comme il a souhaité ; il s'est assis, et on a continué la pension des gabelles, à quoi il a parfaitement bien répondu. S'il continue, ses interrogations lui seront bien avantageuses. On parle fort à Paris de son admirable esprit et de sa fermeté. Il a mandé une chose qui me fait frissonner : il conjure une de ses amies de lui faire savoir son arrêt par une certaine voie enchantée, bon ou mauvais, comme Dieu

[1] M^me du Plessis Guénégaud. Son mari avait été enveloppé dans la disgrâce de Fouquet.

[2] Il était le frère de Cinq-Mars.

le lui enverra, sans préambule, afin qu'il ait le temps de recevoir la nouvelle par ceux qui viendront la lui dire; ajoutant que, pourvu qu'il ait une demi-heure pour se préparer, il est capable de recevoir sans émotion tout le pis qu'on lui puisse apprendre. Cet endroit-là me fait pleurer, et je suis assurée qu'il vous serre le cœur.

Mercredi.

On n'est point entré aujourd'hui en la chambre, à cause de la maladie de la Reine [1], qui a été à l'extrémité : elle est un peu mieux. Elle reçut hier au soir Notre-Seigneur comme viatique. Ce fut la plus magnifique et la plus triste chose du monde, de voir le Roi et toute la cour, avec des cierges et mille flambeaux, aller quérir et reconduire le saint sacrement. Il fut reçu avec une infinité de lumières. La Reine fit un effort pour se soulever, et le reçut avec une dévotion qui fit fondre en larmes tout le monde. Ce n'était pas sans peine qu'on l'avait mise en cet état. Il n'y avait eu que le Roi capable de lui faire entendre raison ; à tous les autres elle avait dit qu'elle voulait bien communier, mais non pas pour mourir : on avait été deux heures à la résoudre.

L'extrême approbation que l'on donne aux réponses de M. Fouquet déplaît infiniment à Petit [2] : on croit même qu'il engagera Puis... à faire le malade pour interrompre le cours des admirations, et avoir le loisir de prendre un peu haleine des autres mauvais succès. Je suis très humble servante du cher solitaire, de Mme votre femme et de l'adorable Amalthée [3].

[1] Il s'agit de la jeune reine Marie-Thérèse.

[2] « Petit » désigne ici Colbert, de même qu'un peu plus bas « Puis... » c'est le chancelier Séguier. Mme de Sévigne se sert souvent de termes de convention pour désigner les personnages qu'elle ne veut pas nommer.

[3] Mme du Plessis-Guénegaud, dont Mlle de Scudéry avait fait le portrait sous le nom d'Amalthée dans son roman de *Clélie*.

Le jeudi 20 novembre 1664.

M. Fouquet a été interrogé ce matin sur le marc d'or[1] ; il a très bien répondu. Plusieurs juges l'ont salué. M. le Chancelier en a fait reproche, et a dit que ce n'était point la coutume, et au conseiller breton : « C'est à cause que vous êtes de Bretagne que vous saluez si bas M. Fouquet[2]. » En repassant par l'Arsenal, à pied, pour se promener, M. Fouquet a demandé quels ouvriers il voyait : on lui a dit que c'étaient des gens qui travaillaient à un bassin de fontaine. Il y est allé, et en a dit son avis, et puis s'est tourné en riant vers Artagnan[3], et lui a dit : « N'admirez-vous point de quoi je me mêle ? Mais c'est que j'ai été autrefois assez habile sur ces sortes de choses-là. » Ceux qui aiment M. Fouquet trouvent cette tranquillité admirable : je suis de ce nombre. Les autres disent que c'est une affectation : voilà le monde. M^me^ Fouquet sa mère a donné un emplâtre à la Reine, qui l'a guérie de ses convulsions, qui étaient à proprement parler des vapeurs. La plupart, suivant leur désir, se vont imaginant que la Reine prendra cette occasion pour demander au Roi la grâce de ce pauvre prisonnier : mais pour moi, qui entends un peu parler des tendresses de ce pays-là, je n'en crois rien du tout. Ce qui est admirable, c'est le bruit que tout le monde fait de cet emplâtre, disant que c'est une sainte que M^me^ Fouquet et qu'elle peut faire des miracles.

Vendredi 21 novembre.

Aujourd'hui 21, on a interrogé M. Fouquet sur les cires et sucres. Il s'est impatienté sur certaines objec-

[1] Droit que payait chaque nouveau titulaire d'un office.

[2] Il s'adressait à M. Hérault, conseiller du Parlement de Bretagne.

[3] Charles de Batz, connu sous le nom de d'Artagnan, capitaine des mousquetaires.

tions qu'on lui faisait, et qui lui ont paru ridicules. Il l'a un peu trop témoigné et a répondu avec un air et une hauteur qui ont déplu. Il se corrigera, car cette manière n'est pas bonne; mais en vérité la patience échappe : il me semble que je ferais tout comme lui...

Samedi au soir.

M. Fouquet est entré ce matin à la chambre. On l'a interrogé sur les octrois : il a été très mal attaqué et s'est très bien défendu. Ce n'est pas, entre nous, que ce ne soit un endroit des plus glissants de son affaire. Je ne sais quel bon ange l'a averti qu'il avait été trop fier; mais il s'en est corrigé aujourd'hui, comme on s'est corrigé de le saluer. On ne rentrera que mercredi à la chambre; je ne vous écrirai aussi que ce jour-là. Au reste, si vous continuez à me tant plaindre de la peine que je prends de vous écrire, et à me prier de ne point continuer, je croirai que c'est vous qui vous ennuyez de lire mes lettres, et qui vous trouvez fatigué d'y faire réponse; mais sur cela je vous promets encore de faire mes lettres plus courtes, si je puis; et je vous tiens quitte de la peine de me répondre, quoique j'aime vos lettres. Après ces déclarations, je ne pense pas que vous espériez d'empêcher le cours de mes gazettes. Quand je songe que je vous fais un peu de plaisir, j'en ai beaucoup. Il se présente si peu d'occasions de témoigner son estime et son amitié, qu'il ne faut pas les perdre quand elles viennent s'offrir. Je vous supplie de faire tous mes compliments chez vous et dans votre voisinage. La Reine est bien mieux.

Le lundi 24 novembre 1664.

Si j'en croyais mon cœur, c'est moi qui vous suis véritablement obligée de recevoir si bien le soin que je prends de vous instruire. Croyez-vous que je ne trouve point de consolation en vous écrivant? Je vous

assure que j'y en trouve beaucoup, et que je n'ai pas moins de plaisir à vous entretenir que vous en avez à lire mes lettres Tous les sentiments que vous avez sur ce que je vous mande sont bien naturels; celui de l'espérance est commun à tout le monde, sans que l'on puisse dire pourquoi ; mais enfin cela soutient le cœur.

Je fus dîner à Sainte-Marie de Saint-Antoine, il y a deux jours. La mère supérieure me conta en détail quatre visites que Puis... lui a faites depuis trois mois, et dont je suis infiniment étonnée. Il lui vint dire que le bienheureux évêque de Genève[1] lui avait obtenu des grâces si particulières pendant la maladie qu'il avait eue cet été, qu'il ne pouvait douter de l'obligation qu'il lui avait; qu'il la suppliait de faire prier pour lui toute la communauté. Il lui donna mille écus pour accomplir son vœu. Il la pria de lui faire voir le cœur du bienheureux. Quand il fut à la grille, il se jeta à genoux, et fut plus d'un quart d'heure fondu en larmes, apostrophant ce cœur, lui demandant une étincelle du feu dont l'amour de Dieu l'avait consumé. La mère supérieure pleurait de son côté; elle lui donna des reliques du bienheureux. Il les porte incessamment. Il parut pendant ces quatre visites si touché du désir de son salut, si rebuté de la cour, si transporté de l'envie de se convertir, qu'une plus fine que la supérieure y aurait été trompée. Elle lui parla adroitement de l'affaire de M. Fouquet; il lui répondit comme un homme qui ne regarderait que Dieu seul, qu'on ne le connaissait point, qu'on verrait, et qu'enfin il ferait justice selon Dieu, sans rien considérer que lui. Je ne fus jamais plus surprise que d'entendre tout ce discours. Si vous me demandez maintenant ce que j'en pense, je vous dirai que je n'en sais rien, que je n'y comprends rien, et que d'un autre côté je ne conçois pas à quoi peut servir cette comédie, et, si ce

[1] Saint François de Sales.

n'en est pas une, comment il accommode tous les pas qu'il a faits depuis ce temps avec de si belles paroles? Voilà de ces choses qu'il faut que le temps explique, car d'elles-mêmes, elles sont obscures : cependant n'en parlez point; car la mère supérieure m'a priée de ne pas faire courir cette petite histoire...

Mercredi 26 novembre.

Ce matin M. le Chancelier a interrogé M. Fouquet; mais sa manière a été différente : il semble qu'il soit honteux de recevoir tous les jours sa leçon par B*** [1]. Il a dit au rapporteur [2] de lire l'article sur quoi on voulait interroger l'accusé; le rapporteur a lu, et cette lecture a duré si longtemps qu'il était dix heures et demie quand on eut fini. Il a dit : « Qu'on fasse entrer Fouquet; » et puis il s'est repris : « M. Fouquet; » mais il s'est trouvé qu'il n'avait point dit qu'on le fît venir, de sorte qu'il était encore à la Bastille. On l'est donc allé quérir : il est venu à onze heures. On l'a interrogé sur les octrois : il a fort bien répondu; pourtant il s'est allé embrouiller sur certaines dates, sur lesquelles on l'aurait bien embarrassé, si on avait été bien habile et bien éveillé; mais au lieu d'être alerte, M. le Chancelier sommeillait doucement. On se regardait, et je pense que notre pauvre ami en aurait ri s'il avait osé. Enfin il s'est remis, et a continué d'interroger; et quoique M. Fouquet ait trop appuyé sur cet endroit où on le pouvait pousser, il s'est trouvé pourtant que par l'événement il aura bien dit; car dans son malheur il a de certains petits bonheurs qui n'appartiennent qu'à lui. Si l'on travaille tous les jours aussi doucement qu'aujourd'hui, le procès durera encore un temps infini.

[1] Louis Berrier, conseiller d'État, ou Boucherat, maître des requêtes.

[2] Olivier le Fèvre d'Ormesson. Il fut disgracié à la suite du procès de Fouquet. Il a laissé des mémoires sur la période qui va de 1643-1672.

Je vous écrirai tous les soirs ; mais je n'enverrai ma lettre que le samedi soir ou le dimanche : elle vous rendra compte de jeudi, vendredi et samedi ; et il faudrait que l'on pût vous en faire tenir encore une le jeudi, qui vous apprendrait le lundi, mardi et mercredi ; et ainsi les lettres n'attendraient pas longtemps chez vous. Je vous conjure de faire mes compliments à votre solitaire et à votre chère moitié. Je ne vous dis rien de votre chère voisine[1] ; ce sera bientôt à moi à vous en donner des nouvelles.

Jeudi 27 novembre 1664.

On a continué aujourd'hui les interrogatoires sur les octrois. M. le Chancelier avait bonne intention de pousser M. Fouquet aux extrémités, et de l'embarrasser ; mais il n'en est pas venu à bout. M. Fouquet s'est fort bien tiré d'affaire. Il n'est entré qu'à onze heures, parce que M. le Chancelier a fait lire le rapporteur, comme je vous l'ai mandé ; et, malgré toute cette belle dévotion, il disait toujours le pis contre notre pauvre ami. Le rapporteur prenait toujours son parti, parce que le Chancelier ne parlait que pour un côté. Enfin il a dit : « Voici un endroit sur quoi l'accusé ne pourra pas répondre. » Le rapporteur a dit : « Ah ! Monsieur, pour cet endroit-là, voici l'emplâtre qui le guérit, » et a dit une très forte raison, et puis il a ajouté : « Monsieur, dans la place où je suis, je dirai toujours la vérité, de quelque manière qu'elle se rencontre. » On a souri de l'*emplâtre*, qui a fait souvenir de celui qui a tant fait de bruit[2]. Sur cela, on a fait entrer l'accusé, qui n'a pas été une heure dans la chambre, et, en sortant, plusieurs ont fait compliment à d'Ormesson de sa fermeté.

Il faut que je vous conte ce que j'ai fait. Imaginez-

[1] M^me^ du Plessis-Guénégaud.

[2] Celui que la mère de Fouquet avait donné à la Reine.

vous que des dames m'ont proposé d'aller dans une maison qui regarde droit dans l'Arsenal, pour voir revenir notre pauvre ami. J'étais masquée [1] ; je l'ai vu venir d'assez loin. M. d'Artagnan était auprès de lui ; cinquante mousquetaires à trente ou quarante pas derrière. Il paraissait assez rêveur. Pour moi, quand je l'ai aperçu, les jambes m'ont tremblé, et le cœur m'a battu si fort, que je n'en pouvais plus. En s'approchant de nous pour rentrer dans son trou, M. d'Artagnan l'a poussé, et lui a fait remarquer que nous étions là. Il nous a donc saluées, et a pris cette mine riante que vous lui connaissez. Je ne crois pas qu'il m'ait reconnue ; mais je vous avoue que j'ai été étrangement saisie, quand je l'ai vu rentrer dans cette petite porte. Si vous saviez combien on est malheureux quand on a le cœur fait comme je l'ai, je suis assurée que vous auriez pitié de moi ; mais je pense que vous n'en êtes pas quitte à meilleur marché, de la manière dont je vous connais.

J'ai été voir notre chère voisine ; je vous plains autant de ne l'avoir plus, que nous nous trouvons heureux de l'avoir. Nous avons bien parlé de notre cher ami ; elle a vu Sapho [2] qui lui a redonné du courage. Pour moi, j'irai demain en reprendre chez elle ; car de temps en temps je sens que j'ai besoin de réconfort. Ce n'est pas que l'on ne dise mille choses qui doivent donner de l'espérance ; mais, mon Dieu ! j'ai l'imagination si vive que tout ce qui est incertain me fait mourir.

Vendredi 28 novembre.

Dès le matin on est entré à la chambre. M. le Chancelier a dit qu'il fallait parler des quatre prêts [3] ; sur

[1] Les dames portaient encore le masque pour sortir.

[2] Mlle de Scudéry ; c'est le nom qu'elle se donnait à elle-même dans le *Grand Cyrus*.

[3] Prêts faits au roi par Fouquet.

quoi d'Ormesson a dit que c'était une affaire de rien, et sur laquelle on ne pouvait rien reprocher à M. Fouquet ; qu'il l'avait dit dès le commencement du procès. On a voulu le contredire : il a prié qu'il pût expliquer la chose comme il la concevait, et a prié son camarade de l'écouter[1]. On l'a fait, et il a persuadé la cour que cet article n'était pas considérable. Sur cela on a dit de faire entrer l'accusé : il était onze heures. Vous remarquerez qu'il n'est pas plus d'une heure sur la sellette. M. le Chancelier a voulu parler de ces quatre prêts. M. Fouquet a prié qu'on voulût lui laisser dire ce qu'il n'avait pu dire la veille sur les octrois ; on l'a écouté : il a dit des merveilles ; et comme le chancelier lui disait : « Avez-vous eu votre décharge de l'emploi de cette somme ? » il a dit : « Oui, monsieur, mais ç'a été conjointement avec d'autres affaires », qu'il a marquées, et qui viendront en leur temps. « Mais, a dit M. le Chancelier, quand vous avez eu vos décharges, vous n'aviez pas encore fait la dépense ? — Il est vrai, a-t-il dit, mais les sommes étaient destinées. — Ce n'est pas assez, a dit M. le Chancelier. — Mais, monsieur, par exemple, a dit M. Fouquet, quand je vous donnais vos appointements, quelquefois j'en avais la décharge un mois auparavant ; et comme cette somme était destinée, c'était comme si elle eût été donnée. » M. le Chancelier a dit : « Il est vrai, je vous en avais l'obligation. » M. Fouquet a dit que ce n'était point pour le lui reprocher, qu'il se trouvait heureux de le pouvoir servir dans ce temps-là ; mais que les exemples lui revenaient selon qu'il en avait besoin.

On ne rentrera que lundi. Il est certain qu'il semble qu'on veuille traîner l'affaire en longueur. Puis... a promis de faire parler l'accusé le moins qu'il pourrait. On trouve qu'il dit trop bien. On voudrait donc l'inter-

[1] Le Cormier de Sainte-Hélène, conseiller au Parlement de Rouen, rapporteur avec d'Ormesson

roger légèrement, et ne pas parler sur tous les articles. Mais lui, il veut parler sur tout, et ne veut pas qu'on juge son procès sur des chefs sur lesquels il n'aura pas dit ses raisons. Puis... est toujours en crainte de déplaire à Petit. Il lui fit excuse l'autre jour de ce que M. Fouquet avait parlé trop longtemps, mais qu'il n'avait pu l'interrompre. Ch*** [1] est derrière le paravent quand on interroge ; il écoute ce que l'on dit, et offre d'aller chez les juges leur rendre compte des raisons qu'il a eues de faire ses conclusions si extrêmes. Tout ce procédé est contre l'ordre et marque une grande rage contre ce pauvre malheureux. Pour moi, je vous avoue que je n'ai plus aucun repos. Adieu, monsieur, jusqu'à lundi : je voudrais que vous puissiez connaître les sentiments que j'ai pour vous, vous seriez persuadé de cette amitié que vous dites que vous estimez un peu.

Lundi 1er décembre 1664.

Il y a deux jours que tout le monde croyait que l'on voulait tirer l'affaire de M. Fouquet en longueur ; présentement ce n'est plus la même chose, c'est tout le contraire : on presse extraordinairement les interrogations. Ce matin, M. le Chancelier a pris son papier, et a lu, comme une liste, dix chefs d'accusation, sur quoi il ne donnait pas le temps de répondre. M. Fouquet a dit : « Monsieur, je ne prétends pas tirer les choses en longueur, mais je vous supplie de me donner loisir de vous répondre : vous m'interrogez, et il semble que vous ne vouliez pas écouter ma réponse : il m'est important que je parle. Il y a plusieurs articles qu'il faut que j'éclaircisse, et il est juste que je réponde sur tous ceux qui sont dans mon procès. » Il a donc fallu l'entendre, contre le gré des malintentionnés ;

[1] Chamillart, maître des requêtes, remplissait les fonctions du ministère public.

car il est certain qu'ils ne sauraient souffrir qu'il se défende si bien. Il a fort bien répondu sur tous les chefs. On continuera de suite, et la chose ira si vite que je compte que les interrogations finiront cette semaine.

Je viens de souper à l'hôtel de Nevers ; nous avons bien causé, la maîtresse du logis [1] et moi, sur ce chapitre. Nous sommes dans des inquiétudes qu'il n'y a que vous qui puissiez comprendre, car je viens de recevoir votre lettre : elle vaut mieux que tout ce que je puis jamais écrire. Vous mettez ma modestie à une trop grande épreuve, en me mandant de quelle manière je suis avec vous, et avec votre cher solitaire. Il me semble que le vois et que je l'entends dire ce que vous me mandez.

Mardi 2 décembre.

Notre cher et malheureux ami a parlé deux heures ce matin, mais si admirablement bien, que plusieurs n'ont pu s'empêcher de l'admirer. M. Renard a dit entre autres : « Il faut avouer que cet homme est incomparable ; il n'a jamais si bien parlé dans le Parlement ; il se possède mieux qu'il n'a jamais fait. » C'était encore sur les six millions et sur ses dépenses. Il n'y a rien de comparable à ce qu'il a dit là-dessus. Je vous écrirai jeudi et vendredi, qui seront les deux derniers jours de l'interrogation, et je continuerai encore jusqu'au bout.

Dieu veuille que ma dernière lettre vous apprenne la chose du monde que je souhaite le plus ardemment ! Adieu, mon cher Monsieur : priez notre solitaire de prier Dieu pour notre pauvre ami. Je vous embrasse tous deux de tout mon cœur, et par modestie j'y joins M^me votre femme...

[1] M^me du Plessis-Guénégaud.

Mercredi 3 décembre.

M. Fouquet a parlé aujourd'hui deux heures entières sur les six millions. Il s'est fait donner audience. il a dit des merveilles : tout le monde en était touché, chacun selon son sentiment. Pussort faisait des mines d'improbation et de négative, qui scandalisaient les gens de bien.

Quand M. Fouquet a eu cessé de parler, M. Pussort s'est levé impétueusement, et a dit : « Dieu merci, on ne se plaindra pas qu'on ne l'ait laissé parler tout son soûl. » Que dites-vous de ces paroles ? Ne sont-elles pas d'un bon juge ? On dit que le Chancelier est fort effrayé de l'érésipèle de M. de Nesmond, qui l'a fait mourir : il craint que ce ne soit une répétition pour lui. Si cela pouvait lui donner les sentiments d'un homme qui va paraître devant Dieu, encore serait-ce quelque chose ; mais il faut craindre qu'on ne dise de lui comme d'Argant : *E mori come visse*[1].

Jeudi 4 décembre 1664.

Enfin les interrogations sont finies. Ce matin, M. Fouquet est entré dans la chambre ; M. le Chancelier a fait lire le projet[2] tout du long. M. Fouquet a repris la parole le premier, et a dit : « Monsieur, je crois que vous ne pouvez tirer autre chose de ce papier que l'effet qu'il vient de faire, qui est de me donner beaucoup de confusion. » M. le Chancelier a dit : « Cependant vous venez d'entendre, et vous avez pu voir par là que cette grande passion pour l'État, dont vous nous avez parlé tant de fois, n'a pas été si

[1] « Il est mort comme il a vécu. » (Le Tasse, *Jérusalem délivrée*, XIX, 26.)

[2] Projet de résistance à main armée contre le Roi et Mazarin. Cet écrit, rédigé depuis une quinzaine d'années, avait été trouvé dans la maison de Fouquet à Saint-Mandé, derrière un miroir où on l'avait oublié.

considérable que vous n'ayez pensé à le brouiller d'un bout à l'autre. — Monsieur, a dit M. Fouquet, ce sont des pensées qui me sont venues dans le fort du désespoir où me mettait quelquefois M. le Cardinal, principalement lorsque, apres avoir contribué plus que personne du monde à son retour en France, je me vis payé d'une si noire ingratitude. J'ai une lettre de lui et une de la Reine mère, qui font foi de ce que je dis ; mais on les a prises dans mes papiers, avec plusieurs autres. Mon malheur est de n'avoir pas brûlé ce misérable papier, qui était tellement hors de ma mémoire et de mon esprit, que j'ai été pres de deux ans sans y penser, et sans croire l'avoir. Quoi qu'il en soit, je le désavoue de tout mon cœur, et vous supplie de croire, Monsieur, que ma passion pour la personne et le service du Roi n'en a pas été diminuée. » M. le Chancelier a dit : « Il est bien difficile de le croire, quand on voit une pensée opiniâtre exprimée en différents temps. » M. Fouquet a répondu : « Monsieur, dans tous les temps, et même au péril de ma vie, je n'ai jamais abandonné la personne du Roi ; et dans ces temps-là vous étiez, Monsieur, le chef du conseil de ses ennemis, et vos proches donnaient passage à l'armée qui était contre lui [1]. »

M. le Chancelier a senti ce coup ; mais notre pauvre ami était échauffé, et n'était pas tout à fait le maître de son émotion. Ensuite on lui a parlé de ses dépenses ; il a dit : « Je m offre à faire voir que je n'en ai fait aucune que je n'aie pu faire, soit par mes revenus, dont M. le Cardinal avait connaissance, soit par mes appointements, soit par le bien de ma femme ; et, si je ne prouve ce que je dis, je consens d'être traité aussi mal qu'on le peut imaginer. » Enfin cette interrogation a duré deux heures, où M. Fouquet a très bien dit, mais avec chaleur et colère, parce que la lec-

[1] Séguier, pendant la Fronde, avait engagé son gendre le duc de Sully à laisser passer l'armée espagnole par le pont de Mantes dont il avait la garde.

ture de ce projet l'avait extraordinairement touché.

Quand il a été parti, M. le Chancelier a dit : « Voici la dernière fois que nous l'interrogerons. » M. Poncet [1] s'est approché de M. le Chancelier et lui a dit : « Monsieur, vous ne lui avez point parlé des preuves qu'il y a comme il a commencé à exécuter le projet. » M. le Chancelier a répondu : « Monsieur, elles ne sont pas assez fortes ; il y aurait répondu trop facilement. » Là-dessus Sainte-Hélène et Pussort ont dit : « Tout le monde n'est pas de ce sentiment. » Voilà de quoi rêver et faire des réflexions. A demain le reste,

Vendredi 5 décembre.

On a parlé ce matin des requêtes [2], qui sont de peu d'importance, sinon autant que les gens de bien y voudront avoir égard en jugement. Voilà qui est donc fait. C'est à M. d'Ormesson à parler ; il doit récapituler toute l'affaire ; cela durera encore toute la semaine qui vient, c'est-à-dire qu'entre ci et là ce n'est pas vivre que la vie que nous passerons. Pour moi, je ne suis pas reconnaissable, et je ne crois pas que je puisse aller jusque-là. M. d'Ormesson m'a priée de ne le plus voir que l'affaire ne soit jugée ; il est dans le conclave, et ne veut plus avoir de commerce avec le monde. Il affecte une grande réserve ; il ne parle point, mais il écoute, et j'ai eu le plaisir, en lui disant adieu, de lui dire tout ce que je pense. Je vous manderai tout ce que j'apprendrai, et Dieu veuille que ma dernière nouvelle soit bonne ! Je le désire ! Je vous assure que nous sommes tous à plaindre ; j'entends vous et moi, et ceux qui en font leur affaire comme nous. Adieu, mon cher Monsieur ; je suis si triste et si accablée ce soir que je n'en puis plus.

[1] Pierre Poncet, maître des requêtes.

[2] Il s'agit des requêtes présentées par Fouquet.

Mardi 9 décembre 1664.

Je vous assure que ces jours-ci sont bien longs à passer, et que l'incertitude est une épouvantable chose : c'est un mal que toute la famille du pauvre prisonnier ne connaît point. Je les ai vus ; je les ai admirés. Il semble qu'ils n'aient jamais su ni lu ce qui est arrivé dans les temps passés. Ce qui m'étonne encore plus, c'est que Sapho est tout de même, elle dont l'esprit et la pénétration n'a point de bornes. Quand je médite là-dessus, je me flatte et je suis persuadée, ou du moins je me veux persuader qu'elles en savent plus que moi. D'un côté, quand je raisonne avec d'autres gens moins prévenus, et dont le sens est admirable, je trouve nos mesures si justes, que ce sera un vrai miracle si la chose ne va pas comme nous la souhaitons. On ne perd souvent que d'une voix, et cette voix fait tout. Je me souviens de ces récusations, dont ces pauvres femmes pensaient être assurées : il est vrai que nous les perdîmes de cinq à dix-sept. Depuis cela, leur assurance m'a donné de la défiance. Cependant, au fond de mon cœur, j'ai un petit brin d'espérance. Je ne sais d'où il vient, ni où il va, et même il n'est pas assez grand pour faire que je puisse dormir en repos. Je causais hier de toute cette affaire avec M^me^ du Plessis ; je ne puis voir ni souffrir que les gens avec qui j'en puis parler, et qui sont dans les mêmes sentiments que moi. Elle espère comme je fais, sans en savoir la raison. « Mais pourquoi espérez-vous ? — Parce que j'espère. » Voilà nos réponses : ne sont-elles pas bien raisonnables ? Je lui disais avec la plus grande vérité du monde que si nous avions un arrêt tel que nous le souhaitons, le comble de ma joie était de penser que je vous enverrais un homme à cheval, à toute bride, qui vous apprendrait cette agréable nouvelle, et que le plaisir d'imaginer celui que je vous ferais rendrait le mien entièrement complet. Elle comprit cela comme

moi, et notre imagination nous donna dans cette pensée plus d'un quart d'heure de campos.

Cependant je veux rajuster la dernière journée de l'interrogatoire sur le crime d'État. Je vous l'avais mandé comme on me l'avait dit ; mais la même personne s'en est mieux souvenue, et me l'a redit à moi. Tout le monde en a été instruit par plusieurs juges. Après que M. Fouquet eût dit que le seul effet que l'on pouvait tirer du projet, c'était de lui avoir donné la confusion de l'entendre, M. le Chancelier lui dit : « Vous ne pouvez pas dire que ce ne soit là un crime d'État. » Il répondit : « Je confesse, Monsieur, que c'est une folie et une extravagance, mais non pas un crime d'État. Je supplie ces Messieurs, dit-il se tournant vers les juges, de trouver bon que j'explique ce que c'est qu'un crime d'État : ce n'est pas qu'ils ne soient plus habiles que nous, mais j'ai eu plus de loisir qu'eux pour l'examiner. Un crime d'État, c'est quand on est dans une charge principale, qu'on a le secret du Prince, et que tout d'un coup on se met du côté de ses ennemis ; qu'on engage toute sa famille dans les mêmes intérêts ; qu'on fait ouvrir les portes des villes, dont on est gouverneur, à l'armée des ennemis, et qu'on les ferme à son véritable maître ; qu'on porte dans le parti tous les secrets de l'État : voilà, Messieurs, ce qui s'appelle un crime d'État. » M. le Chancelier ne savait où se mettre, et tous les juges avaient fort envie de rire. Voilà au vrai comme la chose se passa. Vous m'avouerez qu'il n'y a rien de plus spirituel, de plus délicat, et même de plus plaisant.

Toute la France a su et admiré cette réponse. Ensuite il se défendit en détail, et a dit ce que je vous ai mandé. J'aurais eu sur le cœur que vous n'eussiez point su cet endroit : notre cher ami y aurait beaucoup perdu. Ce matin, M. d'Ormesson a commencé à récapituler toute l'affaire ; il a fort bien parlé et fort nettement. Il dira jeudi son avis. Son camarade parlera deux jours ; on prend quelques jours encore pour les autres opinions.

Il y a des juges qui prétendent bien s'étendre, de sorte que nous avons encore bien à languir jusqu'à la semaine qui vient. En vérité, ce n'est pas vivre que d'être en l'état où nous sommes.

Mercredi 10 décembre.

M. d'Ormesson a continué la récapitulation du procès ; il a fait des merveilles, c'est-à-dire il a parlé avec une netteté, une intelligence et une capacité extraordinaire. Pussort l'a interrompu cinq ou six fois, sans autre dessein que de l'empêcher de si bien dire. Il lui a dit sur un endroit qui paraissait fort pour M. Fouquet : « Monsieur, nous parlerons après vous ; nous parlerons après vous. »

Jeudi 11 décembre 1664.

M. d'Ormesson a continué encore. Quand il est venu sur un certain article du marc d'or, Pussort a dit : « Voilà qui est contre l'accusé. — Il est vrai, a dit M. d'Ormesson, mais il n'y a pas de preuve. — Quoi ! a dit Pussort, on n'a pas fait interroger ces deux officiers-là ? — Non, a dit M. d'Ormesson. — Ah ! cela ne se peut pas, a répondu Pussort. — Je n'en ai rien trouvé dans le procès, » a dit M. d'Ormesson. Là-dessus Pussort a dit avec emportement : « Ah ! Monsieur, vous deviez le dire plus tôt : voilà une lourde faute. » M. d'Ormesson n'a rien répondu ; mais si Pussort, lui eût dit encore un mot, il lui eût répondu : « Monsieur, je suis juge, et non pas dénonciateur. » Ne vous souvient-il plus de ce que je vous contai une fois à Fresnes[1] ? Voilà ce que c'est : M. d'Ormesson n'a découvert cela que lorsqu'il n'y a point eu de remède. M. le Chancelier a interrompu plusieurs fois encore M. d'Ormesson. Il lui a dit qu'il ne fallait point parler du pro-

[1] Chez M^me du Plessis-Guénégaud.

jet, et c'est par malice ; car plusieurs jugeront que c'est un grand crime, et le chancelier voudrait bien que M. d'Ormesson n'en fît point voir les preuves, qui sont ridicules, afin de ne pas affaiblir l'idée qu'on a voulu donner. Mais M. d'Ormesson en parlera, puisque c'est un des articles qui composent le procès. Il achèvera demain. Sainte-Hélène parlera samedi. Lundi, les deux rapporteurs diront leur avis, et mardi ils s'assembleront tous dès le matin, et ne se sépareront point qu'après avoir donné un arrêt. Je suis transie quand je pense à ce jour-là. Cependant la famille a de grandes espérances. Foucault[1] va solliciter partout, et fait voir un écrit du Roi, où on lui fait dire qu'il trouverait fort mauvais qu'il y eût des juges qui appuyassent leur avis sur la soustraction des papiers ; que c'est lui qui les a fait prendre ; qu'il n'y en a aucun qui serve à la défense de l'accusé ; que ce sont des papiers qui touchent son État, et qu'il le déclare afin qu'on ne pense pas juger là-dessus. Que dites-vous de tout ce beau procédé ? N'êtes-vous point désespéré qu'on fasse entendre la chose de cette façon-là à un prince qui aimerait la justice et la vérité s'il les connaissait ? Il disait l'autre jour, à son lever, que Fouquet était un homme dangereux : voilà ce qu'on lui met dans la tête. Enfin nos ennemis ne gardent plus aucune mesure : ils vont à présent à bride abattue ; les menaces, les promesses, tout est en usage. Si nous avons Dieu pour nous, nous serons les plus forts. Vous aurez peut-être encore une de mes lettres, et si nous avons de bonnes nouvelles, je vous les manderai par un homme exprès à toute bride. Je ne saurais dire ce que je ferai si cela n'est pas. Je ne comprends pas moi-même ce que je deviendrai. Mille baisemains à notre solitaire et à votre chère moitié. Faites bien prier Dieu.

[1] Greffier de la Chambre de l'Arsenal.

Samedi 13 décembre.

On a voulu, après avoir bien changé et rechangé, que M. d'Ormesson dît son avis aujourd'hui, afin que le dimanche passât par-dessus, et que Sainte-Hélène, recommençant lundi sur nouveaux frais, fît plus d'impression. M. d'Ormesson a donc opiné au bannissement perpétuel et à la confiscation de ses biens au Roi. M. d'Ormesson a couronné par là sa réputation. L'avis est un peu sévère, mais prions Dieu qu'il soit suivi. Il est toujours beau d'aller à l'assaut le premier.

Mercredi 17 décembre 1664.

Vous languissez, mon pauvre Monsieur, mais nous languissons bien aussi. J'ai été fâchée de vous avoir mandé que l'on aurait mardi un arrêt, car, n'ayant point eu de mes nouvelles, vous aurez cru que tout était perdu ; cependant nous avons encore toutes nos espérances. Je vous mandai samedi comme M. d'Ormesson avait rapporté l'affaire et opiné ; mais je ne vous parlai point assez de l'estime extraordinaire qu'il s'est acquise par cette action. J'ai ouï dire à des gens du métier que c'est un chef-d'œuvre que ce qu'il a fait, pour s'être expliqué si nettement, et avoir appuyé son avis sur des raisons si solides et si fortes ; il y mêla de l'éloquence, et même de l'agrément. Enfin jamais homme de sa profession n'a eu une plus belle occasion de paraître, et ne s'en est jamais mieux servi. S'il avait voulu ouvrir la porte aux louanges, sa maison n'aurait pas désempli ; mais il a voulu être modeste et s'est caché avec soin. Son camarade très indigne, Sainte-Hélène, parla lundi et mardi : il reprit l'affaire pauvrement et misérablement, lisant ce qu'il disait, et sans rien augmenter, ni donner un autre tour à l'affaire. Il opina, sans s'appuyer sur rien, que M. Fouquet aurait la tête tranchée, à cause du crime d'État ; et,

pour attirer plus de monde à lui et faire un trait de Normand, il dit qu'il fallait croire que le Roi donnerait grâce et pardonnerait ; que c'était lui seul qui le pouvait faire. Ce fut hier qu'il fit cette belle action, dont tout le monde fut touché autant qu'on avait été aise de l'avis de M. d'Ormesson.

Ce matin, Pussort a parlé quatre heures, mais avec tant de véhémence, tant de chaleur, tant d'emportement, tant de rage, que plusieurs juges en furent scandalisés ; et l'on croit que cette furie peut faire plus de bien que de mal à notre pauvre ami. Il a redoublé de force sur la fin de son avis, et a dit sur ce crime d'État, qu'un certain Espagnol nous devait faire bien de la honte, qui avait eu tant d'horreur d'un rebelle, qu'il avait brûlé sa maison, parce que Charles de Bourbon y avait passé ; qu'à plus forte raison nous devions avoir en abomination le crime de M. Fouquet que pour le punir il n'y avait que la corde et les gibets ; mais qu'à cause des charges qu'il avait possédées, et qu'il avait plusieurs parents considérables, il se relâchait à prendre l'avis de M. de Sainte-Hélène.

Que dites-vous de cette modération ? C'est à cause qu'il est oncle de M. Colbert et qu'il a été récusé, qu'il a voulu en user si honnêtement. Pour moi, je saute aux nues quand je pense à cette infamie. Je ne sais si on jugera demain, ou si on traînera l'affaire toute la semaine. Nous avons encore de grandes salves à essuyer ; mais peut-être que quelqu'un reprendra l'avis de ce pauvre M. d'Ormesson, qui jusqu'ici a été si mal suivi. Mais écoutez, je vous prie, trois ou quatre petites choses qui sont très véritables, et qui sont assez extraordinaires.

Premièrement, il y a une comète qui paraît depuis quatre jours. Au commencement elle n'a été annoncée que par des femmes, on s'en est moqué ; mais présentement tout le monde l'a vue. M. d'Artagnan veilla la nuit passée, et la vit fort à son aise. M. de Neuré, grand astrologue, dit qu'elle est d'une grandeur considérable.

J'ai vu M. du Foin qui l'a vue avec trois ou quatre savants. Moi qui vous parle, je fais veiller cette nuit pour la voir aussi : elle paraît sur les trois heures ; je vous en avertis, vous pouvez en avoir le plaisir ou le déplaisir.

Berrier est devenu fou, mais au pied de la lettre, c'est-à-dire qu'après avoir été saigné excessivement, il ne laisse pas d'être en fureur. Il parle de potence, de roues ; il choisit des arbres exprès ; il dit qu'on le veut pendre : il fait un bruit si épouvantable qu'il le faut tenir et le lier. Voilà une punition de Dieu assez visible, et assez à point nommé.

Il y a eu un nommé La Mothe qui a dit, sur le point de recevoir son arrêt, que MM. de Bezemaux gouverneur de la Bastille et Chamillard (on y met Poncet, mais je n'en suis pas si assurée) l'avaient pressé plusieurs fois de parler contre M. Fouquet et contre de Lorme [1] ; que moyennant cela ils le feraient sauver, et qu'il ne l'a pas voulu, et le déclare avant que d'être jugé. Il a été condamné aux galères. M^mes^ Fouquet ont obtenu une copie de cette déposition, qu'elles présenteront demain à la chambre. Peut-être qu'on ne la recevra pas, parce qu'on est aux opinions ; mais elles peuvent le dire ; et comme ce bruit est répandu, il doit faire un grand effet dans l'esprit des juges. N'est-il pas vrai que tout ceci est assez extraordinaire ?...

Voilà tout ce que je sais. Tout le monde s'intéresse dans cette grande affaire. On ne parle d'autre chose ; on raisonne, on tire des conséquences, on compte sur ses doigts ; on s'attendrit, on craint, on souhaite, on hait, on admire, on est triste, on est accablé ; enfin, mon pauvre Monsieur c'est une chose extraordinaire que l'état où l'on est présentement ; mais c'est une chose divine que la résignation et la fermeté de notre cher malheureux. Il sait tous les jours ce qui se passe et tous les jours il faudrait faire des volumes à sa

[1] Commis de Fouquet.

louange. Je vous conjure de bien remercier M. votre père de l'aimable billet qu'il m'a écrit, et des belles choses qu'il m'a envoyées. Hélas ! je les ai lues quoique j'aie la tête en quatre. Dites-lui que je suis ravie qu'il m'aime un peu, c'est-à-dire beaucoup, et que pour moi je l'aime encore davantage. J'ai reçu votre dernière lettre. Eh ! mon Dieu, vous me payez au delà de ce que je fais pour vous : je vous dois du reste.

Vendredi 19 décembre 1664.

Voici un jour qui nous donne de grandes espérances ; mais il faut reprendre de plus loin. Je vous ai mandé comme M. de Pussort opina mercredi à la mort ; jeudi, Noguez, Gisaucourt, Fériol, Héraut, à la mort encore. Roquesante finit la matinée, et, après avoir parlé une heure admirablement bien, il reprit l'avis de M. d'Ormesson. Ce matin nous avons été au-dessus du vent, car deux ou trois incertains ont été fixés, et tout d'un article nous avons eu la Toison, Masnau, Verdier, la Baume et Catinat, de l'avis de M. d'Ormesson. C'était à Poncet à parler ; mais, jugeant que ceux qui restent sont quasi tous à la vie, il n'a pas voulu parler, quoiqu'il ne fût qu'onze heures. On croit que c'est pour consulter ce qu'on veut qu'il dise, et qu'il n'a pas voulu se décrier et aller à la mort sans nécessité. Voilà où nous en sommes, qui est un état si avantageux que la joie n'en est point entière ; car il faut que vous sachiez que M. Colbert est tellement enragé, qu'on attend quelque chose d'atroce et d'injuste qui nous remettra au désespoir. Sans cela, mon pauvre Monsieur, nous aurions la joie de voir notre ami, quoique bien malheureux, au moins avec la vie sauve qui est une grande affaire. Nous verrons demain ce qui arrivera. Nous en avons sept, ils en ont six. Voici ceux qui restent : le Feron, Moussy, Brillac, Bernard, Renard, Voisin, Pontchartrain et le Chancelier. Il

y en a plus qu'il ne nous en faut de bons à ce reste-là [1].

Samedi 20 décembre.

Louez Dieu, Monsieur, et le remerciez : notre pauvre ami est sauvé. Il a passé de treize à l'avis de M. d'Ormesson, et neuf à celui de Sainte-Hélène. Je suis si aise que je suis hors de moi.

Dimanche au soir.

Je mourais de peur qu'un autre que moi vous eût donné le plaisir d'apprendre la bonne nouvelle. Mon courrier n'a pas fait une grande diligence : il avait dit en partant qu'il n'irait coucher qu'à Livry. Enfin il est arrivé le premier, à ce qu'il m'a dit. Mon Dieu ! que cette nouvelle vous a été sensible et douce, et que les moments, qui délivrent tout d'un coup le cœur et l'esprit d'une si terrible peine, font sentir un inconcevable plaisir ! De longtemps je ne serai remise de la joie que j'eus hier ; tout de bon, elle était trop complète ; j'avais peine à la soutenir. Le pauvre homme apprit cette nouvelle par l'air [2], peu de moments après, et je ne doute point qu'il ne l'ait sentie dans toute son étendue. Ce matin, le Roi a envoyé le chevalier du guet à M^mes^ Fouquet leur recommander de s'en aller toutes deux à Montluçon en Auvergne, le marquis et la marquise de Charost [3] à Ancenis, et le jeune Fouquet [4] à Joinville en Champagne. La bonne femme a mandé au Roi qu'elle avait soixante et douze ans, qu'elle suppliait Sa Majesté de lui donner son dernier fils, pour l'assister sur la fin de sa vie, qui apparemment ne serait

[1] Le Féron, Moussy, Brillac, Renard, Bernard, Pontchartrain, se rallièrent à l'avis de M. d'Ormesson.

[2] Par des signaux évidemment.

[3] C'étaient le gendre et la fille de Fouquet.

[4] Le frère de Fouquet.

pas longue. Pour le prisonnier, il n'a point encore su son arrêt. On dit que demain on le fait conduire à Pignerol, car le Roi change l'exil en une prison,

On lui refuse sa femme contre toutes les règles. Mais gardez-vous bien de rien rabattre de votre joie pour tout ce procédé : la mienne en est augmentée, s'il se peut, et me fait bien mieux voir la grandeur de notre victoire. Je vous manderai fidèlement la suite de cette histoire ; elle est curieuse. Voilà ce qui s'est passé aujourd'hui ; à demain le reste.

Lundi au soir

Ce matin, à dix heures, on a mené M. Fouquet à la chapelle de la Bastille. Foucaut tenait son arrêt à la main. Il lui a dit : « Monsieur, il faut me dire votre nom, afin que je sache à qui je parle. » M. Fouquet a répondu : « Vous savez bien qui je suis, et pour mon nom je ne le dirai pas plus ici que je ne l'ai dit à la chambre ; et pour suivre le même ordre, je fais mes protestations contre l'arrêt que vous m'allez lire. » On a écrit ce qu'il disait, et en même temps Foucaut s'est couvert et a lu l'arrêt. M. Fouquet l'a entendu découvert. Ensuite on a séparé de lui Pecquet et Lavalée, et les cris et les pleurs de ces pauvres gens ont pensé fendre le cœur de ceux qui ne l'ont pas de fer. Ils faisaient un bruit si étrange que M. d'Artagnan a été obligé de les aller consoler ; car il semblait que c'était un arrêt de mort qu'on vînt de lire à leur maître. On les a mis tous deux dans une chambre à la Bastille : on ne sait ce qu'on en fera.

Cependant M. Fouquet est allé dans la chambre de M. d'Artagnan. Pendant qu'il y était, il a vu par la fenêtre passer M. d'Ormesson, qui venait de reprendre quelques papiers qui étaient entre les mains de M. d'Artagnan. M. Fouquet l'a aperçu ; il l'a salué avec un visage ouvert et plein de joie et de reconnaissance. Il lui a même crié qu'il était son très

humble serviteur. M. d'Ormesson lui a rendu son salut avec une très grande civilité, et s'en est venu, le cœur tout serré, me conter ce qu'il avait vu.

A onze heures, il y avait un carrosse prêt, où M. Fouquet est entré avec quatre hommes, M. d'Artagnan à cheval avec cinquante mousquetaires. Il le conduira jusqu'à Pignerol, où il le laissera en prison sous la conduite d'un nommé Saint-Mars, qui est fort honnête homme, et qui prendra cinquante soldats pour le garder. Je ne sais si on lui a redonné un autre valet de chambre. Si vous saviez comme cette cruauté paraît à tout le monde, de lui avoir ôté ces deux hommes, Pecquet et Lavalée! C'est une chose inconcevable ; on en tire même des conséquences fâcheuses, dont Dieu le préserve, comme il a fait jusqu'ici. Il faut mettre sa confiance en lui, et le laisser sous sa protection, qui lui a été si salutaire. On lui refuse toujours sa femme. On a obtenu que la mère n'irait qu'au Parc chez sa fille, qui en est abbesse. L'écuyer suivra sa belle-sœur ; il a déclaré qu'il n'avait pas de quoi se nourrir ailleurs. M. et M^me^ de Charost vont toujours à Ancenis. M. Bailly, avocat général, a été chassé pour avoir dit à Gisaucourt, avant le jugement du procès, qu'il devrait bien remettre la compagnie du grand conseil en honneur, et qu'elle serait bien déshonorée si Chamillard, Pussort et lui allaient le même train. Cela me fâche à cause de vous ; voilà une grande rigueur :

Tantæne animis cœlestibus iræ ?

Mais non, ce n'est point de si haut que cela vient. De telles vengeances rudes et basses ne sauraient partir d'un cœur comme celui de notre maître. On se sert de son nom, et on le profane, comme vous le voyez. Je vous manderai la suite : il y aurait bien à causer sur tout cela ; mais il m'est impossible par

[1] La sœur de Fouquet était abbesse du Parc-aux-Dames, près de Senlis.

lettre. Adieu, mon pauvre monsieur, je ne suis pas si modeste que vous ; et sans me sauver dans la foule, je vous assure que je vous aime et vous estime très fort. J'ai vu aujourd'hui la comète : sa queue est d'une belle longueur ; j'y mets une partie de mes espérances. Mille compliments à votre chère femme.

Jeudi au soir, janvier 1665.

Enfin la mère, la belle-fille et le frère ont obtenu d'être ensemble : ils s'en vont à Montluçon, au fond de l'Auvergne. La mère avait permission d'aller au Parc-aux-Dames avec sa fille ; mais sa belle fille l'entraîne. Pour M. et Mme de Charost, ils sont partis pour Ancenis. Pecquet et Lavalée sont encore à la Bastille. Y a-t-il rien au monde de si horrible que cette injustice? On a donné un autre valet de chambre au malheureux. M. d'Artagnan est sa seule consolation dans le voyage. On dit que celui qui le gardera à Pignerol est fort honnête homme. Dieu le veuille! ou, pour mieux dire encore, Dieu le garde! Il l'a protégé si visiblement, qu'il faut croire qu'il en a un soin tout particulier. La Forêt[1] l'aborda comme il s'en allait ; il lui dit : « Je suis ravi de vous voir, je sais votre fidélité et votre affection. Dites à nos femmes qu'elles ne s'abattent point, que j'ai du courage de reste, et que je me porte bien. » En vérité, cela est admirable. Adieu, mon cher monsieur, soyons comme lui, ayons du courage, et ne nous accoutumons point à la joie que nous donna l'admirable arrêt de samedi.

Vendredi au soir.

Il semble par vos beaux remerciements que vous me donniez mon congé, mais je ne le prends pas encore. Je prétends vous écrire quand il me plaira, et

[1] Ecuyer de Fouquet.

dès qu'il y aura des vers du Pont-Neuf[1] et autres, je vous les enverrai fort bien. Notre cher ami est par les chemins. Il a couru un bruit ici qu'il était bien malade. Tout le monde disait : « Quoi déjà ? » On disait encore que M. d'Artagnan avait envoyé demander à la cour ce qu'il ferait de son prisonnier malade, et qu'on lui avait répondu durement qu'il le menât toujours en quelque état qu'il fût. Tout cela est faux ; mais on voit par là ce que l'on a dans le cœur, et combien il est dangereux de donner des fondements sur quoi on augmente tout ce qu'on veut. Pecquet et Lavalée sont toujours à la Bastille. En vérité, cette conduite est admirable. On recommencera la chambre après les Rois.

Je crois que les pauvres exilées sont arrivées présentement à leur gîte. Quand notre ami sera au sien, je vous le manderai; car il le faut mettre jusqu'à Pignerol, et plût à Dieu que de Pignerol nous le puissions faire revenir où nous voudrions bien ! Et vous, mon pauvre Monsieur, combien durera encore votre exil ? J'y pense bien souvent. Mille compliments à M. votre père. On m'a dit que M^me votre femme est ici, je l'irai voir. Je soupai hier avec une de nos amies nous parlâmes de vous aller voir.

Mardi.

... Je crois que notre cher ami est arrivé ; je n'en sais pas de nouvelles certaines. On a su seulement que M. d'Artagnan, continuant ses manières obligeantes, lui a donné toutes les fourrures ordinaires pour passer les montagnes sans incommodité, J'ai su aussi qu'il avait reçu des lettres du Roi, et qu'il avait dit à M. Fouquet qu'il fallait se réjouir et avoir toujours bon courage, que tout allait bien. On espère

[1] Chansons populaires. On en composa un grand nombre sur le procès de Fouquet.

toujours des adoucissements, je les espère aussi : l'espérance m'a trop bien servie pour l'abandonner. Ce n'est pas que toutes les fois qu'à nos ballets je regarde notre maître, ces deux vers du Tasse ne me reviennent à la tête :

Goffredo ascolta, e in rigida sembianza
Porge più di timor che di speranza [1].

Cependant, je me garde bien de me décourager : il faut suivre l'exemple de notre pauvre prisonnier ; il est gai et tranquille, soyons-le aussi. J'aurai une sensible joie à vous revoir ici. Je ne crois pas que votre exil puisse encore être long. Assurez bien M. votre père de ma tendresse. Voilà comme il faut parler ; et me mandez un peu votre avis des stances. Il y en a qui sont admirées, aussi bien que des couplets.

II. — LE PASSAGE DU RHIN [2]

[*A M^me^ de Grignan*] Paris, 27 avril 1672.

Le roi part demain. Il y aura cent mille hommes hors de Paris ; on a fait ce calcul dans les quartiers à peu près. Il y a quatre jours que je ne dis que des adieux. Je fus hier à l'Arsenal ; je voulais dire adieu au grand maître [3], qui m'était venu chercher ; je ne le trouvai pas, mais je trouvai la Troche, qui pleurait son fils, et la comtesse, qui pleurait son mari : elle avait un chapeau gris, qu'elle enfonçait, dans l'excès de ses déplaisirs ; c'était une chose plaisante ; je crois que jamais chapeau ne s'est trouvé à une pareille

[1] « Godefroi écoute, et son air sévère inspire plus de crainte que d'espérance. » (*Jérusalem délivrée*, v. 35.)

[2] Les Hollandais ayant blessé Louis XIV en le forçant à conclure la paix d'Aix-la-Chapelle (1668) et en faisant frapper des médailles qui lui déplaisaient, il leur déclara la guerre et envahit leur territoire (1672).

[3] Le comte du Lude, grand maître de l'artillerie.

fête : j'aurais voulu ce jour-là mettre une coiffe ou une cornette. Enfin ils sont partis tous deux ce matin, la femme pour le Lude, et le mari pour la guerre : mais quelle guerre ! la plus cruelle, la plus périlleuse dont on ait jamais ouï parler, depuis le passage de Charles VIII en Italie. On l'a dit au roi. L'Issel est défendu et bordé de deux cents pièces de canon, de soixante mille hommes de pied, de trois grosses villes, d'une large rivière qui est encore au-devant. Le comte de Guiche, qui sait le pays, nous montra l'autre jour cette carte chez M^me^ de Verneuil : c'est une chose étonnante. M. le Prince est fort occupé de cette grande affaire. Il lui vint l'autre jour une manière de fou assez plaisant, qui lui dit qu'il savait fort bien faire de la monnaie. « Mon ami, lui dit-il, je te remercie ; mais si tu sais une invention pour nous faire passer l'Issel sans être assommés, tu me feras grand plaisir, car je n'en sais point. » Il aura pour lieutenants généraux MM. les maréchaux d'Humières et de Bellefonds...

Je viens de faire un tour en ville : j'ai été chez M. de La Rochefoucauld. Il est accablé de douleur d'avoir dit adieu à tous ses enfants ; au travers de cela, il m'a priée de vous dire mille tendresses de sa part : nous avons fort causé. Tout le monde pleure son fils, son frère, son mari, son amant : il faudrait être bien misérable pour ne pas se trouver intéressée au départ de la France tout entière. Dangeau et le comte de Sault sont venus nous dire adieu : ils nous ont appris que le roi, afin d'éviter les larmes, est parti ce matin à dix heures, sans que personne l'ait su, au lieu de partir demain, comme tout le monde le croyait. Il est parti lui douzième ; tout le reste courra après. Au lieu d'aller à Villers-Cotterets, il est allé à Nanteuil, où l'on croit que d'autres, qui ont disparu aussi, se trouveront : il ira demain à Soissons, et tout de suite, comme il l'avait résolu ; si vous ne trouvez cela galant, vous n'avez qu'à le dire. La tristesse où tout

le monde se trouve est une chose qu'on ne saurait imaginer au point qu'elle est. La reine est demeurée régente : toutes les compagnies souveraines l'ont été saluer. Voici une étrange guerre, qui commence bien tristement.

[*A M^me^ de Grignan*] Paris, 11 juin 1672.

Je viens d'apprendre, ma fille, une triste nouvelle, dont je ne vous dirai point le détail, parce que je ne le sais point. Mais je sais qu'au passage de l'Issel, sous les ordres de M. le Prince, M. de Longueville a été tué ; cette nouvelle accable. J'étais chez M^me^ de La Fayette quand on vint l'apprendre à M. de La Rochefoucauld, avec la blessure de M. de Marsillac et la mort du chevalier de Marsillac : cette grêle est tombée sur lui en ma présence. Il a été très vivement affligé, ses larmes ont coulé du fond du cœur, et sa fermeté l'a empêché d'éclater. Après ces nouvelles, je ne me suis pas donné la patience de rien demander : j'ai couru chez M. de Pomponne, qui m'a fait souvenir que mon fils est dans l'armée du roi, laquelle n'a eu nulle part à cette expédition. Elle était réservée à M. le Prince : on dit qu'il est blessé ; on dit qu'il a passé la rivière dans un petit bateau ; on dit que Nogent a été noyé ; on dit que Guitry est tué ; on dit que M. de Roquelaure et M. de La Feuillade sont blessés, qu'il y en a une infinité qui ont péri en cette rude occasion. Quand je saurai le détail de cette nouvelle, je vous le manderai. Voilà Guitaud qui m'envoie un gentilhomme qui vient de l'hôtel de Condé ; il me dit que M. le Prince a été blessé à la main. M. de Longueville avait forcé la barrière, où il s'était présenté le premier ; il a été aussi le premier tué sur-le-champ ; tout le reste est assez pareil : M. Guitry noyé, et M. de Nogent aussi, M. de Marsillac blessé, comme j'ai dit, et une grande quantité d'autres qu'on ne sait pas encore. Mais enfin l'Issel est passé. M. le Prince

l'a passé trois ou quatre fois en bateau tout paisiblement, donnant ses ordres partout avec ce sang-froid et cette valeur divine qu'on lui connaît. On assure qu'après cette première difficulté on ne trouve plus d'ennemis : ils sont retirés dans leurs places. La blessure de M. de Marsillac est un coup de mousquet dans l'épaule, et un autre dans la mâchoire, sans casser l'os. Adieu, ma chère enfant ; j'ai l'esprit un peu hors de sa place, quoique mon fils soit dans l'armée du roi ; mais il y aura tant d'autres occasions que cela fait trembler et mourir.

[*A M^me de Grignan*] Paris, 20 juin 1672.

Il m'est impossible de me représenter l'état où vous avez été, ma chère enfant, sans une extrême émotion ; et quoique je sache que vous en êtes quitte, Dieu merci, je ne puis tourner les yeux sur le passé sans une horreur qui me trouble. Hélas ! que j'étais mal instruite d'une santé qui m'est si chère ! Qui m'eût dit en ce temps-là : « Votre fille est plus en danger que si elle était à l'armée » ? J'étais loin de le croire. Faut-il donc que je me trouve cette tristesse avec tant d'autres qui sont présentement dans mon cœur ? Le péril extrême où se trouve mon fils, la guerre qui s'échauffe tous les jours, les courriers qui n'apportent plus que la mort de quelqu'un de nos amis ou de nos connaissances et qui peuvent apporter pis, la crainte que l'on a des mauvaises nouvelles et la curiosité qu'on a de les apprendre, la désolation de ceux qui sont outrés de douleur, et avec qui je passe une partie de ma vie ; l'inconcevable état de ma tante, et l'envie que j'ai de vous voir, tout cela me déchire, me tue, et me fait mener une vie si contraire à mon humeur et à mon tempérament, qu'en vérité il faut que j'aie une bonne santé pour y résister. Vous n'avez jamais vu Paris comme il est ; tout le monde pleure ou craint de pleurer : l'esprit tourne à

la pauvre Mme de Nogent; Mme de Longueville fait fendre le cœur, à ce qu'on dit; je ne l'ai point vue, mais voici ce que je sais.

Mlle de Vertus était retournée depuis deux jours à Port-Royal, où elle est presque toujours; on est allé la quérir avec M. Arnauld, pour dire cette terrible nouvelle. Mlle de Vertus n'avait qu'à se montrer; ce retour si précipité marquait bien quelque chose de funeste. En effet, dès qu'elle parut : « Ah, mademoiselle ! comment se porte M. mon frère[1] ? » Sa pensée n'osa aller plus loin. « Madame, il se porte bien de sa blessure. — Il y a eu un combat !... Et mon fils ? » On ne lui répondit rien. « Ah, mademoiselle ! mon fils, mon cher enfant, répondez-moi, est-il mort ? — Madame, je n'ai point de parole pour vous répondre. — Ah ! mon cher fils ! est-il mort sur-le-champ ? n'a-t-il pas eu un seul moment ? Ah, mon Dieu ! quel sacrifice ! » Et, là-dessus, elle tombe sur son lit, et tout ce que la plus vive douleur peut faire, et par des convulsions, et par des évanouissements, et par un silence mortel, et par des cris étouffés, et par des larmes amères, et par des élans vers le ciel, et par des plaintes tendres et pitoyables, elle a tout éprouvé. Elle voit certaines gens, elle prend des bouillons, parce que Dieu le veut; elle n'a aucun repos; sa santé, déjà très mauvaise, est visiblement altérée. Pour moi, je lui souhaite la mort, ne comprenant pas qu'elle puisse vivre après une telle perte.

Il y a un homme[2] dans le monde qui n'est guère moins touché; j'ai dans la tete que s'ils s'étaient rencontrés tous deux dans ces premiers moments, et qu'il n'y eût eu personne avec eux, tous les autres sentiments auraient fait place à des cris et à des larmes que l'on aurait redoublés de bon cœur : c'est une vision.

[1] Le grand Condé.

[2] La Rochefoucauld.

Mais enfin quelle affiction ne montre point notre grosse marquise d'Huxelles sur le pied de la bonne amitié ? Les maîtresses ne s'en contraignent pas. Toute sa pauvre maison revient ; et son écuyer, qui arriva hier, ne paraît pas un homme raisonnable : cette mort efface les autres. Un courrier d'hier au soir apporta la mort du comte du Plessis, qui faisait faire un pont ; un coup de canon l'a emporté. M. de Turenne assiège Arnheim : on parle aussi du fort de Skenk. Ah ! que ces beaux commencements seront suivis d'une fin tragique pour bien des gens ! Dieu conserve mon pauvre fils ! il n'a point été de ce passage. S'il y avait quelque chose de bon à un tel métier, ce serait d'être attaché à une charge. Mais la campagne n'est point finie...

... Voilà des relations ; il n'y en a pas de meilleures. Vous verrez dans toutes que M. de Longueville est cause de sa mort et de celle des autres, et que M. le Prince a été père uniquement dans cette occasion, et point du tout général d'armée. Je disais hier, et l'on m'approuva, que si la guerre continue, M. le Duc sera la cause de la mort de M. le Prince : son amour pour lui passe toutes ses autres passions...

... Les nouvelles que je vous mande sont d'original ; c'est de Gourville qui était avec M^me^ de Longueville, quand elle a reçu ses lettres : tous les courriers viennent droit à lui. M. de Longueville avait fait son testament avant que de partir ; il laisse une grande partie de son bien à un fils qu'il a, et qui, à mon avis, paraîtra sous le nom de chevalier d'Orléans, sans rien coûter à ses parents, quoiqu'ils ne soient point gueux. Savez-vous où l'on mit le corps de M. de Longueville ? Dans le même bateau où il avait passé tout vivant, il y avait deux heures. M. le Prince, qui était blessé, le fit mettre auprès de lui, couvert d'un manteau, en repassant le Rhin avec plusieurs autres blessés pour se faire panser dans une ville en deçà de ce fleuve, de sorte que ce retour fut la plus triste chose du monde.

On dit que le chevalier de Montchevreuil, qui était attaché à M. de Longueville, ne veut point qu'on le panse d'une blessure qu'il a reçue auprès de lui.

Mon fils m'a écrit : il est sensiblement touché de la perte de M. de Longueville. Il n'était point à cette première expédition; mais il sera d'une autre : peut-on trouver quelque sûreté dans un tel métier? Je vous conseille d'écrire à M. de La Rochefoucauld sur la mort de son chevalier et sur la blessure de M. de Marsillac. J'ai vu son cœur à découvert dans cette cruelle aventure; il est au premier rang de tout ce que j'ai jamais vu de courage, de mérite, de tendresse et de raison : je compte pour rien son esprit et son agrément. Je ne m'amuserai point aujourd'hui à vous dire combien je vous aime.

Du même jour, à dix heures du soir.

Il y a deux heures que j'ai fait mon paquet, et en revenant de la ville je trouve la paix faite selon une lettre qu'on m'a envoyée[1]. Il est aisé de croire que toute la Hollande est en alarmes et soumise : le bonheur du roi est au-dessus de tout ce qu'on a jamais vu. On va commencer à respirer; mais quel redoublement de douleur à Mme de Longueville et à ceux qui ont perdu leurs chers enfants! J'ai vu le maréchal du Plessis, il est très affligé, mais en grand capitaine. La maréchale pleure amèrement, et la comtesse[2] est fâchée de n'être point duchesse; et puis c'est tout. Ah, ma fille! sans l'emportement de M. de Longueville, songez que nous aurions la Hollande sans qu'il nous en eût rien coûté.

[*A Mme de Grignan*] Paris, 27 juin 1672.

J'ai vu enfin Mme de Longueville; le hasard me plaça près de son lit : elle m'en fit approcher encore davan-

[1] C'était une fausse nouvelle.

[2] La comtesse du Plessis-Praslin, dont le mari venait d'être tué.

tage, et me parla la première, car, pour moi, je ne sais point de paroles dans une telle occasion. Elle me dit qu'elle ne doutait pas qu'elle ne m'eût fait pitié, que rien ne manquait à son malheur; elle me parla de M^me^ de La Fayette, de M. d'Hacqueville, comme de ceux qui la plaindraient le plus; elle me parla de mon fils et de l'amitié que son fils avait pour lui. Je ne vous dis point mes réponses : elles furent comme elles devaient être; et, de bonne foi, j'étais si touchée que je ne pouvais pas mal dire. La foule me chassa. Mais enfin la circonstance de la paix est une sorte d'amertume qui me blesse jusqu'au cœur, quand je me mets à sa place; quand je me tiens à la mienne, j'en loue Dieu, puisqu'elle conserve mon pauvre Sévigné et tous nos amis.

[*A M^me^ de Grignan*] Livry, 3 juillet 1672.

Vous devez avoir reçu des relations fort exactes; elles vous auront fait voir que le Rhin était mal défendu; le grand miracle, c'est de l'avoir passé à la nage. M. le Prince et ses Argonautes étaient dans un bateau : les premières troupes qu'ils rencontrèrent au delà demandaient quartier, quand le malheur voulut que M. de Longueville, qui sans doute ne l'entendit pas, s'approche de leurs retranchements, et, poussé d'une bouillante ardeur, arrive à la barrière, où il tue le premier qui se trouve sous sa main : en même temps on le perce de cinq ou six coups. M. le Duc le suit, M. le Prince suit son fils, et tous les autres suivent M. le Prince : voilà où se fit la tuerie, qu'on aurait, comme vous voyez, très bien évitée, si on avait su l'envie que ces gens-là avaient de se rendre; mais tout est marqué dans l'ordre de la Providence.

Le comte de Guiche a fait une action dont le succès le couvre de gloire, car si elle eût tourné autrement, il eût été criminel. Il se charge de reconnaître si la rivière est guéable; il dit qu'oui : elle ne l'est pas.

Des escadrons entiers passent à la nage sans se déranger : il est vrai qu'il passe le premier. Cela ne s'est jamais hasardé; cela réussit; il enveloppe des escadrons, et les force à se rendre : vous voyez bien que son bonheur et sa valeur ne se sont point séparés; mais vous devez avoir de grandes relations de tout cela.

Le chevalier de Nantouillet était tombé de cheval ; il va au fond de l'eau, il revient, il retourne, il revient encore; enfin il trouve la queue d'un cheval, il s'y attache; ce cheval le mène à bord; il monte sur le cheval, se trouve à la mêlée, reçoit deux coups dans son chapeau et revient gaillard : voilà qui est d'un sang-froid qui me fait souvenir d'Oronte, prince des Massagètes[1].

Au reste, il n'est rien de plus vrai que M. de Longueville avait été à confesse avant que de partir. Comme il ne se vantait jamais de rien, il n'en avait pas même fait sa cour à Mme sa mère ; mais ce fut une confession conduite par nos amis[2], et dont l'absolution fut différée plus de deux mois : cela s'est trouvé si vrai, que Mme de Longueville n'en peut pas douter : vous pouvez penser quelle consolation. Il faisait une infinité de libéralités et de charités que personne ne savait, et qu'il ne faisait qu'à condition qu'on n'en parlât point : jamais un homme n'a eu tant de solides vertus ; il ne lui manquait que des vices, c'est-à-dire un peu d'orgueil, de vanité, de hauteur; mais, du reste, jamais on n'a été si près de la perfection : *pago lui, pago il mondo*[3]. Il était au-dessus des louanges; pourvu qu'il fût content de lui, c'était assez. Je vois souvent des gens qui sont encore fort éloignés de se consoler de cette perte ; mais, pour tout le gros du monde, ma pauvre enfant, cela est passé ; cette triste nouvelle

[1] Allusion au *Grand Cyrus* de Mlle de Scudéry.

[2] Les solitaires de Port-Royal.

[3] « Lui content, tout le monde devait être content. » (Guarini, *Pastor fido*

n'a assommé que trois ou quatre jours ; la mort de Madame [1] dura bien plus longtemps. Les intérêts particuliers de chacun pour ce qui se passe à l'armée empêchent la grande application pour les malheurs d'autrui. Depuis ce premier combat il n'a été question que de villes rendues et de députés qui viennent demander la grâce d'être reçus au nombre des sujets nouvellement conquis de Sa Majesté.

N'oubliez pas d'écrire un petit mot à la Troche, sur ce que son fils s'est distingué et a passé à la nage : on l'a loué devant le Roi, comme un des plus hardis. Il n'y a nulle apparence qu'on se défende contre une armée si victorieuse. Les Français sont jolis assurément : il faut que tout leur cède pour les actions d'éclat et de témérité ; enfin il n'y a plus de rivière présentement qui serve de défense contre leur excessive valeur.

III. — LA MORT DE TURENNE

[*A M^me de Grignan*] Paris, 31 juillet 1675.

Vous parlez des plaisirs de Versailles ; et dans le temps qu'on allait à Fontainebleau pour s'abîmer dans la joie, voilà M. de Turenne tué ; voilà une consternation générale ; voilà M. le Prince qui court en Allemagne ; voilà la France désolée. Au lieu de voir finir les campagnes, et d'avoir votre frère, on ne sait plus où l'on en est. Voilà le monde dans son triomphe, et voilà des événements surprenants puisque vous les aimez : je suis assurée que vous serez bien touchée de celui-ci. Je suis épouvantée de la prédestination de ce M. Desbrosses : peut-on douter de la Providence, et que le canon qui a choisi de loin M. de Turenne entre dix hommes qui étaient autour de lui ne fût chargé

[1] La fameuse Henriette d'Angleterre.

depuis une éternité ? Je m'en vais rendre cette histoire tragique à M. de Grignan pour celle de Toulon : plût à Dieu qu'elles fussent égales !

Vous devez écrire à M. le cardinal de Retz ; nous lui écrivons tous : il se porte très bien et fait une vie très religieuse. Il va à tous les offices; il mange au réfectoire les jours maigres. Nous lui conseillons d'aller à Commercy : il sera très affligé de la mort de M. de Turenne. Écrivez au cardinal de Bouillon ; il est inconsolable.

... Tout le monde se cherche pour parler de M. de Turenne ; on s'attroupe : tout était hier en pleurs dans les rues ; le commerce de toute autre chose était suspendu.

[*A M. de Grignan*] Paris, 31 juillet 1675.

C'est à vous que je m'adresse, mon cher Comte pour vous écrire une des plus fâcheuses pertes qui pût arriver en France : c'est la mort de M. de Turenne dont je suis assurée que vous serez aussi touché et aussi désolé que nous le sommes ici. Cette nouvelle arriva lundi à Versailles : le Roi en a été affligé, comme on doit l'être de la mort du plus grand capitaine et du plus honnête homme du monde ; toute la cour fut en larmes, et M. de Condom [1] pensa s'évanouir. On était prêt d'aller se divertir à Fontainebleau : tout a été rompu. Jamais un homme n'a été regretté si sincèrement : tout ce quartier où il a logé, et tout Paris, et tout le peuple était dans le trouble et dans l'émotion ; chacun parlait et s'attroupait pour regretter ce héros. Je vous envoie une très bonne relation de ce qu'il a fait quelques jours avant sa mort. C'est après trois mois d'une conduite toute miraculeuse, et que les gens du métier ne se lassent point d'admirer, qu'arrive le dernier jour de sa gloire et de sa vie. Il avait le plaisir

[1] Bossuet.

de voir décamper l'armée des ennemis devant lui, et le 27, qui était samedi, il alla sur une petite hauteur pour observer leur marche : son dessein était de donner sur l'arrière-garde, et il mandait au roi, à midi, que dans cette pensée il avait envoyé dire à Brissac qu'on fît les prieres de quarante heures. Il mande la mort du jeune d'Hocquincourt et qu'il enverra un courrier pour apprendre au roi la suite de cette entreprise ; il cachette sa lettre, et l'envoie à deux heures. Il va sur cette petite colline avec huit ou dix personnes : on tire de loin à l'aventure un malheureux coup de canon, qui le coupe par le milieu du corps, et vous pouvez penser les cris et les pleurs de cette armée. Le courrier part à l'instant ; il arriva lundi, comme je vous ai dit : de sorte qu'à une heure l'une de l'autre le roi eut une lettre de M. de Turenne et la nouvelle de sa mort. Il est arrivé depuis un gentilhomme de M. de Turenne, qui dit que les armées sont assez pres l'une de l'autre ; que M. de Lorges commande à la place de son oncle, et que rien ne peut être comparable à la violente affliction de toute cette armée. Le roi a ordonné en même temps à M. le duc d'y courir en poste, en attendant M. le Prince qui doit y aller ; mais comme sa santé est assez mauvaise, et que le chemin est long, tout est à craindre dans cet entre-temps. C'est une cruelle chose que cette fatigue pour M. le Prince : Dieu veuille qu'il en revienne !

[*A M^me^ de Grignan*] Paris, 2 août 1675.

Je pense toujours, ma fille, à l'étonnement et à la douleur que vous aurez de la mort de M. de Turenne. Le cardinal de Bouillon est inconsolable ; il apprit cette nouvelle par un gentilhomme de M. de Louvigny qui voulut être le premier à lui faire son compliment ; il arrêta son carrosse, comme il revenait de Pontoise à Versailles : le cardinal ne comprit rien à ce discours. Comme le gentilhomme s'aperçut de son ignorance, il

s'enfuit ; le cardinal fit courre après, et sut ainsi cette terrible mort : il s'évanouit ; on le ramena à Pontoise, où il a été deux jours sans manger, dans des pleurs et dans des cris continuels. Mme de Guénégaud et Cavoye l'ont été voir ; ils ne sont pas moins affligés que lui. Je viens de lui écrire un billet qui m'a paru bon : je lui dis par avance votre affliction, et par l'intérêt que vous prenez à ce qui le touche, et par l'admiration que vous aviez pour le héros. N'oubliez pas de lui écrire ; il me paraît que vous écrivez très bien sur toutes sortes de sujets : pour celui-ci, il n'y a qu'à laisser aller sa plume. On paraît fort touché dans Paris de cette grande mort. Nous attendons avec transissement le courrier d'Allemagne ; Montécuculli, qui s'en allait, sera bien revenu sur ses pas, et prétendra bien profiter de cette conjoncture. On dit que les soldats faisaient des cris qui s'entendaient de deux lieues ; nulle considération ne les pouvait retenir ; ils criaient qu'on les menât au combat ; qu'ils voulaient venger la mort de leur père, de leur général, de leur protecteur, de leur défenseur ; qu'avec lui ils ne craignaient rien, mais qu'ils vengeraient bien sa mort ; qu'on les laissât faire, qu'ils étaient furieux, et qu'on les menât au combat. Ceci est d'un gentilhomme qui était à M. de Turenne, et qui est venu parler au roi ; il a toujours été baigné de larmes en racontant ce que je vous dis et les détails de la mort de son maître. M. de Turenne reçut le coup au travers du corps : vous pouvez penser s'il tomba de cheval et s'il mourut ! Cependant le reste des esprits fit qu'il se traîna la longueur d'un pas, et que même il serra la main par convulsion ; et puis on jeta un manteau sur son corps. Ce Boisguyot, c'est ce gentilhomme, ne le quitta point qu'on ne l'eût porté sans bruit dans la plus prochaine maison. M. de Lorges était à près d'une demi-lieue de là. Jugez de son désespoir ; c'est lui qui perd tout et qui demeure chargé de l'armée et de tous les événements jusqu'à l'arrivée de M. le Prince, qui a vingt-deux jours de marche. Pour

moi, je pense mille fois le jour au chevalier de Grignan, et je ne m'imagine pas qu'il puisse soutenir cette perte sans perdre la raison : tous ceux qu'aimait M. de Turenne sont fort à plaindre...

... M. de Turenne en disant adieu à M. le cardinal de Retz lui dit : « Monsieur, je ne suis point un diseur; mais je vous prie de croire sérieusement que sans ces affaires-ci, où peut-être on a besoin de moi, je me retirerais comme vous; et je vous donne ma parole que, si j'en reviens, je ne mourrai pas sur le coffre[1], et je mettrai, à votre exemple, quelque temps entre la vie et la mort. » Je tiens cela de d'Hacqueville, qui ne l'a dit que depuis deux jours. Notre cardinal sera sensiblement touché de cette perte. Il me semble, ma fille, que vous ne vous lassez point d'en entendre parler : nous sommes convenus qu'il y a des choses dont on ne peut trop savoir de détails.

J'embrasse M. de Grignan : je vous souhaiterais quelqu'un à tous deux avec qui vous pussiez parler de M. de Turenne.

[*A M^me de Grignan*] Paris, 9 août 1675.

... Parlons un peu de M. de Turenne; il y a longtemps que nous n'en avons parlé. N'admirez-vous point que nous nous trouvions heureux d'avoir repassé le Rhin, et que ce qui aurait été un dégoût, s'il était au monde, nous paraisse une prospérité, parce que nous ne l'avons plus? Voyez ce que fait la perte d'un seul homme. Écoutez, je vous prie, une chose qui est à mon sens fort belle : il me semble que je lis l'histoire romaine. Saint-Hilaire, lieutenant général de l'artillerie, fit donc arrêter M. de Turenne, qui avait toujours galopé, pour lui faire voir une batterie; c'était comme s'il eût dit : « Monsieur, arrêtez-vous un peu; car c'est ici que vous devez être tué. » Le coup de canon vient

[1] C'est-à-dire : à la cour, en faisant antichambre. On disait proverbialement « piquer le coffre ».

donc, et emporte le bras de Saint-Hilaire, qui montrait cette batterie, et tue M. de Turenne. Le fils de Saint-Hilaire se jette à son père, et se met à crier et à pleurer. « Taisez-vous, mon enfant, lui dit-il; voyez — en lui montrant M. de Turenne raide mort — voilà ce qu'il faut pleurer éternellement, voilà ce qui est irréparable »; et sans faire nulle attention sur lui, il se met à crier et à pleurer cette grande perte. M. de La Rochefoucauld pleure lui-même en admirant la noblesse de ce sentiment.

Le gentilhomme de M. de Turenne, qui était retourné et qui est revenu, dit qu'il a vu faire des actions héroïques au chevalier de Grignan; qu'il a été jusqu'à cinq fois à la charge, et que sa cavalerie a si bien repoussé les ennemis, que ce fut cette vigueur extraordinaire qui décida du combat. M. de Boufflers et le duc de Sault ont fort bien fait aussi; mais surtout M. de Lorges, qui parut neveu du héros dans cette occasion. Je reviens au chevalier de Grignan, et j'admire qu'il n'ait pas été blessé, à se mêler comme il a fait et à essuyer tant de fois le feu des ennemis. Le duc de Villeroi ne se peut consoler de M. de Turenne; il écrit que la fortune ne peut plus lui faire de mal, après lui avoir fait celui de lui ôter le plaisir d'être aimé et estimé d'un tel homme : il venait de rhabiller à ses dépens tout un régiment anglais[1], et l'on n'a trouvé que neuf cents francs dans sa cassette. Son corps est porté à Turenne; plusieurs de ses gens et même de ses amis l'ont suivi. M. le duc de Bouillon est revenu; le chevalier Coislin, parce qu'il est malade; mais le chevalier de Vendôme à la veille du combat : voilà sur quoi on crie.

[*A M^me^ de Grignan*] Paris, 12 août 1675.

Je viens de voir le cardinal de Bouillon : il est changé à n'être pas connaissable. Il m'a fort parlé de vous :

[1] Le régiment de Montmouth.

il ne doutait pas de vos sentiments. Il m'a conté mille choses de M. de Turenne, qui font mourir. Son oncle apparemment était en état de paraître devant Dieu, car sa vie était parfaitement innocente. Il demandait au cardinal, à la Pentecôte, s'il ne pourrait pas bien communier sans se confesser. Son neveu lui dit que non, et que depuis Pâques il ne pouvait guère s'assurer de n'avoir pas offensé Dieu. M. de Turenne lui conta son état; il était à mille lieues d'un péché mortel. Il alla pourtant à confesse pour la coutume; il disait: « Mais faut-il dire à ce récollet comme à M. de Saint-Gervais[1] ? Est-ce tout de même ? » En vérité, une telle âme est bien digne du Ciel; elle venait trop droit de Dieu pour n'y pas retourner, s'étant si bien préservée de la corruption du monde. Il aimait tendrement le fils de M. d'Elbeuf; c'est un prodige de valeur à quatorze ans. Il l'envoya l'année passée saluer M. de Lorraine, qui lui dit : « Mon petit cousin, vous êtes trop heureux de voir et d'entendre tous les jours M. de Turenne; vous n'avez que lui de parent et de père : baisez les pas par où il passe, et faites-vous tuer à ses pieds. » Ce pauvre enfant se meurt de douleur : c'est une affliction de raison et d'enfance à quoi l'on craint qu'il ne résiste pas.

[*A M^me^ de Grignan*] Paris, 16 août 1675.

Je voudrais mettre tout ce que vous m'écrivez de M. de Turenne dans une oraison funèbre : vraiment votre style est d'une énergie et d'une beauté extraordinaire; vous étiez dans les bouffées d'éloquence que donne l'émotion de la douleur. Ne croyez point, ma fille, que son souvenir soit déjà fini dans ce pays-ci; ce fleuve qui entraîne tout n'entraîne pas si tôt une telle mémoire : elle est consacrée à l'immortalité. J'étais l'autre jour chez M. de La Rochefoucauld avec

[1] Le curé de Saint-Gervais.

Mme de Lavardin, Mme de La Fayette et M. de Marsillac. M. le Premier y vint; la conversation dura deux heures sur les divines qualités de ce véritable héros; tous les yeux étaient baignés de larmes, et vous ne sauriez croire comme la douleur de sa perte était profondément gravée dans les cœurs : vous n'avez rien par-dessus nous que le soulagement de soupirer tout haut et d'écrire son panégyrique. Nous remarquions une chose, c'est que ce n'est pas depuis sa mort que l'on admire la grandeur de son cœur, l'étendue de ses lumières et l'élévation de son âme : tout le monde en était plein pendant sa vie; et vous pouvez penser ce que fait sa perte par-dessus ce qu'on était déjà. Enfin, ne croyez pas que cette mort soit ici comme celle des autres. Vous pouvez en parler tant qu'il vous plaira, sans croire que la dose de votre douleur l'emporte sur la nôtre. Pour son âme, c'est encore un miracle qui vient de l'estime parfaite qu'on avait pour lui; il n'est pas tombé dans la tête d'aucun dévot qu'elle ne fût pas en bon état : on ne saurait comprendre que le mal et le péché pussent être dans son cœur. Sa conversion si sincère nous a paru comme un baptême; chacun conte l'innocence de ses mœurs, la pureté de ses intentions, son humilité éloignée de toute sorte d'affectation, la solide gloire dont il était plein sans faste et sans ostentation, aimant la vertu pour elle-même, sans se soucier de l'approbation des hommes, une charité généreuse et chrétienne. Vous ai-je dit comme il rhabilla ce régiment anglais? Il lui en coûta quatorze mille francs, et il resta sans argent. Les Anglais ont dit à M. de Lorges qu'ils achèveraient de servir cette campagne pour venger la mort de M. de Turenne, mais qu'après cela ils se retireraient ne pouvant obéir à d'autres que lui. Il y avait de jeunes soldats qui s'impatientaient un peu dans les marais où ils étaient dans l'eau jusqu'aux genoux; et les vieux soldats leur disaient : « Quoi? vous vous plaignez? on voit bien que vous ne connaissez pas M. de Turenne : il est plus

fâché que nous quand nous sommes mal ; il ne songe, à l'heure qu'il est, qu'à nous tirer d'ici ; il veille quand nous dormons ; c'est notre père ; on voit bien que vous êtes jeunes » ; et les rassuraient ainsi. Tout ce que je vous mande est vrai ; je ne me charge point des fadaises dont on croit faire plaisir aux gens éloignés : c'est abuser d'eux, et je choisis bien plus ce que je vous écris que ce que je vous dirais si vous étiez ici...

Ecoutez, je vous prie, encore un mot de M. de Turenne. Il avait fait connaissance avec un berger qui savait très bien les chemins et le pays ; il allait seul avec lui, et faisait poster ses troupes selon la connaissance que cet homme lui donnait. Il aimait ce berger, et le trouvait d'un sens admirable ; il disait que le colonel Beck était venu comme cela [1], et qu'il croyait que ce berger ferait sa fortune comme lui. Quand il eut fait passer ses troupes à loisir, il se trouva content, et dit à M. de Roye : « Tout de bon, il « me semble que cela n'est pas trop mal ; et je crois « que M. de Montecuculli trouverait assez bien ce que « l'on vient de faire ». Il est vrai que c'était un chef-d'œuvre d'habileté. M^me^ de Villars a vu une autre relation depuis le jour du combat, où l'on dit que dans le passage du Rhin le chevalier de Grignan fit encore des merveilles de valeur et de prudence : Dieu le conserve ! car le courage de M. de Turenne semble être passé à nos ennemis : ils ne trouvent plus rien d'impossible.

[*A M^me^ de Grignan*] Paris, 19 août 1675.

... Le corps du héros n'est point porté à Turenne, comme on me l'avait dit : on l'apporte à Saint-Denis, au pied de la sépulture des Bourbons ; on destine une chapelle pour les tirer du trou où ils sont, et c'est M. de Turenne qui y entre le premier. Pour moi, je

[1] Beck, qui avait été berger dans sa jeunesse, était devenu maréchal de camp.

m'étais tant tourmentée de cette place, que, ne pouvant comprendre qui peut avoir donné ce conseil, je crois que c'est moi. Il y a déjà quatre capitaines aux pieds de leurs maîtres [1] ; et s'il n'y en avait point, il me semble que celui-ci devrait être le premier. Partout où passe cette illustre bière, ce sont des pleurs et des cris, des presses, des processions qui ont obligé de marcher et d'arriver de nuit : ce sera une douleur bien grande s'il passe par Paris.

[*A M^me^ de Grignan*] Paris, 28 août 1675.

Si l'on pouvait écrire tous les jours, je m'en accommoderais fort bien ; je trouve même quelquefois le moyen de le faire, quoique mes lettres ne partent pas. Mais le plaisir d'écrire est uniquement pour vous ; car à tout le reste du monde, on voudrait avoir écrit, et c'est parce qu'on le doit. Vraiment, ma fille, je m'en vais bien vous parler encore de M. de Turenne. M^me^ d'Elbeuf, qui demeure pour quelques jours chez le cardinal de Bouillon, me pria hier de dîner avec eux deux, pour parler de leur affliction. M^me^ de La Fayette y vint. Nous fîmes bien précisément ce que nous avions résolu : les yeux ne nous séchèrent pas. M^me^ d'Elbeuf avait un portrait divinement bien fait de ce héros, dont tout le train était arrivé à onze heures : tous ces pauvres gens étaient en larmes, et déjà tout habillés de deuil. Il vint trois gentilshommes, qui pensèrent mourir en voyant ce portrait : c'étaient des cris qui faisaient fendre le cœur ; ils ne pouvaient prononcer une parole ; ses valets de chambre, ses laquais, ses pages, ses trompettes, tout était fondu en larmes et faisait fondre les autres. Le premier qui put prononcer une parole répondit à nos tristes questions : nous nous fîmes raconter sa mort. Il voulait se confesser en se cachotant, il avait donné des ordres pour

[1] Charles-Martel, Hugues le Grand, Bertrand Duguesclin, Louis Sancerre.

le soir, et devait communier le lendemain, dimanche, qui était le jour qu'il croyait donner la bataille. Il monta à cheval à deux heures le samedi, après avoir mangé et comme il avait bien des gens avec lui, il les laissa tous à trente pas de la hauteur où il voulait aller. Il dit au petit d'Elbeuf : « Mon neveu, demeurez là; vous ne faites que tourner autour de moi; vous me feriez reconnaître. » M. d'Hamilton qui se trouva près de l'endroit où il allait, lui dit : « Monsieur, venez par ici ; on tire du côté où vous allez. — Monsieur, lui dit-il, vous avez raison : je ne veux point du tout être tué aujourd'hui ; cela sera le mieux du monde. » Il eut à peine tourné son cheval, qu'il aperçut Saint-Hilaire, le chapeau à la main, qui lui dit : « Monsieur, jetez les yeux sur cette batterie que je viens de faire placer là. » M. de Turenne revint, et dans l'instant, sans être arrêté, il eut le bras et le corps fracassés du même coup qui emporta le bras et la main qui tenaient le chapeau de Saint-Hilaire. Ce gentilhomme, qui le regardait toujours, ne le voit point tomber ; le cheval l'emporte où il avait laissé le petit d'Elbeuf; il n'était point encore tombé, mais il était penché le nez sur l'arçon. Dans ce moment, le cheval s'arrête, le héros tombe entre les bras de ses gens ; il ouvre deux fois de grands yeux et la bouche, et demeure tranquille pour jamais : songez qu'il était mort, et qu'il avait une partie du cœur emportée. On crie, on pleure ; M. d'Hamilton fait cesser ce bruit et ôter le petit d'Elbeuf, qui s'était jeté sur le corps, qui ne voulait pas le quitter, et se pâmait de crier. On couvre le corps d'un manteau ; on le porte dans une haie ; on le garde à petit bruit ; un carrosse vient, on l'emporte dans sa tente. Ce fut là où M. de Lorges, M. de Roye, et beaucoup d'autres, pensèrent mourir de douleur ; mais il fallut se faire violence, et songer aux grandes affaires qu'on avait sur les bras. On lui a fait un service militaire dans le camp, où les larmes et les cris faisaient le véritable deuil : tous les officiers avaient

pourtant des écharpes de crêpe ; tous les tambours en étaient couverts ; ils ne battaient qu'un coup ; les piques traînantes et les mousquets renversés. Mais ces cris de toute une armée ne se peuvent pas représenter, sans que l'on en soit tout ému. Ses deux neveux étaient à cette pompe, dans l'état que vous pouvez penser. M. de Roye, tout blessé, s'y fit porter ; car cette messe ne fut dite que quand ils eurent repassé le Rhin. Je pense que le pauvre chevalier était bien abîmé de douleur. Quand ce corps a quitté son armée, ç'a été encore une autre désolation ; et partout où il a passé on n'entendait que des clameurs ; mais à Langres ils se sont surpassés : ils allèrent au-devant de lui en habits de deuil, au nombre de plus de deux cents, suivis du peuple ; tout le clergé en cérémonie. Il y eut un service solennel dans la ville, et en un moment ils se cotisèrent tous pour cette dépense, qui monta à cinq mille francs, parce qu'ils reconduisirent le corps jusqu'à la première ville, et voulurent défrayer tout le train. Que dites-vous de ces marques naturelles d'une affection fondée sur un mérite extraordinaire ? Il arrive à Saint-Denis ce soir ou demain ; tous ses gens l'allaient reprendre à deux lieues d'ici. Il sera dans une chapelle en dépôt ; on lui fera un service à Saint-Denis, en attendant celui de Notre-Dame, qui sera solennel. Voilà quel fut le divertissement que nous eûmes. Nous dînâmes, comme vous pouvez penser ; et jusqu'à quatre heures nous ne fîmes que soupirer. Le cardinal de Bouillon parla de vous, et répondit que vous n'auriez point évité cette triste partie si vous aviez été ici. Je l'assurai fort de votre douleur. Il vous fera réponse et à M. de Grignan. Il me pria de vous dire mille amitiés, et la bonne d'Elbeuf, qui perd tout, aussi bien que son fils. Voilà une belle chose de m'être embarquée à vous conter ce que vous saviez déjà ; mais ces originaux m'ont frappée, et j'ai été bien aise de vous faire voir que voilà comme on oublie M. de Turenne en ce pays-ci...

... M. de Barillon soupa hier ici : on ne parla que de M. de Turenne ; il en est véritablement très affligé. Il nous contait la solidité de ses vertus, combien il était vrai, combien il aimait la vertu pour elle-même, combien par elle seule il se trouvait récompensé, et puis finit par dire qu'on ne pouvait pas l'aimer ni être touché de son mérite sans en être plus honnête homme. Sa société communiquait une horreur pour la friponnerie et pour la duplicité, qui mettait tous ses amis au-dessus des autres hommes ; dans ce nombre on distingua fort le chevalier, comme un de ceux que ce grand homme aimait et estimait le plus, et aussi comme un de ses adorateurs. Bien des siècles n'en donneront pas un pareil. Je ne trouve pas qu'on soit tout à fait aveugle en celui-ci, au moins les gens que je vois : je crois que c'est se vanter d'être en bonne compagnie...

[*A M^me de Grignan*] Paris, 30 août 1675.

Je reviens du service de M. de Turenne à Saint-Denis. M^me d'Elbeuf m'est venue prendre : elle a paru me souhaiter ; le cardinal de Bouillon m'en a priée d'un ton à ne pouvoir le refuser. C'était une chose bien triste : son corps était là au milieu de l'église ; il y est arrivé cette nuit avec une cérémonie si lugubre, que M. Boucherat, qui l'a reçu et qui y a veillé toute le nuit, en a pensé mourir de pleurer. Il n'y avait que la famille, désolée, et tous les domestiques, en deuil et en pleurs : on n'entendait que des soupirs et des gémissements. Il y avait d'amis M. Boucherat, M. de Harlai, M. de Meaux et M. de Barillon ; M^mes Boucherat y étaient, et les nièces. M^me d'Elbeuf a pensé crever ; la vapeur s'y est mêlée : on ne peut pas douter de la douleur de cette pauvre femme. Ç'a été une chose triste de voir tous ses gardes debout, la pertuisane sur l'épaule, autour de ce corps qu'ils ont si mal gardé, et, à la fin de la messe, de les voir porter sa

bière jusqu'à une chapelle au-dessus du grand autel, où il est en dépôt. Cette translation a été touchante ; tout était en pleurs, et plusieurs criaient sans pouvoir s'en empêcher. Enfin, on a été dans cette chapelle, où Mme d'Elbeuf a crié les hauts cris. Il y avait entre autres un petit page qui devenait fontaine. Enfin nous sommes revenus dîner tristement chez le cardinal de Bouillon, qui a voulu nous avoir. Il m'a priée par pitié de retourner ce soir, à six heures, le prendre pour le mener à Vincennes, et Mme d'Elbeuf. Ils m'ont fort parlé de vous. Le cardinal dit qu'il vous écrira aujourd'hui ; mais je m'en vais fermer mon paquet avant que de les aller prendre, afin de n'être point en inquiétude de revenir de bonne heure : la lune nous conduira jusqu'où il lui plaira.

IV. — LA RÉVOLTE DE BRETAGNE[1]

[*A Mme de Grignan*] Paris, 24 juillet 1675.

... J'attends un peu de frais pour me purger, et un peu de paix en Bretagne pour partir. Mme de Lavardin, Mme de La Troche, M. d'Harouïs et moi, nous consultons notre voyage, et nous ne voulons pas nous aller jeter dans la fureur qui agite notre province ; elle augmente tous les jours. Ces démons sont venus piller et brûler jusque auprès de Fougères ; c'est un peu trop près des Rochers. On a recommencé à piller un bureau à Rennes ; Mme de Chaulnes est à demi morte des menaces qu'on lui fait tous les jours ; on me dit hier qu'elle était arrêtée, et que même les plus sages l'ont retenue, et ont mandé à M. de Chaulnes, qui est au Fort-Louis, que si les troupes qu'il a demandées font un pas dans la province, Mme de Chaulnes court risque

[1] Il y eut, en Bretagne, une véritable révolte en 1675. Elle fut provoquée par l'augmentation toujours croissante des impôts.

d'être mise en pièces. Il n'est cependant que trop vrai qu'on doit envoyer des troupes, et on a raison de le faire ; car dans l'état où sont les choses il ne faut pas de remèdes anodins ; mais ce ne serait pas une sagesse de partir avant que de voir ce qui arrivera de cet extrême désordre. On croit que la récolte pourra séparer toute cette belle assemblée ; car enfin il faut bien qu'ils ramassent leurs blés : ils sont six ou sept mille, dont le plus habile n'entend pas un mot de français. M. Boucherat me contait l'autre jour qu'un curé avait reçu devant ses paroissiens une pendule qu'on lui envoyait « de France », car c'est ainsi qu'ils disent. Ils se mirent tous à crier en leur langage que c'était *la gabelle*, et qu'ils le voyaient fort bien. Le curé, habile, leur dit sur le même ton : « Point du tout, mes enfants, ce n'est point *la gabelle;* vous ne vous y connaissez pas : c'est *le jubilé.* » En même temps les voilà à genoux. Que dites-vous de l'esprit fin de ces messieurs ? Quoi qu'il en soit, il faut un peu voir ce que deviendra ce tourbillon.

[*A M^me de Grignan*] Paris, 31 juillet 1675.

... Je vous ai mandé, ma très chère, comment nos folies de Bretagne m'arrêtaient pour quelques jours. M. de Forbin doit partir avec six mille hommes pour punir notre Bretagne, c'est-à-dire la ruiner. Ils s'en vont par Nantes ; c'est ce qui fait que je prendrai la route du Mans avec M^me de Lavardin : nous regardons ensemble le temps que nous devons prendre. M. de Pomponne a dit à M. de Forbin qu'il avait des terres en Bretagne et lui a donné le nom de celles de mon fils.

[*A M^me de Grignan*] La Silleraye, 24 septembre 1675.

... Nos pauvres Bas-Bretons, à ce qu'on nous vient d'apprendre, s'attroupent quarante, cinquante par les champs ; et dès qu'ils voient les soldats, ils se jettent

à genoux et disent *meâ culpâ :* c'est le seul mot de « français » qu'ils sachent ; comme nos Français qui disaient qu'en Allemagne le seul mot de « latin » qu'on disait à la messe, c'était *Kyrie, eleïson.* On ne laisse pas de pendre ces pauvres Bas-Bretons ; ils demandent à boire et du tabac, et qu'on les dépêche ; « et de Caron pas un mot »...

[*A* M^me^ *de Grignan*] Les Rochers, 16 octobre 1675.

... M. de Chaulnes est à Rennes avec les Forbin et les Vins, et quatre mille hommes : on croit qu'il y aura bien de la *penderie.* M. de Chaulnes y a été reçu comme le roi ; mais, comme c'est la crainte qui a fait changer leur langage, M. de Chaulnes n'oublie pas toutes les injures qu'on lui a dites, dont la plus douce et la plus familière était « gros cochon », sans compter les pierres dans sa maison et dans son jardin, et des menaces dont il paraissait que Dieu seul empêchait l'exécution : c'est cela qu'on va punir. D'Hacqueville, « de sa propre main », car ce n'est point dans son billet de nouvelles, qu'on pourrait avoir copié, me mande que M. de Chaulnes, suivi de ses troupes est arrivé à Rennes le samedi 12 octobre.

[*A M*^me^ *de Grignan*] Les Rochers, 20 octobre 1675.

... M. de Chaulnes est à Rennes avec quatre mille hommes ; il a transféré le parlement à Vannes : c'est une désolation terrible. La ruine de Rennes emporte celle de la province. M^me^ de Marbeuf est à Vitre ; elle m'a fait mille amitiés de M^me^ de Chaulnes, et des compliments de M. de Vins, qui veut me venir voir. Il s'en faut beaucoup que je n'aie peur de ces troupes ; mais je prends part a la tristesse et à la désolation de toute la province. On ne croit pas que nous ayons d'états ; et si on les tient, ce sera encore pour racheter les édits que nous achetâmes deux millions cinq cent

mille livres il y a deux ans, et qu'on nous a tous redonnés, et on y ajoutera peut-être encore de mettre à prix le retour du parlement à Rennes...

[*A M^me de Grignan*] Les Rochers, 30 octobre 1675.

... Voulez-vous savoir des nouvelles de Rennes ? Il y a présentement cinq mille hommes, car il en est venu encore de Nantes. On a fait une taxe de cent mille écus sur le bourgeois ; et si on ne trouve point cette somme dans vingt-quatre heures, elle sera doublée, et exigible par les soldats. On a chassé et banni toute une grande rue, et défendu de les recueillir sur peine de la vie ; de sorte qu'on voyait tous ces misérables, femmes accouchées, vieillards, enfants, errer en pleurs au sortir de cette ville, sans savoir où aller, sans avoir de nourriture ni de quoi se coucher. Avant-hier on roua un violon qui avait commencé la danse et la pillerie du papier timbré ; il a été écartelé après sa mort, et ses quatre quartiers exposés aux quatre coins de la ville, comme ceux de Josseran à Aix [1]. Il dit en mourant que c'étaient les fermiers du papier timbré qui lui avaient donné vingt-cinq écus pour commencer la sédition ; et jamais on n'a pu en tirer autre chose. On a pris soixante bourgeois : on commence demain à pendre. Cette province est un bel exemple pour les autres, et surtout de respecter les gouverneurs et les gouvernantes, de ne leur point dire d'injures, et de ne point jeter de pierres dans leur jardin.

[*A M^me de Grignan*] Les Rochers, 6 novembre 1675.

Je comprends avec plaisir la considération de M. de Grignan dans la Provence après ce que j'ai vu. C'est un agrément que vous ne sentez plus ; vous êtes trop

[1] Ce Josseran avait assassiné son maître, gentilhomme de Provence.

accoutumés d'être honorés et aimés dans une province où l'on commande. Si vous voyiez l'horreur, la haine qu'on a ici pour le gouverneur, vous sentiriez bien plus que vous ne faites la douceur d'être aimés et honorés partout. Quels affronts ! quelles injures ! quelles menaces ! quels reproches, avec de bonnes pierres qui volaient autour d'eux ! Je ne crois pas que M. de Grignan voulût de cette place à de telles conditions : son étoile est bien contraire à celle-là.

[*A M^me^ de Grignan*] Les Rochers, 13 novembre 1675.

Ce que vous dites de M. de Chaulnes est admirable. Il fut hier roué vif un homme à Rennes (c'est le dixième), qui confessa d'avoir eu dessein de tuer ce gouverneur : pour celui-là, il méritait bien la mort. Les médecins de ce pays ne seront pas si complaisants que ceux de Provence, qui accordent par respect à M. de Grignan qu'il a la fièvre ; ceux-ci compteraient pour rien la fièvre pourprée à M. de Chaulnes, et nulle considération ne pourrait leur faire avouer que son mal fût dangereux. On voulait, en exilant le parlement, le faire consentir, pour se racheter, qu'on bâtit une citadelle à Rennes ; mais cette noble compagnie voulut obéir fièrement, et partit plus vite qu'on ne voulait ; car tout se tournerait en négociation ; mais on aime mieux les maux que les remèdes.

[*A M^me^ de Grignan*] Les Rochers, 24 novembre 1675.

... Vous parlez bien plaisamment de nos misères ; nous ne sommes plus si roués : un en huit jours, seulement pour entretenir la justice. Il est vrai que la *penderie* me paraît maintenant un rafraîchissement. J'ai une tout autre idée de la justice depuis que je suis en ce pays : vos galériens me paraissent une société d'honnêtes gens, qui se sont retirés du monde pour mener une vie douce. Nous vous en avons bien envoyé

par centaines ; ceux qui sont demeurés sont plus malheureux que ceux-là. Je vous parlais des états, dans la crainte qu'on ne les supprimât pour nous punir ; mais nous les avons encore, et vous voyez même que nous donnons trois millions, comme si nous ne donnions rien du tout, nous nous mettons au-dessus de la petite circonstance de ne les pouvoir payer ; nous la traitons de bagatelle. Vous me demandez si tout de bon nous sommes ruinés : oui et non. Si nous voulions ne point partir d'ici, nous y vivons pour rien, parce que rien ne se vend ; mais il est vrai que pour de l'argent, il n'y en a plus dans cette province.

[*A M^me de Grignan*] Les Rochers, 11 décembre 1675.

Venons aux malheurs de cette province : tout y est plein de gens de guerre ; il y en aura à Vitré, malgré la princesse[1] : Monsieur l'appelle sa bonne, sa chère tante ; je ne trouve pas qu'elle en soit mieux traitée. Il en passe beaucoup par la Guerche, qui est au marquis de Villeroi, et il s'en écarte qui vont chez les paysans, les volent et les dépouillent. C'est une étrange douleur en Bretagne que d'éprouver cette sorte d'affliction, à quoi ils ne sont pas accoutumés. Notre gouverneur a une amnistie générale ; il la donne d'une main, et de l'autre, huit mille hommes qu'il commande, comme vous : ils ont leurs ordres. M. de Pommereuil[2] vient ; nous l'attendons tous les jours ; il a l'inspection de cette petite armée, et pourra bientôt se vanter d'y joindre un assez beau gouvernement. C'est le plus honnête homme et le plus bel esprit de la robe : il est fort de mes amis.

[*A M^me de Grignan*] Vitré, 22 décembre 1675.

C'est dommage que vous n'éprouviez la centième partie de ce qu'ils ont souffert ici depuis un mois. Il

[1] La princesse de Tarente.

[2] C'était l'intendant de Bretagne.

est arrivé dix mille hommes dans la province, dont ils ont été aussi peu avertis, et sur lesquels ils ont autant de pouvoir que vous ; ils ne sont en état de faire ni bien ni mal à personne. M. de Pommereuil est à Rennes avec eux tous ; il est regardé comme un dieu, non pas que tous les logements ne soient réglés dès Paris, mais il punit et empêche le désordre : c'est beaucoup. Mme de Rohan et Mme de Coëtquen ont été fort soulagées. Mme la princesse de Tarente espère que Monsieur et Madame la feront soulager aussi ; c'est une grande justice, puisqu'elle n'a au monde que cette terre, et qu'il est fâcheux, en sa présence, de voir ruiner ses habitants. Nous nous sauverons, si la princesse se sauve. Voilà, ma très chère, un grand article de la Bretagne ; il en faut passer par là : vous connaissez comme cela frappe la tête dans les provinces.

[*A Mme de Grignan*] Les Rochers, 5 janvier 1676.

... Pour nos soldats, on gagnerait beaucoup qu'ils fissent comme vos cordeliers. Ils s'amusent à voler ; ils mirent l'autre jour un petit enfant à la broche ; mais d'autres désordres, point de nouvelles !

V. — LA DISGRACE DE M. DE POMPONNE[1]

[*A Mme de Grignan*] Paris, 22 novembre 1679.

Vous allez être bien surprise et bien fâchée, ma chère enfant. M. de Pomponne est disgracié ; il eut ordre samedi au soir, comme il revenait de Pomponne, de se défaire de sa charge. Le roi avait réglé

[1] Simon Arnauld, marquis de Pomponne (1618-1699), était le neveu du grand Arnauld. Ministre des affaires étrangères en 1672, il fut victime en 1679 des intrigues de ses collègues : ses attaches jansénistes et quelques négligences décidèrent Louis XIV à le disgracier. Il revint au ministère, onze ans plus tard, après la mort de Louvois.

qu'il aurait sept cent mille francs et que la pension de vingt mille francs qu'il avait comme ministre lui serait continuée. Sa Majesté voulait lui marquer par cet arrangement qu'elle était contente de sa fidélité Ce fut M. Colbert qui lui fit ce compliment, en l'assurant qu'il *était au désespoir d'être obligé*, etc. M. de Pomponne demanda s'il ne pourrait point avoir l'honneur de parler au Roi, et apprendre de sa bouche quelle était la faute qui avait attiré ce coup de tonnerre. On lui dit qu'il ne le pouvait pas ; en sorte qu'il écrivit au roi pour lui marquer son extrême douleur, et l'ignorance où il était de ce qui pouvait avoir contribué à sa disgrâce. Il lui parla de sa nombreuse famille, et le supplia d'avoir égard à huit enfants qu'il avait. Il fit remettre aussitôt ses chevaux au carrosse, et revint à Paris, où il arriva à minuit. M. de Pomponne n'était pas de ces ministres sur qui une disgrâce tombe à propos pour leur apprendre l'humanité, qu'ils ont presque tous oubliée ; la fortune n'avait fait qu'employer les vertus qu'il avait, pour le bonheur des autres ; on l'aimait, surtout parce qu'on l'honorait infiniment. Nous avions été, comme je vous l'ai mandé, le vendredi à Pomponne, M. de Chaulnes, Caumartin et moi. Nous le trouvâmes, et les dames qui nous reçurent fort gaiement. On causa tout le soir, on joua aux échecs : ah ! quel échec et mat on lui préparait à Saint-Germain ! Il y alla dès le lendemain matin, parce qu'un courrier l'attendait ; de sorte que M. Colbert, qui croyait le trouver le samedi au soir à l'ordinaire, sachant qu'il était allé droit à Saint-Germain, retourna sur ses pas et pensa crever ses chevaux. Pour nous, nous ne partîmes de Pomponne qu'après dîner ; nous y laissâmes les dames, M^me^ de Vins [1] m'ayant chargée de mille amitiés pour vous. Il fallut donc leur mander cette triste nouvelle. Ce fut un valet de chambre de M. de Pomponne qui arriva le dimanche à neuf heures

[1] La marquise de Vins était la belle-sœur de M. de Pomponne.

dans la chambre de Mme de Vins. C'était une marche si extraordinaire que celle de cet homme, et il était si excessivement changé, que Mme de Vins crut absolument qu'il venait dire la mort de M. de Pomponne : de sorte que quand elle sut qu'il n'était que disgracié, elle respira. Mais elle sentit son mal quand elle fut remise ; elle alla le dire à sa sœur. Elles partirent à l'instant, laissant tous ces petits garçons en larmes ; et accablées de douleur, elles arrivèrent à Paris à deux heures après-midi. Vous pouvez vous représenter leur entrevue avec M. de Pomponne, et ce qu'ils sentirent, en se revoyant si différents de ce qu'ils pensaient être la veille. Pour moi, j'appris cette nouvelle par l'abbé de Grignan. Je vous avoue qu'elle me toucha droit au cœur. J'allai à leur porte dès le soir ; on ne les voyait point en public ; j'entrai ; je les trouvai tous trois. M. de Pomponne m'embrassa, sans pouvoir prononcer une parole ; les dames ne purent retenir leurs larmes, ni moi les miennes ; ma fille, vous n'auriez pas retenu les vôtres : c'était un spectacle douloureux. La circonstance de ce que nous venions de nous quitter à Pomponne d'une manière si différente, augmenta notre tendresse. Enfin je ne vous puis représenter cet état. La pauvre Mme de Vins, que j'avais laissée si fleurie, n'était pas reconnaissable ; je dis pas reconnaissable : une fièvre de quinze jours ne l'aurait pas tant changée. Elle me parla de vous, et me dit qu'elle était persuadée que vous sentiriez sa douleur, et l'état de M. de Pomponne. Je l'en assurai. Nous parlâmes du contre-coup qu'elle ressentait de cette disgrâce : il est épouvantable, et pour ses affaires, et pour l'agrément de sa vie et de son séjour, et pour la fortune de son mari. Elle voit tout cela bien douloureusement. M. de Pomponne n'était pas en faveur ; mais il était en état d'obtenir de certaines choses ordinaires, qui font pourtant l'établissement des gens. Il y a bien des degrés au-dessous de la faveur des autres, qui font la fortune des particuliers. C'était aussi une chose bien douce de

se trouver naturellement établie à la cour. O Dieu! quel changement ! quel retranchement ! quelle économie dans cette maison ! Huit enfants, n'avoir pas eu le temps d'obtenir la moindre grâce ! Ils doivent trente mille livres de rente ; voyez ce qui leur restera : ils vont se réduire tristement à Paris, à Pomponne. On dit que tant de voyages, et quelquefois des courriers qui attendaient, même celui de Bavière qui était arrivé le vendredi et que le roi attendait impatiemment, ont un peu attiré ce malheur. Mais vous comprendrez aisément ces conduites de la Providence, quand vous saurez que c'est M. le président Colbert qui a la charge. Comme il est en Bavière, son frère la fait en attendant, et lui a écrit en se réjouissant, et pour le surprendre, comme si on s'était trompé au-dessus de la lettre : *A monsieur, monsieur Colbert, ministre et secrétaire d'État.* J'en ai fait mes compliments dans la maison affligée ; rien ne pouvait être mieux. Faites un peu de réflexion à toute la puissance de cette famille, et joignez les pays étrangers à tout le reste, et vous verrez que tout ce qui est de l'autre côté, *où l'on se marie*[1], ne vaut point cela. Ma pauvre enfant, voilà bien des détails et des circonstances ; mais il me semble qu'ils ne sont point désagréables dans ces sortes d'occasions ; il me semble que vous voulez toujours qu'on vous parle : je n'ai que trop parlé. Quand votre courrier viendra, je n'ai plus à le présenter. C'est encore un de mes chagrins de vous être désormais entièrement inutile : il est vrai que je l'étais déjà par M^me^ de Vins ; mais on se ralliait ensemble. Enfin, ma fille, voilà qui est fait, voilà le monde. M. de Pomponne est plus capable que personne de soutenir ce malheur avec courage, avec résignation et beaucoup de christianisme. Quand d'ailleurs on a usé comme lui de la fortune, on ne manque point d'être plaint dans l'adversité.

[1] Louvois mariait alors sa fille. Il avait espéré remplacer Pomponne par son ami M. Courtin ; mais Colbert fit donner la place à son frère.

[*A M^me^ de Grignan*] Paris, 29 novembre 1679.

Vous nous parlerez longtemps du malheur de M. de Pomponne avant que nous vous trouvions à la vieille mode ; cette disgrâce est encore bien vive dans nos têtes ; il est extrêmement regretté. Un ministre de cette humeur, avec une facilité d'esprit et une bonté comme la sienne, est une chose si rare, qu'il faut souffrir qu'on sente un peu une telle perte. Vous croyez bien que je vais souvent chez lui : je fus touchée l'autre jour de le voir entrer avec cette mine aimable, sans tristesse, sans abattement. M^me^ de Coulanges m'avait priée de l'y mener ; il la loua de s'être souvenue d'un malheureux ; il ne s'arrêta point longtemps sur ce chapitre, il passa à ce qui pouvait former une conversation. Il la rendit agréable comme autrefois, sans affectation pourtant d'être gai ; et d'une manière si noble, si naturelle, et si précisément mêlée et composée de tout ce qu'il fallait pour attirer notre admiration, qu'il n'eut pas de peine à y réussir. Enfin, nous l'allons revoir, ce M. de Pomponne, si parfait, comme nous l'avons vu autrefois. Ce premier jour nous toucha ; il était désoccupé, et commençait à sentir la vie et la véritable longueur des jours ; car de la manière dont les siens étaient pleins, c'était un torrent précipité que sa vie ; il ne la sentait pas, elle courait rapidement, sans qu'il pût la retenir. Nous le disions encore à Pomponne, la dernière fois qu'il en est sorti secrétaire d'État ; vous savez que ce soir-là même il fut disgracié et déplacé. Je causai fort hier avec M^me^ de Vins : elle sentira bien plus longtemps cette douleur que M. de Pomponne. Je leur rends des soins si naturellement, que je me retiens, de peur que le vrai n'ait l'air d'une affectation et d'une fausse générosité : ils sont contents de moi.

[*A M^me de Grignan*] Paris, 8 décembre 1679.

Vous avez raison : la dernière faute n'a point fait tout le mal, mais elle a fait résoudre ce qui ne l'était pas encore. Un certain homme [1] avait donné de grands coups depuis un an, espérant tout réunir : mais on bat les buissons, et les autres prennent les oiseaux ; de sorte que l'affliction n'a pas été médiocre, et a troublé entièrement la joie intérieure de la fête : m'entendez-vous bien ? C'est donc un *mat* qui a été donné, lorsqu'on croyait avoir le plus beau jeu du monde, et rassembler toutes ses pièces ensemble. Il est donc vrai que c'est la dernière goutte d'eau qui a fait répandre le verre : ce qui nous fait chasser notre portier, quand il ne nous donne pas un billet que nous attendons avec impatience, a fait tomber du haut de la tour, et on s'est bien servi de l'occasion. Personne ne croit que le nom y ait eu part ; peut-être aussi qu'il y est entré pour son *vade* [2]. Un homme me disait l'autre jour : « C'est un crime que *sa* signature » ; et je dis : « Oui, c'est un crime pour eux de signer et de ne signer pas [3]. »

[*A M^me de Grignan*] Paris, 13 décembre 1679.

Parlons-en tant que vous voudrez, ma très chère. Vous aurez vu par toutes mes lettres que je traite ce chapitre très naturellement, et qu'il me serait difficile de m'en taire, puisque j'y pense très souvent, et que si j'ai un degré de chaleur moins que vous pour la belle-sœur, j'en ai aussi bien plus que vous pour le beau-frère. Les anciennes dates, les commerces, les liaisons, me font trouver dans cette occasion plus d'at-

[1] *Un certain homme*, c'est Louvois ; *les autres*, ce sont les Colbert.

[2] Un *vade* est une somme mise en enjeu. « Y entrer pour son *vade* » c'est « y entrer pour son compte ». — Le nom dont il s'agit est celui d'Arnauld.

[3] Il est fait allusion au fameux formulaire que nombre de jansénistes refusaient de signer.

tachement que je ne pensais en avoir. Ils sont encore à la campagne. Je vous envoie deux de leurs billets qu'ils m'écrivirent en me renvoyant vos paquets. Voilà l'état où ils sont : se peut-il rien ajouter à la tendresse et à la droiture de leurs sentiments ? Je n'oublierai rien pour leur confirmer la bonne opinion qu'ils ont de l'amitié et de l'estime que j'ai pour eux ; elle est augmentée par leurs malheurs. Je suis assez persuadée, ma fille, que la nôtre a contribué à leur disgrâce. Jetez les yeux sur tous nos amis, et vous trouverez vos réflexions fort justes. Il y aurait bien des choses à dire sur toute cette affaire ; tout ce que vous pensez est fort droit. Je crois vous avoir fait entendre que depuis longtemps on faisait valoir les minuties. Cela avait formé une disposition qui était toujours fomentée dans la pensée d'en profiter, et la dernière faute impatienta et combla cette mesure. D'autres se servirent sur-le-champ de l'occasion, et tout fut résolu en un moment. Voici le fait : un courrier attendu avec impatience était arrivé le jeudi au soir ; M. de Pomponne donne tout à déchiffrer, et c'était une affaire de vingt-quatre heures. Il dit au courrier de ne point paraître ; mais comme le courrier était à celui qui l'envoyait, il donna les lettres à la famille [1] : cette famille, c'est-à-dire le frère, dit à Sa Majesté ce qu'on mandait de Bavière ; l'impatience prit de savoir ce qu'on déchiffrait : on attendit donc le jeudi au soir, le vendredi tout le jour, et le samedi jusqu'à cinq heures du soir. Vraiment quand M. de Pomponne arriva, tout était fait ; et le matin encore on eût pu se remettre dans les arçons. Il était chez lui à la campagne, persuadé qu'on ne saurait rien ; il y reçut des déchiffrements le soir du vendredi, il partit le samedi matin à dix heures; mais il était trop tard. Et voilà la raison, le prétexte, et tout ce qu'il vous plaira ; car il est certain que soit cela, soit autre chose, on aurait enfin renversé cette

[1] Colbert.

fortune qui ne tenait plus à rien. Mais le plaisant de cette affaire, c'est que celui qui avait ses desseins [1] n'en a pas profité et a été plus affligé qu'on ne peut croire. Notre ami demande s'il ne pourrait point voir Sa Majesté et se justifier à son maître de sa conduite : on lui dit qu'il n'était pas à propos présentement ; que sa fidélité était assez connue, qu'elle n'était nullement attaquée, et que dans quelque temps il pourrait avoir cette satisfaction. Il écrivit sa surprise, son désespoir d'avoir pu déplaire ; représenta huit enfants sans nul bien : voilà où tout en est demeuré. On causerait longtemps là-dessus ; mais de si loin, c'est assez, et peut-être trop.

VI. — LA MORT DE CONDÉ

[*Au président de Moulceau*] Paris, 13 décembre 1686.

Je vous ai écrit, Monsieur, une grande lettre, il y a un mois, toute pleine d'amitié, de secrets et de confiance. Je ne sais ce qu'elle est devenue ; elle se sera égarée, en vous allant chercher peut-être aux états : tant il y a que vous ne m'avez point fait de réponse ; mais cela ne m'empêchera pas de vous apprendre une triste et une agréable nouvelle : la mort de M. le Prince, arrivée à Fontainebleau avant-hier, mercredi 11 du courant, à sept heures et un quart du soir, et le retour de M. le Prince de Conti à la cour [2], par la bonté de M. le Prince, qui demanda cette grâce au roi un peu avant de tourner à l'agonie ; et le roi lui accorda dans le moment ; et M. le Prince eut cette consolation en mourant ; mais jamais une joie n'a été noyée de tant de larmes. M. le Prince de Conti est inconsolable de la perte qu'il a faite : elle ne pourrait être plus grande, surtout depuis

[1] Louvois.

[2] Le prince de Conti, neveu de Condé, avait était disgracié à la suite d'une campagne entreprise en Hongrie contre le gré de Louis XIV.

qu'il a passé tout le temps de sa disgrâce à Chantilly, faisant un usage admirable de tout l'esprit et de toute la capacité de M. le Prince, puisant à la source de tout ce qu'il y avait de bon à apprendre sous un si grand maître, dont il était chèrement aimé. M. le Prince avait couru avec une diligence qui lui a coûté la vie, de Chantilly à Fontainebleau, quand Mme de Bourbon [1] y tomba malade de la petite vérole, afin d'empêcher M. le Duc de la garder et d'être auprès d'elle, parce qu'il n'a point eu la petite vérole ; car, sans cela, Mme la duchesse, qui l'a toujours gardée, suffisait bien pour être en repos de la conduite de sa santé. Il fut fort malade, et enfin il a péri par une grande oppression, qui lui fit dire, comme il croyait venir à Paris, qu'il allait faire un plus grand voyage. Il envoya quérir le père Deschamps, son confesseur, et après vingt-quatre heures d'extinction, après avoir reçu tous ses sacrements, il est mort, regretté et pleuré amèrement de sa famille et de ses amis ; le roi en a témoigné beaucoup de tristesse ; et enfin, on sent la douleur de voir sortir du monde un si grand homme, un si grand héros, dont les siècles entiers ne sauront point remplir la place.

Il arriva une chose extraordinaire, il y a trois semaines, un peu avant que M. le Prince partît pour Fontainebleau. Un gentilhomme à lui, nommé Vernillon, revenant à trois heures de la chasse, approchant du château, vit à une fenêtre du cabinet des armes un fantôme, c'est-à-dire un homme enseveli : il descendit de son cheval et s'approcha ; il le vit toujours. Son valet, qui était avec lui, lui dit : « Monsieur, je vois ce que vous voyez. » Vernillon ne voulant pas lui dire pour le laisser parler naturellement, ils entrèrent dans le château et prièrent le concierge de donner la clef du cabinet des armes : il y va, et trouva

[1] Mlle de Nantes, fille de Mme de Montespan, qui avait été mariée en 1685 à Louis III de Bourbon, petit-fils de Condé.

toutes les portes fermées, et un silence qui n'avait pas été troublé il y avait plus de six mois. On conta cela à M. le Prince qui fut un peu frappé, puis s'en moqua. Tout le monde sut cette histoire, et tremblait pour M. le Prince; et voilà ce qui est arrivé. On dit que ce Vernillon est un homme d'esprit, et aussi capable de vision que le pourrait être notre ami Corbinelli, outre que ce valet eut la même apparition. Comme ce conte est vrai, je vous le mande, afin que vous y fassiez vos réflexions comme nous.

Depuis que cette lettre est commencée, j'ai vu Briolle[1], qui m'a fait pleurer les chaudes larmes par un récit naturel et sincère de cette mort : cela est au-dessus de tout ce qu'on peut dire. La lettre qu'il a écrite au Roi est la plus belle chose du monde, et le Roi s'interrompit trois ou quatre fois par l'abondance de ses larmes : c'était un adieu et une assurance d'une parfaite fidélité, demandant un pardon noble des égarements passés, ayant été forcé par le malheur des temps ; un remerciement du retour du prince de Conti, et beaucoup de bien de ce prince ; ensuite une recommandation à sa famille d'être unie : il les embrassa tous, et les fit embrasser devant lui, et promettre de s'aimer comme frères ; une récompense à tous ses gens, demandant pardon des mauvais exemples ; et un christianisme partout et dans la réception des sacrements, qui donne une consolation et une admiration éternelle. Je fais mes compliments à M. de Vardes[2] sur cette perte. Adieu, mon cher Monsieur.

[*A Bussy-Rabutin*] Paris, 15 janvier 1687.

Vous avez su, mon cher cousin, les circonstances de la mort de M. le Prince. Je crois que c'est faire son éloge en peu de mots que de dire qu'il a joint à la

[1] L'écuyer de M. le Prince.

[2] M. de Vardes était parent de M. le Prince par les La Trémoille.

beauté de sa vie, tout héroïque, une mort toute chrétienne ; qu'il s'est également acquitté des devoirs de bon chrétien, de fidèle sujet, de bon père et de bon maître ; et qu'en vingt-quatre heures il a réglé toutes ces choses avec une fermeté, une tranquillité, une douceur et une étendue d'esprit qui le faisaient paraître comme en un jour de bataille : car on dit que dans ces occasions il était parfait ; et que la mort, qui est la plus importante action de notre vie, a été aussi le plus bel endroit de la sienne. Je me souviens à cette occasion de ces beaux vers que vous avez mis autrefois sous son portrait :

> De sa gloire la terre est pleine ;
> Comme le foudre on craint son bras ;
> Il a gagné mille combats,
> Et l'on doute encore s'il n'est pas
> Plus soldat qu'il n'est capitaine.

M. d'Autun est encore tout pénétré de cette mort : il vous en dira bien des particularités quand vous le verrez. Le roi a regretté cette perte, et remis, pour faire plaisir à ce prince, M. le Prince de Conti en ses bonnes grâces. M. le Duc, à présent M. le Prince, a pris toute sa maison, et a augmenté toutes les récompenses. Il paraît affligé au dernier point. Enfin, tout le monde a fait son devoir [1].

VII. — LA RÉVOLUTION D'ANGLETERRE [2]

[*A Bussy-Rabutin*] Paris, 22 septembre 1688.

... Le roi va le 28 de ce mois à Fontainebleau. Il y a quelque autre dessein, mais il est encore caché. Il y a

[1] Voir au chapitre des opinions littéraires ce qui concerne les oraisons funèbres prononcées en l'honneur de Condé.

[2] Inquiète de voir le zèle que Jacques II montrait pour la religion catholique, l'Angleterre fit appel au prince d'Orange. Celui-ci débarqua en Angleterre au mois de novembre 1688 et la famille royale dût s'enfuir, tandis que les deux chambres le proclamaient roi.

un air de ralentissement dans tout le mouvement de guerre qui a paru d'abord. La flotte seule du prince d'Orange, toute prête à mettre à la voile, est digne d'attention. On croit qu'elle menace l'Angleterre. Cependant on garde nos côtes : on fait partir les gouverneurs de Bretagne et de Normandie. Tout ceci est fort embrouillé ; il y a bien des nuages amassés ; ce dénouement mérite qu'on ne le perde pas de vue.

[*A M^me de Grignan*] 13 décembre 1688.

Le roi d'Angleterre est revenu à Londres, abandonné de ses plus fidèles en apparence. Il avait un furieux saignement de nez : s'il avait été où il avait dessein d'aller, on l'eût mis entre les mains du prince d'Orange. Il a été pressé de promettre un parlement libre pour le mois qui vient : on dit que c'est sa perte assurée. Son gendre, le prince de Danemark, et son autre fille, qui est encore une *Tullie*, et que j'appelle la *demoiselle de Danemark*[1] sont allés trouver ce fléau de prince d'Orange. On dit que le petit prince n'est point à Portsmouth, où on le croyait assiégé : sa fuite fera un roman quelque jour. On ne doute pas que le roi son père ne s'enfuie aussi. Voilà donc apparemment le prince d'Orange maître et protecteur, et bientôt roi, à moins d'un miracle. C'est là ce qui se dit à trois heures ; peut-être que ce soir l'abbé Bigorre en saura davantage.

[*A M^me de Grignan*] Paris, 24 décembre 1688.

Mais ne semble-t-il pas, à me voir causer tranquillement avec vous, que je n'aie rien à vous mander ? Écoutez, écoutez, voici une petite nouvelle qui ne vaut pas la peine d'en parler. La reine d'Angleterre et le prince de Galles, sa nourrice et une remueuse unique-

[1] Anne Stuart, femme du prince de Danemark. Elle avait trahi la cause de son père et fut plus tard reine de Grande-Bretagne.

ment, seront ici au premier jour. Le roi leur a envoyé ses carrosses sur le chemin de Calais, où cette reine arriva mardi dernier, 21 de ce mois, conduite par M. de Lauzun. Voici le détail que M. Courtin, revenant de Versailles, nous conta hier chez Mme de La Fayette. Vous avez su comme M. de Lauzun se résolut, il y a cinq ou six semaines, d'aller en Angleterre : il ne pouvait faire un meilleur usage de son loisir. Il n'a point abandonné le roi d'Angleterre, pendant que tout le monde le trahissait et l'abandonnait. Enfin, dimanche dernier, 19 de ce mois, le roi, qui avait pris sa résolution, se coucha avec la reine, chassa tous ceux qui le servent encore, et une heure après se releva, pour ordonner à un valet de chambre de faire entrer un homme qu'il trouverait à la porte de l'antichambre : c'était M. de Lauzun. Le roi lui dit : « Monsieur, je vous confie la reine et mon fils; il faut tout hasarder et tâcher de les conduire en France. » M. de Lauzun le remercia, comme vous pouvez penser; mais il voulut mener avec lui un gentilhomme d'Avignon, nommé Saint-Victor, que l'on connaît, qui a beaucoup de courage et de mérite. Ce fut Saint-Victor qui prit dans son manteau le petit prince, qu'on disait être à Portsmouth, et qui était caché dans le palais. M. de Lauzun donna la main à la reine. Vous pouvez jeter un regard sur l'adieu qu'elle fit au roi; et, suivis de ses deux femmes que je vous ai nommées, ils allèrent dans la rue prendre un carrosse de louage. Ils se mirent ensuite dans un petit bateau le long de la rivière, où ils eurent un si gros temps, qu'ils ne savaient où se mettre. Enfin, à l'embouchure de la Tamise, ils entrèrent dans un yacht, M. de Lauzun auprès du patron, en cas que ce fût un traître, pour le jeter dans la mer. Mais comme le patron ne croyait mener que des gens du commun, comme il en passe fort souvent, il ne songeait qu'à passer tout simplement au milieu de cinquante bâtiments hollandais, qui ne regardaient pas seulement cette petite

barque ; et, ainsi protégée du ciel et à couvert de sa mauvaise mine, elle aborda heureusement à Calais, où M. de Charost reçut la reine avec tout le respect que vous pouvez penser. Le courrier arriva hier à midi au roi, qui conta toutes ces particularités ; et en même temps on donne ordre aux carrosses du roi d'aller au-devant de cette reine, pour l'amener à Vincennes, que l'on fait meubler. On dit que Sa Majesté ira au-devant d'elle. Voilà le premier tome du roman, dont vous aurez incessamment la suite. On vient de nous assurer que pour achever la beauté de l'aventure, M. de Lauzun, après avoir mis la reine et le prince en sûreté entre les mains de M. de Charost, a voulu retourner en Angleterre avec Saint-Victor, pour courir la triste et cruelle fortune de ce roi. J'admire l'étoile de M. de Lauzun, qui veut encore rendre son nom éclatant, quand il semble qu'il soit tout à fait enterré. Il avait porté vingt milles pistoles au roi d'Angleterre. En vérité, ma chère fille, voilà une jolie action, et d'une grande hardiesse ; et ce qui l'achève [1], c'est d'être retourné dans un pays où, selon toutes les apparences, il doit périr, soit avec le roi, soit par la rage qu'ils auront du coup qu'il leur vient de faire. Je vous laisse rêver sur ce grand événement, et je vous embrasse avec une sorte d'amitié et d'attachement qui n'est pas ordinaire.

[*A M^me de Grignan*] Paris, 3 janvier 1689.

... Le roi d'Angleterre a été pris, on dit, en faisant le chasseur et voulant se sauver. Il est à Wite-Hall. Il a son capitaine des gardes, ses gardes, des mylords à son lever ; mais tout cela est fort bien gardé. Le prince d'Orange est à Saint-James, qui est de l'autre côté du jardin. On tiendra le parlement : Dieu conduise cette barque ! La reine d'Angleterre sera ici mercredi :

[1] Lauzun ne retourna point en Angleterre ; mais Louis XIV lui permit de revenir à la cour : on se souvient qu'il était disgracié.

elle vient à Saint-Germain pour être plus près du roi et de ses bontés.

[*A M^me^ de Grignan*] Paris, 5 janvier 1689.

... Vous allez voir, par la nouvelle d'aujourd'hui, comme le roi d'Angleterre s'est sauvé de Londres, apparemment par la bonne volonté du prince d'Orange. Les politiques raisonnent et demandent s'il est plus avantageux à ce roi d'être en France : l'un dit oui, car il est en sûreté, et il ne courra pas le risque de rendre sa femme et son fils ou d'avoir la tête coupée ; l'autre dit non, car il laisse le prince d'Orange protecteur et adoré, dès qu'il le devient naturellement et sans crime. Ce qui est vrai, c'est que la guerre nous sera bientôt déclarée, et que peut-être même nous la déclarerons les premiers.

[*A M^me^ de Grignan*] Paris, 10 janvier 1689.

... Pour la fuite du roi, il paraît que le prince l'a bien voulue. Le roi fut envoyé à Exeter où il avait dessein d'aller : il était fort bien gardé par le devant de sa maison, tandis que toutes les portes de derrière étaient libres et ouvertes. Le prince n'a point songé à faire périr son beau-père ; il est dans Londres, à la place du roi, sans en prendre le nom, ne voulant que rétablir une religion qu'il croit bonne et maintenir les lois du pays, sans qu'il en coûte une goutte de sang. Voilà l'envers tout juste de ce que nous pensons de lui ; ce sont des points de vue bien différents. Cependant le roi fait pour ces majestés anglaises des choses toutes divines ; car n'est-ce point être l'image du Tout-Puissant que de soutenir un roi chassé, trahi, abandonné comme il l'est ? La belle âme du roi se plaît à jouer ce grand rôle. Il fut au-devant de la reine avec toute sa maison et cent carrosses à six chevaux. Quand il aperçut le carrosse du prince de Galles, il

descendit et l'embrassa tendrement ; puis il courut au-devant de la reine, qui était descendue ; il la salua, lui parla quelque temps, la mit à sa droite dans son carrosse, lui présenta Monseigneur et Monsieur, qui furent aussi dans le carrosse, et la mena à Saint-Germain, où elle se trouva toute servie comme la reine, de toutes sortes de hardes, parmi lesquelles était une cassette très riche avec six mille louis d'or. Le lendemain le roi d'Angleterre devait arriver ; le roi l'attendait à Saint-Germain, où il arriva tard, parce qu'il venait de Versailles ; enfin, le roi alla au bout de la salle des gardes, au-devant de lui ; le roi d'Angleterre se baissa fort, comme s'il eût voulu embrasser ses genoux ; le roi l'en empêcha, et l'embrassa à trois ou quatre reprises fort cordialement. Ils se parlèrent bas un quart d'heure ; le roi lui présenta Monseigneur, Monsieur, les princes du sang et le cardinal de Bonzi. Il le conduisit à l'appartement de la reine, qui eut peine à retenir ses larmes. Après une conversation de quelques instants, Sa Majesté les mena chez le prince de Galles, où ils furent encore quelque temps à causer, et les y laissa, ne voulant point être reconduit, et disant au roi : « Voici votre maison ; quand j'y viendrai, vous m'en ferez les honneurs, et je vous les ferai quand vous viendrez à Versailles. » Le lendemain, qui était hier, M^me^ la dauphine y alla, et toute la cour. Je ne sais comme on aura réglé les chaises des princeses, car elles en eurent à la reine d'Espagne ; et la reine-mère d'Angleterre était traitée comme fille de France : je vous manderai ce détail. Le roi envoya dix mille louis d'or au roi d'Angleterre. Ce dernier paraît vieilli et fatigué, la reine maigre et des yeux qui ont pleuré, mais beaux et noirs ; un beau teint, un peu pâle ; la bouche grande, de belles dents, une belle taille, et bien de l'esprit ; tout cela compose une personne qui plaît fort. Voilà de quoi subsister longtemps dans les conversations publiques.

[*A M^me^ de Grignan*] Paris, 12 janvier 1689.

... Mais parlons du roi et de la reine d'Angleterre ; c'est quelque chose de si extraordinaire d'avoir là cette cour, qu'on s'en entretient sans cesse. On tâche de régler les rangs, et de faire vie qui dure avec gens si loin d'être rétablis. Le roi le disait l'autre jour, et que ce roi était le meilleur homme du monde ; qu'il chasserait avec lui, qu'il viendrait à Marly, à Trianon, et que les courtisans devaient s'y accoutumer. Le roi d'Angleterre ne donne point la main[1] à Monseigneur, et ne le reconduit pas. La reine n'a point baisé Monseigneur, qui en boude : elle a dit au roi : « Dites-moi comment vous voulez que je fasse ; si vous voulez que ce soit à la mode de France, je saluerai qui vous voudrez : pour la mode d'Angleterre, c'est que je ne baisais personne. » Elle a été voir M^me^ la dauphine, qui est malade, et qui l'a reçue dans son lit. On ne s'assied point en Angleterre ; je crois que les duchesses feront avec elle à la mode de France, comme avec sa belle-mère[2]. On est fort occupé de cette nouvelle cour.

Cependant le prince d'Orange est à Londres, où il fait mettre des mylords en prison ; il est sévère, et il se fera bientôt haïr. M. de Schomberg est général des armées en Hollande, à la place de ce prince, et son fils a la survivance : voilà le masque bien levé.

[*A M^me^ de Grignan*] Paris, 14 janvier 1689.

... M^me^ de Maintenon est fort occupée de la comédie qu'elle fait jouer par ses petites filles[3] : ce sera une fort belle chose à ce que l'on dit. Elle a été voir la reine d'Angleterre, qui, l'ayant fait attendre un mo-

[1] « Donner la main » c'était céder la droite.

[2] Henriette de France, veuve de Charles I^er^.

[3] Les demoiselles de l'établissement de Saint-Cyr.

ment, lui dit qu'elle était fâchée d'avoir perdu ce temps de la voir et de l'entretenir, et la reçut fort bien. On est content de cette reine ; elle a beaucoup d'esprit. Elle dit au roi lui voyant caresser le prince de Galles, qui est fort beau : « J'avais envié le bonheur de mon fils, qui ne sent point ses malheurs ; mais à présent je le plains de ne point sentir les caresses de Votre Majesté. » Tout ce qu'elle dit est juste et de bon sens. Son mari n'est pas de même ; il a bien du courage, mais un esprit commun, qui conte tout ce qui s'est passé en Angleterre avec une insensibilité qui en donne pour lui. Il est bon homme et prend part à tous les plaisirs de Versailles. M^me^ la dauphine n'ira point voir cette reine ; elle voudrait avoir la droite et un fauteuil : cela n'a jamais été ; elle sera toujours au lit ; la reine la viendra voir. Madame aura un fauteuil à main gauche, et les princesses du sang n'iront qu'avec elle, devant qui elles n'ont que des tabourets. Les duchesses y seront comme chez M^me^ la dauphine : voilà qui est réglé. Le roi a su qu'un roi de France n'avait donné qu'un fauteuil à la gauche à un prince de Galles ; il veut que le roi d'Angleterre traite ainsi le dauphin, et passe devant lui. Il recevra Monsieur sans fauteuil et sans cérémonie.

[*A M^me^ de Grignan*] Paris, 17 janvier 1689.

Cette cour d'Angleterre est tout établie à Saint-Germain ; ils n'ont voulu que cinquante mille francs par mois, et ont réglé leur cour sur ce pied. La reine plaît fort ; le roi cause agréablement avec elle ; elle a l'esprit juste et aisé. Le roi avait désiré que M^me^ la dauphine y allât la première ; elle a toujours si bien dit « qu'elle était malade », que cette reine vint la voir il y a trois jours, habillée en perfection : une robe de velours noir, une belle jupe, bien coiffée, une taille comme la princesse de Conti, beaucoup de majesté. Le roi alla la recevoir à son carrosse ; elle fut

d'abord chez lui, où elle eut un fauteuil au-dessus de celui du roi ; elle y fut une demi-heure, puis il la mena chez Mme la dauphine, qui fut trouvée debout ; cela fit un peu de surprise. La reine lui dit : « Madame, je vous croyais au lit. — Madame, dit la dauphine, j'ai voulu me lever pour recevoir l'honneur que Votre Majesté me fait. » Le roi les laissa, parce que Mme la dauphine n'a point de fauteuil devant lui. Cette reine se mit à la bonne place, dans un fauteuil, Mme la dauphine à sa droite, Madame à sa gauche, trois autres fauteuils pour les trois petits princes [1]. On causa fort bien plus d'une demi-heure ; il y avait beaucoup de duchesses, la cour fort grosse. Enfin, elle s'en alla ; le roi se fit avertir, et la remit dans son carrosse. Je ne sais jusqu'où la conduisit Mme la dauphine ; je le saurai. Le roi remonta, et loua fort la reine ; il dit : « Voilà comme il faut que soit une reine, et de corps et d'esprit, tenant sa cour avec dignité. » Il admira son courage dans ses malheurs et la passion qu'elle avait pour le roi son mari ; car il est vrai qu'elle l'aime, comme vous a dit cette diablesse de Mme de R... Celles de nos dames qui voulaient faire les princesses n'avaient point baisé la robe de la reine ; quelques duchesses en voulaient faire autant : le roi l'a trouvé fort mauvais ; on lui baise les pieds présentement.

[*A Mme de Grignan*] Paris, 31 janvier 1689.

Mme de Chaulnes a vu la reine d'Angleterre ; elle en est fort contente. Le petit prince, habillé comme un *godenot* [2], mais beau, gai, qu'on élève en dansant : voilà le vrai temps du bonheur des enfants. Les histoires, qu'on relit à cause de cet événement, ne sont pleines que de la perfidie des peuples. Le prince d'Orange n'est pas tout à fait content à Londres ; il y

[1] Le duc de Bourgogne, le duc de Berri, le duc d'Anjou.

[2] Petite figure grotesque, employée par les joueurs de gobelet.

a trois partis : celui du roi et des évêques, fort petit ; celui du prince d'Orange, fort grand ; et le troisième, des républicains et non-conformistes. Toute l'Irlande est au roi ; il eût bien fait de s'y sauver : on ne l'aime pas tant que la reine. Il appelle M. de Lauzun son gouverneur. Le gouverneur aurait besoin d'en avoir un : Mademoiselle triomphe. Le maréchal d'Estrées est parti pour Brest et pour la mer. On est fort content du service et de la vigilance de M. de Chaulnes : il court comme un homme de vingt-cinq ans.

[*A M^me de Grignan*] Paris, 28 février 1689.

C'est tout de bon que le roi d'Angleterre est parti ce matin pour aller en Irlande où il est attendu avec impatience : il sera mieux là qu'ici. Il passe par la Bretagne comme un éclair et va droit à Brest, où il trouvera le maréchal d'Estrées, et peut-être M. de Chaulnes, s'il peut le trouver encore, car la poste et la bonne chaise que lui a donnée M. le Dauphin le mèneront bien vite. Il doit trouver à Brest des vaisseaux tout prêts, et des frégates ; il porte cinq cent mille écus. Le roi lui a donné des armes pour armer dix mille hommes. Comme Sa Majesté anglaise lui disait adieu, elle finit par lui dire en riant, qu'il n'avait oublié qu'une chose, c'étaient des armes pour sa personne : le roi lui a donné les siennes ; nos héros de romans ne faisaient rien de plus galant. Que ne fera point ce roi brave et malheureux avec ces armes toujours victorieuses ? Le voilà donc avec le casque et la cuirasse de Renaud, d'Amadis et de tous nos paladins les plus célèbres : je n'ai pas voulu dire d'Hector, car il était malheureux. Il n'y a point d'offres de toutes choses que le roi ne lui ait faites : la générosité, la magnanimité ne vont point plus loin. M. d'Avaux va avec lui ; il est parti deux jours plus tôt. Vous m'allez dire : « Pourquoi n'est-ce pas M. de Barillon ? » C'est que M. d'Avaux, qui possède fort bien les affaires de

Hollande, est plus nécessaire que celui qui ne sait que celles d'Angleterre. La reine est allée s'enfermer à l'abbaye de Poissy, avec son fils : elle sera près du roi et des nouvelles ; elle est accablée de douleur, et d'une néphrétique qui fait craindre qu'elle n'ait la pierre : cette princesse fait grand'pitié. Vous voyez, ma chère enfant, que c'est la rage de causer qui me fait écrire tout ceci ; car M. le chevalier et la *Gazette* vous le diront mieux que moi.

[*A M^me^ de Grignan*] Paris, 2 mars 1689.

... M. le chevalier doit vous mander ce que dit le roi au roi d'Angleterre en lui disant adieu : « Monsieur, je vous vois partir avec douleur : cependant je souhaite de ne vous revoir jamais [1] ; mais si vous revenez, soyez persuadé que vous me retrouverez tel que vous me laissez. » Peut-on mieux dire ? Le roi l'a comblé de toutes choses, et grandes et petites ; deux millions, des vaisseaux, des frégates, des troupes, des officiers ; M. d'Avaux, qui fait en cette occasion la plus belle et la plus brillante figure du monde : oui, je ne vois personne qui ne trouve cet emploi digne d'envie, et d'un homme consommé dans les affaires, et capable de donner de bons conseils. Si M. de Barillon [2] ne sent cela, il est bien heureux. Je reviens aux petites choses : des toilettes, des lits de camp, des services de vermeil et d'argent, des armes pour sa personne, qui sont celles du roi, des armes pour des troupes qui sont en Irlande ; celles qui vont avec lui sont considérables : enfin la générosité, la magnificence, la magnanimité, n'ont jamais tant paru qu'en cette occasion. Le roi n'a

[1] Malheureusement pour Jacques II, Louis XIV devait le revoir. Appelé par l'Irlande qui se révoltait contre Guillaume d'Orange, l'ancien roi s'embarqua pour l'île fidèle ; mais il fut battu à la Boyne et dut revenir en France.

[2] M. de Barillon, ambassadeur en Angleterre, n'avait rien su prévoir, tandis que M. d'Avaux, ambassadeur à La Haye, avait deviné dès longtemps les desseins du prince d'Orange.

pas voulu que la reine soit allée à Poissy. Elle verra peu de monde ; mais le roi en aura soin, et elle aura sans cesse des nouvelles. L'adieu du roi, son mari, et d'elle faisait fendre le cœur de tout le monde : ce furent des pleurs, des cris, des sanglots, des évanouissements ; cela est aisé à comprendre. Le voilà où il doit être ; il a une bonne cause ; il protège la bonne religion ; il faut vaincre ou mourir, puisqu'il a du courage.

VIII. — LA MORT DE LOUVOIS

[*A M. de Coulanges*] Grignan, 26 juillet 1691.

Je suis tellement éperdue de la nouvelle de la mort très subite de M. de Louvois, que je ne sais par où commencer pour vous en parler. Le voilà donc mort, ce grand ministre, cet homme si considérable, qui tenait une si grande place ; dont *le moi*, comme dit M. Nicole, était si étendu ; qui était le centre de tant de choses : que d'affaires, que de desseins, que de projets, que de secrets, que d'intérêts à démêler, que de guerres commencées, que d'intrigues, que de beaux coups d'échecs à faire et à conduire ! « Ah, mon Dieu ! donnez-moi un peu de temps ; je voudrais bien donner un échec au duc de Savoie, un mat au prince d'Orange. — Non, non, vous n'aurez pas un seul, un seul moment. » Faut-il raisonner sur cette étrange aventure ? Non, en vérité ; il y faut réfléchir dans son cabinet. Voilà le second ministre[1] que vous voyez mourir, depuis que vous êtes à Rome : rien n'est plus différent que leur mort, mais rien n'est plus égal que leur fortune, et les cent millions de chaînes qui les attachaient tous deux à la terre.

[1] L'année précédente était mort M. de Seignelay, fils du grand Colbert, et qui était ministre de la marine.

SIXIÈME PARTIE

OPINIONS LITTÉRAIRES

DE Mme DE SÉVIGNÉ[1]

I. — LA BIBLIOTHÈQUE DE LA MARQUISE

[*A Mme de Grignan*] Aux Rochers, 5 juin 1680.

... J'ai apporté ici quantité de livres choisis ; je les ai rangés ce matin : on ne met pas la main sur un, tel qu'il soit, qu'on n'ait envie de le lire tout entier. Toute une tablette de dévotion, et quelle dévotion ! Bon Dieu, quel point de vue pour honorer notre religion ! L'autre est toute d'histoires admirables ; l'autre de morale ; l'autre de poésies, et de nouvelles, et de mémoires. Les romans sont méprisés et ont gagné les petites armoires. Quand j'entre dans ce cabinet, je ne comprends point pourquoi j'en sors : il serait digne de vous, ma fille...

II. — ÉCRIVAINS ET ORATEURS RELIGIEUX

LES LIVRES DE DÉVOTION JANSÉNISTES

[*A Mme de Grignan*] Aux Rochers, 9 juin 1680.

... Je lis des livres de dévotion, parce que je voulais me préparer à recevoir le Saint-Esprit. Ah ! que c'eût

[1] Nous avons groupé ici les principaux jugements portés par Mme de Sévigné sur les grands auteurs du temps. On ne trouvera rien sur les histo-

été un vrai lieu pour l'attendre que cette solitude ! Mais il souffle où il lui plaît, et c'est lui-même qui prépare les cœurs où il veut habiter ; c'est lui qui *prie en nous par des gémissements ineffables.* C'est saint Augustin qui m'a dit tout cela[1]. Je le trouve bien janséniste, et saint Paul aussi. Les Jésuites ont un fantôme qui s'appelle Jansénius, auquel ils disent mille injures, et ne font pas semblant de voir où cela remonte : « *Est-ce que je parle à toi ?* » et là-dessus ils font un bruit étrange, et réveillent les disciples cachés de ces deux grands saints.

PASCAL

[*A M^me^ de Grignan*] Livry, 23 juillet 1677.

Le baron est ici qui ne me laisse pas mettre le pied à terre tant il me mène rapidement dans les lectures que nous entreprenons : ce n'est toutefois qu'après avoir fait honneur à la conversation. *Don Quichotte, Lucien,* les *Petites Lettres,* voilà ce qui nous occupe. Je voudrais de tout mon cœur, ma fille, que vous eussiez vu de quel air et de quel ton il s'acquitte de cette dernière lecture ; elles ont un prix tout particulier quand elles passent par ses mains ; c'est une chose divine, et pour le sérieux, et pour la parfaite raillerie. Elles me sont toujours nouvelles.

[*A M^me^ de Grignan*] Livry, 6 août 1677.

... Dès le soir, le *fidèle Achate*[2] se mit à aboyer contre Brancas sur le jansénisme ; car Brancas n'est moliniste que quand j'ai été saignée du pied, et qu'il m'aban-

riens dont elle parle souvent, mais toujours brièvement : ce sont, d'ailleurs, des historiens anciens ou antérieurs au XVII^e^ siècle.

[1] La secte janséniste, qui avait pour chef Jansen ou *Jansénius*, évêque d'Ypres, se réclamait de saint Augustin.

[2] Il s'agit de Corbinelli.

donne lâchement à soutenir seule notre *père* saint Augustin. On aboyait donc à merveille ; et comme on lui disait qu'il y avait peu de charité dans le style *des Petites Lettres*, il tira promptement un livre de sa poche, et fit voir que le zèle des saints Pères était encore bien plus amer, et leur style plus injurieux. On lui dit qu'on s'y moquait des choses saintes ; il lut en même temps quelqu'une de ces lettres, et prétendit qu'elles n'attaquaient que les superstitions. Nous étions neutres, et nous jugions des coups avec un extrême plaisir. Ce fut une chose rare de voir les convulsions de la prévention expirante sous la force de la vérité et de la raison.

[A *M^me^ de Grignan*] Aux Rochers, 21 décembre 1689.

... Quelquefois, pour nous divertir, nous lisons les *Petites Lettres :* bon Dieu, quel charme ! et comme mon fils les lit ! Je songe toujours à ma fille, et combien cet excès de justesse de raisonnement serait digne d'elle ; mais votre frère dit que vous trouvez que c'est toujours la même chose. Ah ! mon Dieu ! tant mieux ; peut-on avoir un style plus parfait, une raillerie plus fine, plus naturelle, plus délicate, plus digne fille de ces dialogues de Platon, qui sont si beaux. Et lorsque, après les dix premières lettres, il s'adresse aux révérends Pères, quel sérieux ! quelle solidité ! quelle force ! quelle éloquence ! quel amour pour Dieu et pour la vérité ! quelle manière de la soutenir et de la faire entendre ! C'est tout cela qu'on trouve dans les huit dernières lettres, qui sont sur un ton tout différent. Je suis assurée que vous ne les avez jamais lues qu'en courant, grapillant les endroits plaisants ; mais ce n'est point cela, quand on les lit à loisir.

[A *M^me^ de Grignan*] Aux Rochers, 15 janvier 1690.

... A propos de Corbinelli, il m'écrivit l'autre jour un fort joli billet ; il me rendit compte d'une conver-

sation et d'un dîner chez M. de Lamoignon : les acteurs étaient les maîtres du logis, M. de Troyes, M. de Toulon, le P. Bourdaloue, son compagnon, Despréaux et Corbinelli. On parla des ouvrages des anciens et des modernes ; Despréaux soutint les anciens, à la réserve d'un seul moderne qui surpassait à son goût et les vieux et les nouveaux. Le compagnon du Bourdaloue, qui faisait l'entendu et qui s'était attaché à Despréaux et à Corbinelli, lui demanda quel était donc le livre si distingué dans son esprit ? Il ne voulut pas le nommer. Corbinelli lui dit : « Monsieur, je vous conjure de me le dire afin que je le lise toute la nuit. » Despréaux lui répondit en riant : « Ah ! Monsieur, vous l'avez lu plus d'une fois, j'en suis assuré. » Le jésuite reprend avec un air dédaigneux, *un cotal riso amaro*, et presse Despréaux de nommer cet auteur si merveilleux. Despréaux lui dit : « Mon père, ne me pressez point. » Le père continue. Enfin Despréaux le prend par le bras, et, le serrant bien fort, lui dit : « Mon père, vous le voulez : eh bien ! morbleu ! c'est Pascal. — Pascal, dit le père tout rouge, tout étonné, Pascal est beau autant que le faux peut l'être. — Le faux, dit Despréaux, le faux ! sachez qu'il est aussi vrai qu'il est inimitable ; on vient de le traduire en trois langues. » Le père répond : « Il n'en est pas plus vrai. » Despréaux s'échauffe, et criant comme un fou : « Quoi ? mon père, direz-vous qu'un des vôtres n'ait pas fait imprimer dans un de ses livres qu'un chrétien n'est pas obligé d'aimer Dieu ? Osez-vous dire que cela est faux ? — Monsieur, dit le père, en fureur, il faut distinguer. — Distinguer, dit Despréaux, morbleu ! distinguer ! distinguer si nous sommes obligés d'aimer Dieu ! » Et prenant Corbinelli par le bras, il s'enfuit au bout de la chambre ; puis revenant, et courant comme un forcené, il ne voulut jamais se rapprocher du père, s'en alla rejoindre la compagnie qui était demeurée dans la salle où l'on mange : ici finit l'histoire, le rideau tombe. Corbinelli me promet le reste dans une conversation...

NICOLE [1]

Malicorne, 23 mai 1671.

... Nous avons aussi un livre nouveau de Nicole. C'est de la même étoffe que Pascal et l'*Éducation d'un Prince* [2] ; mais cette étoffe est merveilleuse : on ne s'en ennuie point.

[*A M^me^ de Grignan*] Aux Rochers, 19 août 1671.

... J'ai été blessée comme vous, de « l'enflure du cœur [3] » : ce mot d'« enflure » me déplaît ; et, pour le reste, ne vous avais-je point dit que c'était de la même étoffe que Pascal ? Mais cette étoffe est si belle qu'elle me plaît toujours. Jamais le cœur humain n'a été mieux anatomisé que par ces messieurs-là.

[*A M^me^ de Grignan*] Aux Rochers, 23 septembre 1671.

... Je poursuis cette *morale* de Nicole que je trouve délicieuse ; elle ne m'a encore donné aucune leçon contre la pluie, mais j'en attends, car j'y trouve tout ; et la conformité à la volonté de Dieu me pourrait suffire, si je ne voulais un remède spécifique. Enfin je trouve ce livre admirable. Personne n'a écrit sur ce ton que ces messieurs, car je mets Pascal de moitié à tout ce qui est de beau. On aime tant à entendre parler de soi et de ses sentiments, que, quoique ce soit en mal, nous en sommes charmés. J'ai même pardonné

[1] Nicole (1625-1695) fut un moraliste et un théologien célèbre. Dans la querelle des jansénistes contre les jésuites, il combattit à côté d'Arnauld et de Pascal.

[2] Traité de Nicole, paru en 1670 et que M^me^ de Sévigné trouvait « d'une extrême beauté ».

[3] Nicole avait dit : « L'orgueil est une *enflure du cœur* par laquelle l'homme s'étend et se grossit en quelque sorte en lui-même. »

l'*enflure du cœur* en faveur du reste, et je maintiens qu'il n'y a point d'autre mot pour expliquer la vanité et l'orgueil qui sont proprement du vent : cherchez un autre mot. J'achèverai cette lecture avec plaisir.

[*A M^me^ de Grignan*] Aux Rochers, 30 septembre 1671.

... Je lis M. Nicole avec un plaisir qui m'enlève ; surtout je suis charmée du troisième traité, des *moyens de conserver la paix avec les hommes*. Lisez-le, je vous prie, avec attention, et voyez comme il fait voir nettement le cœur humain, et comme chacun s'y trouve, et philosophes, et jansénistes, et molinistes, et tout le monde enfin. Ce qui s'appelle chercher dans le fond du cœur avec une lanterne, c'est ce qu'il fait : il nous découvre ce que nous sentons tous les jours, ce que nous n'avons pas l'esprit de démêler ou la sincérité d'avouer ; en un mot, je n'ai jamais vu écrire comme ces messieurs-là.

[*A M^me^ de Grignan*] Aux Rochers, 7 octobre 1671.

Vous savez que je suis toujours un peu entêtée de mes lectures. Ceux à qui je parle ou à qui j'écris ont intérêt que je lise de bons livres. Celui dont il s'agit présentement, c'est toujours cette *Morale* de Nicole : il y a un traité sur les moyens *d'entretenir la paix entre les hommes* qui me ravit. Ma bonne, je n'ai jamais rien vu de plus utile, ni si plein d'esprit et de lumière. Si vous ne l'avez lu, lisez-le ; et si vous l'avez lu, relisez-le avec une nouvelle attention. Je crois que tout le monde s'y trouve ; pour moi, je suis persuadée qu'il a été fait à mon intention ; j'espère aussi d'en profiter, j'y ferai mes efforts.

[*A M^me^ de Grignan*] Aux Rochers, 4 novembre 1671.

... Parlons un peu de M. Nicole : il y a longtemps que nous n'en avons rien dit. Je trouve votre réflexion

fort bonne et fort juste sur ce que vous nous dites de l'indifférence qu'il veut que l'on ait pour l'approbation et l'improbation du prochain. Je crois, comme vous, qu'il faut un peu de grâce, et que la philosophie seule ne suffit pas. Il nous met à si haut prix la paix et l'union avec le prochain, et nous conseille de l'acquérir aux dépens de tant de choses, qu'il n'y a pas moyen après cela d'être indifférente sur ce que le monde pense de nous. Devinez ce que je fais : je recommence ce traité ; je voudrais bien en faire un bouillon et l'avaler...

[*A M^me^ de Grignan*] Aux Rochers, 12 janvier 1676.

Vous me ravissez d'aimer les *Essais de Morale :* n'avais-je pas bien dit que c'était votre fait ? Dès que j'eus commencé à les lire, je ne songeai plus qu'à vous les envoyer : vous savez que je suis communicative, et que je n'aime point à jouir d'un plaisir toute seule. Quand on aurait fait ce livre pour vous, il ne serait pas plus digne de vous plaire. Quel langage ! quelle force dans l'arrangement des mots ! on croit n'avoir lu de français qu'en ce livre. Cette ressemblance de la charité avec l'amour-propre, et de la modestie héroïque de M. de Turenne et de M. le Prince avec l'humilité du christianisme... Mais je m'arrête, il faudrait louer cet ouvrage depuis un bout jusqu'à l'autre, et ce serait une bizarre lettre. En un mot, je suis fort aise qu'il vous plaise, et j'en estime mon goût.

[*A M^me^ de Grignan*] Aux Rochers, 8 janvier 1690.

... Raccommodons-nous ; il me semble que nous sommes un peu brouillées : j'ai dit que vous aviez lu superficiellement les *Petites Lettres ;* je m'en repens : elles sont belles et trop dignes de vous pour avoir douté que vous ne les eussiez toutes lues avec application. Vous m'offensez aussi en croyant que je n'ai

point lu les *Imaginaires*[1] : c'est moi qui vous les prêtai. Je les ai lues et relues. Ah ! qu'elles sont jolies et justes !

[*A M^me^ de Grignan*] Aux Rochers, 5 février 1690.

... Mais voici une querelle : c'est que je m'inscris en faux contre la lettre où vous assurez que j'ai dit que les *Imaginaires* étaient « jolies ». Je n'ai jamais dit ce mot[2]. C'est une « supposition » ; ce sont des « subtilités du sieur comte de Grignan », comme disait l'avocat qui plaidait l'inscription de la Bury[3]. Oui, je le soutiens ! je n'ai point dit le mot de « jolies » ; c'est une supposition de la « dame comtesse de Grignan ». J'ai dit « belles » et « très belles ». La justesse de leur raisonnement emporte cette louange, et c'était assez que vous les eussiez louées pour m'en donner cette idée.

BOSSUET

[*A M^me^ de Grignan*] A Paris, 10 mars 1687

Voici encore de la mort et de la tristesse, mon cher cousin[4] ; mais le moyen de ne vous pas parler de la plus belle, de la plus magnifique et de la plus triomphante pompe funèbre qui ait jamais été faite depuis qu'il y a des mortels ? C'est celle de feu M. le Prince, qu'on a faite aujourd'hui à Notre-Dame. Tous les beaux esprits se sont épuisés à faire valoir tout ce qu'a fait ce grand prince et tout ce qu'il a été. Ses pères sont représentés par des médailles jusqu'à saint Louis ; toutes ses victoires par des *basses-tailles*[4], couvertes comme sous des tentes dont les coins sont ouverts, et

[1] Ce sont des Lettres, écrites par Nicole à l'imitation des *Provinciales*.

[2] Elle l'avait pourtant dit le 8 janvier 1690.

[3] Allusion à un procès gagné par M. de Grignan (voir p. 158).

[4] Bas-reliefs.

portés par des squelettes, dont les attitudes sont admirables. Le mausolée, jusque près de la voûte, est couvert d'un dais en manière de pavillon encore plus haut, dont les quatre coins retombent en guise de tentes. Toute la place du chœur est ornée de ces basses-tailles, et de devises au-dessous, qui parlent de tous les temps de sa vie. Celui de sa liaison avec les Espagnols est exprimé par une nuit obscure, où trois mots latins disent : *Ce qui s'est fait loin du soleil doit être caché.* Tout est semé de fleurs de lis d'une couleur sombre, et au-dessous une petite lampe qui fait dix mille petites étoiles. J'en oublie la moitié : mais vous aurez le livre [1] qui vous instruira de tout en détail. Si je n'avais point eu peur qu'on ne vous l'eût envoyé, je l'aurais joint à cette lettre ; mais ce *duplicata* ne vous aurait pas fait plaisir.

Tout le monde a été voir cette pompeuse décoration. Elle coûte cent mille francs à M. le Prince d'aujourd'hui ; mais cette dépense lui fait bien de l'honneur. C'est M. de Meaux qui a fait l'oraison funèbre : nous la verrons imprimée. Voilà, mon cher cousin, fort grossièrement le sujet de la pièce. Si j'avais osé hasarder de vous faire payer un double port, vous seriez plus content. Nous revoilà donc encore dans la tristesse...

Je viens de voir un prélat qui était à l'oraison funèbre. Il nous a dit que M. de Meaux s'était surpassé lui-même et que jamais on n'a fait valoir ni mis en œuvre si noblement une si belle matière.

[*A Bussy-Rabutin*] A Paris, 25 avril 1687.

... Le parallèle de M. le Prince et de M. de Turenne est un peu violent [2] ; mais il s'en excuse en niant que

[1] « Les honneurs funèbres rendus à la mémoire de très haut, très puissant, très illustre et très magnanime prince Mgr Louis de Bourbon, prince de Condé » (Paris, 1687, in-4°).

[2] Ce parallèle, que nous trouvons si naturel aujourd'hui, choqua certains personnages du XVII^e^ siècle. Bussy écrivait le 31 mars 1687 : « Comme j'ai ouï parler de l'oraison funèbre qu'a faite M. de Meaux, elle n'a fait honneur

ce soit un parallèle et en disant que c'est un grand spectacle qu'il présente de deux grands hommes que Dieu a donnés au roi, et tire de là une occasion fort naturelle de louer Sa Majesté, qui sait se passer de ces deux grands capitaines, tant est fort son génie, tant ses destinées sont glorieuses. Je gâte encore cet endroit ; mais il est beau.

Aux Rochers, 1er juin 1689.

... Nous lisons les *Variations*[1] de M. de Meaux. Ah ! le beau livre à mon gré !

[*A Mme de Grignan*] Aux Rochers, 11 janvier 1690.

... Nous relisons aussi, à travers nos grandes lectures, des « rogatons » que nous trouvons sous notre main, par exemple toutes nos belles oraisons funèbres de M. de Meaux, de M. Fléchier, de M. Mascaron, du père Bourdaloue : nous repleurons M. de Turenne, Mme de Montausier, M. le Prince, feue Mme la reine d'Angleterre ; nous admirons ce portrait de Cromwell : ce sont des chefs-d'œuvre d'éloquence qui charment l'esprit. Il ne faut point dire : « Oh ! cela est vieux ! » non ! cela n'est point vieux : cela est divin !

BOURDALOUE

A Paris, 3 décembre 1670.

... Le père Bourdaloue prêche divinement bien aux Tuileries[2]. Nous nous trompions dans la pensée

ni au mort, ni à l'orateur. On m'a mandé que le comte de Gramont, revenant de Notre-Dame, dit au roi qu'il venait de l'oraison funèbre de M. de Turenne. En effet, on dit que M. de Meaux, comparant ces deux grands capitaines sans nécessité, donna à M. le Prince la vivacité et la fortune, et à M. de Turenne la prudence et la bonne conduite. »

[1] Histoire des variations des églises protestantes.

[2] En 1670, Bourdaloue prêcha l'avent à la cour. Il avait, l'année précédente, prêché aux Jésuites de la rue Saint-Antoine ; c'est le « tripot » dont parle la marquise.

qu'il ne jouerait bien que dans son tripot : il passe infiniment tout ce que nous avons ouï.

A Paris, 11 mars 1671.

... Le père Bourdaloue prêche : Bon Dieu ! tout est au-dessous des louanges qu'il mérite.

[*A M^me^ de Grignan*] A Paris, 27 mars 1671.

J'ai entendu la Passion du Mascaron, qui en vérité a été très belle et très touchante. J'avais grande envie de me jeter dans le Bourdaloue ; mais l'impossibilité m'en a ôté le goût : les laquais y étaient dès mercredi, et la presse était à mourir. Je savais qu'il devait redire celle que M. de Grignan et moi entendîmes l'année passée aux Jésuites ; et c'était pour cela que j'en avais envie : elle était parfaitement belle, et je ne m'en souviens que comme d'un songe.

[*A M^me^ de Grignan*] A Paris, 25 décembre 1671.

... Je m'en vais en Bourdaloue. On dit qu'il s'est mis à dépeindre les gens, et que l'autre jour il fit trois points de la retraite de Tréville [1] ; il n'y manquait que le nom ; mais il n'en était pas besoin. Avec tout cela, on dit qu'il passe toutes les merveilles passées, et que personne n'a prêché jusqu'ici...

J'ai été au sermon, mon cœur n'en a point été ému ; ce Bourdaloue,

Tant de fois éprouvé
L'a laissé comme il l'a trouvé.

C'est peut-être ma faute.

[*A M^me^ de Grignan*] A Paris, 13 avril 1672.

... Le maréchal de Gramont était l'autre jour si trans-

[1] Sermon sur la *Sévérité évangélique*. — Le comte de Tréville se retira du monde après la mort de M^me^ Henriette d'Angleterre.

porté de la beauté d'un sermon de Bourdaloue, qu'il s'écria tout haut en un endroit : « Mordieu, il a raison ! » Madame éclata de rire, et le sermon en fut tellement interrompu qu'on ne savait ce qui arriverait.

[*A M^me^ de Grignan*] A Paris, 5 février 1674.

... Le père Bourdaloue fit un sermon le jour de Notre Dame, qui transporta tout le monde ; il était d'une force à faire trembler les courtisans, et jamais un prédicateur évangélique n'a prêché si hautement et si généreusement les vérités chrétiennes. Il était question de faire voir que toute puissance doit être soumise à la loi, à l'exemple de Notre-Seigneur, qui fut présenté au temple ; enfin, ma fille, cela fut porté au point de la plus haute perfection, et certains endroits furent poussés comme les aurait poussés l'apôtre saint Paul.

A Paris, 27 février 1679.

... Le père Bourdaloue tonne à Saint-Jacques de la Boucherie. Il fallait qu'il prêchât dans un lieu plus accessible ; la presse et les carrosses y font une telle confusion que le commerce de tout ce quartier-là en est interrompu.

[*A M^me^ de Grignan*] A Paris, 29 mars 1680.

... Nous entendîmes, après dîner, le sermon du Bourdaloue[1], qui frappe toujours comme un sourd, disant des vérités à bride abattue, parlant contre l'adultère à tort et à travers : sauve qui peut ! il va toujours son chemin.

[*A M^me^ de Grignan*] A Paris, 1^er^ mai 1680.

... Le Bourdaloue prêcha, comme un ange du ciel,

[1] Carême prêché à Saint-Germain.

l'année passée, et celle-ci encore, car c'est le même sermon (sur la Passion).

A Paris, 5 mars 1683.

Je suis entêtée du père Bourdaloue; j'ai commencé dès le jour des Cendres à l'entendre à Saint-Paul; il a déjà fait trois sermons admirables. M. de Lauzun n'en perd aucun ; il apprendra sa religion, et je suis assurée que c'est une histoire toute nouvelle pour lui. C'était sur l'évangile du Centenier qui dit à Notre-Seigneur : « Domine non sum dignus. » Sur cela il prit occasion de parler des dispositions où il fallait être pour communier ; que ceux qui conduisaient les âmes ne devaient jamais faire la menace de la profanation du corps de Jésus-Christ, sans avertir que si nous n'y participions, nous n'aurions jamais la vie éternelle; que ces deux choses ne devaient jamais se séparer ; que si nous étions bien disposés, il fallait en approcher toujours ; et si nous étions dans le péché, il ne fallait jamais s'en approcher, dit saint Augustin ; mais qu'il fallait s'efforcer de se mettre dans l'état où il nous est permis de nous en approcher, plutôt que de demeurer tranquilles dans la séparation de ce divin mystère, qui était une fausse paix, et la seule et fausse marque de religion de la plupart des libertins. Tout cela fut traité avec une justesse, une droiture, une vérité telles que les plus grands critiques n'auraient pas eu le mot à dire. M. Arnauld lui-même n'aurait pas parlé d'une autre manière. Tout le monde était enlevé et disait que c'était marcher sur des charbons ardents, sur des rasoirs, que de traiter cette matière si adroitement et avec tant d'esprit, qu'il n'y eût pas un mot à reprendre ni d'un côté ni d'autre.

[*A Bussy-Rabutin*] A Paris, 16 décembre 1638.

Auriez-vous jamais cru aussi que le père Bourdaloue pour exécuter la dernière volonté du président Per-

rault, eût fait depuis six jours aux Jésuites la plus belle oraison funèbre[1] qu'il est possible d'imaginer? Jamais une action[2] n'a été admirée avec plus de raison que celle-là. Il a pris le prince dans ses points de vue avantageux; et comme son retour à la religion a fait un grand effet pour les catholiques, cet endroit, manié par le père Bourdaloue, a composé le plus beau et le plus chrétien panégyrique qui ait jamais été prononcé.

[*Au président de Moulceau*] A Paris, 3 avril 1686.

... Pour le père Bourdaloue ce serait mauvais signe pour Montpellier[3] s'il n'y était pas admiré après l'avoir été à la cour et à Paris d'une manière si sincère et si vraie. Je comprends que ces endroits cousus par le sujet des nouveaux frères à la beauté ordinaire de ses sermons font une augmentation considérable. C'est par ces sortes d'endroits tout pleins de zèle et d'éloquence qu'il enlève et qu'il transporte; il m'a souvent ôté la respiration par l'extrême attention avec laquelle on est pendu à la force et à la justesse de ses discours, et je ne les respirais que quand il lui plaisait de les finir, pour en recommencer de la même beauté. Enfin Monsieur, je suis assurée que vous savez ce que je veux dire et que vous êtes aussi charmé de l'esprit, de la bonté, de l'agrément et de la facilité de M. Bourdaloue dans la vie civile et commune que charmé et enchanté de ses sermons.

[*A Bussy-Rabutin*] A Paris, 25 avril 1687.

... Je suis charmée et transportée de l'oraison funèbre de M. le Prince, faite par le P. Bourdaloue.

[1] Oraison funèbre de Henri II de Bourbon, père du grand Condé.

[2] Un discours.

[3] Bourdaloue avait été envoyé dans cette ville afin de prêcher devant les protestants nouvellement convertis (voir lettres du 28 octobre 1685).

Il s'est surpassé lui-même; c'est beaucoup dire. Son texte fut : *Que le Roi l'avait pleuré et dit à son peuple :* « *Nous avons perdu un prince qui était le soutien d'Israël.* »

Il était question de son cœur; car c'est son cœur qui est enterré aux Jésuites. Il en parla donc, et avec une grâce et une éloquence qui entraîne ou qui enlève, comme vous voudrez. Il fit voir que son cœur était solide, droit et chrétien.

Solide, parce que dans le haut de la plus glorieuse vie qui fut jamais, il avait été au-dessus des louanges; et là il a repassé en abrégé toutes ses victoires, et nous a fait voir comme un prodige qu'un héros en cet état fut entièrement au-dessus de la vanité et de l'amour de soi-même. Cela fut traité divinement.

Un cœur droit. Et sur cela, il s'est jeté sans balancer tout au travers de ses égarements, et de la guerre qu'il a faite contre le Roi. Cet endroit qui fait trembler, que tout le monde évite, qui fait qu'on tire les rideaux, qu'on passe des éponges, il s'y est jeté, lui, à corps perdu, et fit voir par cinq ou six réflexions, dont l'une était le refus de la souveraineté de Cambrai, et l'offre qu'il avait faite de renoncer à tous ses intérêts plutôt que d'empêcher la paix, et quelques autres encore, que son cœur, dans ces dérèglements, était droit, et qu'il était emporté par le malheur de sa destinée et par des raisons qui l'avaient comme entraîné à une guerre et à une séparation qu'il détestait intérieurement, et qu'il avait réparées de tout son pouvoir après son retour, soit par ses services, comme Tollus, Senef, etc., soit par les infinies tendresses, et par les désirs de plaire au Roi et de réparer le passé. On ne saurait vous dire avec combien d'esprit tout cet endroit fut conduit, et quel éclat il a donné à son héros, par cette peine intérieure qu'il nous peignit si bien et si vraisemblablement.

Un cœur chrétien. Parce que M. le Prince a dit, dans ses derniers temps, que malgré l'horreur de sa vie à l'égard de Dieu, il n'avait jamais senti la foi

éteinte dans son cœur, qu'il en avait toujours conservé les principes, et, cela supposé, parce que le prince disait vrai, il rapporte à Dieu ses vertus même morales, et ses perfections héroïques, qu'il avait consommées par la sainteté de sa mort. Il a parlé de son retour à Dieu depuis deux ans, qu'il a fait voir noble, grand et sincère ; et il nous a peint sa mort avec des couleurs ineffaçables dans mon esprit et dans celui de tout l'auditoire, qui paraissait pendu et suspendu à tout ce qu'il disait, de telle sorte que l'on ne respirait point. De vous dire de quels traits tout cela était orné, il est impossible, et je gâte même cette pièce par la grossièreté dont je la *croque*. C'est comme si un barbouilleur voulait toucher à un tableau de Raphaël. Enfin, mes chers enfants, voilà qui vous doit toujours donner une assez grande curiosité pour voir cette pièce imprimée...

[*A M^me^ de Grignan*] A Paris, 28 mars 1689.

... Tous les prédicateurs de cette année sont écoutés, quand le *Grand Pan*[1] ne prêche pas : ce *Grand Pan*, c'est le grand Bourdaloue, qui faisait languir l'année passée le père de La Tour, le père de la Roche même, l'abbé Anselme qui brille à Saint-Paul, et le père Gaillard qui fait des merveilles à Saint-Germain de l'Auxerrois.

MASCARON ET FLÉCHIER[2]

Aux Rochers, 6 novembre 1675.

... M. de Tulle a surpassé tout ce qu'on espérait de lui dans l'oraison funèbre de Turenne : c'est une action pour l'immortalité.

[1] Les anciens considéraient le grand Pan, comme l'emblème de la nature.

[2] Mascaron, évêque de Tulle (1634-1703) appartenait à l'ordre de l'Oratoire. — Fléchier (1632-1710), évêque de Lavaur et de Nîmes, membre de l'Académie française, fut un grand prédicateur et un bel esprit.

Aux Rochers, 10 novembre 1675.

... On ne parle que de cette admirable oraison funèbre de M. de Tulle. Il n'y a qu'un cri d'admiration sur cette action. Son texte était : « *Domine, probasti me et cognovisti me* » ; et cela fut traité divinement.

[*A M^me^ de Grignan*] Aux Rochers, 1^er^ janvier 1676.

... Mais parlons d'autre chose : ne vous a-t-on pas envoyé l'oraison funèbre de M. de Turenne ? M. de Coulanges et le petit cardinal m'ont déjà ruinée en ports de lettres ; mais j'aime bien cette dépense. Il me semble n'avoir jamais rien vu de si beau que cette pièce d'éloquence. On dit que l'abbé Fléchier veut la surpasser ; mais je l'en défie : il pourra parler d'un héros, mais ce ne sera pas de M. de Turenne ; et voilà ce que M. de Tulle a fait divinement à mon gré. La peinture de son cœur est un chef-d'œuvre ; et cette droiture, cette naïveté, cette vérité dont il était pétri, enfin, ce caractère, comme il dit, également éloigné de la souplesse de l'orgueil et du faste de la modestie. Je vous avoue que j'en suis charmée : et si les critiques ne l'estiment plus depuis qu'elle est imprimée,

Je rends grâce aux dieux de n'être pas Romain [1].

[*A M^me^ de Grignan*] A Laval, 24 mars 1676.

En arrivant ici, M^me^ de Lavardin me parla de l'oraison funèbre de Fléchier ; nous la fîmes lire, et je demande mille et mille pardons à M. de Tulle, mais il me parut que celle-ci était au-dessus de la sienne. Je la trouve plus également belle partout ; je l'écoutai avec étonnement, ne croyant pas qu'il fût possible de trouver encore de nouvelles manières de dire les mêmes choses : en un mot, j'en fus charmée.

[1] Citation de la tragédie d'*Horace* de Pierre Corneille.

III. — MORALISTES ET PHILOSOPHES

MONTAIGNE

[*A M^me^ de Grignan*] A Livry, 6 octobre 1679.

Vous n'avez qu'à me donner toutes sortes de commissions : c'est le plus aimable amusement que je puisse avoir en votre absence. En voici un que j'ai trouvé ; c'est un tome de Montaigne, que je ne croyais pas avoir apporté. Ah, l'aimable homme ! qu'il est de bonne compagnie ! C'est mon ancien ami ; mais à force d'être ancien, il m'est nouveau. Je ne puis lire qu'avec les larmes aux yeux ce que dit le maréchal de Montluc du regret qu'il a de ne s'être pas communiqué à son fils, et de lui avoir laissé ignorer la tendresse qu'il avait pour lui. Lisez cet endroit-là, je vous prie, et me dites comme vous vous en trouverez ; c'est à M^me^ d'Estissac, *de l'amour des pères envers leurs enfants*. Mon Dieu, que ce livre est plein de bon sens !

DESCARTES

[*A M^me^ de Grignan*] A Vitré, 2 septembre 1671.

L'abbé vient quelquefois dîner ici avec La Mousse [1], qui n'est nullement embarrassé de tout ceci : je l'ai si bien fait valoir partout, et chez M^me^ de Chaulnes, et chez M. Boucherat, et chez l'évêque de Léon, qu'il y est comme chez moi. Il parle des petites parties avec cet évêque, qui est cartésien à brûler ; mais dans le même feu, il soutient aussi que les bêtes pensent [2] :

[1] L'abbé de la Mousse, parent de M^me^ de Sévigné.

[2] Descartes et ses disciples considéraient les animaux comme de pures et simples machines.

voilà mon homme ; il est très savant là-dessus ; il a été aussi loin qu'on peut aller dans cette philosophie, et M. le Prince en est demeuré à son avis. Leurs disputes me réjouissent fort.

[*A M^me^ de Grignan*] A Paris, 23 mars 1672.

La Mousse tremble pour sa philosophie. Parlez un peu au cardinal [1] de vos *machines*, des machines qui aiment, des machines qui ont une élection pour quelqu'un, des machines qui sont jalouses, des machines qui craignent : allez, allez, vous vous moquez de nous ; jamais Descartes n'a prétendu nous le faire croire [2].

[*A M^me^ de Grignan*] A Paris, 8 juillet 1676.

... Trouvez-vous, ma fille, que je ne vous parle point de moi ? en voilà par-dessus les yeux : vous n'avez pas besoin de questionner Corbinelli. Il est souvent avec moi, ainsi que La Mousse ; et tous deux parlent assez souvent de votre *père* Descartes. Ils ont entrepris de me rendre capable d'entendre ce qu'ils disent; j'en serai ravie, afin de n'être point comme une sotte bête quand ils vous tiendront ici. Je leur dis que je veux apprendre cette science comme l'hombre ; non pas pour jouer, mais pour voir jouer. Corbinelli est ravi de ces deux volontés, qu'on trouve si bien en soi, sans être obligé d'aller les chercher si loin.

[1] Le cardinal de Retz.

[2] Dans l'entourage de M^me^ de Sévigné on était fort cartésien, et, quand la marquise parle de ce philosophe à sa fille, elle l'appelle plaisamment « votre père Descartes ». Le 15 juillet 1673, Corbinelli écrivait à M. de Bussy : « Sa métaphysique me plaît aussi ; ses principes sont aisés et ses inductions naturelles. Que ne l'étudiez-vous ? elle vous divertirait avec M^lles^ de Bussy. M^me^ de Grignan la sait à miracle et en parle divinement. »

MALEBRANCHE

[*A M^me^ de Grignan*] Aux Rochers, 15 juin 1680.

J'ai pris les *Conversations chrétiennes;* elles sont d'un bon Cartésien qui sait par cœur votre *Recherche de la vérité*[1], qui parle de cette philosophie et du souverain pouvoir que Dieu a sur nous; de sorte que nous vivons, nous nous mouvons et nous respirons en lui, comme dit saint Paul, et c'est par lui que nous connaissons tout. Je vous manderai si ce livre est à la portée de mon intelligence; s'il n'y est pas, je le quitterai humblement, renonçant à la sotte vanité de contrefaire l'éclairée quand je ne le suis pas.

[*A M^me^ de Grignan*] Aux Rochers, 19 juin 1680.

J'ai un grand dégoût pour les conversations inutiles, qui ne tombent sur rien du tout, *des oui, des voire, des lanternes* où l'on ne prend aucune sorte d'intérêt. J'aime mieux ces *Conversations chrétiennes* dont je vous ai parlé : je suis très persuadée que vous connaissez ce livre; c'est toute la philosophie de *votre père* accommodée au christianisme ; c'est la preuve de l'existence de Dieu sans le secours de la foi. Je vous ai entendue parler si souvent sur tout cela, et Corbinelli, et La Mousse, que je me ressouviens avec plaisir de tous vos discours; cela me donne assez de lumières pour entendre ce dialogue : je vous manderai si cette capacité me conduira jusqu'à la fin du livre.

[1] Malebranche (1637-1715) était entré dans la congrégation de l'Oratoire. Disciple de Descartes en philosophie, il publia notamment la *Recherche de la vérité*, les *Conversations métaphysiques et chrétiennes*, le *Traité de la nature et de la grâce*, etc.

[*A M^me^ de Grignan*] Aux Rochers, 3 juillet 1680.

J'entends fort bien ces *Conversations* cartésiennes : il me semble que je vous entends tous. Il y un endroit de la *Recherche de la vérité*, contre lequel Corbinelli a écrit ; on y dit que « Dieu nous donne une impulsion à l'aimer, que nous arrêtons et détournons par notre volonté ». Cela paraît bien rude qu'un Être très parfait et par conséquent tout-puissant soit ainsi arrêté au milieu de sa course.

Il y a bien de l'esprit dans ces *Conversations ;* je mêle cette lecture de cent autres. Mon cabinet serait digne de vous ; je ne puis le louer davantage.

Aux Rochers, 7 juillet 1680.

Ce n'est point le livre de la *Recherche de la vérité* que je lis : bon Dieu! je ne l'entendrais pas ; ce sont de petites *Conversations* qui en sont tirées et qui sont expliquées. Je suis toujours choquée de cette impulsion que nous arrêtons tout court ; mais si le P. Malebranche a besoin de cette liberté de choix qu'il nous donne, comme à Adam, pour justifier la justice de Dieu envers les adultes, que fera-t-il pour les petits enfants ? Il faudra en revenir à l'*altitudo*. J'aimerais autant m'en servir pour tout, comme saint Thomas qui ne marchande point.

[*A M^me^ de Grignan*] Aux Rochers, 31 juillet 1680.

... Si la Providence veut l'ordre, et si l'ordre n'est autre chose que la volonté de Dieu, quasi tout se fait donc contre sa volonté. Toutes les persécutions que je vois contre saint Athanase et contre les orthodoxes, la prospérité des tyrans, tout cela est contre l'ordre, et par conséquent contre la volonté de Dieu ;

mais n'en déplaise à votre P. Malebranche [1], ne ferait-il point aussi bien de s'en tenir à ce que dit saint Augustin, que Dieu permet toutes ces choses, parce qu'il en tire sa gloire par des voies qui nous sont inconnues ? Saint Augustin ne reconnaît de règle ni d'ordre que la volonté de Dieu ; et si nous ne suivons cette doctrine, nous aurons le déplaisir de voir que rien dans le monde n'étant quasi dans l'ordre, tout s'y passera contre la volonté de celui qui l'a fait : cela me paraît bien cruel !

[*A M^me^ de Grignan*] Aux Rochers. 4 août 1680.

Je voudrais bien me plaindre au P. Malebranche des souris qui mangent tout ici. Cela est-il dans l'ordre ? Quoi ! de bon sucre, du fruit, des compotes ! Et l'année passée, était-il dans l'ordre que de vilaines chenilles dévorassent toutes les feuilles de notre forêt et tous les fruits de la terre ? Et le P. Païen [2] qui s'en revient paisiblement, à qui l'on casse la tête, cela est-il dans la règle ? « Oui, mon père, tout cela est bon ; Dieu en sait tirer sa gloire : nous ne voyons pas comment, mais cela est vrai, et si vous ne mettez la volonté de Dieu pour toute règle et pour tout ordre, vous tomberez dans de grands inconvénients. » Je supplie M. de Grignan d'excuser cette apostrophe au bon père, que je suis persuadée qui se moque de nous, quand il dit de ces choses-là, d'autant plus qu'il y a plusieurs endroits dans ses livres où il dit le contraire.

[1] Le père Malebranche a dit que « tout ce qui se fait dans la nature, c'est par la nature de l'ordre ».

[2] Le père Païen avait été attaqué par des voleurs dans la forêt de Livry. Il mourut des blessures qu'il avait reçues.

LA ROCHEFOUCAULD

[*A M^me^ de Grignan*] A Paris, 20 janvier 1672.

Voilà les *Maximes*[1] de M. de La Rochefoucauld revues, corrigées et augmentées. C'est de sa part que je vous les envoie. Il y en a de divines ; et, à ma honte, il y en a que je n'entends point[2]. Dieu sait comment vous les entendrez.

IV. — LES ROMANCIERS

LA CALPRENÈDE

[*A M^me^ de Grignan*] Aux Rochers, 28 juin 1671.

... Mon fils fait lire *Cléopâtre*[3] à la Mousse, et, malgré moi, je l'écoute et j'y trouve encore quelque amusement.

[*A M^me^ de Grignan*] Aux Rochers, 5 juillet 1671.

... Nous continuons le Tasse avec plaisir, et je n'ose vous dire que je suis revenue à *Cléopâtre*, et que j'ai le bonheur de n'avoir point de mémoire, cette lecture me divertit encore : cela est épouvantable : mais vous savez que je ne m'accommode guère bien de toutes les pruderies qui ne me sont pas naturelles ; et comme celle de ne plus aimer ces livres-là ne m'est pas

[1] Les *Maximes* sont un recueil de courtes pensées où le duc de La Rochefoucauld prétend expliquer toutes nos actions par l' « amour-propre », c'est-à-dire l'égoïsme. L'édition dont il s'agit est celle de 1671.

[2] Il y a, en effet, dans les *Maximes*, quelques passages fort précieux et si subtils qu'on a peine à les comprendre.

[3] Gautier de Costes de la Calprenède (1610-1663) écrivit des romans historiques très admirés au XVII^e^ siècle : *Cassandre*, *Cléopâtre* et *Pharamond*.

encore entièrement arrivée, je me laisse divertir sous le prétexte de mon fils qui m'a mise en train. Il nous a lu aussi des chapitres de Rabelais à mourir de rire.

Aux Rochers, 12 juillet 1671.

Je reviens donc à nos lectures : c'est sans préjudice de *Cléopâtre*, que j'ai gagé d'achever ; vous savez comme je soutiens les gageures. Je songe quelquefois d'où vient la folie que j'ai pour ces sottises-là ; j'ai peine à le comprendre. Vous vous souvenez peut-être assez de moi pour savoir à quel point je suis blessée des méchants styles : j'ai quelque lumière pour les bons, et personne n'est plus touchée que moi des charmes de l'éloquence. Le style de La Calprenède est maudit en mille endroits : de grandes périodes de romans, de méchants mots, je sens tout cela. J'écrivis l'autre jour à mon fils une lettre de ce style, qui était fort plaisante. Je trouve donc que celui de La Calprenède est détestable, et cependant je ne laisse pas de m'y prendre comme à de la glu : la beauté des sentiments, la violence des passions, la grandeur des événements et le succès miraculeux de leurs redoutables épées, tout cela m'entraîne comme une petite fille ; j'entre dans leurs desseins ; et si je n'avais M. de La Rochefoucauld et M. d'Hacqueville pour me consoler, je me pendrais de trouver encore en moi cette faiblesse [1].

[*A M^me^ de Grignan*] Aux Rochers, 15 juillet 1671.

Cléopâtre va son train, mais sans empressement, et aux heures perdues : c'est ordinairement sur cette lecture que je m'endors. Le caractère m'en plaît beaucoup plus que le style ; pour les sentiments, j'avoue qu'ils me plaisent, et qu'ils sont d'une perfection qui

[1] La Rochefoucauld aimait beaucoup les romans et il passe même pour avoir collaboré avec M^me^ de la Fayette à la *Princesse de Clèves*.

remplit mon idée sur la belle âme. Vous savez aussi que je ne hais pas les grands coups d'épée, tellement que voilà qui est bien, pourvu que l'on m'en garde le secret.

[*A M^me^ de Grignan*] A Vitré, 22 décembre 1675.

... Mon fils me met en furie par le sot livre qu'il vient lire autour de moi : c'est *Pharamond*. Il me détourne de mes livres sérieux, et, sous prétexte que j'ai mal aux yeux, il me fait écouter des sornettes que je veux oublier.

MADELEINE DE SCUDÉRY

Aux Rochers, 25 septembre 1680.

... M^lle^ de Scudéry vient de m'envoyer deux petits volumes de *Conversations* [1]. Il est impossible que cela ne soit bon, quand cela n'est pas noyé dans son grand roman.

[*A M^lle^ de Scudéry*] 11 septembre 1684.

En cent mille paroles, je ne pourrais vous dire qu'une vérité, qui se réduit à vous assurer, Mademoiselle, que je vous aimerai et vous adorerai toute ma vie : il n'y a que ce mot qui puisse remplir l'idée de votre extraordinaire mérite. J'en fais souvent le sujet de mes admirations, et du bonheur que j'ai d'avoir quelque part à l'amitié et à l'estime d'une telle personne. Comme la constance est une perfection, je me réponds à moi-même que vous ne changerez point pour moi ; et j'ose me vanter que je ne serai jamais assez abandonnée de Dieu pour n'être pas toujours tout à vous. Dans

[1] M^lle^ Madeleine de Scudéry, une précieuse du XVII^e^ siècle, avait publié, en collaboration avec son frère Georges, des romans qui sont restés célèbres et parmi lesquels il faut citer : *Ibrahim*, *le Grand Cyrus*, *Clélie*.

cette confiance, je pars pour la Bretagne, où j'ai mille affaires ; je vous dis adieu, et vous embrasse de tout mon cœur ; je vous demande une amitié toute des meilleures pour M. de Pellisson : vous me répondrez de ses sentiments. Je porte à mon fils vos *Conversations :* je veux qu'il en soit charmé, après en avoir été charmée.

MADAME DE LA FAYETTE[1]

[*A Bussy-Rabutin*] A Paris, 18 mars 1678.

... C'est un petit livre que Barbin nous a donné depuis deux jours, qui me paraît une des plus charmantes choses que j'aie jamais lues. Je crois que ma nièce la chanoinesse vous l'enverra bientôt. Je vous en demanderai votre avis quand vous l'aurez lu avec l'aimable veuve[2].

[*De Bussy à* M^me^ *de Sévigné*] 20 juin 1678.

... J'ai enfin lu *la Princesse de Clèves* avec un esprit d'équité, et point du tout prévenu du bien et du mal qu'on en a écrit. J'ai trouvé la première partie admirable ; la seconde ne m'a pas paru de même. Dans le premier volume hors quelques mots trop souvent répétés qui sont souvent en petit nombre, tout est agréable, tout est naturel, rien ne languit. Dans le second, l'aveu de M^me^ de Clèves à son mari est extravagant, et ne se peut dire que dans une histoire véritable ; mais quand on en fait une à plaisir, il est ridicule de donner à son héroïne un sentiment si extraordinaire. L'auteur, en le faisant, a plus songé à ne pas ressembler aux autres romans, qu'à suivre le bon sens. Une femme dit rarement à son mari qu'on est amoureux d'elle[3] ; mais jamais qu'elle ait de l'amour

[1] M^me^ de La Fayette écrivit *la Princesse de Montpensier*, *Zayde*, *la Comtesse de Tende*, *la Princesse de Clèves*. Segrais et La Rochefoucauld collaborèrent à ces œuvres gracieuses et délicates.

[2] M^me^ de Coligny, fille de Bussy.

[3] Voici la situation à laquelle Bussy fait allusion. La princesse de Clèves aime le beau Nemours et, foncièrement honnête, craint toutefois de succomber à l'amour qu'elle éprouve pour lui. Elle se résout à tout avouer au

pour un autre que pour lui ; et d'autant moins qu'en se jetant à ses genoux, comme fait la princesse, elle peut faire croire à son mari qu'elle n'a gardé aucunes bornes dans l'outrage qu'elle lui a fait. D'ailleurs, il n'est pas vraisemblable qu'une passion d'amour soit longtemps, dans un cœur, de même force que la vertu. Depuis qu'à la cour en quinze jours, trois semaines ou un mois, une femme attaquée n'a pas pris le chemin de la rigueur, elle ne songe plus qu'à disputer le terrain pour se faire valoir. Et si, contre toute apparence et contre l'usage, ce combat de l'amour et de la vertu durait dans son cœur jusqu'à la mort de son mari, alors elle serait ravie de les pouvoir accorder ensemble, en épousant un homme de sa qualité, le mieux fait, et le plus joli cavalier de son temps. La première aventure des jardins de Coulommiers n'est pas vraisemble et sent le roman. C'est une grande justesse que la première fois que la princesse fait à son mari l'aveu de sa passion pour un autre, M. de Nemours soit, à point nommé, derrière une palissade, d'où il l'entend ; je ne vois pas même de nécessité qu'il sût cela, et en tout cas il fallait le lui faire savoir par d'autres voies.

Cela sent encore bien le roman de faire parler les gens tout seuls ; car outre que ce n'est pas l'usage de se parler à soi-même, c'est qu'on ne pourrait savoir ce qu'une personne se serait dit, à moins qu'elle n'eut écrit son histoire ; encore dirait-elle seulement ce qu'elle aurait pensé. La lettre écrite au vidame de Chartres[1] est encore du style des lettres de roman, obscure, trop longue, et point du tout naturelle. Cependant, dans ce second tome tout est aussi bien conté, et les expressions en sont aussi belles que dans le premier.

[*De M^me^ de Sévigné à Bussy*] 27 juillet 1678

Votre critique de *la Princesse de Clèves* est admirable, mon cousin. J'y ai trouvé ce que j'en ai pensé, et j'y aurais même ajouté deux ou trois petites bagatelles, qui vous ont assurément échappé. Je reconnais la justesse de votre esprit et je vois bien que la solitude ne vous ôte rien de toutes les lumières naturelles ou

prince de Clèves qui est fort touché de cette confiance, mais qui meurt bientôt de jalousie, désespéré qu'on lui ait pris le cœur de sa femme. Devenue veuve, la princesse refuse d'épouser M. de Nemours, par égard pour la mémoire de son premier mari.

[1] Il s'agit d'une lettre adressée au vidame de Chartres et que la princesse de Clèves croit destinée à Nemours.

acquises dont vous aviez fait une si bonne provision.

[*De Bussy à M^me^ de Sévigné*] 23 juillet 1678.

... J'attends votre sentiment sur le jugement que j'ai fait de *la Princesse de Clèves :* si nous nous mêlions, vous et moi, de composer ou de corriger une petite histoire, je suis assuré que nous ferions penser et dire aux principaux personnages des choses plus naturelles que n'en pensent ceux de *la Princesse de Clèves.*

[*De M^me^ de Sévigné à Bussy*] 9 août 1678.

... Je suis encore d'accord de ce que vous dites de *la Princesse de Clèves.* Votre critique et la mienne étaient jetées dans le même moule.

SUR LES ROMANS EN GÉNÉRAL

[*A M^me^ de Grignan*] Aux Rochers, 16 novembre 1689.

... Je ne veux rien dire sur les goûts de Pauline pour les romans : je les ai eus avec tant d'autres personnes qui valent mieux que moi, que je n'ai qu'à me taire. Il y a des exemples des bons et des mauvais effets de ces sortes de lectures : vous ne les aimez pas, vous avez fort bien réussi ; je les aimais, je n'ai pas trop mal couru ma carrière ; *tout est sain aux sains,* comme vous dites. Pour moi, qui voulais m'appuyer dans mon goût, je trouvais qu'un jeune homme devenait généreux et brave en voyant mes héros, et qu'une fille devenait honnête et sage en lisant *Cléopâtre.* Quelquefois il y en a qui prennent un peu les choses de travers ; mais elles ne feraient peut-être guère mieux, quand elles ne sauraient pas lire. Ce qui est essentiel, c'est d'avoir l'esprit bien fait, on n'est pas aisée à gâter. M^me^ de La Fayette en est encore un exemple. Cependant il est très assuré, très vrai, très certain, que M. Nicole vaut mieux.

V. — LES POÈTES

LA FONTAINE

[*A M^me^ de Grignan*] A Paris, 13 mars 1671.

... Si est-ce que je vous donnerai les deux livres de La Fontaine[1], quand vous devriez être en colère ; il y a des endroits jolis et d'autres ennuyeux : on ne veut jamais se contenter d'avoir bien fait, et en voulant mieux faire, on fait plus mal.

[*A M^me^ de Grignan*] A Livry, 29 avril 1671.

... N'avez-vous point trouvé jolies les cinq ou six fables de La Fontaine, qui sont dans un des tomes que je vous ai envoyés ? Nous en étions ravis l'autre jour chez M. de La Rochefoucauld ; nous apprîmes par cœur celle *du Singe et du Chat.*

D'animaux malfaisants c'était un très bon plat :
Ils n'y craignaient tous deux aucun, tel qu'il pût être.
Trouvait-on quelque chose au logis de gâté,
L'on ne s'en prenait point aux gens du voisinage :
Bertrand dérobait tout ; Raton, de son côté,
Etait moins attentif aux souris qu'au fromage.

Et le reste. Cela est peint ; et la *Citrouille,* et le *Rossignol,* cela est digne du premier tome.

[*A M^me^ de Grignan*] A Paris, 6 mai 1671.

... Ne rejetez point si loin ces derniers livres de La Fontaine ; il y a des fables qui vous raviront, et des contes qui vous charmeront : la fin des *Oies du frère*

[1] En 1671, La Fontaine publia la troisième partie des *Contes* ainsi qu'un volume *Nouvelles fables et autres poésies.*

Philippe, les Rémois, le petit Chien, tout cela est très joli ; il n'y a que ce qui n'est point de ce style qui est plat. Je voudrais faire une fable qui lui fît entendre combien cela est misérable de forcer son esprit à sortir de son genre, et combien la folie de vouloir chanter sur tous les tons fait une mauvaise musique. Il ne faut point qu'il sorte du talent qu'il a de conter.

[*A Bussy-Rabutin*] A Paris, 20 juillet 1679.

... Faites-vous envoyer promptement les *Fables de la Fontaine*[1] : elles sont divines. On croit d'abord en distinguer quelques-unes et à force de les relire, on les trouve toutes bonnes. C'est une manière de narrer, et un style à quoi l'on ne s'accoutume point. Mandez-m'en votre avis, et le nom de celles qui vous auront sauté aux yeux les premières.

[*A Bussy-Rabutin*] A Paris, 14 mai 1686.

Tous vos plaisirs, vos amusements, vos tromperies, vos lettres et vos vers, m'ont donné une véritable joie et surtout ce que vous écrivez pour défendre Benserade[2] et La Fontaine, contre ce vilain *factum*[3]. Je l'avais déjà fait en basse note à tous ceux qui voulaient louer cette noire satire. Je trouve que l'auteur fait voir clairement qu'il n'est ni du monde, ni de la cour, et que son goût est d'une pédanterie qu'on ne peut pas même espérer de corriger. Il y a de certaines choses qu'on n'entend jamais quand on ne les entend pas d'abord : on ne fait point entrer certains esprits durs et

[1] Le second recueil des *Fables* parut en 1678 et en 1679.

[2] Benserade (1612-1691), mauvais auteur dramatique, mais poète ingénieux qui fit le fameux sonnet de *Job* et qui écrivit des vers flatteurs pour tous ceux qui figuraient dans les ballets royaux.

[3] Furetière avait été exclu de l'Académie en 1685 par ses confrères. Pour se venger, il attaqua certains d'entre eux, notamment Benserade et La Fontaine, dans des pamphlets spirituels, intitulés *Factums*. Bussy ayant pris très vivement la défense du fabuliste, M^me^ de Sévigné lui écrit pour le féliciter.

farouches dans le charme et dans la facilité des *ballets* de Benserade et des *fables* de La Fontaine ; cette porte leur est fermée, et la mienne aussi ; ils sont indignes de jamais comprendre ces sortes de beautés, et sont condamnés au malheur de les improuver et d'être improuvés aussi des gens d'esprit. Nous avons trouvé beaucoup de ces pédants. Mon premier mouvement est toujours de me mettre en colère, et puis de tâcher de les instruire ; mais j'ai trouvé la chose absolument impossible. C'est un bâtiment qu'il faudrait reprendre par le pied ; il y aurait trop d'affaires à le réparer ; et enfin nous trouvions qu'il n'y avait qu'à prier Dieu pour eux ; car nulle puissance humaine n'est capable de les éclairer. C'est le sentiment que j'aurai toujours pour un homme qui condamne le beau feu et les vers de Benserade, dont le roi et toute la cour a fait ses délices, et qui ne connaît pas les charmes des *Fables* de La Fontaine.

CORNEILLE ET RACINE

7 juin 1671.

... Où avez-vous appris que les conclusions[1] de *Cinna*, de *Rodogune*, d'*Œdipe*, et tant d'autres encore dont je ne me souviens pas, fussent ridicules ? Voilà de quoi nous brouiller, moi qui les lis jusqu'à l'approbation[2].

A Vitré, 12 août 1671.

... Hier, je reçus toute la Bretagne à ma Tour de Sévigné. Je fus encore à la comédie : ce fut *Andromaque*, qui me fit pleurer plus de six larmes : c'est assez pour une troupe de campagne.

[1] Dénouements.

[2] C'est-à-dire jusqu'à la dernière page. A la fin de chaque livre, il y avait alors une *approbation* ou autorisation officielle d'imprimer.

[*A M^me^ de Grignan*] Aux Rochers, 16 septembre 1671.

... Je voulus hier prendre une petite dose de *morale*[1] : je m'en trouvai assez bien ; mais je me trouvai encore mieux d'une petite critique[2] contre la *Bérénice* de Racine, qui me parut fort plaisante et fort ingénieuse ; c'est de l'auteur des *Sylphides*, des *Gnomes*, et des *Salamandres*. Il y a cinq ou six petits mots qui ne valent rien du tout, et même qui sont d'un homme qui ne sait pas le monde : cela fait quelque peine ; mais comme ce ne sont que des mots en passant, il ne faut pas s'en offenser. Je regarde tout le reste, et le tour qu'il donne à sa critique ; je vous assure que cela est très joli.

[*A M^me^ de Grignan*] A Paris, 13 janvier 1672.

Racine a fait une tragédie qui s'appelle *Bajazet*, et qui lève la paille ; vraiment elle ne va pas *empirando* comme les autres. M. de Tallard dit qu'elle est autant au-dessus des pièces de Corneille, que celles de Corneille sont au-dessus de celles de Boyer ; voilà ce qui s'appelle louer : il ne faut point tenir les vérités captives. Nous en jugerons par nos yeux et par nos oreilles.

Du bruit de *Bajazet* mon âme importunée

fait que je veux aller à la comédie : enfin nous en jugerons.

[*A M^me^ de Grignan*] A Paris, 15 janvier 1672.

La pièce de Racine m'a paru belle, nous y avons été. Ma *belle-fille*[3] m'a paru la plus miraculeusement bonne comédienne que j'aie jamais vue : elle surpasse la *De-*

[1] Il s'agit des ouvrages de Nicole.

[2] Par l'abbé de Villars, en 1671.

[3] M^me^ de Sévigné désigne plaisamment par ce nom la Champmeslé.

sœillets[1] de cent mille piques ; et moi qu'on croit assez bonne pour le théâtre[2], je ne suis pas digne d'allumer les chandelles quand elle paraît. Elle est laide de près... mais quand elle dit des vers elle est adorable. *Bajazet* est beau ; j'y trouve quelque embarras sur la fin ; mais il y a bien de la passion, et de la passion moins folle que celle de *Bérénice*. Je trouve pourtant, à mon petit sens, qu'elle ne surpasse pas *Andromaque*, et pour les belles comédies de Corneille, elles sont autant au-dessus, que votre idée était au-dessus de... Appliquez, et ressouvenez-vous de cette folie, et croyez que jamais rien n'approchera des divins endroits de Corneille. Il nous lut l'autre jour, chez M. de La Rochefoucauld, une comédie qui fait souvenir de la Reine mère. Je voudrais que vous fussiez venue avec moi après dîner, vous ne vous seriez pas ennuyée ; vous auriez peut-être pleuré une petite larme, puisque j'en ai pleuré plus de vingt.

[*A M^me^ de Grignan*] A Paris, 9 mars 1672.

... Nous tâchons d'amuser notre bon cardinal[3] : Corneille lui a lu une pièce qui sera jouée dans quelque temps, et qui fait souvenir des anciennes. Molière lui lira samedi *Trissotin*, qui est une fort plaisante chose. Despréaux lui donnera son *Lutrin* et sa *Poétique :* voilà tout ce qu'on peut faire pour son service.

... A propos de comédie, voilà *Bajazet :* si je pouvais vous envoyer la Champmêlé, vous trouveriez la pièce bonne ; mais, sans elle, elle perd la moitié de son prix. Je suis folle de Corneille ; il nous donnera encore *Pulchérie*, où l'on reverra

La main qui crayonna
La mort du grand Pompée et l'âme de Cinna[4].

Il faut que tout cède à son génie.

[1] Autre actrice célèbre de l'Hôtel de Bourgogne.
[2] M^me^ de Sévigné jouait très bien la comédie.
[3] Le cardinal de Retz.
[4] Vers de Corneille sur ses propres pièces (Dédicace d'*Œdipe*).

[*A M^me^ de Grignan*] A Paris, 16 mars 1672.

... Je suis au désespoir que vous ayez eu *Bajazet* par d'autres que par moi : c'est ce chien de Barbin[1], qui me hait, parce que je ne fais pas des *Princesse de Clèves* et de *Montpensier*. Vous avez jugé très juste et très bien de *Bajazet* et vous aurez vu que je suis de votre avis. Je voulais vous envoyer la Champmêlé pour vous réchauffer la pièce. Le personnage de Bajazet est glacé : les mœurs des Turcs y sont mal observées ; ils ne font point tant de façons pour se marier ; le dénoûment n'est point bien préparé : on n'entre point dans les raisons de cette grande tuerie. Il y a pourtant des choses agréables, mais rien de parfaitement beau, rien qui enlève, point de ces tirades de Corneille qui font frissonner. Ma fille, gardons-nous bien de lui comparer Racine, sentons-en toujours la différence ; les pièces de ce dernier ont des endroits froids et faibles, et jamais il n'ira plus loin qu'*Andromaque*. *Bajazet* est au-dessous, au sentiment de bien des gens, et au mien, si j'ose me citer. Racine fait des comédies[2] pour la Champmêlé : ce n'est pas pour les siècles à venir : si jamais il n'est plus jeune et qu'il cesse d'être amoureux, ce ne sera plus la même chose. Vive donc notre vieil ami Corneille ! Pardonnons-lui de méchants vers en faveur des divines et sublimes beautés qui nous transportent : ce sont des traits de maître qui sont inimitables. Despréaux en dit encore plus que moi ; et, en un mot, c'est le bon goût : tenez-vous-y.

[*A M^me^ de Grignan*] Aux Rochers, 28 août 1680.

M^me^ la Dauphine disait l'autre jour en admirant Pauline de *Polyeucte* : « Eh bien ! voilà la plus honnête femme du monde, qui n'aime point du tout son mari. »

[1] Libraire du XVII^e^ siècle.

[2] M^me^ de Sévigné emploie souvent le mot de « comédie » dans le sens de « pièce de théâtre ».

[*A M^me^ de Grignan*] A Paris, 14 janvier 1689.

... M^me^ de Maintenon est fort occupée de la comédie qu'elle fait jouer par ses petites filles[1] : ce sera une forte belle chose à ce que l'on dit.

[*A M^me^ de Grignan*] A Paris, 28 janvier 1689.

On a déjà représenté à Saint-Cyr la comédie ou tragédie d'*Esther*. Le roi l'a trouvée admirable ; M. le Prince y a pleuré. Racine n'a rien fait de plus beau ni de plus touchant : il y a une prière d'Esther pour Assuérus, qui enlève. J'étais en peine qu'une petite demoiselle représentât le roi : on dit que cela est fort bien. M^me^ de Caylus fait Esther, et fait mieux que la Champmêlé. Si cette pièce s'imprime, vous l'aurez aussitôt.

[*A M^me^ de Grignan*] A Paris, 31 janvier 1683

Le Roi et toute la cour sont charmés de la tragédie d'*Esther*. M^me^ de Miramion et huit jésuites, dont le P. Gaillard était, ont honoré de leur présence la dernière représentation : enfin c'est un chef-d'œuvre de Racine. Si j'étais dévote, j'aspirerais à voir jouer cette pièce.

[*A M^me^ de Grignan*] A Paris, 7 février 1689.

Racine s'est surpassé... Il est pour les choses saintes, comme il était pour les profanes. La Sainte Ecriture est suivie exactement dans cette pièce ; tout est beau, tout est grand, tout est traité avec dignité.

[*A M^me^ de Grignan*] A Paris, 11 février 1689

On continue à représenter *Esther :* M^me^ de Caylus qui en était la Champmêlé ne joue plus ; elle faisait trop

[1] Les pensionnaires de Saint-Cyr.

bien, elle était trop touchante : on ne veut que la simplicité toute pure de ces petites âmes innocentes. J'irai voir cette pièce, je vous rendrai compte de tout.

[*A M^me^ de Grignan*] A Paris, 21 février 1689.

... Je fis ma cour, l'autre jour à Saint-Cyr, plus agréablement que je n'eusse jamais pensé. Nous y allâmes samedi, M^me^ de Coulanges, M^me^ de Bagnols, l'abbé Têtu et moi. Nous trouvâmes nos places gardées. Un officier dit à M^me^ de Coulanges que M^me^ de Maintenon lui faisait garder un siège auprès d'elle : vous voyez quel honneur. « Pour vous, Madame, me dit-il, vous pouvez choisir. » Je me mis avec M^me^ de Bagnols au second banc derrière les duchesses. Le maréchal de Bellefonds vint se mettre, par choix, à mon côté droit, et devant c'étaient M^mes^ d'Auvergne, de Coislin et de Sully. Nous écoutâmes, le maréchal et moi, cette tragédie avec une attention qui fut remarquée, et de certaines louanges sourdes et bien placées, qui n'étaient peut-être pas sous les *fontanges*[1] de toutes les dames. Je ne puis vous dire l'excès de l'agrément de cette pièce. C'est une chose qui n'est pas aisée à représenter, et qui ne sera jamais imitée : c'est un rapport de la musique, des vers, des chants, des personnes, si parfait et si complet, qu'on n'y souhaite rien. Les filles qui font des rois et des personnages sont faites exprès. On est attentif, et on n'a point d'autre peine que celle de voir finir une si aimable pièce. Tout y est simple, tout y est innocent, tout y est sublime et touchant : cette fidélité de l'histoire sainte donne du respect ; tous les chants, convenables aux paroles, qui sont tirées des psaumes ou de *la Sagesse*, et mis dans le sujet, sont d'une beauté qu'on ne soutient pas sans larmes. La

[1] Nœuds de rubans que les femmes portaient au XVII^e^ siècle sur leur coiffure. Ils étaient ainsi nommés à cause de M^me^ de Fontanges.

mesure de l'approbation qu'on donne à cette pièce, c'est celle du goût et de l'attention. J'en fus charmée, et le maréchal aussi, qui sortit de sa place pour aller dire au roi combien il était content, et qu'il était auprès d'une dame qui était bien digne d'avoir vu *Esther*. Le roi vint vers nos places ; et après avoir tourné, il s'adressa à moi, et me dit : « Madame, je suis assuré que « vous avez été contente. » Moi, sans m'étonner, je répondis : « Sire, je suis charmée : ce que je sens est au-dessus des paroles. » Le roi me dit : « Racine a bien « de l'esprit. » Je lui dis : « Sire, il en a beaucoup ; mais « en vérité ces jeunes personnes en ont beaucoup aussi : « elles entrent dans le sujet, comme si elles n'avaient « jamais fait autre chose. — Ah, pour cela, reprit-il, « il est vrai. » Et puis Sa Majesté s'en alla, et me laissa l'objet de l'envie. Comme il n'y avait quasi que moi de nouvelle venue, le roi eut quelque plaisir de voir mes sincères admirations sans bruit et sans éclat. M. le Prince et M^me^ la Princesse vinrent me dire un mot ; M^me^ de Maintenon, un éclair : elle s'en allait avec le roi. Je répondis à tout, car j'étais en fortune. Nous revînmes le soir aux flambeaux. Je soupai chez M^me^ de Coulanges, à qui le roi avait parlé aussi avec un air d'être chez lui, qui lui donnait une douceur trop aimable. Je vis le soir M. le chevalier ; je lui contai tout naïvement mes petites prospérités, ne voulant point les cachotter sans savoir pourquoi, comme de certaines personnes. Il en fut content, et voilà qui est fait ; je suis assurée qu'il ne m'a point trouvé dans la suite ni une sotte vanité ni un transport de bourgeoise : demandez-lui. M. de Meaux me parla fort de vous ; M. le Prince aussi. Je vous plaignis de n'être pas là. Mais le moyen ?... On ne peut être partout.

[*A M^me^ de Grignan*] A Paris, 28 février 1689.

... *Esther* n'est pas encore imprimé. J'avais bien envie de dire un mot de vous à M^me^ de Maintenon : je

l'avais tout prêt. Elle fit quelques pas pour me venir dire un demi-mot ; mais comme le Roi, après ce que je vous ai mandé qui s'était passé, s'en allait dans sa chambre, elle le suivit, et je n'eus que le moment de faire un geste de remerciement et de reconnaissance ; c'était un tourbillon. M. de Meaux me demanda de vos nouvelles. Je dis à M. le Prince en courant : « Ah ! que je plains ceux qui ne sont pas ici ! » Il m'entendit, et tout cela était si pressé, qu'il n'y avait pas moyen de placer une pensée ; vous croyez bien cependant que j'en mourais d'envie. Racine va travailler à une autre tragédie ; le Roi y a pris goût : on ne verra autre chose ; mais l'histoire d'Esther est unique ; ni Judith, ni Ruth, ni rien ne saurait si bien réussir.

A Paris, 7 mars 1689.

... Racine commence une nouvelle pièce pour cet hiver : ce sera *Jephté* ou *Absalon*.

[*A M^me^ de Grignan*] A Paris, 9 mars 1689.

... Vous avez *Esther ;* l'impression a produit son effet ordinaire. Vous savez que M. de la Feuillade dit que c'est une requête civile contre l'approbation publique : vous en jugerez. Pour moi, je ne réponds que de l'agrément du spectacle qui ne peut pas être contesté.

[*A M^me^ de Grignan*] A Paris, 21 mars 1689.

... Vous dites des merveilles sur *Esther ;* il est fort vrai qu'il fallait des personnes innocentes pour chanter les malheurs de Sion : la Champmeslé vous aurait fait mal au cœur. C'est cette convenance qui charmait dans cette pièce. Racine aura peine à faire jamais quelque chose d'aussi agréable, car il n'y a plus d'histoire comme celle-là ; c'était un hasard et un assortiment de toutes choses qui ne se retrouvera peut-être

jamais : car Judith, Booz et Ruth, et les autres dont je ne me souviens pas, ne sauraient rien faire de si beau. Racine a pourtant bien de l'esprit : il faut espérer.

[*A M^me^ de Grignan*] A Paris, 23 mars 1689.

... Pour *Esther*, je ne vous reprends point du tout les louanges que je lui ai données : je serai toute ma vie charmée de l'agrément et de la nouveauté du spectacle. J'en fus ravie : je trouvai mille choses si justes, si bien placées, si importantes à un roi, que j'entrais, avec un sentiment extraordinaire dans le plaisir de pouvoir dire, en se divertissant et en chantant, les vérités les plus solides ; j'étais touchée de ces différentes beautés ; aussi je suis bien loin de changer de sentiment ; mais je vous disais que l'impression a fait son effet ordinaire, et s'est fait voir comme une *requête civile* contre les approbations excessives. Pour moi, qui l'ai encore lue avec plaisir, je pense que les critiques sont déboutés, comme le sera M. d'Aiguebonne de la sienne si M. le Chevalier a le loisir de la pousser[1].

RACINE ET BOILEAU[2]

[*A Bussy-Rabutin*] A Paris, 13 octobre 1677.

... Vous savez bien que le Roi a donné deux mille écus de pension à Racine et à Despréaux, en leur commandant de travailler à son histoire, dont il aura soin de donner des Mémoires. Je voudrais bien voir un échantillon de cet ouvrage[3].

[1] Allusion au procès soutenu par M. d'Aiguebonne contre la maison de Grignan.

[2] M^me^ de Sévigné cite perpétuellement Boileau et Molière, mais elle ne leur consacre aucun jugement d'importance dans ses *Lettres*.

[3] Ce que les deux historiographes avaient écrit a péri, en 1726, dans l'incendie de la maison de Valincourt.

[*A Bussy-Rabutin*] A Livry, 3 novembre 1677.

... Le roi leur dit, il y a quatre jours : « Je suis fâché que vous ne soyez point venus à cette dernière campagne ; vous auriez vu la guerre, et votre voyage n'eût pas été long. » Racine lui répondit : « Sire, nous sommes deux bourgeois, qui n'avons que des habits de ville ; nous en commandâmes de campagne, mais les places que vous attaquiez furent plus tôt prises que nos habits ne furent faits. » Cela fut reçu agréablement. Ah ! que je connais un homme de qualité à qui j'aurais bien plutôt fait écrire mon histoire qu'à ces bourgeois-là, si j'étais son maître [1]. C'est cela qui serait digne de la postérité !

[*A Bussy-Rabutin*] A Paris, 18 mars 1678.

... Ces deux poètes-historiens suivent donc la cour, plus ébaubis que vous ne le sauriez penser, à pied, à cheval, dans la boue jusqu'aux oreilles ; couchant poétiquement aux rayons de la belle maîtresse d'Endymion. Il faut cependant qu'ils aient de bons yeux pour remarquer exactement et connaître la valeur des actions du prince qu'ils veulent peindre. Ils font leur cour par l'étonnement qu'ils témoignent de ces légions si nombreuses, et des fatigues, qui ne sont que trop vraies. Il me semble qu'ils ont assez de l'air des deux *Jean Doucet* [2]. Ils disaient l'autre jour au roi qu'ils n'étaient plus si étonnés de la valeur extraordinaire des soldats ; qu'ils avaient raison de souhaiter d'être tués pour finir une vie si épouvantable. Cela fait rire, et ils font leur cour.

[1] Il s'agit de Bussy (auquel ces lettres sont adressées). Cet intrigant, qui vivait en disgrâce, accabla Racine et Boileau de ses sarcasmes.

[2] Bateleurs qui jouaient les niais.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION 1

PREMIÈRE PARTIE

QUELQUES ÉPISODES DE SA VIE

I. La réconciliation avec Bussy 23
II. Le mariage de sa fille. — La maison de Sévigné. 27
III. La séparation 29
IV. Une grande émotion 31
V. Mme de Sévigné malade 33
VI. Une visite à la cour 40
VII. Heures de mélancolie et de pessimisme 43
VIII. Mme de Sévigné perd le Bien Bon 45
IX. Mort de Mme de Sévigné 46

DEUXIÈME PARTIE

Mme DE SÉVIGNÉ EN PROVINCE ET EN VOYAGE

I. A Livry :
1. La semaine sainte à Livry 49
2. Une belle journée de printemps 51

II. Le voyage de Bretagne en 1671 :
1. Comment voyageait la marquise 52
2. L'arrivée aux Rochers 52
3. L'installation aux Rochers. — Quelques provinciales ridicules 53
4. La fenaison 58
5. Les États de Bretagne en 1671 59

III. Le voyage de Provence en 1672 :
1. Marseille en 1672 66
2. Une belle réception à Marseille. 67
3. Un fâcheux retard 69
4. A Bourbilly. 70

IV. Le voyage de Bretagne en 1675 :
1. Aventures de voyage 71
2. Les arbres des Rochers 72
3. Le petit chien 75

V. Le premier voyage à Vichy (1676) :
1. En voyage 76
2. Les agréments d'une ville d'eaux 77
3. Une malade ridicule. 79
4. La douche et le traitement 80
5. Un charmant séjour. 83

VI. Le second voyage de Vichy (1677) :
1. Plaisante mésaventure 84
2. La saison à Vichy en 1677. 85
3. Les forges de Cosne. 87

VII. A Livry. 88

VIII. Le voyage de Bretagne en 1680 :
1. Le départ. — Les causes du voyage 91
2. Un accident sur la grande route. 92
3. Sur la Loire 93
4. Le Buron. 94
5. Pénible voyage et triste arrivée. 95
6. Le clair de lune aux Rochers 97
7. Les fermiers de Mme de Sévigné 98
8. Réceptions aux Rochers. 99
9. Une grande fête chez M. de Chaulnes . . . 100

IX. Le voyage de Normandie et de Bretagne (1689-1690) :
1. Le château de Chaulnes. 103
2. A Pecquigny 104
3. La Normandie 105
4. L'arrivée à Rennes 106
5. La gaucherie des milices bretonnes 108
6. La vie aux Rochers en 1689 108
7. Un beau danseur de province. 110
8. Une visite à Vannes. 111
9. L'hiver aux Rochers 113
10. Le carnaval aux Rochers 115
11. Le carême de la marquise 116

X. Le dernier voyage en Provence :
1. Le château de Grignan 117

2. L'hiver à Grignan 119
3. Le printemps en Provence 120

TROISIÈME PARTIE

Mme DE SÉVIGNÉ ET SA FILLE

I. Un traité sur l'amitié 121
II. Éloge de Mme de Grignan 122
III. La première séparation :
1. Voyage différé 123
2. Douleur de la séparation 125
3. Après la crise 132
4. Le passage du Rhône. — Angoisses maternelles 135
5. Un anniversaire 136
IV. La seconde séparation 137
V. Douleurs de l'absence :
1. Quelques jours loin de Mme de Grignan . . 138
2. Un songe 139
3. Reproches amicaux 140
4. La fin d'une absence cruelle 141
VI. La maladie de Mme de Grignan 142
VII. Affectueuses explications 152
VIII. Une mésaventure de Mme de Grignan 156
IX. Un heureux procès 158
X. Ennuis d'argent 162
XI. Nouvelles inquiétudes pour la santé de Mme de Grignan 164

QUATRIÈME PARTIE

LA FAMILLE ET LES AMIS

I. Le comte de Grignan :
1. Un gendre tendrement aimé 167
2. La prise d'Orange 171
3. M. de Grignan a la goutte 173
4. Chevalier du Saint-Esprit ! 174
II. Mlles de Grignan :
1. Marie-Blanche 177
2. Pauline 181

III. Le petit marquis :
1. Sa naissance 186
2. Enfance difficile. 186
3. Ses débuts dans le monde. 187
4. La première campagne du marquis 189
5. Une heureuse contusion. 191
6. Le retour du héros. — Ses succès 193
7. Un capitaine de dix-sept ans 196
8. Nouveau départ pour l'armée 197
9. Le marquis n'est point parfait. 198
10. Une action d'éclat. 200
11. Colonel ! 200
12. Au siège de Nice 202
IV. Charles de Sévigné et la jeune marquise :
1. Charles de Sévigné 203
2. La jeune marquise 211
V. Le comte de Bussy-Rabutin 214
VI. M. et Mme de Coulanges :
1. La maladie de Mme de Coulanges 222
2. Un aimable petit homme 224
VII. Le cardinal de Retz 227
VIII. La Rochefoucauld et Mme de La Fayette 231
IX. La mort de l'abbé Bayard 238

CINQUIÈME PARTIE

L'HISTOIRE DU XVIIe SIÈCLE

DANS LES LETTRES

I

LA PETITE HISTOIRE

I. Le mariage de Lauzun :
1. Une étonnante nouvelle. 241
2. Le refus du roi. 243
3. Une tragédie dans les règles 244
4. Les infortunes d'une princesse 244
5. La disgrâce de Lauzun 246
II. La mort de Vatel 247
III. La mort du comte de Guiche 249
IV. Grands mariages du temps :
1. La noce de Mlle de Louvois 252
2. Le mariage de Mlle de Blois. 252

V. Deux causes célèbres au XVIIe siècle :
1. Le procès de la Brinvilliers 256
2. L'affaire des poisons 261
VI. Choses de la ville et de la cour :
1. Le jeu à la cour de Louis XIV. 271
2. Querelles de gentilshommes. 274
3. Mésaventures arrivées à des courtisans . . 277
4. La réception des chevaliers du Saint-Esprit. 279
5. Un gentilhomme ridicule 280
6. Toilettes et coiffures 282

II

LA GRANDE HISTOIRE

I. Le procès Fouquet. 287
II. Le passage du Rhin 316
III. La mort de Turenne. 325
IV. La révolte de Bretagne 338
V. La disgrâce de M. de Pomponne. 344
VI. La mort de Condé 351
VII. La Révolution d'Angleterre 354
VIII. La mort de Louvois. 365

SIXIÈME PARTIE

OPINIONS LITTÉRAIRES DE Mme DE SÉVIGNÉ

I. La bibliothèque de la marquise 367
II. Ecrivains et orateurs religieux :
1. Les livres de dévotion janséniste 367
2. Pascal 368
3. Nicole 371
4. Bossuet. 374
5. Bourdaloue. 376
6. Mascaron et Fléchier 382
III. Moralistes et philosophes :
1. Montaigne 384
2. Descartes. 384
3. Malebranche 386
4. La Rochefoucauld. 389
IV. Les romanciers :
1. La Calprenède 389
2. Madeleine de Scudéry. 391

3. Mme de La Fayette 392
4. Sur les romans en général 394
V. Les poètes :
1. La Fontaine 395
2. Corneille et Racine 397
3. Racine et Boileau. 403

ÉVREUX, IMPRIMERIE DE CHARLES HÉRISSEY

Réseau de bibliothèques Université d'Ottawa Échéance	Library Network University of Ottawa Date Due

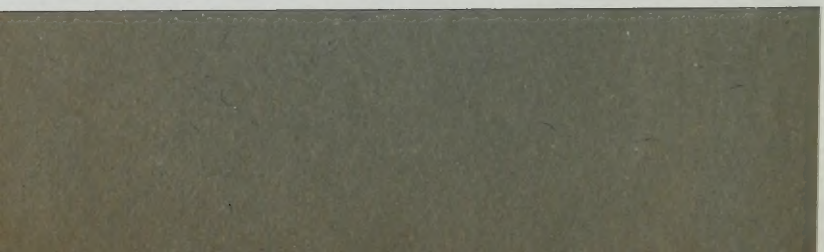

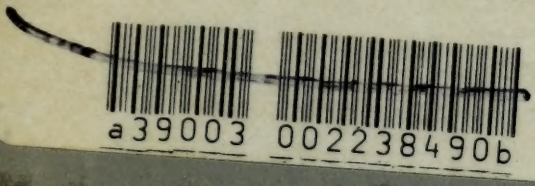
a39003 002238490b

CE PQ 1925
.A6D6 1900
C01 SEVIGNE, MAR MME DE SEV
ACC# 1389363

U D / UP OTTAWA
COLL ROW MODULE SHELF BOX POS C
333 02 08 07 09 03 4